

GOVERNMENT OF INDIA
DEPARTMENT OF ARCHAEOLOGY
CENTRAL ARCHÆOLOGICAL
LIBRARY

CALL No. 059.095/J.A.

Acc. No. 26097

D.G.A. 79.

GIPN—S4—2D. G. Arch.N. D./57—25-9-58—1,00,000





487

JOURNAL ASIATIQUE,

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES, D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS

A l'Histoire, à la Philosophie, aux Sciences, à la Littérature
et aux Langues des Peuples Orientaux ;

édigé par MM. CHÉZY, — COQUEBERT DE MONTBRET, —
DEGÉRANDO, — FAURIEL, — GARCIN DE TASSY, — GRAN-
GERET DE LAGRANGE, — HASE, — KLAPROTH, — RAOUL-
ROCHETTE, — ABEL - RÉMUSAT, — SAINT - MARTIN,
— SILVESTRE DE SACY, — et autres Académiciens et
Professeurs français et étrangers ;

ET PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TOME VIII.

26097

059.095

J. A.



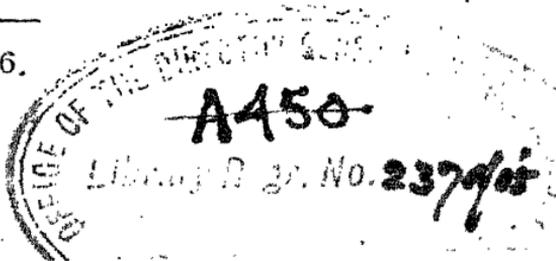
~~A 150~~

A PARIS,

CHEZ DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

Imp.-Libraires, Propriétaires du Journal Asiatique
Rue Saint-Louis, N° 46, au Marais.

1826.



CENTRAL ZOOLOGICAL

LIBRARY

Acc. No. 26097

Date 27.3.57

Call No. 059.095 / J.A.

IMPRIMERIE DE DONDEY-DUUPRÉ.

022/1
228

(Janvier 1826.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Observations sur la nouvelle carte de l'Asie publiée en 1822, par M. Arrowsmith (1).

DANS un article inséré dans le 40^e cahier du *Journal Asiatique* (pag. 249), j'ai dit que M. *Arrowsmith* avait été le plus *ignare* de tous ceux qui se sont occupés à fabriquer des cartes. Il paraît que ce jugement a paru trop sévère à quelques géographes du continent, dont toute la science consiste ordinairement à copier et à réduire ce que l'atelier d'*Arrowsmith* leur fournissait. Ayant à cœur de prouver que je n'avais employé, pour désigner les travaux de ce graveur anglais, que des expressions convenables, je vais soumettre sa carte de l'Asie à quelques observations, et l'on se convaincra, je l'espère, que l'épithète d'*ignare*, que j'avais choisie pour le qualifier, était fort bien choisie.

Je commence par les côtes du Pont Euxin. Les Anglais déclarent hautement que la mer est leur patrimoine; on est donc en droit d'attendre, qu'au moins

(1) *Map of Asia*, by A. Arrowsmith 1818.—Additions to 1822. London: quatre grandes feuilles. Prix: quatre guinées.

cette partie soit traitée avec un soin particulier dans les ouvrages de celui qui passait pour le premier *map-maker* de la Grande-Bretagne : voyons comment il a effectué ce travail. On sait qu'en 1820, les côtes de la mer Noire ont été levées avec une exactitude toute particulière par M. *Gauttier*, capitaine de vaisseau de la marine française. Cet habile hydrographe rentra au mois d'octobre de la même année dans le port de Toulon, et les résultats de ses observations furent connus du public peu de tems après son retour. M. *Arrowsmith* pouvait donc faire usage de ces matériaux pour corriger, en 1822, sa carte de 1818; cependant il n'en a pas même eu l'idée, comme on le verra par les positions suivantes, prises dans la partie orientale du Pont-Euxin.

	D'après M. Gauttier.	D'après Arrowsmith.(1)	Différence.
<i>Trebizonde.</i>	Lat. 41° 2'.	41° 8',	+0° 6'.
	Long. 37°24'.	37°18'.	—0° 6'.
<i>Cap. Kemer.</i>	Lat. 41° 9'.	41° 8'.	—0° 1'.
	Long. 38°25'.	37°40'.	—0°45'.
<i>Bathoumi.</i>	Lat. 41°39'.	41°28'.	—0°11'.
	Long. 39°18'.	38°52'.	+0°26'.
<i>Póthi.</i>	Lat. 42° 7'.	42° 9'.	+0° 2'.
	Long. 39°24'.	39° 0'.	—0°24'.
<i>Anakria.</i>	Lat. 42°20'.	42°27'.	+0° 7'.
	Long. 39°16'.	38°15'.	—1° 1'.
<i>Sokhoum kalah.</i>	Lat. 42°59'.	45° 5'.	+0° 6'.
	Long. 38°40'.	37°33'.	—1° 7'.

(1) Je réduis les longitudes de M. *Arrowsmith*, indiquées d'après le méridien de Greenwich, sur celui de Paris.

<i>Kamichlar.</i>	Lat. 43°29'.	43°27'.	—0° 2'.
	Long. 37°31'.	36°30'.	—1° 1'.
<i>Soubachi.</i>	Lat. 44°10'.	43°58'.	—0°12'.
	Long. 36°39'.	36°20'.	—0°19'.
<i>Soudjouk kalah.</i>	Lat. 44°59'.	44°40'.	+0° 1'.
	Long. 35°24'.	34°36'.	—0°28'.
<i>Anapa.</i>	Lat. 44°53'.	44°40'.	—0°15'.

Dans la carte d'Arrowsmith, des noms très-conus sont mal écrits et entièrement défigurés : au lieu de Sokhoum kalah on y lit *Soukoun sale*; pour Anakria ou Anaclea, *Anakha*; pour Kamichlar (les roseaux) *Kamisiliar*. Le port le plus important que possèdent les Russes sur les côtes de la Mingrèlie se trouve près de la redoute de *Koulé*, on l'appelle ordinairement *Redout-kaleh*, (lat. 42° 14' long., 39° 18'); il n'est pas même indiqué sur la carte anglaise.

La véritable source du *Rioni* ou *Phasis*, qui sort des flancs de l'énorme glacier appelé *Elbrouz* ou *Patsa*, et coule au sud-est, n'est pas marqué. Le *Djedjo*, qui vient de l'est et forme le premier affluent considérable de ce fleuve, passe dans la carte de M. A. pour le Rioni même.

La plus grande rivière de la Mingrèlie, après le Phasis, nommée *Tskhénis tzaqali* (la rivière du cheval), est appelée par M. A. *Psemichsal*.

Le *Tchorokhi*, qui se jette dans la mer Noire près de *Bathoumi*, est nommé *Echarouk*; il forme sur la carte la limite entre les possessions Russes et celles de la Turquie, tandis que la véritable frontière passe, au moins, à un demi degré de latitude plus au nord.

En Géorgie, on cherche inutilement *Mtskhétha*, l'ancienne capitale de ce pays, située au nord de Tiflis, au confluent de l'Aragvi et du Kour. On n'y aperçoit pas non plus le nom de l'*Aragvi*, qui est l'*Aragus* de Strabon.

Le *Kakhetie*, que M. A. se plaît à appeler *Kacuetai*, est le pays compris entre le Yori et l'Alazani. Le géographe anglais le place plus à l'ouest, entre la première de ces deux rivières et l'Aragvi.

Le grand lac de *Goktcha* ou *Keghark'ouni*, appelé aussi *lac de Sevan*, porte sur la carte le nom d'*Erivan*, quoiqu'il soit très-éloigné de cette ville. M. A. ne fait pas sortir de ce lac le *Zenghi*, qui coule au sud-ouest et passe devant Erivan; il le fait, au contraire, venir de l'ouest au nord de Talni, et, après un cours à l'est, se diriger au sud, pour se jeter dans l'Araxes. Cependant il aurait pu apprendre la vérité sur ce point, en consultant toutes les anciennes cartes de l'Arménie, de même que l'excellent ouvrage de M. *Saint-Martin*, et le second voyage de *James Morier*, qui a paru à Londres en 1818, accompagné d'une carte intéressante de l'AdzARBaïtchan.

Il est tout-à-fait inconcevable que M. A. eût encore ignoré, en 1822, la fixation des limites entre la Perse et la Russie, conformément au traité de paix de Gulistan, conclu en 1813; en effet, il donne pour frontières entre ces deux empires les monts de Pam-bakhi, ainsi que l'Araxes et le Kour inférieurs, et laisse ainsi aux Persans la plaine de Mougan, le Khanat de Talichah, Lenkerân et Astara, qui pourtant

ont été cédés formellement à la Russie. Le *Tchilowan*, petite rivière qui tombe dans la mer Caspienne, sépare les états en question; elle se trouve, à un degré entier de latitude, au sud de l'embouchure du Kour, dernier point oriental de la frontière supposée par Arrowsmith.

Tout le monde connaît la presqu'île et le cap d'*Abcheron*, M. A. les appelle *Ipsheron*.

On a marqué dans les cartes russes les différens *caravanserâis* que l'on rencontre sur le chemin de *Nizabâd* à *Bakou*, et de là à *Salliân*; faute de place, on a été souvent obligé d'abrégier le mot *caravanserâï*, et d'écrire *Кар. Cap. M. Arrowsmith*, qui copie servilement sans comprendre les mots qu'il trace, a fait des villes de tous ces *caravanserâis*; et, confondant ordinairement les lettres russes avec les latines, il appelle ces villes de sa création *Kar Sap Eshmi*, *Kar Sap Sumgait*, *Kar Sar Djamga*, *Kar Sar Egni* et *Kap Sar Eshék*.

Entre *Derbend* et *Tarkou*, à quelques lieues au-dessus de l'embouchure de l'*Oroussaï boulak*, dans la mer Caspienne, on voit les restes d'une fortification en terre; on les a indiqués sur les cartes russes par les mots : *Ostatki zemlænago oukrèplenïæ*, qui signifient la même chose. M. A. a pris cette phrase pour un nom, et place sur sa carte de l'Asie une bourgade qu'il appelle ainsi.

Au nord-nord-ouest de *Kizliar*, sur la gauche de la branche du *Térek*, appelée *Prorva*, est un village habité par des Arméniens venus de *Derbend*. Les cartes russes indiquent cela par la phrase : *Село вы-*

шедшихъ изъ Дербенша Армянъ. M. Arrowsmith, qui n'en comprenait pas le sens, fait de ce village une grande ville, qu'il appelle *Derbent-Arman*, et dont on écrit le nom en caractère romains, pour qu'on le distingue mieux.

Les sources chaudes, qui se trouvent dans la petite Kabardah, près de *Bouragoun*, entre le Térék et le Soundja, sont connus par Schober et Guldenstædt. A côté de ces sources, on lit dans les cartes russes : ТѢПЛИЦЫ ПЕТРОВЫ. c'est-à-dire *bains de Pierre*. Chez M. A. ils deviennent une bourgade avec le nom *Tiplitz Petrov*.

La chaîne du Caucase est représentée sur la carte de l'hydrographe de Sa Majesté Britannique, comme ayant partout à peu près la même hauteur. Entre l'origine du *Didi-Liakhwi*, au sud, et celle de l'*Arredon*, au nord, elle paraît coupée en deux; tandis que c'est justement à cet endroit qu'elle forme comme une haute muraille, hérissée de glaciers, qui portent le nom de *Brouts Sabdzeli* et de *Kedéla*. Les deux cimes les plus élevées du Caucase, l'*Élbrouz* et le *Mquinwari* (improprement nommés *Kazbek* par les Russes) ne se trouvent pas même indiqués chez Arrowsmith; cependant la première a seize mille sept cents; et l'autre quatorze mille quatre cents pieds de hauteur au-dessus de la mer. Le *Chakh-dag* dans le Daghestan, qui est vraisemblablement aussi élevé, n'est pas non plus marqué. D'ailleurs la chaîne du Caucase est réellement plus large que M. A. ne la représente.

Il place au milieu de la plaine *Vladikavkaz*, situé à l'endroit où le Térék sort des hautes montagnes. Il appelle *Dargel* la porte caucasienne des anciens, le *Dairan* ou *Dariel* de nos jours, et au lieu de la mettre dans la chaîne principale, il la transporte au pied du flanc septentrional de la montagne.

L'*Argoun*, l'affluent le plus considérable du *Soundja*, qui traverse le pays des Tchetchentses, est nommé par les Russes *Bistraya Argoun* ou le torrent *Argoun*, pour le distinguer d'une autre rivière du même nom. M. A. a trouvé plus commode de supprimer son véritable nom et de l'appeler *Bistraya*, c'est-à-dire, *torrent*. Il a oublié qu'on ne parle pas russe dans le pays où coule cette rivière.

C'est en vain qu'on cherche sur cette carte les noms et les habitations des principales nations du Caucase; les Lezghis, les Tchetchentses, les Ossètes, les Abazes et les Abazekh n'y paraissent pas. En revanche, M. A. fait habiter les pays de ces peuples par les *Circassiens*, qui occupent chez lui tout l'espace compris entre le Kouban inférieur et le Koïsou.

Dans les hautes montagnes, et au-dessous des sources du Kouban, existe une ancienne église chrétienne, très-révérée par les habitans des montagnes, quoiqu'elle soit depuis long-tems déserte; dans les cartes russes, elle est indiquée par le mot *tserkov*, qui signifie *église*. M. A. n'a pas manqué d'en faire un village qui porte le nom de *Tserkov*.

Au nord de la Kouma, il y a un grand nombre de petits lacs salés et bourbeux, appelés par les Kalmuks

Khaki. Les cartes russes indiquent ces lieux par ces mots : Соленые грязи или Хаки (boues salées ou *khaki*). M. A. transcrit ces mots sans les traduire, et appelle les lacs *Sol griazi* or *Chaki*.

Dans les steppes de la Russie méridionale il se trouve rarement des villages aux endroits où l'on a dû établir les relais de poste; des cosaques, habitant des cabanes souterraines, sont chargés de garder les chevaux des relais, et de faire le service de la poste. Ces stations *nomades* n'ont souvent pas de noms particuliers; on les désigne par la rivière, la colline ou tout autre objet marquant qui se trouve dans leur voisinage. En suivant sur les cartes russes, le chemin de Kizliar à Astrakhan on y trouve les mots При бѣломъ озерѣ c'est-à-dire, (*poste*) près du lac blanc; M. A. en fait un bourg qu'il appelle *Pri bielom ozer*. Entre Astrakhan et le Iaïk, on lit les mots При Бакаевыхъ хушорахъ, c'est-à-dire, près des métairies de *Bakaïev*; voilà encore une bonne fortune pour *Arrowsmith*, pour lui c'est le bourg de *Pri-bakaevich chutorach*.

Le graveur anglais est non-seulement un homme versé dans la connaissance des langues, c'est aussi un historien savant et un critique profond. Ayant entendu parler de la plaine de *Kiptchak*, citée souvent dans les livres arabes et persans, il a jugé à propos d'insérer ce nom, quelque part, dans sa carte. Il nomme donc *Dusht Kipzak*, les bords de la mer Caspienne, entre les embouchures du Volga et du Iemba. Tout le

monde sait, cependant, que cette dénomination s'applique à la vaste steppe comprise entre le Caucase, le Don, la partie méridionale de la chaîne de l'Oural et le lac Aral.

Les soins de M. A. s'étendent même aux fables du Coran. Ne s'est-il pas avisé de placer le *Pays de Gog et Magog*, ou *Jajuje et Majuje*, dans la steppe de l'Ichim, entre le Tobol et Irtiche. Comme les auteurs des anciennes cartes, il appelle *Algydim Zano*, la chaîne peu élevée des monts *Alghin*, qui traverse la steppe des Kirghiz, et dans laquelle les rivières qui forment l'Ichim prennent leur origine; mais il ajoute au nom de cette chaîne les mots, ou *rempart de Gog et Magog*. Depuis quand les géographes s'occupent-ils des traditions absurdes des Musulmans, et de quel droit peut-on placer sur une carte le rempart ou le mur construit par un personnage mythologique, tel que l'est Iskender Dzu'lkarnaïn, qu'on dit avoir voulu renfermer les nations septentrionales dans leurs confins, et les empêcher de faire irruption dans les pays méridionaux? La fable de ce rempart a vraisemblablement pris son origine dans des notions vagues sur la grande muraille de la Chine, qui s'étaient répandues dans l'occident de l'Asie. Mahomet connaissait, par les livres des Juifs, *Gog et Magog* comme des nations très-éloignées, et il paraît qu'il a donné leur nom à ce rempart merveilleux situé dans l'extrémité orientale de l'Asie. C'est sans la moindre raison que M. A. l'applique à une chaîne de monts peu considérables de la steppe des Kirghiz.

En corrigeant son Asie, en 1822, M. Arrowsmith s'est servi d'une carte russe en neuf feuilles, publiée à Saint-Petersbourg, en 1816. Elle porte le titre d'*Asie centrale*, quoiqu'elle ne contienne que les steppes des Kirghiz, la Boukharie et quelques pays voisins. Ce travail utile a été exécuté avec soin, sous la direction de M. Pansner. Les parties septentrionale et occidentale de cette carte sont précieuses pour la connaissance des pays qu'elles représentent, et qui, jusqu'à présent, ont été peu visités par des voyageurs instruits. Cependant toutes les contrées au sud des rives de l'Ili, du lac Balkhach et de la chaîne des monts qui séparent le Turkestân de la steppe de Kirghiz, de même que les pays de Samarkand et Boukhara, et ceux qui sont au sud de l'Oxus, ne montrent qu'un amalgame de matériaux inexacts et incohérens. Nous verrons bientôt que M. Arrowsmith a encore augmenté la confusion de l'original qu'il copiait, et qu'il l'a reproduit d'une manière vraiment inexcusable.

Mais ne nous écartons pas de la direction de l'ouest à l'est. La presqu'île de *Manghichlak* (1), qui s'avance dans la mer Caspienne, est connue depuis le tems de Jenkinson. Une chaîne de montagnes la traverse; elles sont appelées dans les cartes russes Горы Мангыш-лаксія ou *monts de Manghichlak*. M. A. en fait le

(1) مانگقیشلاق *Mang-Kichtack* signifie campement d'hiver des *Mang* ou des *Nogai*.

nom d'une province considérable qu'il écrit, en capitales, GORMANCISHLAK.

Au sud de ces montagnes, dans un désert occupé par des Turcomans, il y a deux petits lacs dont l'un est salé et l'autre d'eau douce. La carte russe exprime cette différence en mettant à côté du premier Озеро соленое (lac salé), et à l'autre Озеро пресное (lac doux). M. A., sans réfléchir qu'on ne parle pas russe chez les Turcomans, transcrit ces mots et appelle ces deux lacs *Oz Solenie* et *Oz Presnie*. La même méprise est fréquemment répétée dans sa carte.

On rencontre souvent, dans la steppe des Kirghiz, les décombres d'anciens édifices, de villes et de mosquées. Les cartes russes les indiquent par le mot РАЗВАЛИНЫ (*ruines*). M. A. ne manque jamais d'en faire des bourgs appelés *Razvalini*. Il paraît aussi que l'interprète dont il se servait pour traduire les cartes russes, était quelqu'Allemand vagabond; car toutes les transcriptions sont à l'allemande. Il écrit par exemple pour ХИВА *Chiwa* (un Anglais prononcerait *Tchiwa*); pour ШАХШЕМИРЬ *Shaxtemir*, etc.

A peu près à douze lieues au nord de Khiva, on passe l'Amou daria en bateau. La carte russe marque le lieu du trajet par le mot ПЕРЕВОЗЪ qui désigne un *bac*. Le géographe anglais en fait le village de *Perevoz*.

On ne finirait pas si l'on voulait indiquer toutes les niaiseries du même genre dont cette partie de la carte

d'Arrowsmith fourmille; je veux donc passer à des fautes beaucoup plus graves.

Dans sa carte de l'Asie centrale, M. Pansner avait placé les forts de la ligne militaire de l'Irtyche, en partie d'après des observations astronomiques. M. A., de son propre chef, et sans aucune autorité valable, a changé les longitudes, comme on verra par la comparaison suivante :

	D'après Pansner.	Carte d'Arrowsmith.	Différence.
<i>Boukhtarminsk.</i>	81°20'.	80°16'.	—1° 4'.
<i>Ourt Kamenogorsk.</i>	80°20'.	79°55'.	—0°45'.
<i>Semipolotinsk.</i>	77°54'.	77°30'.	—0°24'.
<i>Yamychevskaïa.</i>	75°15'.	74°58'.	—0°17'.
<i>Jelèzinskaïa.</i>	73°17'.	75°40'.	+0°23'.
<i>Omsk.</i>	71° 0'.	71°20'.	+0°20'.

Des caravanes partent tous les ans de Semipolotinsk et d'Oustkamenogorsk, pour aller à *Gouldjà* ou *Ili*, en Dzoûngarie, capitale d'une province de l'empire chinois. Le gouvernement russe a eu soin d'envoyer, avec plusieurs de ces caravanes, des géodésistes chargés de lever la carte de la route, et de prendre des renseignemens sur les cantons qui l'avoisinent. Ainsi, tout le pays entre l'Irtyche et la rivière d'Ili est très-bien connu. M. Pansner a pu faire usage des nombreux itinéraires rapportés par les caravanes, et il n'y a pas de doute que sa carte représente cette partie de l'Asie mieux qu'aucune de celles qui ont paru avant la sienne. M. Arrowsmith, au lieu de copier les matériaux précieux publiés par ce savant,

les a entièrement bouleversés; en étendant le pays des Dzoûngar à plusieurs degrés vers l'ouest, *Gouldja*, que M. Pansner place avec raison par 42° 49' lat. N. et 80° 32' long. E., se trouve chez M. A. par 43° 42' lat. et 74° 44', c'est-à-dire plus d'un degré trop au nord et plus de six trop à l'ouest.

Le grand lac Balkhach est coupé par le 76° de longitude; chez M. Arrowsmith, c'est par le 71°; il y a donc une différence de cinq degrés, qu'Arrowsmith ne peut justifier par rien, pas même par l'ancienne carte d'*Isleniev* (1), qui place le Balkhach sous le 74° de longitude.

L'Irtyche sort du lac Dzaisang sous 81° 36' de longitude, chez M. A. sous 80° 28'.

Autant M. Arrowsmith s'est empressé de gâter et de défigurer ce qui est utile et intéressant dans le travail de M. Pansner, autant il a eu soin de copier toutes les méprises de ce savant. Par une fatalité singulière, le dernier ne s'est pas aperçu qu'il a mis deux fois sur sa carte le Syr Daria supérieur, ainsi que les villes qui se trouvent sur ce fleuve et sur ses affluens.

Le *Naryn* est la branche supérieure du Syr; M. P. l'indique sur sa carte, et il répète, à quelque distance au sud, la même rivière sous le nom de Syr. On y voit aussi la ville de *Khodjant*, une fois par 41° 15' lat. N. et 69° 10' long., et une autre sous

(1) *Mappa fluvii Irtisz partem meridionalem gubernii Sibirienſis perfluentis, cum priſtino territorio ſtirpis Kalmukorum Songariæ. Petropolî 1777.*

le nom de *Kodjan*, par $40^{\circ} 18'$ lat. N. et $72^{\circ} 54'$. — *Margalan*, par $40^{\circ} 35'$ lat. et $69^{\circ} 15'$ long., et écrite un peu différemment par $40^{\circ} 5'$ lat. et $73^{\circ} 27'$ long. — *Andoudjan*, appelé ordinairement *Andzian*, se trouve une fois au nord du Syr, au lieu qu'il est au sud de ce fleuve, par $40^{\circ} 17'$ lat. et $70^{\circ} 13'$ long.; une autre fois écrit *Adjant*, sur la rivière d'*Andzian*, par $40^{\circ} 25'$ lat. et $73^{\circ} 30'$ long. — M. A. a soigneusement répété toutes ces erreurs, en donnant à ces doubles villes d'autres positions, adaptées au système vicieux qu'il suivait.

Il n'a pas non plus corrigé la méprise grave de la carte russe relativement au cours du *Tchoui* ou *Tsoui*. Cette rivière sort de l'angle occidental du grand lac *Touz koul*, nommé par les Kalmuks *Temourtou noor* (lac ferrugineux), coule, comme Isleniev l'avait très-bien indiqué, vers le nord-ouest et reçoit un nombre considérable de petits affluens, dont le plus important est le *Korkhotou*. Elle suit sa direction au N. O. jusqu'au 46° de latitude, où elle tourne droit à l'ouest, forme une chaîne de lacs et finit par se jeter dans le lac *Kaban koulak*, appelé aussi *Kochi koul* ou *Beile koul*. — M. Pansner ne fait pas sortir du *Touz koul* le *Tchoui* supérieur; il place la source de cette rivière au nord du lac, la fait couler au N. O. et se perdre dans les sables, sans lui donner le nom de *Tchoui*. Il applique ce dernier à l'*Adjî Bâkboulan* ou *Kharkhâitoui*, qui n'est qu'un affluent du *Tchoui* venant de l'est. — Arrowsmith a religieusement copié toutes ces méprises. La carte de M. Pansner ne con-

tient qu'une petite portion des pays que nous appelons ordinairement *petite Boukharie*; c'est, sans contredit, la partie la plus vicieuse de son travail. On y rencontre des rivières et des villes qui n'ont jamais existé, et les positions géographiques de celles qui ne sont pas imaginaires, diffèrent de cinq à six degrés de leur véritable longitude. Arrowsmith paraît lui-même avoir senti ces défauts; mais il s'y est pris si gauchement pour les corriger, qu'il y a encore ajouté un bon nombre de bévues. Les latitudes et longitudes d'une quantité de lieux de la petite Boukharie ont été déterminées par les missionnaires mathématiciens, envoyés vers l'an 1760 dans ce pays, par l'empereur Khianloung, qui venait d'en faire la conquête. Elles ont été publiées à Paris, en 1776, dans le premier volume des *Mémoires sur les Chinois*. Le géographe anglais les aurait dû prendre pour base de son travail. Il a préféré en inventer de nouvelles. En voici quelques exemples :

	D'après les missionnaires.	D'après la carte d'Arrowsmith.	Différence.
<i>Kachgar.</i>	Lat. 39°25'.	41° 0'.	+0°55'.
	Long. 71°37'.	69°58'.	—1°59'.
<i>Yarkand.</i>	Lat. 38°19'.	40°11'.	+1°52'.
	Long. 73°41'.	71°10'.	—2°31'.
<i>Khotan.</i>	Lat. 37° 0'.	39°47'.	+2°47'.
	Long. 78°10'.	75°10'.	—3° 0'.
<i>Aksou.</i>	Lat. 41° 9'.	42° 0'.	+0°51'.
	Long. 76°47'.	72°43'.	+4° 4'.
<i>Koutche.</i>	Lat. 41°37'.	41°57'.	+0°20'.
	Long. 80°50'.	74°35'.	—6° 5'.

On peut aisément conclure de ces données, que l'Asie centrale, dans la carte d'Arrowsmith, doit paraître totalement différente de ce qu'elle est réellement, et qu'il devient impossible de s'y retrouver.

Certes, on ne peut exiger d'un graveur ou d'un marchand de cartes, qu'il consulte des ouvrages écrits dans les langues orientales, afin d'y recueillir des matériaux dont il aurait besoin pour dresser une carte d'Asie ; mais quand il change le titre honorable d'artiste ou de libraire, contre la qualification pompeuse de géographe ou d'hydrographe d'un souverain (titre qui, trop souvent, ne sert qu'à masquer l'ignorance), alors, je pense qu'on peut demander de lui qu'il connaisse, au moins, les sources qui sont accessibles à tout le monde, et qui peuvent fournir des renseignements propres à rendre ces travaux plus parfaits.

(*La fin au prochain Numéro.*)

*Histoire de la sixième Croisade et de la prise de
Damiette d'après les écrivains arabes,*

Par M. REINAUD.

L'histoire des Croisades de M. Michaud a donné naissance à une foule de recherches analogues. On s'est occupé particulièrement de ce qu'ont écrit, à ce sujet, les auteurs orientaux, et, comme ces auteurs étaient presque tous inédits, on s'est hâté de les mettre à contribution. M. Reinaud s'est attaché, pour ce qui le concerne, aux auteurs arabes. Ces écrivains,

la plupart contemporains des événemens qu'ils racontent, ont conservé dans leur récit la vive émotion que ces événemens leur avaient causée. Il y a certaines époques des croisades qu'ils ont retracées dans les plus grands détails, et sans eux beaucoup de faits importans seraient restés inconnus. Une première édition du travail de M. Reinaud a déjà paru à la suite de l'ancienne édition de l'*Histoire des Croisades*; mais, comme cette édition était fort défectueuse, qu'elle était susceptible d'un grand nombre de corrections et d'additions, M. Reinaud s'est remis à l'ouvrage, et a tâché de ne rien omettre de ce que les manuscrits arabes de la Bibliothèque du Roi contiennent de relatif aux croisades. Depuis long-tems, ce travail est terminé, et M. Michaud s'en est utilement servi dans la quatrième édition de son histoire qu'il publie en ce moment. En attendant qu'il soit mis au jour, nous donnerons ici le morceau qui appartient à la sixième croisade, à l'époque où les guerriers d'occident firent une première invasion en Égypte, pendant les années 1217 et suivantes de notre ère.

NOUVELLE CROISADE.

Descente des chrétiens en Égypte.

An 614 de l'hégire, (1217 de J.-C.) Aboulfarage dans sa chronique syriaque, a dit quelques mots d'un concile que le pape avait assemblé à Rome pour former une nouvelle croisade générale. On sait que presque toutes les nations d'occident prirent part à

cette expédition. L'historien des patriarches d'Alexandrie nomme parmi ceux qui y figurèrent d'abord le roi de Hongrie. Elle fut surtout dirigée par Jean de Brienne, roi de Jérusalem, ou plutôt, comme l'appellent les auteurs arabes, roi de la ville d'Acre, depuis que Jérusalem n'était plus au pouvoir des chrétiens, et plus tard par le légat du pape. Le mouvement qui eut alors lieu en occident est ainsi décrit par Ibn-Alathir, auteur contemporain.

« Cette année, un nombre infini de guerriers partirent de Rome la grande et des autres pays d'occident »
 » au couchant et au septentrion. Le provocateur de »
 » cette guerre était le pape de Rome, prélat très- »
 » révérend des chrétiens, lequel fournit lui-même un »
 » grand nombre de soldats, et ordonna à tous les »
 » princes de marcher en personne, ou au moins d'envoyer leurs troupes. Tous se soumirent à cet »
 » ordre. »

« Les chrétiens, continue Ibn-Alathir, abordèrent »
 » à Acre. A cette nouvelle, Malek-adel, sultan d'Égypte et de Syrie, accourut avec quelques troupes »
 » pour prendre la défense du pays. Mais on ne lui »
 » laissa pas le tems d'assembler toutes ses forces. Attaqué à Beyssan, près des bords du Jourdain, il se »
 » retira précipitamment à Damas. Cette fuite laissa »
 » sans défense les Musulmans du pays, qui, se fiant »
 » à la présence du sultan, n'avaient pris aucune précaution. Tout ce qu'ils purent faire ce fut de se »
 » sauver avec ce qu'ils purent emporter. J'ai ouï dire »
 » qu'en cette occasion, Malek-adel, ayant dit à l'un

» de ces fugitifs qu'il rencontra dans son chemin, et
 » qui, à cause du fardeau dont il était chargé, était
 » forcé de se reposer à tout moment : *Mon ami, ne va*
 » *pas si vite, et je te tiendrai compagnie.* Cet homme
 » lui répondit : *O sultan des Musulmans! ce serait plu-*
 » *tôt à toi de ne pas aller si vite; mais nous qui te*
 » *voyons abandonner tes provinces, et nous laisser à*
 » *la merci de l'ennemi, comment ne pas nous hâter ?*
 » Ainsi les chrétiens ne rencontrèrent aucun obstacle
 » et mirent tout à feu et à sang. Quand ils eurent dé-
 » vasté les environs de Beyssan et de Naplouse, ils
 » retournèrent à Acre. Malek-adel crut alors que leur
 » intention était de se porter contre Jérusalem, et il
 » envoya son fils, Malek-moadam, à Naplouse pour
 » défendre les approches de la ville sainte; mais les
 » chrétiens, après diverses excursions, se portèrent
 » sur le mont Thabor, contre une forteresse que le
 » sultan y avait fait élever quelques années aupara-
 » vant, et d'où il pouvait inquiéter la ville d'Acre. Le
 » siège dura dix-sept jours. Déjà le château était sur
 » le point de se rendre, lorsque les Francs perdirent
 » un de leurs chefs, et se retirèrent précipitam-
 » ment (1). Après leur départ, Malek-adel fit dé-
 » truire le château, vu sa trop grande proximité
 » d'Acre et la difficulté de le défendre. »

An 615 (1218). Les chrétiens, au rapport d'Ibn-
 Ferat, étant de retour à Acre tinrent conseil et se

(1) L'histoire des patriarches d'Alexandrie dit, au contraire, que
 le motif de la retraite des chrétiens resta inconnu.

dirent entr'eux : « Nous nous consumons ici inutile-
 » ment; que n'allons-nous plutôt en Égypte? C'est à
 » l'aide des ressources de cette riche contrée que
 » Saladin a conquis la Syrie et subjugué la ville sainte.
 » En nous en rendant maîtres, nous reprendrons faci-
 » lement Jérusalem avec toutes nos anciennes pro-
 » vines. » Là-dessus, il fut décidé qu'on mettrait à
 la voile pour l'Égypte, ce qui eut lieu au mois de
 safar (mois de mai) (1).

Les Francs, d'après le témoignage des auteurs arabes, abordèrent près de Damiette, dans l'île ou Delta formé par les deux bouches principales du Nil. Ils s'établirent en face de Damiette, n'étant séparés de cette ville que par la branche du fleuve, qui passe sous ses murs, et de là se jette dans la mer Méditerranée (2). Au milieu du Nil était une tour, grande, forte, remplie de guerriers (3). Des chaînes de fer

(1) Si l'on en eroit Makrizi, dans sa description de l'Égypte, à l'article Damiette, l'armée chrétienne se montait à soixante et dix mille cavaliers et à quatre cent mille fantassins; mais ce nombre est exagéré.

(2) Cette ville était alors plus près de la mer qu'aujourd'hui. Elle était située presque à l'embouchure du Nil. C'est vers l'an 658 de l'hégire, 1259 de Jésus-Christ, qu'au rapport de Makrizi, le sultan Bibars craignant quelque nouvelle invasion de la part des Chrétiens, se résolut à détruire Damiette et à transporter les habitans plus avant dans les terres. Nous renvoyons du reste, pour tout ce qui tient aux localités, à la carte de Damiette et des environs, qui accompagne le douzième livre de l'*Histoire des Croisades* de M. Michaud, quatrième édition. La carte qui accompagnait l'ancienne édition, présentait des inexactitudes.

(3) Au lieu d'une tour, Makrizi en cite deux. En effet, il devait en

parlant de cette tour, se prolongeaient jusqu'au pied des remparts de Damiette, et fermaient l'entrée du fleuve. De plus la tour communiquait avec la ville par un *pont de bateaux* (1), construit sous Saladin.

Les chrétiens devaient, avant tout, s'emparer de la tour, et rompre les chaînes, afin d'ouvrir à leurs navires l'entrée dans le cœur du pays. Si l'on en croit l'auteur de l'Histoire arabe des patriarches d'Alexandrie, lequel était contemporain, et se trouvait alors

exister une seconde, sur la rive orientale, au point où la chaîne tenait au continent. C'était entre ces deux tours que s'étendait la chaîne. Makrizi ajoute qu'encore de son temps, c'est-à-dire, au quinzième siècle de notre ère, cet espace était nommé l'*Entre-deux des tours*.

M. Hamaker, dans un savant mémoire, publié sous le titre de *Commentatio de expeditionibus à Græcis Francisque adversus Dimyatham susceptis*, et accompagné d'un fragment de la *Description de l'Égypte* de Makrizi, de savantes notes, et de deux cartes intéressantes, suppose qu'il existait une troisième tour sur la rive occidentale (voyez à la page 60 de sa *Dissertation*); mais, de son aveu, aucun auteur ne parle de cette tour, et, ainsi qu'on le verra, les événemens s'expliquent suffisamment sans recourir à cette conjecture.

(1) Le mot que nous traduisons par *pont de bateaux*, s'exprime en arabe par *جسر*, au pluriel *جسور*. Ce mot revient très-souvent dans les auteurs arabes du temps, et se dit aussi d'un pont de pierres. (Voyez les *Annales d'Aboulfeda*, T. III, p. 594.) Par une idée analogue, on l'a même appliqué aux chaussées que l'on construit en Égypte pour les temps de l'inondation du Nil. Makrizi, dans sa *Description géographique et historique de l'Égypte*, a consacré un chapitre particulier à ces chaussées. Il en cite qui devaient avoir plus de trente lieues de long. Ce mot a souvent embarrassé les auteurs de traductions arabes. Quelques-uns ont pris des ponts pour des chaussées, et d'autres des chaussées pour des ponts. Voyez-en un exemple dans les extraits arabes qui accompagnent l'histoire de saint Louis par Joinville, édition du Louvre, p. 544.

au Caire, les Francs parvinrent d'abord à introduire leurs petits bâtimens. Apparemment ce fut par l'espace situé entre la tour et la rive occidentale, où l'eau avait moins de profondeur et où aucun obstacle n'empêchait le passage. Le même auteur ajoute, qu'à l'aide de ces petits bâtimens, les Francs se rendirent maîtres d'une partie du cours du fleuve, et gênèrent par eau les communications de Damiette; ensuite, il poursuit ainsi :

« Les Francs se hâtèrent d'asseoir leur camp, et » s'environnèrent de fossés et de retranchemens, » après quoi, ils dirigèrent leurs attaques contre la » tour de la chaîne. Ils étaient fort impatiens de s'en » emparer; car c'était la seule voie pour ouvrir à » leurs gros navires l'entrée dans l'intérieur de l'É- » gypte. Huit de leurs pierriers ne cessaient de jouer » ni de jour ni de nuit. Les pierres qu'ils lançaient » parvenaient jusqu'à Damiette. On voyait continuel- » lement voler les traits et les flèches, et un grand » nombre de musulmans perdirent la vie : la terreur » était devenue générale. En un moment, les villages » qui entourent Damiette furent abandonnés, et la » désolation se répandit jusqu'au Caire. »

» Pendant ce tems, il arrivait de tous côtés des » secours dans la place. Malek-adel, qui était resté » en Syrie à la garde du pays, se hâta d'envoyer toutes » les troupes disponibles. L'Égypte était alors sous » l'autorité de son fils aîné, Malek-kamel. Ce prince » vint se placer dans les environs de Damiette, sur la » rive orientale du Nil. Dans ces conjonctures, un

» grand nombre de musulmans du Caire et du vieux
 » Caire prirent les armes, les uns par esprit de reli-
 » gion, les autres parce qu'on les y forçait. Les prin-
 » cipaux citoyens se cotisèrent ensemble et l'on équipa
 » quelques troupes. Telle était la frayeur qui régnait
 » dans ces deux villes, que déjà on y faisait provision
 » de froment, de farine, de biscuit, de riz et d'au-
 » tres denrées : on eut dit que l'ennemi était aux
 » portes.

» Le vendredi, 28 de Bouné (23 juin) (1), les
 » chrétiens livrèrent assaut à la tour de la Chaîne.
 » Soixante-dix de leurs barques revêtues de cuir et
 » à l'épreuve du naphte et du feu grégeois, s'avan-
 » cèrent dans le plus terrible appareil. L'attaque fut
 » vive; mais elle n'eut pas de succès. Un nouvel
 » assaut eut lieu le dimanche, 7 d'abib (3 juillet).
 » Ce jour-là les Francs firent usage de quatre navires,
 » surmontés chacun d'une tour. Trois étaient diri-
 » gés contre la tour de la Chaîne; le quatrième devait
 » se porter contre la ville. L'ennemi fit les plus
 » grands efforts, et fut sur le point de triompher.
 » Déjà il avait dressé ses échelles, lorsque le mât qui
 » soutenait une des tours, ayant cassé, tous les guer-
 » riers qui s'y trouvaient tombèrent dans l'eau, et la
 » plupart se noyèrent, accablés par le poids de leurs

(1) Le mois de *bouné* appartient au calendrier des chrétiens coptes d'Égypte. Il en est de même de tous les mois qui sont cités dans l'histoire des patriarches d'Alexandrie. C'est que l'auteur était lui-même chrétien et du rit copte.

» armes. Ce succès inspira une joie démesurée aux
 » musulmans : au Caire et au vieux Caire on illu-
 » mina, et les habitans se livrèrent aux transports
 » d'une vive allégresse.

» Sur ces entrefaites, les chrétiens désespérant
 » d'une promptre réussite de leurs attaques, se répan-
 » dirent dans les campagnes voisines, et s'emparèrent
 » des provisions. Comme des bandes d'Arabes nomades
 » avaient été appelés des provinces voisines pour les
 » harceler, les Francs les attaquèrent par surprise et
 » les taillèrent en pièces. Le petit nombre de ceux
 » qui échappèrent se voyant hors d'état de résister,
 » commencèrent à se disperser dans le pays, et à piller
 » amis et ennemis; c'était afin d'épuiser la contrée,
 » et de mettre les Francs dans l'impossibilité d'y sub-
 » sister. Non-seulement Malek-kamel ne vit pas ces
 » ravages avec peine, mais il ordonna lui-même de tout
 » livrer aux flammes. Dans le même tems, le sultan
 » Malek-adel, toujours retenu en Syrie, étendait ses
 » courses sur le territoire des villes chrétiennes de Pa-
 » lestine et de Phénicie pour faire diversion. Mais rien
 » ne pouvait tirer les Francs des provinces de l'Égypte.

» En attendant, les attaques se poursuivaient
 » contre la ville et la tour de la Chaîne. Il ne se
 » passait pas de jour sans quelque nouvel assaut. Les
 » pierres lancées par les machines des chrétiens
 » étaient d'une grosseur prodigieuse : une seule pesait
 » plus de trois cents livres d'Égypte. Les Francs tra-
 » vaillaient, en ce moment, à une espèce de ponton
 » appelée chez eux *maremme* : c'étaient deux ou

» plusieurs navires joints ensemble, et attachés avec
 » des poutres et des planches de manière à présenter
 » l'apparence d'un seul navire. Celui dont il est ici
 » question se composait de deux navires. Au-dessus
 » s'élevaient quatre mâts supportant une tour de bois
 » à créneaux, et revêtue de parapets à l'exemple d'une
 » citadelle. Sur la tour on avait pratiqué un grand
 » pont-levis, qui se levait et se baissait à volonté, au
 » moyen de courroies et de poulies (1). Tous ces

(1) Voici le texte arabe : واهتموا بالمراكب بسموها المرمة وهي بطستان قربوها واوتقوها بالاحشاب و المسمار الى ان بقيت الاثنتان مثل واحدة و عملوا فيها اربعة صواري وركبوا على الصواري برجا من الحشب و عملوا حوله سورا مثل سور المدن بشراريف و عملوا سقالة عظيمة بحبال و بكر ترخي و ترفع * Il résulte de ce passage que le mot que nous avons traduit par *Maremma* n'est pas d'origine arabe, mais plutôt d'origine franque ; peut-être même faut-il admettre l'ingénieuse conjecture de M. Hamaker, qui a supposé que ce mot n'est autre que celui de *barbote*, dont en effet les chrétiens se servaient dans le moyen âge. Voyez ce mot dans le *Glossaire de la basse latinité* de Ducange. En ce cas, au lieu de *maremma*, il faudrait prononcer *marmote*, ce qui se rapprocherait davantage du latin, et ce qui est aussi admissible que l'autre, vu l'absence des voyelles dans l'arabe. Au reste, comme le passage arabe que nous citons ici pourrait donner lieu à d'autres difficultés du même genre, nous rapporterons le passage correspondant d'Olivier Scholastique, écrivain latin, lequel se trouvait au siège de Damiette, qui même dirigea la construction de la machine en question. On verra que ce qu'il dit lève toute incertitude : « *Duos cogonés conjunximus trabibus et funibus fortissimè coheren-*

» préparatifs étaient destinés contre la tour de la
 « Chaîne. Au jour fixé, les Francs s'avancèrent
 » avec leur *maremme*, et abattirent le pont-levis. En
 » un moment l'étage supérieur tomba en leur pou-
 » voir, et aussitôt le pont qui joignait la tour à la
 » ville fut coupé. Les musulmans, enfermés dans la
 » tour au nombre d'environ trois cents, se voyant
 » sans ressources, mirent bas les armes et furent faits
 » prisonniers. Quelques-uns seulement essayèrent de
 » se jeter à l'eau, et se sauvèrent à la nage. Cette
 » journée fut horrible. Les chrétiens plantèrent leurs
 » drapeaux et leurs croix au haut de la tour; ensuite,
 » ils fermèrent la porte qui faisait face à Damiette,
 » et du côté opposé ils construisirent un pont de
 » bateaux qui joignait la tour à leur camp. Dès ce
 » moment, le lit du Nil leur fut ouvert. Quatre mois
 « s'étaient écoulés entre l'arrivée des chrétiens et la
 » prise de la tour de la Chaîne. »

Mort de Malek-adel. — Les Croisés passent le Nil.

Suite de l'année 615 (1218 de J.-C.).

Les auteurs arabes s'accordent à dire que la perte

tes, socia compaginatione vacillandi periculum prohibentes. Quatuor malos et totidem antennas in eis ereximus, in summitate castellum firmum asseribus et opere reticulato contactum collocantes. Contra machinarum importunitatem coriis vestivimus illud et per circuitum et super tectum contra ignem græcum. Sub castellulo fabricata fuit scala funibus fortissimis suspensa et triginta cubitis ultra proram protensa. » Voyez la Relation d'Olivier Scholastique, dans la Collection d'Eccard, tom. II, p. 1403.

de la tour de la Chaîne était ce qui pouvait arriver de plus fâcheux à l'islamisme. Pendant ce tems, Malek-adel était toujours en Syrie, espérant que les chrétiens repoussés de l'Égypte viendraient y renouveler leurs attaques. Au rapport de Makrizi : « quand il » apprit ce qui était arrivé, il désespéra du salut de » Damiette, et, se frappant la poitrine, il témoigna » la plus vive douleur. Il mourut de tristesse un jeudi, » 7 de gioumadi second (commencement de septem- » bre), dans les environs de la colline d'Afik, non » loin du lac de Tibériade. Comme il était à craindre » que cette mort n'occasionât quelques troubles, ses » gens firent répandre le bruit qu'il n'était que ma- » lade, et se mirent en devoir de le transporter à » Damas. Le corps avait été placé dans une litière » couverte, et le cortège se mit en marche. Le mé- » decin et l'échanson s'avançaient à côté de la litière : » tout se faisait comme à l'ordinaire. Ce ne fut qu'à » l'arrivée du corps à Damas que l'on annonça la » mort du sultan. Un héraut reçut ordre d'aller par » la ville criant : *Priez pour l'ame du sultan Malek- » adel, et faites des vœux pour votre souverain » Malek-moadam, de qui Dieu prolonge le règne. A » ces mots le peuple se mit à fondre en larmes, et la » consternation devint générale (1). »*

(1) Si l'on en croit Novaïri, les funérailles de Malek-adel eurent lieu dans le château de Damas, dans le plus grand secret. On y mit une telle précipitation, que comme on manquait de drap pour l'ensevelir,

Malek-moadam était le second fils de Malek-adel. Depuis quelque temps, il avait été investi du gouvernement de Damas. Quand son père fut mort, il se hâta de s'emparer des trésors de l'état et de se faire prêter serment par les habitans (1).

« Malek-adel, selon Ibn-Ferat, était un prince de
 » mœurs louables, et de bonne croyance; il passait
 » pour très-entendu dans le gouvernement, et se faisait
 » rendre compte des plus petites choses. Il fut heureux
 » en tout et n'essuya jamais de défaite. Il était pré-
 » voyant, doué de sens, porté à la douceur et à la pa-
 » tience; il était généreux, et savait dépenser quand
 » il fallait. Son autorité s'étendait sur l'Égypte, la
 » Syrie et une partie de la Mésopotamie. Il partagea
 » de son vivant ses états à ses enfans, et lorsqu'il les
 » eut bien affermis, il ne cessa de les visiter et de se
 » transporter tour-à-tour d'une province à l'autre.
 » Il passait ordinairement l'été en Syrie, à cause de

on fit usage du bonnet et de la robe d'un homme de loi, et sur ce qu'on n'avait pas sous la main une pioche pour creuser la fosse, l'officier préposé aux funérailles alla voler celle d'un paysan. La partie de la chronique de Novaïri où se trouve ce fait singulier, manque à la Bibliothèque du Roi: nous le tirons de la *Dissertation* de M. Hamaker, p. 81, note 38.

(1) C'est le même prince que les auteurs latins du temps ont appelé *Corradin*, par corruption de son titre de *Scherf-eddin* ou *honneur de la religion*. En effet, chaque prince avait alors outre son nom, un titre honorifique et un surnom. Le titre de Malek-adel était celui de *Saïf-eddin* ou *épée de la religion*, d'où les auteurs latins ont fait *Sa-fadin*. Cette multitude de noms et de surnoms jette une grande confusion dans l'histoire orientale.

» la bonté des fruits, de la fraîcheur de l'air et de la
 » salubrité des eaux. L'hiver, il séjournait en Égypte,
 » à cause de la douceur du climat. Malek-adel man-
 » geait prodigieusement, et plus qu'on n'a coutume
 » de faire. On dit qu'il mangeait un jeune agneau en
 » un seul repas. »

Ibn-Alathir remarque qu'après sa mort ses enfans se maintinrent chacun dans les apanages qu'il leur avait donnés. Malek-kamel, l'aîné de tous, eut l'Égypte avec le titre de sultan. Malek-moadam eut Damas et la Palestine. Khelath, dans la grande Arménie, fut le partage de Malek-aschraf. D'autres reçurent quelques villes de Mésopotamie.

Cependant la guerre continuait toujours sur les bords du Nil. Le sultan allait sans cesse de son camp à Damiette et de Damiette à son camp, pour repousser les attaques de l'ennemi. Comme les chrétiens, en s'emparant de la tour du fleuve, avaient rompu les chaînes qui fermaient le passage, les efforts du prince eurent pour but de susciter de nouveaux obstacles. Au rapport d'Ibn-alathir, il fit construire un nouveau pont de bateaux défendu par des guerriers. Les chrétiens tournèrent leurs attaques contre ce pont, et le rompirent. Alors le sultan se décida à faire couler à fond plusieurs grands bateaux chargés de pierres, et le passage fut presque aussi difficile qu'auparavant.

L'historien des patriarches d'Alexandrie a soin de remarquer qu'en ce moment les eaux du Nil étaient basses, ce qui rendait la navigation du Nil encore plus

périlleuse. Il ajoute que les musulmans, pleins d'ardeur, résolurent même d'aller attaquer les chrétiens sur la rive occidentale, dans leur propre camp. « Quatre mille cavaliers, dit-il, et autant de fantassins » traversèrent le fleuve, accompagnés de cinquante » ou soixante navires, qui devaient attaquer par eau. » Mais l'entreprise échoua. Les cavaliers s'étant ap- » prochés des fossés des chrétiens, les trouvèrent si » bien défendus, qu'ils n'osèrent passer outre. Les » fantassins, qui s'étaient avancés d'un autre côté et » qui voulurent aller plus avant, s'étant engagés » au milieu des tentes, furent repoussés avec vigueur » et taillés en pièces. Il n'y eut de sauvés que ceux » qui purent se jeter à l'eau. Encore la plupart étant » originaires de Syrie, pays où il y a peu de rivières » et où l'on ne sait pas nager, furent entraînés au fond » et se noyèrent. A ce spectacle, les navires musul- » mans rebroussèrent chemin, et l'attaque n'eut plus » de suite.

» Un nouveau combat s'engagea le vendredi 29 de » Babelh (fin d'octobre); environ trois mille cavaliers » musulmans, avec la garde particulière du sultan et » quelques Arabes, passèrent le fleuve et fondirent » sur les chrétiens; mais ils furent mis en déroute, et » il ne s'en sauva qu'un petit nombre à la nage. Ce » second échec abattit le courage des musulmans, qui » n'osèrent plus rien entreprendre. Sur ces entrefaites, » l'hiver commença et les Francs s'enfermèrent dans » leur camp. Au commencement de kaihath (décembre) » un ouragan terrible causa d'étranges ravages. L'eau

» de la mer entra dans le lac qui avoisine Damiette ;
 » le lac se déborda ; l'eau du fleuve s'éleva plus que de
 » coutume ; le camp du sultan fut inondé. Il périt au
 » milieu du désordre un grand nombre de bêtes de
 » somme et beaucoup de provisions. L'on eut ensuite
 » à essuyer des pluies continuelles ; le froid devint
 » rigoureux ; le vent souffla avec une violence qui
 » aurait soulevé des montagnes. Ce fut une désolation
 » sans exemple. Dans une de ces tempêtes , le vent
 » enleva une *maremme* chrétienne formée de six vais-
 » seaux joints ensemble, et la transporta sur la rive
 » orientale. On avait pratiqué dans cette *maremme*
 » des échelles, des tours, de petites rues ; en un mot,
 » c'était un édifice sans pareil, et qui passe l'imagina-
 » tion. Des seize hommes qui la montaient, quatorze
 » opposèrent une résistance opiniâtre et se firent tuer.
 » Les deux autres s'étant sauvés à la nage sur la rive
 » occidentale, furent traités de lâches par leurs frères
 » et attachés au gibet. Quant à la *maremme*, les mu-
 » sulmans eurent d'abord l'idée de la conserver, et de
 » l'employer à leur usage ; mais craignant de ne pou-
 » voir la défendre contre les attaques redoutables des
 » Francs, ils y mirent le feu, et elle devint la proie
 » des flammes (1).

» L'ouragan avait surtout été terrible contre les

(1) Makrizi, dans sa *Description de l'Égypte*, appelle cette *Maremme* une des merveilles du monde. Il ajoute qu'elle avait cinq cents coudées de dimension, qu'elle était doublée en fer, et à l'épreuve du feu grégeois.

» Francs. Comme, en ce moment, il existait des communications continues entre le camp des chrétiens et la ville d'Acce, d'où ils tiraient leurs provisions, toute la côte était couverte de leurs navires, et plusieurs firent naufrage ou vinrent échouer sur le rivage.

» Cependant rien ne pouvait ralentir le zèle des Francs. Ils cherchaient toujours un moyen d'entrer avec leurs gros vaisseaux dans le lit du Nil, et de se rendre maîtres du fleuve. Comme le sultan leur opposait des obstacles sans cesse renaissans, ils imaginèrent de creuser le lit d'un ancien canal appelé Safran (1), par lequel jadis le Nil déchargeait ses eaux dans la mer. Ils profitèrent du moment où les eaux étaient fort hautes, et y introduisant leurs gros vaisseaux, ils voguèrent à pleines voiles. En vain le sultan se hâta de faire couler à fond un triple rang de ses navires à l'endroit du fleuve où venait aboutir le canal; en vain il y plaça des poutres, des troncs d'arbre et tout ce qui pouvait offrir de la résistance : le samedi qui suivit la Purification (2),

(1) D'autres auteurs le nomment *Azrak* ou *bleu*. Ce canal prenait naissance un peu au midi du lieu où était campé l'armée chrétienne, sur la rive occidentale du Nil, à l'endroit appelé Bouré, et se jetait dans la mer Méditerranée.

(2) الرفاعين Ce mot ne se trouve pas dans les dictionnaires; mais le sens en paraît déterminé par les passages correspondans des auteurs latins, qui tous placent l'événement en question à la même époque. Le mot رفاعين semble un équivalent de notre mot *releccailles*, et en

» 8 d'Ameschir (commencement de février 1219),
 » les vaisseaux chrétiens ayant le vent en poupe for-
 » cèrent le passage, et les poutres, les troncs d'arbre
 » et les navires ne *résistèrent pas plus que de l'herbe*.
 » Dès-lors le Nil fut ouvert aux chrétiens, qui fu-
 » rent maîtres du lit du fleuve et la situation de Da-
 » miette devint très-critique. »

Il y avait alors, dans l'armée musulmane, un émir d'origine Curde, appelé Emad-eddin Ahmed, et surnommé le fils de Maschtoub. Cet émir était fils de ce fameux Maschtoub, qui, sous Saladin, avait défendu la ville d'Acre contre toutes les forces de l'Occident. Il avait succédé à son père dans le fief de Naplouse, et avait conservé un grand ascendant sur les troupes, particulièrement sur les soldats Curdes, ses compatriotes, qui, depuis Saladin, formaient le nerf des armées musulmanes. Makrizi dit de lui qu'il était le premier des émirs, et qu'il marchait l'égal des rois. « On le citait, ajoute-t-il, pour l'élévation de son génie et sa grande libéralité. Il était fort affable, et sa valeur le faisait redouter des princes (1). » Comme, depuis la mort de Malek-adel, il n'existait plus de frein pour retenir les esprits, le fils de Maschtoub résolut de profiter de l'abattement des musul-

effet, c'est le jour de la Purification qu'eurent lieu les relevailles de la Sainte-Vierge.

(1) De son côté, Ibn-Ferat remarque que cet émir méprisait les choses futiles, et qu'on racontait de lui des choses incroyables touchant ces anciennes querelles avec les rois.

mans, pour faire une révolution. De concert avec quelques émirs, il forma le projet de déposer le sultan, et d'élever à sa place un de ses frères appelé Malek-faïz, sous lequel il espérait gouverner. Une partie de l'armée trempa dans cette conspiration. Déjà tout était prêt pour l'exécution; mais au moment que les conjurés étaient rassemblés et tenaient à la main l'alcoran, pour jurer fidélité au nouveau prince, le sultan, qui en fut instruit, entra tout-à-coup, la fureur peinte dans les yeux. A cet aspect, les conjurés s'enfuirent chacun de son côté. Pour le sultan, il était si troublé qu'il crut tout perdu. A l'entrée de la nuit, il monta à cheval et s'enfuit dans la direction du Caire, sur les bords du canal d'Aschmoun (1). Son départ fut si subit, que personne n'en sut rien. Mais, au point du jour, quand la nouvelle s'en répandit, la frayeur devint générale. Chefs et soldats, tous prirent le chemin du canal d'Aschmoun. Le tumulte fut tel, que, suivant les expressions de Makrizi, le frère ne s'occupait point de son frère, le père de son fils. Les armes, les provisions, tout fut abandonné. Jamais on ne vit une terreur pareille.

Les chrétiens étaient toujours sur la rive occidentale, ne se doutant point de ce qui se passait. Quand ils en furent instruits, ils se hâtèrent de traverser le

(1) C'est le canal que les auteurs chrétiens du temps ont appelé Tanis, sans doute du nom de la grande ville de Tennis, située dans le lac de Menzalé, où ce canal a son embouchure, et qu'ils ont confondue avec l'antique ville de Tanis, bâtie à quelque distance.

fleuve et s'emparèrent du camp musulman (1). Dès-lors ils purent se déployer autour de Damiette, et cette ville, qui jusque-là avait été à l'abri des coups de l'ennemi, commença à être pressée avec une grande vigueur. On était alors au 20 de dsou'lcaada (mois de février).

Pendant les musulmans s'étaient peu à peu ralliés sur les bords du canal d'Aschmoun. Tous les soldats, sans excepter les conjurés, s'étaient réunis au sultan; mais, telle était la frayeur du prince, qu'il ne savait à qui se fier et songeait à abandonner ses états, pour se sauver en Arabie. « Heureusement, dit Makrizi, » le Seigneur jeta un regard de pitié sur l'islamisme, » et les musulmans furent préservés d'un si grand malheur. » Quelque tems auparavant, le sultan se sentant vivement pressé avait envoyé demander du secours à ses frères, aux princes d'Alep, de Hamah et au calife de Bagdad. Malek-moadam, prince de Damas, s'était aussitôt mis en marche (2); le prince arriva deux jours

(1) Comme ils ignoraient la cause de cette fuite précipitée, ils l'attribuèrent à un miracle de Dieu et à une légion d'anges vêtus de blanc, qui vinrent du ciel pour faire peur aux musulmans. Voyez la *Relation des Podestats de Reggio*, tom. VIII, pag. 1074 du *Recueil des Historiens italiens*, par Muratori.

(2) Makrizi rapporte qu'en partant, le prince de Damas, de peur que les Francs, après avoir pris Damiette, ne vinssent de nouveau en Syrie et ne subjuguassent le pays, et qu'une fois maîtres de Jérusalem, ils ne fissent de cette ville, très-bien fortifiée par Saladin, un rempart inexpugnable, se résolut à en détruire les murailles. Par ses ordres on abattit les fortifications de Jérusalem; les vivres et les mu-

après que la sédition eut éclaté, et sa présence remit le calme dans les esprits. Le fils de Maschtoub fut attiré par une ruse hors de sa tente, et on l'envoya sous bonne escorte en Syrie et en Mésopotamie, où il périt quelque tems après d'une mort funeste (1), sans doute, dit Ibn-Alathir, en punition de son horrible attentat contre la religion. Quant à Malek-faïz, première occasion du désordre, on le fit aussi partir pour la Syrie, où il mourut bientôt empoisonné, à ce qu'on dit (2). Dès ce moment, le sultan put s'occuper de réparer ses forces, et d'aller au secours de Damiette. Mais, d'abord, il écrivit de nouveau à ses

nitions furent transportées ailleurs ; on ne laissa debout que la tour de David, située à l'occident, et on mit la ville sainte hors d'état de servir de défense aux chrétiens, dans le cas où elle tomberait en leur pouvoir. Novaïri remarque que les musulmans furent très-sensibles à la ruine de Jérusalem. Un cri de douleur s'éleva par toute la ville. Les habitans, hommes et femmes, jeunes et vieux, les jeunes femmes couvertes de leur voile, les vieilles animées par leur désespoir, coururent à la chapelle de la Sacra et à la mosquée Alaksa, pour invoquer la miséricorde du ciel, en arrachant leurs cheveux et déchirant leurs vêtemens. Un grand nombre de musulmans se décidèrent à abandonner leurs foyers et leurs biens, pour aller chercher un refuge ailleurs. Les routes furent couvertes de ces fugitifs. Les uns se retiraient en Egypte, les autres en Syrie, quelques-uns à Carac. On vit des femmes élevées dans la délicatesse, marcher à pied et n'avoir pour garantir leurs membres meurtris que les lambeaux de leurs vêtemens. Plusieurs périrent sur les chemins de faim et de misère. Voyez la *Dissertation* de M. Hamaker, pag. 117, note 70.

(1) Voyez à ce sujet la *Dissertation* de M. Hamaker, pag. 100 et suiv.

(2) Voyez encore la *Dissertation* de M. Hamaker, pag. 102 et 129.

frères pour les exciter à venir le seconder. Ce fut Malek-faïz qu'il chargea de ses lettres. Celle qui était destinée pour Malek-aschraf, souverain de Khélath, dans la grande Arménie, était en vers. Le commencement qui s'adressait à Malek-faïz, nous a été conservé par Makrizi ; le voici (1) :

« O ma bonne étoile, si tu veux véritablement me se-
» conder, lève-toi sans retard et sans hésitation.

» Excite tes chameaux, les poussant et les animant sans
» leur donner de relache.

» Multiplie les marches tant que tu pourras, et ne t'ar-
» rête qu'à la porte de Malek-aschraf.

(1) Ces vers sont de la *mesure parfaite*, البحر ككامل.

يا سعدى ان كنت حقا مُسَعْفِي | فانحص بغير ثلث وتوقف
واحثث قلوصلك مرقلا او موجفا | بتجشم في سيرها وتعسف
واطو المنازل ما استطعت ولا تُسَح | الاعلى باب المليك الاشرف
واقر السلام عليه من عبد له | متوقع لقدمه متشوف
واذا وصلت الى حاه فقل له | اعنى بحسن توصل وتلطف
ان تاتِ عبدك عن قليل بآله | ما بين كل مهندٍ ومنقوف
او تَبِّطِ عَنْ انجاده فلقاوه | ابل في القيامة في عراض الموقف *

» Tu lui donneras le salut de la part d'un de ses serviteurs
» qui attend sa venue , les yeux tournés vers lui.

» Dès que tu seras arrivé , tu lui diras de ma part , après
» une aimable salutation et beaucoup de complimens :

» *Si tu te rends dans peu auprès de ton serviteur , tu le
» trouveras au milieu de ses guerriers armés de l'épée et de
» la lance.*

» *Si tu tardes de le secourir , tu le trouveras..... mais
» non , tu ne le verras plus qu'au jour de la résurrection ,
» dans la plaine du dernier jugement. »*

(La suite à un prochain numéro.)

*Recherches sur la religion de Fo , professée par les
bonzes Ho-chang de la Chine , par DESHAUTE-
RAYES (1).*

(Suite.)

Au-dessus du monde coloré sont les quatre cieux du monde qu'on nomme incorporel, ou non coloré, parceque ses habitans sont transparens, étant composés des quatre choses suivantes qui n'ont point de couleur, savoir : la perception, l'imagination, la pensée de l'être ou la distinction que l'on met entre les êtres, et l'intellection. Ceux qui habitent le premier de ces quatre cieux étant parvenus à la vraie

(1) Voyez ci-devant, tom. VII, pages 150, 228 et 311.

tranquillité par l'extinction des imaginations et l'éloignement des cupidités, entrent dans le vide. Ceux du second ne cherchent plus ni le réel ni le vide et n'ont recours qu'à la seule intellection. Ceux du troisième n'admettant ni réel, ni vide ni intellection, tendent au néant. Ceux du quatrième ne pensent seulement pas si le plein, le vide, et les intellections existent : mais ils ne sont pourtant pas encore parvenus au point de n'avoir absolument aucune autre pensée. En un mot, les habitans du premier s'étant détachés de toute corporéité recourent au vide. Ceux du second laissant le vide recourent à l'intellection. Ceux du troisième rejetant toute intellection recourent au néant. Ceux du quatrième renonçant à la faculté de comprendre et de connaître, c'est-à-dire à l'entendement même recourent à l'anéantissement total et parviennent ainsi à l'extinction.

Ces quatre cioux considérés comme quatre degrés de contemplation, ont plus de rapport à la doctrine intérieure de *Fo* qu'à l'extérieure.

Ces trente-trois cioux sont gouvernés par autant de chefs ou seigneurs qui ont sous eux des ministres : ces chefs ou gouverneurs ont comme nous avons dit, leurs palais au sommet du mont *Sioumi* ; quand on parle de ces gouverneurs on sous-entend les habitans des cioux qu'ils gouvernent ; mais sous le nom général d'habitans des cioux, ces gouverneurs, par distinction, n'y sont point compris. Chaque ciel a aussi un nom qui lui est propre.

Pour récapituler tout ceci, il y a trois rangs de mondes. Le monde des cupidités, le monde coloré ou corporel : et le monde non coloré ou incorporel. Le premier s'étend depuis la surface des eaux jusqu'au monde coloré, et comprend les quatre terres, le mont *Sioumi* divisé en deux cieus, l'inférieur et le supérieur, et les quatre premiers cieus aériens qui sont par dessus ce mont. Le second ou le coloré commence où finit le monde des cupidités, et se termine au monde non coloré. Il contient les dix-huit cieus des quatre contemplations. Le troisième s'étend depuis le monde coloré jusqu'au monde où il n'y a plus aucune pensée et contient quatre cieus. Tout cet espace est formé du vide.

Ces trois rangs de mondes renferment selon les uns trente-trois cieus; savoir : six dans celui des cupidités; dix-huit dans le monde coloré et quatre dans le monde non-coloré. Mais à ce compte il n'y en aurait que vingt-huit au lieu de trente-trois, et je ne vois pas où l'on puisse trouver les cinq autres qui manquent, à moins de compter en détail les cieus du mont *Sioumi*. D'autres n'en comptent que trente-deux, savoir, les vingt-huit que nous venons de dire et les quatre de la partie inférieure du mont *Sioumi*, dont le plus élevé est celui du soleil, de la lune et des constellations. Mais selon ce calcul, on compte deux fois les cieus du mont *Sioumi*. La première fois en les réduisant seulement à deux, l'inférieur et le supérieur, et la deuxième fois en les détaillant tous. Il paraît donc qu'il manque quelque chose à ces deux comptes diffé-

rens. Quoiqu'il en soit, puisqu'ils admettent ordinairement trente-trois cieus, quels qu'ils puissent être, nous les admettrons aussi comme eux.

Ces trois mondes qui contiennent les quatre terres et les trente-trois cieus forment ensemble un seul monde appelé, *monde de la patience ou de la souffrance* parce qu'il est assujetti à toutes les peines des transmigrations. Car tout ce qui s'y trouve d'animé y subit perpétuellement la nécessité de naître, de vieillir, de devenir malade et de mourir. Et tant que l'on roule dans ces cercles de peines par la voie de la transmigration, on ne saurait outrepasser le plus élevé de ces trente-trois cieus

Mais ceux qui parviennent au parfait vide, et qui ne connaissent absolument rien de réel, habitent par dessus ces trois rangs de mondes, avec les *Poussaa* dont la perfection approche de fort près celle de *Fo*.

On dit qu'un ancien Brame qui avec 32 de ses amis ou disciples avait cultivé la vertu pendant sa vie, vint renaître avec eux après la mort dans le ciel qui est sur le sommet du mont *Sioumi* : qu'il y devint empereur des cieus, que ses amis furent ses administrateurs, et que c'est de ces trente-trois personnes qu'est venue l'origine des trente-trois cieus.

On pourrait regarder, dans le sens mystique, tous ces différens cieus, comme autant de degrés différens de perfection par lesquels les contemplatifs s'élèvent peu-à-peu jusqu'au ciel de *Fo* ou à l'être suprême. Mais dans le sens des immatérialistes, on peut assurer sans se tromper que tous ces cieus ne sont qu'illusion.

Au reste, la durée de la vie des habitans des cieux est plus ou moins longue selon que les cieux sont plus ou moins élevés. Dans celui des quatre rois célestes, qui est le premier du monde des cupidités ils vivent 500 ans, dont chaque jour est égal à cinquante de nos années(1). Ceux du ciel suivant situé sur le sommet du mont *Sioumi*, qui est le second du monde des cupidités, vivent mille ans, dont chaque jour vaut cent de nos années; ceux du troisième vivent deux mille ans, dont chaque jour est de deux cents de nos années; ceux du quatrième vivent quatre mille ans, dont chaque jour est de quatre cents de nos années; ceux du cinquième vivent huit mille ans, dont chaque jour est de huit cents de nos années; ceux du sixième et dernier ciel du monde des cupidités vivent seize mille ans, dont chaque jour est de seize cents de nos ans.

Aux trois cieux de la première contemplation, on vit un cours entier d'une régénération du monde dont la durée est d'un milliard trois cent quarante-quatre millions; aux trois cieux de deuxième contemplation, on en vit deux; aux trois cieux de la troisième, on en vit trois; aux cieux de la quatrième, on en vit quatre; au ciel des non imaginans, on en vit cinq cents, et l'on parvient au milieu de la première à l'extinction de toute imagination, ce qui dure jusqu'à la fin de la dernière que les imaginations commencent à renaître; au ciel premier des non revenans, on en vit mille; au deuxième, deux mille; au troisième, trois mille; au

(1) Ces 500 années équivalent à 9,125,000 des nôtres.

quatrième, quatre mille ; au cinquième, cinq mille. Ce sont là les dix huit cioux du monde coloré.

Au premier ciel du monde incorporel, ont vit dix mille cours entiers de régénérations du monde ; au deuxième, vingt mille ; au troisième, quarante mille ; au quatrième et dernier, quatre-vingt mille, ce qui est un temps presque infini. C'est dans tous ces différens cioux que, par les lois de la transmigration, tout ce qui est animé passe et repasse perpétuellement, selon ses mérites divers.

Tous ceux qui sont dans ces trois mondes, sont compris sous le nom d'êtres, parce qu'ils tiennent encore à l'existence ; que leur mérite et leur récompense dépend encore de l'action ; qu'ils sont encore sujets à la vie et à la mort, et qu'ils subissent encore pour leurs démerites les quatre mauvaises transmigrations dont nous parlerons bientôt.

La transmigration des ames se distribue, comme nous avons dit, en six classes différentes, dont les deux premières sont bonnes et les quatre autres sont mauvaises. C'est dans quelqu'une de ces six classes, bonnes ou mauvaises, que l'on renaît après la mort ; mais les manières de naître et de renaître sont différentes selon les êtres qui composent ces différentes classes. Il y a quatre manières de naître : 1° de l'œuf ; 2° du sein de la femelle ; 3° de la pourriture ; 4° par conversion ou transformation. De ces quatre sortes de naissances, la dernière est propre pour ceux qui renaissent par transformation dans les cioux des mondes colorés et non colorés, dans la classe des démons fa-

méliques et dans les enfers. Mais les hommes, les bêtes et les génies, c'est-à-dire les êtres du monde des cupidités, peuvent renaître selon ces quatre manières différentes.

Nous venons de voir la classe des habitans des cieus; à laquelle l'on parvient par la première voie de la transmigration. Voyons, à présent, la deuxième classe, qui est celle des hommes. Les Indiens, de qui cette religion est tirée, distribuent les hommes en quatre ordres ou conditions : 1° la condition royale ou de la noblesse; 2° celle des brames ou docteurs de la loi; 3° celle des marchands; 4° celle des artisans qui se subdivise en autant de parties qu'il y a de corps de métiers. C'est dans quelqueune de ces différentes conditions que les hommes qui n'ont commis que de certains péchés, ou qui n'ont fait que quelques bonnes actions, peuvent passer après leur mort. Un brame, par exemple, après sa mort, ne redevient pas toujours brame par transmigration; mais il passe, selon ses démerites, dans quelqueautre condition plus basse : ce qui, pour eux, est une assez grande punition, parce que les conditions basses sont très-méprisées parmi les Indiens. De même, un homme d'une classe vile peut passer, après la mort, dans une condition plus relevée, ce qui est une assez grande récompense, parce que, parmi les Indiens, les conditions hautes sont en très-grande vénération. Dans un ordre, plus moral, ils assignent l'extraction relevée par la lumière, et l'extraction vile par les ténèbres : sur ce pied-là ils combinent ainsi ces deux états de lumière

et de ténèbres : 1° ceux qui, des ténèbres, passent dans les ténèbres, c'est-à-dire ceux qui, étant d'extraction vile représentée par les ténèbres, et dans ce malheureux état, commettant toute sorte de péchés, passent, après la mort, dans une des mauvaises voies de la transmigration, c'est-à-dire dans les ténèbres ; 2° ceux qui, des ténèbres, passent à la lumière, c'est-à-dire qui étant d'extraction vile représentée par les ténèbres, et dans cet état pratiquant la vertu, vont, après la mort, renaître aux cieux, c'est-à-dire passent à la lumière ; 3° ceux qui, de la lumière, passent dans les ténèbres, c'est-à-dire qui étant avantagés des biens de la naissance, de la fortune et de l'esprit, représentés par la lumière, mais usant mal de tous ces biens, passent, après leur mort, dans une des mauvaises voies de la métempsychose, c'est-à-dire passent dans les ténèbres ; 4° ceux qui, de la lumière, passent à la lumière, c'est-à-dire qui étant nés avec tous les avantages que nous venons de dire, et en faisant un très-bon usage, passent, après la mort, dans une des bonnes voies de la transmigration, c'est-à-dire passent à la lumière ou dans les cieux. Voilà la deuxième voie de la transmigration ; voyons la troisième.

Dans le monde des cupidités, il y a trois ordres d'habitans : 1° ceux des six cieux de la cupidité qui, pour récompense de leurs mérites, repassent dans la voie céleste que nous avons déjà vue ; 2° ceux qui, sur la terre, sont dans les honneurs et les richesses, et qui, pour tout fruit de leurs mérites, renaissent dans la voie humaine que nous venons de voir ;

3° ceux qui, parmi les hommes, sont d'une condition abjecte et vile, et qui, pour récompense de leurs mérites, passent dans la voie des génies que nous allons voir. C'est donc ici la troisième classe de la métempsychose, et la première des quatre mauvaises.

Les génies acquièrent difficilement la sagesse dont même ils ne s'approchent qu'avec peine, parce qu'ils ont l'esprit pervers : en quoi ils diffèrent des habitans des cieux qui, quoiqu'encore imparfaits, vont pourtant d'un cœur droit à la sagesse ; et aussi ils sont inférieurs aux hommes qui, quoique vicieux, n'ont pourtant point d'éloignement pour la sagesse.

Il y a quatre ordres de génies : 1° ceux qui étant censés de la voie des cieux, s'engendrent par transformation. Ceux-là sont les rois des génies ; ils soutiennent et conservent les mondes ; ils se promènent hardiment partout ; ils ne craignent rien, et peuvent disputer de puissance avec les rois des cieux, avec lesquels même ils sont en inimitié perpétuelle. Ils habitent au fond de la mer qui entoure le mont *Sioumi* ; ils passent dans le monde des cupidités et prennent diverses formes, grande ou petite, comme il leur plaît, car ils peuvent tout faire à leur fantaisie ; 2° ceux qui sont censés de la voie des hommes et qui étant exclus des cieux, faute de vertu, habitent dans l'air proche le soleil et la lune ; 3° ceux qui sont censés de la voie des démons faméliques, et qui s'employant à soutenir et à protéger la religion, pénètrent partout et entrent dans le vide où, étant soutenus également par les quatre vents, ils s'y trouvent suspendus

sans pouvoir tomber, en quoi ils sont semblables à des nuages flottans ; 4° ceux qui sont censés de la voie des bêtes. Ceux-ci sont d'un ordre bas et n'ont ni force ni vertu. Ils sortent, le matin, du milieu de la mer pour venir se promener dans les airs, et rentrent, le soir, dans la mer. Les génies vivent autant que dans le monde des cupidités, c'est-à-dire mille ans, dont chaque jour est de cent années.

(*La suite à un prochain numéro.*)

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 2 Janvier 1826.

Les personnes dont les noms suivent, sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

M. Adrien DUPRÉ, consul de France à Salonique.

M. P. A. KUNKEL, d'Aschaffembourg en Bavière.

M. de TORCY, chef de bureau au ministère des affaires étrangères.

M. Huttmann adresse à la Société six monnaies chinoises contenant la suite des *noms d'années* des empereurs de la dynastie des *Thsing*, actuellement régnante.

M. Chézy annonce que la transcription de l'épisode de la mort d'Yadjnadatta est achevée.

M. Jaubert communique une lettre de M. Fontanier, qui annonce que ce voyageur s'occupe des recherches qui lui ont été indiquées par le conseil. Le même membre communique aussi des passages d'une lettre de M. Desbassyns de Riche-

Mon adjoint pour la partie tataré, M. Chalfin, Tataré né, s'est chargé aussi de la traduction russe des parties les plus intéressantes de cette même histoire, qu'on fera bientôt imprimer.....

Aussitôt que les Mémoires de l'université de Casan seront imprimés, je ne manquerai pas de vous les communiquer.

M. G. W. *Freytag*, docteur et professeur en langues orientales à l'université de Bonn, et connu par la publication de plusieurs bons et utiles ouvrages sur la littérature arabe, annonce le projet d'une édition complète du recueil d'anciennes poésies arabes, appelé *Hamasa*, et il a fait paraître un prospectus dont nous allons reproduire ici la plus grande partie.

» Parmi tous les ouvrages composés par les Arabes, il n'en existe peut-être aucun qui soit plus digne de l'attention des hommes de lettres, que l'ouvrage connu sous le nom de *Hamasa*. C'est une collection de plus de huit cents pièces de vers, divisée en dix livres selon leur différent caractère. Il est impossible de fixer avec exactitude le tems dans lequel chacune a été composée; mais ce qui est certain, c'est que beaucoup de ces pièces sont antérieures à Mohammed. Elles peuvent donc servir à éclairer les ténèbres d'un tems qui nous est peu connu, et à nous faire connaître le caractère des Arabes qui ne s'exprime nulle part mieux que dans leur poésie. Quant à leur origine, elles ne la doivent point à des savans de profession, mais bien au contraire à des gens du peuple. Les différentes situations de la vie en ont fourni les sujets, et les secrets de l'ame y sont dépeints avec une vérité admirable. Les vertus et les vices, les mœurs et la religion, la vie publique et la vie privée s'y trouvent également décrits; en un mot, elles nous font connaître

l'Arabe tel qu'il était anciennement , et de quelle manière il pensait et agissait. Les relations des différentes tribus y étant souvent mentionnées , nous n'hésitons pas à affirmer que c'est une source précieuse pour l'histoire des Arabes. Assez souvent l'on y trouve des notions sur les lieux qu'ils habitaient , et sur leur territoire , et par cette raison elles ne sont pas d'un moins grand intérêt pour la géographie. La grammaire , la lexicographie , la prosodie en peuvent tirer grand parti. Il est difficile et même impossible de vouloir exposer dans le court espace de cette annonce et l'intérêt varié que ces poésies inspirent , et leur grande utilité pour l'accroissement de nos connaissances ; mais nous ne pouvons passer sous silence les beautés remarquables qui doivent frapper tous les hommes de goût. Les poètes Arabes plus modernes sont moins dignes de fixer notre attention , et ils méritent souvent des reproches pour n'avoir point modéré la flamme ardente de leur imagination. Ils nous choquent assez souvent en s'écartant de la nature. Les poètes cités dans l'*Hamasa* sont toujours fidèles à cette même nature , qui les a inspirés. Les figures n'y sont ni trop recherchées , ni trop abondantes ; les pensées sont vraies et fortes ; elles nous attirent par leur justesse , fréquemment aussi par leur nouveauté. Ce qui nous semble augmenter le mérite de ces poésies , c'est que la collection du *Hamasa* a été formée dès les premiers siècles de l'islamisme et par un homme d'esprit , poète lui-même ; nous pouvons présumer que cet homme devait connaître parfaitement la poésie. Voici comment cette collection a pris naissance d'après les récits des Arabes eux-mêmes.

» Abou-Tammam Habib ben-Aus , né l'an 190 , selon d'autres l'an 192 de l'hégire , avait entrepris un voyage dans le Chorasan pour présenter quelques-unes de ses poésies à

par la munificence du gouvernement, des types arabes ; ce doit être pour nous un motif d'employer tous nos soins à une édition aussi correcte que belle de cet ouvrage, et de montrer l'utilité de ce don par l'usage que nous en faisons. Voilà les raisons qui nous ont décidés à faire paraître cette annonce et à solliciter des amateurs une souscription pour cet ouvrage ; nous nous flattons que , non-seulement les orientalistes, mais encore d'autres personnes qui aiment et protègent les lettres, ne tarderont point à faire quelque sacrifice pour seconder une entreprise aussi utile aux sciences.

Le texte arabe de ces poésies, avec les points voyelles, suivi du commentaire de Tébrizi, sera donné en entier. Nous nous étions d'abord proposés de donner un commentaire abrégé, en omettant tout ce qui se trouverait ailleurs ; mais plus nous avons étudié le commentaire de Tébrizi, plus l'exécution de ce plan nous a semblé injuste, tant envers l'auteur qu'envers les savans ; car c'est dans le commentaire que se manifeste le mérite de l'auteur. La copie du texte arabe que nous possédons, est prise du manuscrit qui se trouve dans la bibliothèque de Leyde. Ce manuscrit est d'un très-grand prix, car il a été copié d'après l'original de Tébrizi lui-même, conféré ensuite du commencement jusqu'à la fin avec cet original et lu en présence de plusieurs savans. C'est à l'amitié et à la bienveillance de M. Hamaker, de Leyde, qui, par ses ouvrages importans, fait honneur à sa patrie, que nous devons l'usage de ce manuscrit. Si l'espoir que nous avons conçu de l'intérêt général que doit inspirer cette entreprise n'est pas déçu, nous ferons suivre le texte arabe d'une traduction latine des poésies originales, précédée d'une introduction générale et accompagnée d'un commentaire dans lequel les choses nécessaires seront expliquées.

Le texte arabe formera quatre-vingt-dix ou cent feuilles grand in-quarto. On le fera paraître en six parties séparées. Le prix de chaque livraison sera de deux écus et demi de Prusse. On paiera chaque livraison au fur et à mesure qu'elles paraîtront, ou si les souscripteurs l'aiment mieux, ils paieront le tout ensemble, en recevant la première partie. Les souscripteurs qui souhaiteraient posséder des exemplaires sur papier vélin sont priés de le déclarer d'avance. Le prix sera augmenté selon la différence du papier. L'impression sera commencée aussitôt que le nombre des souscripteurs sera suffisant pour couvrir les frais, et que notre dictionnaire arabe, qui nous occupe maintenant tout à fait, sera un peu plus avancé (1).

Il serait presque superflu de vouloir donner un échantillon de l'ouvrage, après ce que nous venons de dire des pièces publiées par Schultens et par d'autres : cependant pour faire connaître la nature et l'esprit du commentaire, nous en donnerons quelques extraits à la fin de cette annonce. Quant à la traduction française dont ils sont accompagnés, je dois réclamer l'indulgence des connaisseurs, car la langue française m'étant peu familière, je me sens hors d'état de rendre la force et l'élégance du texte arabe.

قال وداك بن ثميل المازني

وقال البرقي هو وداك بن سنان بن ثميل وداك فعال
من الودك والدكة واصله الصفة الا ترى ان فعالا بابه

(1) On souscrit à Paris, pour ces deux ouvrages, à la Librairie Orientale de Dondey-Dupré, père et fils, Imp.-Lib., rue Saint-Louis, n° 46, au Marais, et rue Richelieu, n° 67, vis-à-vis la Bibliothèque du Roi.

الصفة وقلما يوجد في الاسماء وفي الكتاب من ذلك الكلاء
والجبان قال ابو الفتح وزادنا ابو على الفبياد ذكر اليوم
ووجدت انا الجيار وهو السعال او نحوه . والصاروج ايضا
وثميل تصغير ثمل او ثمل او ثامل على الترخيم ويقال فيه
ايضا نميل بالنون والمازن بيض الثمل خاصة قال وتري
الذميم على مراسنهم غب الهياج كمازن الجثل يعنى الثمل
فاضافه احتياطا وان كان لا يكون الامنه .

رُوَيْدُ بَنِي شَيْبَانَ بَعْضَ وَعِيدِكُمْ تُلَاقُوا عَدَا حَيْلِي عَلَى سَعْوَانَ

من الضرب الثالث من الطويل والقافية من المتواتر
ويروى رويدا بنى شيبان وهو الاكثر ورويد تصغير ارواد وهو
مصدر ارودت فلانا على طريق الترخيم وانتصابه بفعل مضمرة
دل عليه لفظه واكثر ما يجي تصغير الترخيم في الاعلام وقد
يجعل رويد اسما لارفق فيبنى حينئذ كما تبنى اخواته من
اسماء الافعال على ذلك ما جاء في المثل من قولهم رويدك
الشعريغب وقوله بعض وعيدكم انتصب بفعل مضمرة دل عليه
رويد لان مع استعمال الرفق كفا عن بعض الوعيد فكانه لما
قال ارودوا يا بنى شيبان قال كفوا بعض الوعيد وهذا تهكم
وقوله تلاقوا انجزم على انه جواب الامر الذي دل عليه وويدا
وانما جعل للامر الجواب لانه ضمن معنى الجزاء والشرط

وقوله غدا لم يشر به الى اليوم الذى هو غد يومه وانما دل به على تقريب الامر كانه قال تلاقو خيلى قريبا على سفوان وهو ما على اميال من البصرة وكانت بنو شيبان ترعد تميمًا وتزعم ان سفوان لهم وارادو جلا بنى مازن عنه ومن كان معهم من بنى تميم *

تَلَّاقُوا حَيًّا إِذَا لَا تُجِيدُ عَنِ الْوَعَا إِذَا مَا عَدَّتْ فِي الْمَارِقِ الْمُتَدَانِي

تلاقوه هذه بدل من تلاقوا الاولى نبه بهذا على ان المراد بالخييل الفرسان ويجوز ان يكون اراد بالخييل الدواب ووصفها بانها لا تجيب عن الوعا لدوام ممارستها له ثم خبرني قوله تلاقوهم عن اربابها والوعا بالعين معجمة وبالعين غير معجمة اصله الجلبة والصوت سميت الحرب به قال الهذلي كان وعا الحموش بجانبه وعا ركب اميم ذوى هياط للحموش البعوض وهياط منازعة يصفى ماء والحيد العدول عن الشى والمازق المضيق واصله من الازق وهو الضيق فى الحرب فهو مفعل منه *

عَلَيْهَا الْكُمَاءُ الْعَرْمِ مِنَ الْإِلِ مَازِنِ لِيُوثُ طِعَانِ عِنْدَ كُلِّ طِعَانِ
تَلَّاقُوهُمْ فَتَعْرِفُو كَيْفَ صَبْرَهُمْ عَلَى مَا جَنَّتْ فِيهِمْ يَدُ الْحَدَثَانِ

اي تلاقو من بلايهم ما يستدل به على حسن صبرهم على

جنت اى على جنابة وموضعه نصب على الحال والعامل فيه تعرفو وقوله يد الحدثان اراد الحوادث وليس للحدثان يد وانما استعار ذلك لان اكثر الجنابة باليد تكون *

مَقَادِيمُ وَصَّالُونَ فِي الرَّوْعِ خَطْوَهُمْ بِكُلِّ رَقِيقِ الشَّعْرَتَيْنِ يَمَانِ

مقاديم جمع مقدام وهو الكثير الاقدام فى الحرب والروع هاهنا الحرب واصله الفرع وسميت روعا لما فيها من الفرع وهذا مثل قول كعب نصل السيوف اذا قصرن بخطونا وقوله بكل رقيق الشفرتين اى الحديدين واصل الشفر القطع وسمى الحرف من كل شى شفرا لانه كالمقطوع منه *

إِذَا اسْتَسْجَدُوا لَمْ يَسْأَلُوا مَنْ دَعَاهُمْ لَهَّيَّةَ حَرْبٍ أَمْ بِأَيِّ مَكَانٍ

الاستسجاد الاستنصار يقول هاولاء لحرصهم على الحرب اذا استنصرهم صارخ ودعاهم الى الحرب لم يطلبو علة يتاخرون عنها ومثله كنا اذا ما اتانا صارخ فرع كان الصراخ له قرع الطنابيب الطنابيب جمع طنوب وهو عظم الساق والصراخ المستعيث والصراخ المعيث ومعنى البيت انه ذا اتاهم مستعيث كانت اغاثتهم اياه ركوب الخيل *

EXTRAIT DU PREMIER LIVRE.

Poème de Waddac fils de Tsomail de la tribu de Mazen.

Voici comment l'auteur explique ce nom : « Albarki a dit que l'auteur se nomme Waddac, fils de Sinan, fils de Tsomail. Le nom Waddac est de la forme *فعال*, dérivée de *وَدَكَ* et *دَكَة*. Proprement dit c'est la forme d'un adjectif, car cette forme appartient aux adjectifs et il est rare qu'on la trouve dans les substantifs. Dans l'Alcoran, on lit par exemple *كَلَا* et *جَبَان*. Abou'l-fathah a dit : c'est Abou-Ali qui a ajouté *Faiiad le hibou*, et moi-même j'ai trouvé *جِيَار* mot, qui signifie la toux ou quelque chose de semblable et aussi la chaux vive. Le mot *ثَمِيل* est le diminutif de *ثَمَل* *Tsamil* ou *ثَمَل* *Tsamal* ou *ثَامَل* avec une aphérèse. On lit aussi *نَمِيل*. Le mot *مَازِن* veut dire proprement *œuf de fourmi*, comme on le voit par le vers suivant : « Tu vois après le combat sur leur nez de petits tubercules semblables aux œufs de fourmi. » Le poète veut dire par le mot *جَثَل*, fourmi. Ce mot est joint au précédent pour en fixer le sens, quoique le mot *مَازِن* ne se dise que des œufs de fourmis. »

Patience, ô gens de la tribu de Schaïban ! épargnez un peu vos menaces, car vous rencontrerez bientôt mes chevaux à Safawan.

« Ces vers appartiennent à cette espèce qui est appelée, dans la prosodie, la troisième du Thawil, et la rime finale est *Motawatir*. On lit aussi *رَوْبِدَا بَنِي شَيْبَانَ* ce qui est plus fréquent. Le mot *رَوْبِدَا* est un diminutif formé de *أَرَوِدَا*, qui est le nom d'action du verbe *أَرَوِدُ*, en sorte

qu'une partie de la forme est retranchée. On l'a mis au quatrième cas à cause d'un verbe sous-entendu. Dans les noms propres, il est très-fréquent de trouver de ces diminutifs avec le retranchement. Le mot *رويد*, considéré comme nom, s'emploie aussi pour l'impératif *أرفق* et alors on le forme de même que les autres noms substitués à des verbes. C'est de cette manière qu'est exprimé le proverbe suivant *بعض وعيدكم رويدك الشعر يعب*. L'expression *بعض وعيدكم* est, au quatrième cas à cause d'un verbe sous-entendu, comme il est indiqué par le mot *رويد*, puisqu'il est nécessaire qu'on s'abstienne de menaces, lorsqu'on fait voir de la douleur. Après avoir dit *أرودو يا بني شيبان* c'est comme s'il disait *كفو بعض الوعيد*, mais tout ceci n'est dit que par ironie. L'expression *تلاقو* est le futur apocopé, parce qu'il fait suite à un impératif, qui est indiqué par le mot *رويد*. L'auteur l'a mis après l'impératif, parce que l'impératif contient le sens d'une rétribution et d'une condition. Le mot *عدا* ne veut pas-dire le lendemain, il sert plutôt à indiquer la proximité de la chose, comme s'il avait dit : vous trouverez bientôt mes chevaux à Safawan. Safawan sont des eaux à la distance de quelques milles de Bassora. La tribu de Schaïban, prétendant que ces eaux lui appartenaient et voulant en chasser la tribu de Mazen et ceux de la tribu de Tamim qui s'était déclarée pour elle, tacha d'inspirer de la peur à la tribu de Tamim. »

Vous y rencontrerez des chevaux d'une race noble, qui ne se détournent pas du champ de bataille, lorsqu'ils se trouvent dans un lieu étroit où l'un est proche de l'autre.

« Le mot *تلاقو* doit être regardé comme étant lié avec le même mot du vers précédent. Le poète fait voir par là,

qu'il veut qu'on prenne le mot نلاقو dans le sens de cavaliers, en les décrivant comme n'ayant pas peur du champ de bataille et y étant habitués. Puis il commence par le mot نلاقو à faire mention de leurs maîtres. Quant à l'origine du mot وعا qui peut être écrit avec et sans point diacritique sur la lettre ع, il signifie le tumulte et le grand bruit d'où la guerre a pris son nom. Un poète de la tribu de Hodsail a dit : « *Le bourdonnement des mouches autour de ses bords est semblable au fracas des chameaux de Omaim, qui font du bruit.* » Le mot خموش signifie la même chose que بعوض et le mot هياط est synonyme de منازعة. Le poète fait la description des eaux. Le mot حيد signifie : *se détourner de quelque chose*, et le mot مازق marque un lieu étroit. Il vient de أزق qui signifie *être serré dans la bataille*, et il est de la forme مفعل. »

Ils sont montés par de célèbres guerriers cuirassés, de la tribu de Mazen ; ce sont des lions au combat là où l'on fait la guerre.

Vous les rencontrerez et vous éprouverez quel est leur courage dans tout ce que la main du destin souvent injuste leur offre.

« Le poète veut dire : vous y verrez la conduite de ces guerriers, laquelle vous prouvera leur courage brillant. Les mots على جنابة signifiant la même chose que على ما جنبت et la phrase est comme une description de la situation mise au quatrième cas, parce qu'elle est régie par تعرفو. Quant à l'expression يد الحدثان elle doit signifier الحوادث. Quoique le destin n'ait pas de main, le poète lui en attribue par une métaphore, car le plus souvent l'injustice est exécutée avec la main. »

Et dans la bataille ces guerriers intrépides se rapprochent avec leurs pieds de chaque épée tranchante du Yemen.

Le mot مقاديم est le pluriel de مقدم et signifie l'homme intrépide dans la bataille. Le mot روع marque ici la guerre. Proprement dit il signifie la terreur, car c'est de la terreur que la guerre inspire, qu'elle a reçu son nom. Le vers suivant de Caab veut dire presque la même chose : « *Nous nous rapprochons des glaives, lorsqu'ils sont trop courts, avec nos pas.* » Quant à l'expression بكل رقيق الحدين le poète veut dire الحدين. Dans son origine, le mot شفر signifie *couper*; l'on appelle aussi l'extrémité de chaque chose شفر parce que cette extrémité semble être séparée du reste. »

Quand on implore leur secours, ils ne demandent pas à ceux qui les appellent pour quelle guerre et en quel lieu?

« Le mot استجد signifie *demandeur du secours*. Le poète dit : ceux-ci poussés à la guerre par un penchant invincible, ne cherchent pas de prétexte pour retarder le secours qu'on leur demande. Un autre poète a dit dans le même sens : « *Nous autres, lorsqu'un homme, auquel on a inspiré de la crainte, a recours à nous, nous montons tout de suite à cheval pour le secourir.* Le mot ظنايب est le pluriel de ظنوب qui signifie l'os de la cuisse, et le mot صارخ marque tant celui qui demande, que celui qui prête le secours. Le sens du vers est donc : Quand un homme vient invoquer leur secours, leur manière de secourir consiste à monter à cheval sans retards. »

ERRATA.

Page 17, ligne 22, 4^e colonne, +0°35', lisez +1°35'.

Id. , ligne 25, 2^e colonne, 73°41', lisez 73°52'.

Id. Id. 4^e colonne, -2°31', lisez -2°42'.

Id. ligne 31, 2^e colonne, 80°50', lisez 80°30'.

* Id. Id. 4^e colonne, -6° 5', lisez -5°55'.

(Février 1826.)

JOURNAL ASIATIQUE.

*Observations sur la nouvelle carte de l'Asie publiée
en 1822, par M. Arrowsmith.*

(Suite.)

Je ne fais pas un reproche à M. A. de ce qu'il a très-mal indiqué la direction des chaînes des montagnes de la Petite-Boukharie, du pays des Kalmuks et de celui des Dzoûngar; les matériaux qu'il avait à sa disposition ne pouvaient l'instruire convenablement sur ce point; cependant il aurait, au moins, dû placer dans ces contrées les noms qu'il trouvait dans les cartes russes. Il trace les hautes montagnes de *Tarbagataï*, situées entre les lacs *Dzaïsang* et l'*Alak tougoul noor*, mais il oublie de leur donner un nom. Les monts à l'ouest de ce dernier lac sont nommés dans les cartes russes *snejnyïe* ou *neigeuses*; Arrowsmith prend cet adjectif pour leur nom propre.

La grande rivière *Ili*, très-connue en Europe comme traversant le pays où les Chinois exilent les malfaiteurs, est, par une singulière méprise, appelée *Oulia* sur la carte d'Arrowsmith; cependant l'original russe qu'il copiait l'écrit très-bien ИЛЯ (*Ilæ* ou *Iliä*). Sur les bords d'un affluent de cette même ri-

vière, on lit dans l'original russe les mots Древнее каменное жилище c'est-à-dire, *ancienne habitation en pierres*, M. A. en fait un bourg qui porte le nom de *Drevnee Kamennoi jilistchi*. Il appelle une ville de la Dzoûngarie *Manas* ou *Dorboldzin*, tandis que *Dorboldzin* est un petit fort situé à trois degrés de longitude plus à l'est que *Manas*.

M. A. aurait pu trouver, dans tous les dictionnaires géographiques, que la *steppe de Baraba* ou des *Barabintses* est renfermée entre l'*Irtyche*, l'*Ob*, l'*Om* et *Wassiougan* et les 56° et 59° de latitude N.; en effet, il y place sur la carte le nom de *Barabintzi*; mais il le reproduit dans celui du *désert de Barabintsi* plus au sud, et le donne au pays situé entre les 51° et les 53° lat. N. à la droite de l'*Irtyche*. Jamais cette dernière contrée n'a porté ce nom, et ses habitans ne sont pas des *Barabintses*.

La ville de *Kolyvan* (sur l'*Ob*), QUI N'A JAMAIS EXISTÉ, est figurée sur la carte anglaise comme un lieu considérable; son nom y est gravé en lettres capitales. On sait que *Kolyvan* était une des villes projetées sous le règne de Catherine II, et qu'elle devait remplacer *Berdskoi ostrog*, mais qu'elle ne fut jamais bâtie. Le seul endroit qui porte le nom de *Kolyvan*, est l'usine située sur le petit lac de *Kolyvan*, à trois degrés plus au sud que la ville imaginaire, placée sur la carte de l'hydrographe anglais. Les *Téléoutes* ou *Telengouts* de la Sibérie habitent à présent les bords du *Tom* supérieur, à une petite distance au-dessous de *Kouznetsk*; M. A. les place

entre cette ville et celle de Kolyvan, ignorant qu'ils ont quitté ce pays depuis plus de cent ans.

L'*Ob* sort sous le nom de *Bia* de l'*Altin noor* : ce lac ne reçoit que quelques rivières peu considérables. M. A. joint une de ces dernières par une ligne ponctuée avec le *Dzabkhan*, qui coule au sud de la chaîne du petit Altai, dans l'ancien pays des Dzoûngar. Ceci est entièrement contraire à la vérité ; le *Dzabkhan* se jette dans le grand lac d'*Ike aral noor*, qui manque dans la carte d'Arrowsmith, et qui n'a pas d'écoulement.

Comme plusieurs de ses prédécesseurs, M. Arrowsmith a répété l'énorme erreur relative à la rivière de *Tes* et au grand lac d'*Oubsa*, car il représente le premier comme coulant de l'ouest à l'est et se jetant dans l'*Oubsa*, tandis que c'est justement le contraire. Le *Tes* a sa source dans l'endroit où nos cartes placent le lac ; il coule quatre degrés et demi à l'ouest et se jette dans l'*Oubsa*. Les cartes de d'Anville auraient pu préserver M. A. de cette méprise grave (1).

En reculant si fortement à l'ouest la Petite-Boukharie et le pays des Dzoûngar (comme nous l'avons vu plus haut), M. Arrowsmith a gagné, dans l'Asie centrale, un vide qu'il n'a su remplir qu'en allongeant de trois degrés de longitude le cours du *Selengga* et de ses affluens. C'est prendre un peu trop de liberté, quand il s'agit de pays qui sont suffisamment connus,

(1) De même que *Fischer*, dans son *Histoire de la Sibirie*, Vol. II, pag. 715, note 83.

et qui étaient même très-bien figurés dans les cartes des jésuites publiées par d'Anville. Du reste, le géographe anglais n'a pas été embarrassé pour couvrir les vastes régions qu'il venait de créer; il y a mis des noms de peuples qui n'existent plus, ou qui n'y ont jamais habité. C'est ainsi qu'il place les *Sajanians* dans le territoire chinois, au sud du Kem ou Ieniseï supérieur et des monts Khangai, tandis que les *Saïans* habitent en Sibérie, au nord de la chaîne à laquelle ils ont donné leur nom. Les *Naïman*, peuple turc de la même race que les Kirghiz, qui, actuellement, est mêlé avec ce dernier et habite les steppes entre l'Irtyche et la mer Caspienne, est transporté par M. Arrowsmith dans le pays des Khalkha, et campé sur les rives du Selengga et du Tamir. Il place la nation d'*Altisari* sur le *Kantighir*, affluent de gauche du Ieniseï supérieur, et dans le territoire chinois; mais c'était le nom d'une tribu kirghize, qui, dans la première moitié du xvii^e siècle, habitait beaucoup plus au nord sur les bords de l'Abakan et de l'Iyous blanc. Comme tous les autres Kirghiz, cette tribu quitta la Sibérie il y a plus de cent ans; elle s'est jointe à la grande horde qui occupe la partie de la steppe kirghize jusqu'au Syr daria supérieur. Les *Altisari* dans les monts d'Altaï sont donc un rêve de l'imagination de M. A. On peut en dire autant des peuplades qu'il appelle *Mekritians* et *Karaitans*, qu'il place entre le Selengga et le Keroulun supérieur, où ils n'ont jamais habité. Ces deux nations n'existent plus, et paraissent s'être fondues avec d'autres tribus mongoles et turques.

La science historique de M. Arrowsmith se déploie dans toute sa force, quand il met la *première demeure des Kirghiz* dans le pays d'*Ordos*, au nord de la province chinoise de *Chen si*, où cette nation n'a jamais habité. Il nous montre leur *seconde demeure* sur le *Ieniseï* supérieur, tandis que c'est là que se trouvait véritablement la première. M. A. a tiré toutes ces découvertes de l'Histoire de la Sibérie de Fischer : c'est un bon livre ; mais son auteur l'a gâté, par une foule de conjectures hasardées.

Nous apprenons aussi par la carte du géographe anglais, que la première patrie des *Ouirat* ou *Kalmuks* était au nord du pays d'*Ordos*, de la province chinoise de *Chen si* et d'une partie de celle de *Pe tchy li*, sans que nous puissions deviner où il a trouvé consigné cette notion dépourvue de fondement.

D'Anville avait tracé sur ses cartes une ligne ponctuée qui commence à la sinuosité la plus septentrionale du *Houang ho*, au nord du pays d'*Ordos*, et se dirige au nord-est jusqu'à la chaîne élevée des monts *Khing-khan*. Il l'appelle *Carou* ou *limites entre les Mongols et les Kalkas*. M. Arrowsmith a marqué la même frontière sur sa carte ; mais il l'appelle *limites entre les Mongols et les Chinois*. Ceci est une absurdité parfaite, car les Mongols sont aussi bien soumis à la Chine que les *Khalkha*, et les habitations des Chinois proprement dits ne dépassent pas la grande muraille.

Pour la moitié orientale de la Sibérie, M. A. paraît avoir eu des cartes russes avec la transcription française ; on le voit par les *ou* qui remplacent les *y*

russe, et par les *ch* qu'on y trouve pour le ш. Ses matériaux étaient utiles, mais il les a très-mal employés. Par exemple, on lisait dans l'original le long de l'Ouda supérieur, les mots : Рѣка по Карагаски Сошемъ у нашихъ Уда, c'est - à - dire, *rivière* (nommée) *en* (langue) *karagasse Sochem*, par les nôtres *Ouda. M. A.* fait de toute cette phrase un seul nom qu'il applique à la rivière, savoir : *Pokaragaski Sochem O nach Iouda R.* Dans l'original en question, il y avait écrit sur une rivière qui va au Ieniseï Рѣка Казыръ у нашихъ Иболо, *rivière Kazir*, chez les nôtres *Ibolo*; le géographe anglais prend ces mots pour le nom de la rivière et l'appelle *Kazier O nach Ibolo R.* D'une autre phrase, placée sur un affluent du Kazir, il n'a transcrit que le commencement : Рѣка Казыръ копорая, ce qui signifie : *Rivière Kazier qui.....*, il en fait le nom *Kazier kotoïia R.*

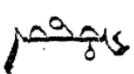
Dans la Mongolie septentrionale, on cherche en vain l'*Ourga*, capitale du pays des *Khalkha*, située sur le *Toola* supérieur; c'est la résidence du *wang* ou vice-roi, parent de l'empereur de la Chine, et chargé des affaires de la frontière chinoise et russe. Cette omission est à-peu-près de la même force, que si l'on oubliait de mettre *Dublin* sur une carte des trois royaumes.

La grande rivière *Keroulun*, qui se jette dans le lac *Dalai noor*, a, dans la carte anglaise, la légende *R. Amoor or Sagalin or Kerlon*; elle n'a pourtant

jamais porté les deux premiers noms. L'*Amour* ou le *Sakhalian oula* (fleuve noir) est formé par la réunion de l'*Argoun*, sortant du lac *Dalaï noor*, et de l'*Onon* ou *Chilka*, qui se joignent à trois ou quatre degrés de latitude plus au nord que le lieu où coule le *Keroulun*.

Le pays d'*Ordos* (sur nos cartes *Ortos*), situé au nord de la province chinoise de *Chen si*, est borné au septentrion par le *Houang ho*, qui y fait un grand coude. Sur la carte de M. A., on lit sur cette rivière : *Wang hai or Hoang ho or Yellow R.*; mais *Whang hai* signifie *mer jaune*, et c'est la mer dans laquelle le *Houang ho* se jette. Peut-on pousser l'ignorance plus loin que de donner à un *fleuve* le nom d'une *mer*.

Mais M. A. va plus loin, il donne au pays des Mandchoux, au nord de la Corée, le nom chinois d'une *racine*. Tout le monde connaît la célèbre racine *Jinseng*; qu'on jette un regard sur la seconde feuille de l'Asie de l'hydrographe anglais, et on y lira en grandes capitales JINSENG, entre les 40 et 45 degrés de latitude. C'est comme si l'on voulait nommer l'Angleterre HOUBLON, parce qu'on y cultive beaucoup cette plante utile.

Sur les cartes mandchou-chinoises, dressées par les Jésuites en Chine, on lit souvent dans les pays des Mandchous les mots  *Djoulghé* *khoton*, c'est-à-dire, *ancienne ville* ou plutôt *ruines d'une ville*. M. A. fait de toutes ces *ruines* des villes considérables, à côté desquelles il met *Tchoulgue*,

en lettres romaines, comme si c'était leur nom. M. A. est, en général, très-fort pour placer des villes là où il n'y en a pas. S. M. l'empereur de Russie lui doit la création de plus de deux cents villes et bourgs dans ses états asiatiques; mais l'hydrographe de Londres montre presque autant de bienveillance pour la Chine que pour les Russes.

Mais quittons pour le moment le continent de l'Asie et jettons un coup-d'œil sur la chaîne des îles situées entre le Japon et le Kamtchatka. C'est ici que se présente une ample moisson de bévues.

Le vaisseau *la Boussole*, faisant partie de l'expédition de Lapeyrouse, passa par le détroit qui se trouve entre les îles Kouriles d'*Ourop* et *Marikan*, et lui donna le nom du *Détroit de la Boussole*, qui se trouve rendu sur les cartes russes par *Проливъ Буссола*. M. Arrowsmith, ignorant vraisemblablement ce que c'était qu'une *boussole* (en anglais *compas*), a pris le génitif russe *boussolæ* pour le nom de quelque navigateur, et appelle ce détroit *Strait of Bussola*, c'est-à-dire, *Détroit de Bussola*.

Le passage entre les îles de *Koïnachir* et de *Itropou*, appelé par les anciens navigateurs hollandais *Staaten Eyland*, (et non pas *Straten Island*, comme l'écrit M. A.), porte le nom du *Canal du Pic*, d'après le *Pic de Saint-Antoine*, qui se trouve sur la pointe septentrionale de la première. M. Arrowsmith l'appelle *Canal of Piko*, le croyant découvert par *Monsieur Piko*.

La *patience* s'appelle en russe *Терпѣніе* (*Ter-*

pènie), il était donc naturel que les géographes russes appellassent le *Cap Patience* et la *Baie Patience*, Мысь перпѣнія et Губа перпѣніе. M. A., qui ne sait pas lire le russe, a pris la lettre π (p) pour une n, et nomme ces deux objets *Cap Patience* or *Ternenia* et *Bay of Patience* or *Ternenia Bay*.

Sur les côtes de la grande île de *Tchoka*, on lit *Cap Ratmanoba* pour *Cap de Ratmanov*; *Cap Bellingegauzena* pour *Cap de Bellingshausen*; *Cap Love-norna* pour *Cap Lœvenhorn*; *Laugle Bay* pour *Baie de Langle*; *Pic mongoz* pour *Pic Mongez*. Sur celles de l'île de *Ieso* ou *Matmai*, on trouve *Gulf of Stroganova* pour *Golfe de Strogonov*; *Cap Pallassa* pour *Cap de Pallas*; *Suchtlena Bay* pour *Baie de Suchtelen*, etc.; etc., etc. La plupart de ces fautes viennent de ce que celui qui copiait et traduisait les cartes russes ne connaissait pas la formation des génitifs de cette langue.

Je ne veux pas abuser plus long-tems de la patience de mes lecteurs, et je m'arrête après la révision des deux premières feuilles de cette *détestable* carte d'Asie, en laissant à d'autres le soin de faire connaître les fautes qui se trouvent sur les deux qui restent, et qui contiennent les contrées méridionales de cette partie du monde. Je dois pourtant observer que l'hydrographe anglais a osé changer, sans avoir pour cela une ombre de raison, le cours de plusieurs grandes rivières du Tchet oriental, et dans des pays pour lesquels il ne pouvait avoir d'autres matériaux que les cartes des jésuites. Son ignorance est telle qu'il divise encore la

Chine en quinze provinces, tandis que ce pays est partagé, depuis quatre-vingts à cent ans, en dix-huit, dont il aurait même pu trouver les limites sur une carte de la Chine, publiée à Weimar en 1804.

J. KLAPROTH.

Recherches sur la religion de Fo, professée par les bonzes Ho-chang de la Chine, par DESHAUTERAYES (1).

(Suite.)

Passons, à-présent, à la quatrième voie de la transmigration, qui conduit à la classe des bêtes. Parmi les hommes, il s'en trouve qui ne peuvent pas être comparés à des bêtes brutes, et il se trouve des bêtes qui valent mieux que certains hommes. Ceux d'entre les hommes qui ne cessent de commettre des crimes, vont, après la mort, aux enfers; de là, après y avoir subi les peines dues à leurs crimes, ils deviennent *démons faméliques*. Ensuite, après avoir accompli, en cet état, les peines qu'ils ont méritées, ils passent dans des corps de bêtes; mais si, après avoir accompli les peines attachées à cet état, ils peuvent redevenir hommes, ils doivent s'appliquer à faire le bien, à éviter le mal, et à observer saintement la

(1) Voyez ci-devant, tom. VII, pages 150, 228 et 311, et tome VIII, pag. 40.

religion de *Fo*, puisqu'ils ne peuvent que, par ce moyen, rester dans la condition des hommes, ou parvenir à la félicité des cieux, et s'épargner ainsi beaucoup de peines et de misères.

Suivons cet ordre de transmigration, tout renversé qu'il est, afin de voir pour quels crimes les méchants sont condamnés à passer dans le corps de certains animaux.

1° Les hommes qui, dans cette vie, ont été adonnés à l'avarice, après en avoir été punis aux enfers, passent, par transformation, dans les premières choses qu'ils rencontrent, comme plantes ou herbes et simples dont ils se forment un corps; ils sont appelés *démons monstrueux*. Après que, par le déguisement de ces substances, leur peine a pris fin, ils renaissent dans ce monde sous la forme de cruels et méchants oiseaux: cette peine étant ainsi achevée, ils passent en des corps humains, et deviennent des hommes mauvais et déraisonnables.

2° S'ils ont vécu dans l'impudicité, ils se font un corps des premiers vents qu'ils rencontrent, et sont appelés *démons de la sécheresse*; cette peine venant à cesser par la cessation de ce vent, ils renaissent en ce monde sous la forme d'oiseaux de mauvais augure, et cette peine encore finie, ils retournent en des corps humains, et deviennent des hommes monstrueux.

3° S'ils ont passé la vie dans le doute, ils entrent dans les premiers animaux qu'ils rencontrent, et sont appelés *démons larves* ou *lutins*; cette peine finit par la mort de ces animaux; ils renaissent en ce monde

sous la forme de renards, et cette peine étant aussi achevée, ils rentrent en des corps humains et sont au rang des hommes vils.

4° S'ils se sont livrés à la haine, ils entrent dans les premiers insectes qu'ils rencontrent, et sont appelés *démons empoisonneurs*. Le tems de cette peine étant expiré par la mort de ces insectes, ils renaissent en ce monde sous la forme d'insectes venimeux; et cette peine finie, ils reprennent un corps humain, et sont des hommes cruels.

5° S'ils se sont occupés agréablement du souvenir de leurs péchés, ils passent dans les premiers spectres qu'ils rencontrent, et sont appelés *démons malfaisans*. Cette peine finit par l'évanouissement des spectres. Ils renaissent encore au monde sous la forme de vers de terre, et cette peine encore finie, ils repassent en des corps humains et deviennent des hommes de néant.

6° S'ils ont été adonnés à l'orgueil, ils se forment un corps de l'air ou des vapeurs qu'ils rencontrent, et sont appelés *démons faméliques*. Cette peine achevée par la dissipation de ces vapeurs, ils renaissent en ce monde sous le forme du bétail de boucherie: cette peine finie, ils rentrent en des corps humains, et sont des hommes imbéciles.

7° S'ils se sont fait une habitude de la fraude, ils se forment un corps des ténèbres qu'ils rencontrent, et sont appelés *démons incubes*. Cette peine finit par la dissipation de ces ténèbres; ils renaissent en ce monde sous la forme d'animaux utiles pour le vête-

ment commé les vers à soie. Et cette peine étant aussi achevée , ils repassent en des corps humains et sont au rang des hommes qui gagnent leur vie par le travail.

8° S'ils ont passé la vie à satisfaire leur curiosité , ils passent dans des corps de monstres nés parmi les eaux et les pierres , et sont appelés *démons de murs* ; cette peine finie par l'extinction de ces monstres , ils renaissent dans ce monde sous la forme de ces oiseaux qui passent ou qui chantent en de certains tems fixes , comme les oies , les coqs. Cette peine finie , ils reprennent des corps humains et deviennent des hommes cultivés et polis.

9° Sils ont donné dans l'ambition ou la gloire de dominer , ils se forment un corps des choses claires ou brillantes qu'ils rencontrent , et sont appelés *démons familiers* ou *domestiques* ; cette peine finie par l'extinction de ces choses claires , ils renaissent en ce monde sous la forme d'oiseaux de bon augure. Cette peine étant aussi finie , ils rentrent dans des corps humains et sont des hommes subtils et pénétrants.

10° S'ils ont toute la vie donné lieu aux factions , ils entrent dans les premiers corps humains qu'ils rencontrent , et sont appelés *démons messagers* ou *courriers* , et cette peine finie par leur mort , ils repassent encôre dans la voie humaine et deviennent des hommes d'un grand jugement.

CHAPITRE V.

De la cinquième classe de la transmigration, concernant les Démons faméliques.

VOYONS, à-présent, la cinquième classe de la transmigration, qui est celle des *démons faméliques*.

La cupidité, l'envie, la fraude et les autres crimes de cette espèce, sont la source des œuvres dépravées qui conduisent les méchans dans la voie des démons faméliques. Ceux-ci, s'imaginant faussement trouver la félicité dans la recherche des cupidités, s'y livrent entièrement; ils ne sont point fidèles à rendre les dépôts qu'on leur a confiés; ils n'observent point les préceptes de la religion, ne font aucune aumône aux pauvres, et surtout aux brames, contre qui même ils s'indignent, et ne se font aucune provision de mérites. C'est ainsi qu'ils se précipitent dans la voie des démons faméliques. Le séjour de ces démons est dans un monde gouverné par le roi *Yen mô*, situé fort bas au-dessous de la terre : mais quoique ce soit là le lieu propre de leur demeure, ils passent pourtant ailleurs et vont habiter d'autres lieux. Ainsi, les uns demeurent parmi les hommes, et apparaissent, de nuit, à ceux qui voyagent, d'autres dans la mer, d'autres dans des îles. Ces démons sont divisés en plusieurs branches; ils sont tous différens et si goulus, que quelques-uns d'entr'eux se remplissent des choses que l'estomac a rejetées, et d'autres de tout ce qu'il y a de plus sale et de plus dégoûtant. Ils vivent cinq cents ans dont chaque jour est égal à dix de nos années.

Parmi ces démons il s'en trouve qui respectent la vertu, et d'autres qui ne la respectent pas; les premiers, pour récompense, habitent dans les arbres à fleurs ou à fruits, dans les forêts, dans les montagnes, dans l'air, enfin dans les endroits purs où ils vivent assez heureusement; les autres errent dans les cloaques, les fumiers, les égoûts, les privés et tous les lieux immondes.

Les démons faméliques peuvent être délivrés de leur misère pour renaître dans les cieus, par les secours et les prières des personnes dévotés et religieuses qui doivent, pour cela, observer ce qui suit :

On verse de l'eau nette dans un pot net, et l'on y jette du pain ou du riz cuit, ou d'autres mets de cette sorte; on pose la main droite sur ce pot, et l'on récite sept fois une certaine oraison de *Fo*. Ensuite, on prononce pieusement quatre titres ou attributs de *Fo*. Par la vertu du premier, les démons perdent les mauvaises habitudes qu'ils avaient contractées; par la vertu du deuxième, leurs vices honteux s'effacent et leur félicité commence; par la vertu du troisième, leur gosier se dilate de façon à pouvoir manger et se rassasier des mets du pot qui leur est offert; et par la vertu du quatrième, ils se dépouillent de toute peur et de toute crainte, et sont délivrés de la voie des démons faméliques. Après l'invocation de ces quatre attributs de *Fo*, on fait craquer les doigts sept fois, et, retirant la main du vase, on répand en un lieu pur l'eau et les mets ensemble, qui, par la vertu des cérémonies et des oraisons précédentes, foisonnent au

point de pouvoir rassasier tous les démons faméliques. Ces démons trouvant donc de quoi manger dans ces mets qu'on leur offre, et qu'on les prie de recevoir, s'en rassasient pleinement et se dépouillent ensuite de leurs corps ou figures de démons faméliques : ils vont renaître dans les cieux. Et à l'égard des personnes qui ont fait cette cérémonie si méritoire, il leur en revient beaucoup de biens et de satisfaction.

CHAPITRE VI.

Sixième classe de la transmigration ; des Enfers.

NOUS avons parcouru, jusqu'à-présent, les cinq classes ou voies de la transmigration, qui se trouvent dans le monde des cupidités, composé de six cieux et des quatre terres. Il reste à voir celle des enfers qui en est séparée : c'est la sixième et la dernière de toutes.

Au-delà et autour des quatre terres qui environnent le mont *Sioumi*, il y a une montagne appelée *la Petite Clôture de fer*, laquelle est entourée d'une autre montagne appelée *la Grande Clôture de fer*. Dans l'espace renfermé entre ces deux montagnes, règnent d'épaisses ténèbres, et c'est là que se trouvent, les uns sur les autres, huit grands enfers, entourés chacun de seize petits enfers de leur dépendance.

Chaque grand enfer a son nom particulier, pris du genre de tourmens que les damnés y souffrent. Les seize petits qui leur sont attachés, ont aussi leur nom particulier, et ces seize noms sont communs à chaque bande de seize, de sorte qu'il n'y a que seize noms

pour tous les seize petits enfers. Selon ce compte, il y a cent trente-six enfers, savoir : huit grands et cent vingt-huit petits, qui sont tous destinés à punir les crimes les plus énormes, comme sont ceux de tuer son père ou sa mère ; de faire mourir les saints ; de maltraiter les *Fo* quand ils sont au monde ; d'exciter des séditions et des discordes ; de violer les religieuses ; de ne se point repentir de ses péchés, et de s'abandonner à l'impiété.

Ceux qui souffrent dans l'un des grands enfers, après y avoir souffert les peines qui lui sont propres, passent dans le premier des petits enfers de sa dépendance ; de celui-là, après y avoir souffert les tourmens qui lui sont particuliers, ils passent au deuxième et ainsi de suite jusqu'au seizième. Il en est de même de tous les autres grands enfers.

L'on reste plus ou moins dans les huit principaux enfers, selon qu'ils sont situés plus ou moins bas. Ainsi, l'on reste moins dans le premier que dans le deuxième, moins dans celui-ci que dans le troisième, et ainsi des autres. Un seul jour du premier de ces enfers est égal à tout le tems que l'on vit au ciel des quatre rois célestes, qui est de neuf millions cent vingt-cinq mille ans ; un seul jour du deuxième est égal à la durée du tems que l'on vit au ciel suivant, et ainsi des autres enfers comparés aux ciels du monde des cupidités. Mais pour ce qui est du huitième grand enfer, le dernier et le plus bas de tous, nommé *Opi* ; un seul de ses jours est égal à six périodes du monde, ce qui est un tems presque infini. On

souffre aussi beaucoup plus dans cet enfer que dans les autres , et c'est de la peine du feu le plus violent , au lieu que, dans les autres, les peines sont moindres et variées.

Au-dessus ces enfers , il y en a dix autres moins affreux qui ont chacun un nom différent , et dans lesquels les damnés restent et souffrent plus ou moins , selon le rang que ces enfers ont entr'eux , c'est-à-dire moins dans le premier que dans le deuxième ; moins dans le deuxième que dans le troisième , et ainsi de suite. Dans les cinq premiers, le froid s'y fait sentir ; dans les cinq derniers le feu. L'on ne sort de ces enfers qu'après que le tems de la peine est expiré.

Chacun de ces dix enfers en a dix millions de petits qui en dépendent , de sorte que leur nombre est de cent millions et dix. C'est dans tous ces enfers que passent ceux qui ont mal vécu ; c'est là que l'on souffre pour les crimes que nous venons de dire : la différence qu'il y a , est que ceux qui vont dans les dix enfers ont péché moins énormément et avec moins de malice, et qu'ils y souffrent moins que ceux qui vont dans les huit grands enfers.

Il y a encore d'autres enfers appelés *Orphelins* ou *Solitaires*, qui sont dispersés çà et là sur la terre, dans les lieux déserts, dans les montagnes, aux rivages de la mer et dans les temples dédiés aux génies tutélaires des villes et des campagnes. Le nombre de ces enfers est de quatre-vingt mille ; on y est beaucoup moins tourmenté que dans les autres, et même à chaque heure, chaque jour, chaque année ; les tourmens vont toujours en diminuant.

CHAPITRE VII.

Comment et pour quels crimes on est puni dans les Enfers.

APRÈS avoir vu la disposition des enfers , il faut voir comment et pour quels crimes on y est puni,

Tous les hommes sont sujets à contracter , selon le genre de vie qu'ils mènent , certaines habitudes criminelles qui portent leurs six sens , c'est-à-dire selon eux l'entendement et les cinq sens naturels , à s'attacher vicieusement aux objets extérieurs et sensibles ; ce qui leur attire ensuite , aux enfers , six sortes de rétributions ou punitions convenables aux sens par lesquels ils ont péché. Nous allons voir quelles sont les habitudes criminelles et comment elles sont punies ; ensuite nous verrons quelles sont les six rétributions pour les actes criminels des six sens.

Les habitudes criminelles des hommes sont de dix sortes , 1° celle de l'impudicité ou de l'incontinence pour laquelle on souffre aux enfers le supplice du feu ; 2° celle de l'avarice , punie aux enfers par le sentiment d'un grand froid , et d'un affreux grincement de dents ; 3° celle du mépris d'autrui , pour laquelle les coupables sont précipités dans des fleuves de sang et de cendres ; 4° celle de la colère , pour laquelle on est percé de coups de toutes sortes d'armes ; 5° celle de la fraude , que l'on punit aux enfers par les ceps , les fers et autres supplices de ce genre ; 6° celle de l'imposture et de la fourberie , punie aux enfers par les ordures dont on couvre la tête des imposteurs ; 7° celle

de la vengeance et de la rancune , pour laquelle les coupables sont garrotés, fouettés et percés de flèches ; 8° celle de l'hérésie et des erreurs de ce genre , punie aux enfers par la rétractation des erreurs et l'aveu de la vérité que les coupables sont obligés de faire par-devant des inquisiteurs sévères ; 9° celle de l'injustice mère des calomnies , des faux témoignages et des détortations , pour laquelle les coupables sont écrasés et broyés ; 10° l'habitude litigieuse , source des contestations , de dissimulation , de fausseté , punie aux enfers par la manifestation claire qui y est faite comme en un miroir des mauvaises pratiques et chicanes des coupables. Telles sont les punitions pour les dix habitudes criminelles des hommes : passons aux six rétributions pour le mauvais usage des sens.

Nous avons déjà dit que les hommes ont en eux six sens ou facultés par lesquelles ils comprennent , connaissent et sentent , savoir : l'entendement et les cinq sens naturels. De ces six facultés , comme de six racines , proviennent six actes criminels , pour chacun desquels on reçoit aux enfers une rétribution ou punition qui leur est conforme.

La première rétribution ou punition est pour l'acte criminel du sens de la vue , ou pour l'usage criminel de ce sens qui mène les méchants à l'un des huit grands enfers , où ils se trouvent avoir comme deux imaginations , l'une claire et distincte qui leur représente vivement tous les tourmens de cet enfer , l'autre obscure et trouble , par laquelle ils n'aperçoivent rien , et tout leur paraît solitaire et abandonné. C'est par là qu'ils

ressentent mille frayeurs différentes, pendant que le feu qui les brûle frappe et blesse différemment leurs six sens, c'est-à-dire l'entendement et les cinq sens naturels.

La deuxième rétribution est pour le mauvais usage du sens de l'ouïe, qui mène les coupables à l'un des huit grands enfers, où leur imagination se trouve partagée en deux, l'une claire, par laquelle ils sont frappés vivement de tout le bruit et le tumulte qui y règne ; l'autre obscure et sourde, qui fait qu'ils n'entendent rien et qu'ils se figurent être solitaires ou seuls. Par-là ils se trouvent saisis d'une frayeur extrême, pendant que le bruit effroyable qu'ils entendent trouble différemment leurs six sens naturels.

La troisième rétribution est pour l'usage criminel du sens de l'odorat, qui mène les sensuels à l'un des huit grands enfers, où ils se trouvent une double imagination, l'une délicate et fine, qui fait que leur cœur se soulève par les malignes vapeurs qu'ils respirent ; l'autre bouchée, par laquelle ils ne sentent rien, ce qui les fait défaillir de tristesse et de peine, pendant qu'une puanteur horrible blesse différemment leurs six sens.

La quatrième rétribution est pour l'usage criminel du sens du goût, qui précipite les gourmands à l'un des huit grands enfers, où leur imagination se trouve divisée en deux, l'une de respiration froide qui leur glace le corps jusqu'à s'entr'ouvrir de froid, l'autre d'expiration brûlante qui entraîne avec elle les chairs fondues comme un feu ardent. Ainsi, les saveurs dé-

sagréables dont ils ont le sentiment blessent différemment leurs six sens.

La cinquième rétribution est pour le sentiment du tact ou du toucher, dont l'acte criminel mène les voluptueux à l'un des huit grands enfers, où ils ont comme deux imaginations, l'une du tact tout entier, par lequel leurs corps sont broyés et froissés par le choc des montagnes qui viennent à leur rencontre ; l'autre du tact divisé et partagé, par lequel chaque partie de leur corps souffre séparément, comme si elles ne tenaient plus au même corps. C'est ainsi que, par le tact entier, leurs six sens naturels sont blessés différemment.

La sixième et dernière rétribution est pour le mauvais usage de l'entendement, qui mène les méchants à l'un des grands enfers où ils se trouvent avoir deux imaginations ; l'une d'insensibilité par laquelle ils n'aperçoivent et ne sentent rien, et l'autre de la sensibilité, par laquelle ils sentent vivement les tourmens qu'ils souffrent. C'est ainsi que l'intellection dépravée ou l'action dérégulée de l'entendement blesse différemment leurs six sens, tellement qu'ils meurent et revivent dix mille fois par jour.

Au reste, selon la doctrine des bonzes, ce sont seulement les vices et les erreurs des hommes qui ont produit ces enfers avec les dix supplices pour les dix habitudes criminelles, et les six rétributions pour le mauvais usage des six sens. Si les hommes poussent leurs crimes à l'excès, ils sont précipités dans le plus terrible des enfers, nommé, en indien, *Opi*, c'est-

à-dire, *inexorable*, où ils sont tourmentés sans interruption et sans mesure pendant le tems incommesurable des régénérations du monde. S'ils ont péché par les six racines ou facultés des sens, et ensemble par la racine et par l'objet, c'est-à-dire par la volonté et par l'acte, ils sont envoyés dans les huit grands enfers. Si, par pensée, par parole et par action, ils ont commis des impuretés, des vols et des homicides, ils sont précipités dans quelqu'un des dix-huit enfers. S'ils n'ont été sujets qu'à l'un de ces trois crimes, comme aux vols ou aux meurtres, ils passent dans quelqu'un des trente-six enfers. S'ils n'ont péché qu'une fois, et que d'une façon, ils vont dans l'un des cent huit enfers.

Ainsi, quoiqu'ils aient péché diversement et inégalement, ils vont pourtant tous à quelqu'un de ces enfers, qui, à la vérité, selon les sectateurs de la doctrine intérieure, n'existent pas par eux-mêmes, mais seulement par les vaines imaginations des hommes à qui le reproche d'une mauvaise conscience fait appréhender des tourmens qu'ils savent bien qu'ils méritent, mais qui ne sont pourtant que fantastiques. Semblables en cela, disent-ils, à des gens qui, en dormant, songent être aux enfers; ils s'y croient tourmentés; ils souffrent et crient; on accourt; on leur demande ce qui les fait ainsi hurler. « Nous étions aux enfers, répondent-ils; on nous y tourmentait horriblement. — Ne craignez rien, leur dit-on, vous n'êtes pas aux enfers : ce n'est qu'un songe. » Ils aperçoivent alors que leur crainte était vaine, et que leurs

tourmens n'étaient que des illusions : ils se remettent de leur trouble , se tranquillisent et se rendorment.

Passons, à-présent, aux régénérations ou reproductions des mondes ; mais avant que d'entrer en matière, il est bon de voir préliminairement quel est, sur ce sujet, l'opinion des trois sectes qui ont cours à la Chine.

(*La fin au prochain Numéro.*)

*Histoire de la sixième Croisade et de la prise de
Damiette d'après les écrivains arabes ,
Par M. REINAUD.*

(Suite.)

Entrée des Croisés dans Damiette.

AN 616 (1219). Dès que les chrétiens eurent passé le Nil, ils se mirent à cerner Damiette de toutes parts, et s'entourèrent eux-mêmes de bons retranchemens. Au rapport d'Ibn-Alathir, « la place se trouvait sans » garnison. Tant que le sultan s'était tenu avec son » armée dans le voisinage de ses murailles, elle n'avait » rien à craindre et une garnison lui était inutile ; » ensuite, quand le fils de Maschtoub jeta le trouble » dans l'armée, la retraite du sultan fut si subite et » le désordre tel, que personne ne songea à Damiette ; » ainsi cette ville se trouva réduite à ses propres ha- » bitans. Tel fut l'effet de la sédition excitée par le fils » de Maschtoub. Il fut donc facile aux chrétiens de

» l'attaquer par eau et par terre. Pendant ce tems les
 » Arabes nomades qu'on avait appelés pour harceler
 » l'ennemi, pillaient amis et ennemis, et la désolation
 » ne faisait que s'accroître. » (1)

L'historien des patriarches d'Alexandrie remarque, à ce sujet, que la terreur s'était répandue dans toute l'Égypte. Les esprits étaient aigris, et comme la cause première de ces malheurs devait être imputée aux chrétiens d'Occident, le peuple tourna sa fureur contre les chrétiens du pays, Dans plusieurs villages, on les massacra impitoyablement. L'auteur que nous citons était lui-même chrétien, et eut sans doute à souffrir de cette persécution. Il poursuit ainsi : « L'é-
 » glise de Saint-Marc, située dans les environs d'A-
 » lexandrie, et objet de la vénération des fidèles, fut
 » démolie, de peur que les Francs n'envahissant le
 » pays, ne s'en fissent une espèce de forteresse. En
 » vain les chrétiens offrirent une grande somme d'ar-
 » gent pour prévenir ce malheur, le sultan ordonna
 » d'en raser la meilleure partie, et le reste fut abattu
 » le vendredi suivant, au sortir de la mosquée, au
 » bruit des plus vives acclamations, par la multitude
 » encore échauffée des exhortations des imams. Ainsi
 » les chrétiens éprouvaient angoisse sur angoisse.

(1) Au reste, suivant Makrizi, les Arabes furent fort utiles au sultan dans tout le cours de l'expédition. Ils étaient sans cesse occupés à harceler les Chrétiens, et à enlever ceux qui s'éloignaient. Ils s'introduisaient même dans leur camp pendant la nuit, et massacraient ceux qui dormaient.

» Les musulmans étaient alors dans la plus grande
 » consternation. Les principaux citoyens d'Égypte se
 » cotisèrent pour venir au secours de l'islamisme.
 » Au Caire et au vieux Caire, les habitans offrirent
 » deux mois de leurs revenus, pour les frais de la
 » guerre sacrée. Mais, ajoute l'auteur, ce zèle ne
 » tarda pas à se ralentir, et cette résolution fut
 » presque sans résultat. »

« Cependant l'armée musulmane s'était avancée
 » jusqu'auprès de Damiette ; le sultan et son frère
 » ne laissaient pas de repos aux Francs. Ils essayèrent
 » d'attaquer la partie de l'armée chrétienne qui était
 » restée sur la rive occidentale du Nil dans son
 » ancien camp. Le dimanche 7 de Barmehat (com-
 » mencement de Mars), les musulmans s'avancèrent
 » avec intrépidité. Mais Dieu suscita ce jour-là un
 » vent si violent, la pluie tomba avec une telle abon-
 » dance, qu'il fallut revenir sur ses pas. Le quartier
 » du sultan était alors à Farescour, à quelque distance
 » de Damiette, (1). En vérité tout fut extraordinaire
 » cette année ; l'hiver fut plus rigoureux que de cou-
 » tume, et le sultan fit publier au Caire et au vieux
 » Caire, que la moitié des habitans eussent à prendre
 » les armes de gré ou de force. Ceux qui avaient de
 » l'aisance et qui ne voulurent pas marcher, payèrent
 » une somme d'argent, chacun selon ses moyens. On

(1) Pour cette ville, comme pour toutes celles que nous citerons, nous renvoyons à la carte qui accompagne le douzième livre de l'*Histoire des Croisades* de M. Michaud, quatrième édition.

» mit aussi à contribution les Juifs et les chrétiens du
 » pays, qui d'après l'usage, ne pouvaient en aucun
 » cas, être assujettis au service des armes ; et la somme
 » qu'on leur imposa fut si forte, eu égard à leurs fa-
 » cultés, qu'ils furent réduits à mettre en gage les
 » vases sacrés des églises (1) et des synagogues. Ce fut
 » ainsi qu'on parvint à équiper environ dix mille
 » hommes, qui prirent aussitôt le chemin de Da-
 » miette. Mais la plupart étaient un ramas de vaga-
 » bonds et de gens sans aveu ; en route ils se livrèrent
 » aux plus grands excès ; ils détruisirent les églises et
 » les chapelles ; lorsqu'ils arrivèrent au camp, le sul-
 » tan faisait livrer une attaque contre les chrétiens.

(1) Parmi les Chrétiens d'Égypte, les uns étaient de la secte Jaco-
 bite ou secte d'Eutychès, et les autres Melkhites. Ces derniers, qui
 professaient à-peu-près les mêmes dogmes que les catholiques ro-
 mains, et qui, suivant la remarque de l'auteur, s'abstenaient de la
 circoncision et d'autres pratiques judaïques, ne formaient que le
 dixième des autres, et avaient beaucoup plus à souffrir des mu-
 sulmans, à cause qu'on les soupçonnait d'avoir de l'attachement
 pour les Francs et pour le pape de Rome. L'auteur rapporte qu'au
 Vieux-Caire seulement, les chrétiens furent taxés à quatre mille pièces
 d'or, sur lesquelles les melkhites devaient en payer mille. Les Juifs
 furent taxés à six cents pièces d'or. Ce furent les prêtres qui répartirent
 cette somme sur leurs ouailles. C'était ordinairement à l'église qu'on
 qu'on faisait payer à chacun sa quote part. Il résulta de là, suivant notre
 auteur, que beaucoup de chrétiens se dispensèrent pendant quelque
 temps d'aller à l'église ; et comme il fallait pourtant que la somme
 exigée fut payée, on fut obligé d'envoyer solliciter la charité des chré-
 tiens des montagnes et des lieux sablonneux. Il n'y eut pas de monas-
 tère, même dans les provinces les plus éloignées, qui ne fût mis à
 contribution.

» C'était un *dimanche des Rameaux* (1), et chose re-
 » marquable, tous ceux qui avaient pris part à cette
 » dévastation, tombèrent sous le fer des chrétiens ;
 » le reste prit la fuite et arriva au Caire sur des bar-
 » ques , dans l'état le plus misérable. »

« Un nouvel assaut qu'on livra peu de tems après,
 » ne réussit pas mieux. Les Francs s'étaient entourés
 » d'un mur flanqué de bonnes tours, où l'on veillait
 » comme dans une place de guerre. Ils occupaient
 » à la fois la rive occidentale et la rive orientale, et
 » un pont de bateaux jeté sur le fleuve, assurait les
 » communications entre les deux camps. Le même
 » pont était aux musulmans tout accès par eau vers
 » Damiette (2). De loin on voyait les mureilles
 » chrétiennes surmontées de leurs tours s'avancer
 » jusqu'au pied des remparts de la place. La ville
 » était attaquée par eau et par terre, et ne recevait
 » pas de secours. Le sultan voulant procurer du sou-
 » lagement à la garnison, forma le dessein de mettre
 » à sec la branche du Nil qui baigne Damiette, et de

(1) زیتون. Ce mot ne se trouve pas dans les dictionnaires ; mais il est déterminé par les passages correspondans des auteurs latins. Au reste le mot en lui-même signifie *olivier*, et fait allusion à l'entrée de Notre-Seigneur à Jérusalem, au jour où les rues furent, sur son passage, jonchées de branches d'oliviers. Par une dénomination analogue, les chrétiens syriens se servent du mot شعائين, qui signifie *branches de palmier*.

(2) M. Hamaker, quoique privé des ressources que nous offrons ici, a déjà éclairci, avec beaucoup de sagacité, les faits dont il est ici question. Voyez sa *Dissertation*, pag. 102, note 52.

» faire couler les eaux d'un autre côté ; par ses ordres
 » une forte digue fut élevée du côté de Zéfité , là où
 » s'opère la séparation des branches du fleuve. Mais
 » bientôt, l'eau s'élevant à une hauteur prodigieuse ,
 » vint frapper la digue et en dispersa les débris. »

« Pendant ce tems , les attaques continuaient contre
 » Damiette. Les chrétiens pressaient la ville de jour
 » et de nuit , par eau et par terre , et le sultan les
 » pressait à son tour. Dans une de ces attaques , les
 » Francs essayèrent un échec considérable. On fit
 » plus de quatre cents de leurs cavaliers prisonniers ;
 » plus de mille d'entre les fantassins furent tués. Un
 » pigeon apporta la nouvelle de cette victoire au
 » Caire ; aussitôt l'on tapissa les rues et le peuple se
 » livra à la joie. La plupart des chrétiens pris en cette
 » occasion , furent amenés au Caire et promenés par
 » toute la ville. A l'égard des chefs , le sultan les re-
 » tint auprès de lui , pour essayer si par leur moyen ,
 » il pourrait en venir à un accommodement. Il y eut
 » à ce sujet plusieurs pourparlers , et l'on fut sur le
 » point de se mettre d'accord. Le sultan offrait de
 » rendre Jérusalem avec toutes les villes chrétiennes
 » conquises par Saladin ; mais les Francs ayant reçu
 » d'Occident de nouveaux secours , rompirent les
 » conférences (1) et l'on recommença les hostilités »

Makrizi rapporte qu'en ce moment la ville était dans une grande extrémité. On ne pouvait rien y in-

(1) De leur côté , les auteurs chrétiens rejettent la faute sur les musulmans. Voyez la *Chronique*, déjà citée , des *podestats de Reggio*.

troduire par terre, et par eau, on courait les plus grands dangers ; car les vaisseaux chrétiens occupaient le lit du fleuve et les vaisseaux musulmans n'étaient pas en état de leur disputer le passage. On recourait à toute sorte de moyens pour tromper la vigilance des Francs. La sœur d'un des émirs qui étaient dans la ville, imagina de remplir la peau d'un chameau de volailles, de légumes, de fruits et de toutes sortes de comestibles ; elle cousit le tout ensemble, et jeta la peau dans le Nil. Ce moyen ayant réussi, elle en envoya d'autres ; mais les Francs, s'en étant aperçus, redoublèrent de précautions et ne laissèrent plus rien passer. Les vivres devinrent si chers, qu'un œuf de poule se vendait plusieurs pièces d'or. Une vache valait huit cents pièces d'or ; une poule en valait trente ; une livre de sucre, cent-quarante. Il en coûtait quarante pièces d'argent, pour avoir une outre d'eau. Le sucre finit par se vendre au poids d'une pierre précieuse. Dans ces circonstances, le sultan tira de grands secours d'un Syrien appelé Schamayl. Ce Syrien allait à la nage du camp à la ville et de la ville au camp, et instruisait le sultan de l'état des choses (1). Pour le récompenser, le sultan lui donna plus tard, le commandement du Caire.

(1) Novairi a aussi parlé d'autres nageurs musulmans qui franchissaient la flotte chrétienne, à travers tous les obstacles ; mais il ajoute qu'à la fin les Francs s'en étant aperçus, étendirent sur le fleuve des cordes et des filets où les nageurs se trouvèrent pris. C'est à ce sujet qu'un auteur latin a appelé les Francs *pêcheurs d'hommes*. Voyez la *Dissertation* de M. Hamaker, page 106.

Sur ces entrefaites, on usait de sévérité dans toute l'Égypte, pour faire armer la population. « Au Caire » et au vieux Caire, suivant l'historien des patriarches d'Alexandrie, on fit une levée en masse. Des » hommes allaient par les rues, une sonnette à la » main, et ordonnant à tous de partir. Les portes » de ces deux villes furent fermées. On était si troublé, » que personne ne s'occupait plus d'affaires. On ne » songeait qu'au danger présent. Ce fut au point que » le froment, qui la veille se vendait fort cher, baissa » tout-à-coup, faute d'acheteurs. Dans le premier » moment, on ne pensa pas aux chrétiens et aux juifs. » Mais bientôt, le commandant du Caire fit arrêter » les chrétiens les plus riches, pour leur arracher de » l'argent. Cet exemple fut suivi par le commandant » du vieux Caire, de manière qu'il n'y eut personne » qui ne se ressentît de ces tems de tribulations et » de peines »

« Cependant le sultan se disposant à livrer un nouvel assaut, fit venir du Caire une immense quantité de pots et de vases de toute espèce, afin de » combler les retranchemens des chrétiens. Il devait » commander en personne l'attaque du camp de la » rive occidentale, pendant que son frère Malek-moadam (1) combattrait sur la rive opposée. Mais » au moment d'en venir aux mains, les Francs épou-

(1) L'auteur fait mention de Malek-faïz ; mais ce doit être par erreur, puisqu'il a déjà été dit que Malek-faïz avait été renvoyé en Syrie, et que c'était le prince de Damas qui demeura auprès du sultan.

» vantés demandèrent à négocier. On entra donc en
 » conférences. Sur ces entrefaites, les chrétiens répa-
 » rèrent leurs fossés et leurs retranchemens, après
 » quoi on reprit les hostilités. Le sultan reconnut
 » alors que la force seule pourrait chasser les chré-
 » tiens. Il se hâta de renvoyer son frère en Syrie,
 » afin qu'il lui amenât de nouveaux secours. Pour lui,
 » il se prépara à de nouveaux efforts. Mais la ville
 » était à la dernière extrémité. Malek-moadam, en
 » se mettant en marche, s'habilla de deuil et mani-
 » festa la plus grande tristesse. Les chrétiens s'étaient
 » partagés en deux corps ; l'un tenait tête au sultan,
 » l'autre harcelait la ville. »

Dans ces conjonctures, un des émirs de la garnison nommé Djemal-eddin, qui avait inutilement jusque-là prodigué les marques de courage, se hazarda à écrire une lettre au sultan. Cette lettre était en vers et fut envoyée au bout d'une flèche ; elle nous a été conservée par Makrizi ; la voici : (1)

» O mon souverain, la ville de Damiette, dont les cré-
 » neaux sont renversés et les fondemens presque arrachés,
 » T'envoie le plus sincère des complimens, avec un
 salut aussi suave que le musc, dont le moindre morceau,
 comme le plus gros, a son parfum.

(1) Ces vers sont de la même mesure que les précédens.

يا مالکی دمياط ثغر هدمت

يا مالکی دمياط ثغر هدمت

| شرفاته کادت تجت اصوله

يقربک من ارکی السلام تجية

| کالمسک طاب دقیقه و حلينه

» Elle t'adresse ces mots de loin; mais tu l'entendras aussi bien que si tu étais son voisin et son hôte.

» *O Roi, te dit-elle, qui n'as pas d'égal ni de pareil sur la terre;*

» *Cette lettre te dira sur ma situation, ce que je ne puis te dire moi-même.*

» Je viens me plaindre en son nom du cruel ennemi qui l'a entourée de toute part avec sa cavalerie et la multitude de ses braves.

» Tout accès vers elle est fermé par terre; par eau les flottes ont de la peine à y introduire du secours.

» Son humiliation s'est manifestée sur ses tours, aussi bien que sa douleur, ses larmes et ses angoisses.

» Ah! si elle le pouvait, elle viendrait se précipiter à tes pieds; mais toute issue lui est fermée.

» Le médiateur à qui elle a recours pour obtenir ce qu'elle demande, c'est la religion de Dieu, de ses créatures et de son prophète.

و يقول عن بعد وانك سامع	حتى كانك جاره ونزيله
يا ايها الهلك الذي ما ان يرى	بين الهلوك شبيهه وعديله
هذا كتاب موضح من حالتى	ما ليس يمكننى لديك اقوله
اشكو اليك عدو سوء احدثت	بجييعه فرسانه وخيوله
فالبر قد منعت اليه طريقه	والبحر عز لنصره اسطوله
فحضوعه باد على ابراهه	وحنينه وبكاوه وعويله
ولو استطاع لامر [لامن?] بابك لا يذا	لكنه سددت عليه سبيله
ورسوله فى ان تجيب دعاه	دين الاله وخلقه ورسوله

» Voilà que ses maux sont parvenus à leur dernier terme ; ses infirmités se sont aggravées, ses plaies ont épuisé ses forces.

» Il ne lui reste qu'un petit soufle, c'est de toi qu'elle attend sa guérison.

» Prends sa défense et celle des tiens, et délivre-la d'un mal que toi seul peut faire cesser.

» Dieu t'a comblé de l'abondance de ses grâces. Une petite partie de ces grâces suffira pour la délivrer.

» Toute excuse que tu apporterais pour te dispenser de prendre en main la cause de Dieu et de sa religion, serait rejetée des musulmans.

» Damiette a les yeux tournés vers toi, et ne cesse de répandre des larmes.

» Si tu tardes de la secourir, sa verdure se desséchera, sa langueur se découvrira.

» L'Alcoran y perdra tout crédit, la croix s'y déploiera et l'Évangile retentira dans ses murs.

فقد انتهت ادواؤه وتحكمت	علاته ونحا عليه نحوه
وبقت له رمق يسير ويرتجى	ان يشفى لما دعاك عليه
فاحرس جاك بعزمة تشفى بها	داء لهلك يرتجى تعليه
فاله اعطاك الكثير بفضله	ورضاه من هذا الكثير قليه
فالعذر في نصر الا له ودينه	ما ساع عند المسلمين قبوله
والعزناظره اليك مُحَدِّق	ما ان يهل من الدموع هول
ولئن قعدت عن القيام بنصره	جفت نصارته وبان ذبوله
هت قوى القرآن فيه ورفعت	صلبانه وتلى به انجيله

» On y entendra le bruit de la cloche; les louanges de Dieu ne viendront plus frapper les oreilles des vrais croyans.

» Tel est en vérité son état et sa situation dans le plus grand détail.

» Pourquoi en dire davantage? C'est à toi, ô enfant de race illustre, de lui porter aide..

» Justifie l'espérance qu'on met en toi, ô toi qui n'as jamais déçu personne.

» Fais-toi pour le jour de la résurrection un trésor de bonnes actions; c'est Dieu qui t'en donnera la récompense; c'est Dieu qui s'en fait garant. »

Le sultan touché de ces paroles, résolut de faire un dernier effort. Au rapport de l'historien des patriarches d'Alexandrie, il se hâta d'écrire de nouveau au Caire et au vieux Caire, pour que tous ceux qui n'avaient pas encore pris les armes le fissent sur-le-champ. Soixante-dix courriers furent envoyés à la fois pour faire exécuter le même ordre dans toute l'Égypte; mais déjà Damiette ne laissait plus d'espoir. La plus grande partie des habitans avait péri dans les com-

وَعَلَا صَدَا الناقوس في ارجايه	ا وَخَفِيَ عَلَى سَمْعِ الْوَرَى تَهْلِيلَه
هَذَا وَحَقِّكَ وَصَفُ صُورَةِ حَالِه	ا حَقًّا وَجَلَّتْهُ وَذَا تَفْصِيلَه
وَكُفَّاكَ يَا ابْنَ الْاَكْرَمِينَ فَانَه	ا اَصْحَى عَلَيْكَ مِنَ الْوَرَى تَعْدِيلَه
حَقَّقِي رَجَاءَ فَيْكَ يَا مَنْ لَمْ يَحْب	ا اَبْدَا لِرَاجِي جُودَةَ تَامِيلَه
وَإِذْخِرْ لِيَوْمِ الْبَعْثِ فَعَلًا صَالِحًا	ا اللّٰهُ صَامِنٌ اَجْرَةَ وَكْفِيلَه *

bats, ou avait été moissonné par les maladies, et la ville manquait de défenseurs. Envain le sultan essaya d'y introduire, pendant la nuit, sept cents hommes de ses meilleures troupes. Ils furent surpris au milieu des retranchemens de l'ennemi, et presque tous massacrés. Enfin, les remparts n'étant plus défendus, les chrétiens entrèrent sans résistance. On était alors au mardi 8 de hatour, ou 24 de schaban (4 novembre.)

On lit dans Makrizi, qu'au moment de la prise de la ville, presque tous les habitans, en état de porter les armes, au nombre de vingt mille, avaient péri. Les bras manquaient pour enterrer les morts. Il en coûtait quarante mitskals pour se faire enterrer. Les rues étaient jonchées de cadavres. Ceux qui vivaient n'avaient plus la force de se remuer. Aussi, l'historien des patriarches d'Alexandrie a-t-il eu soin d'observer que la conquête de Damiette fut moins due à la bravoure des chrétiens qu'à l'extinction de la garnison. Le même auteur ajoute, que les Francs durent trouver dans la ville d'immenses richesses : l'or et l'argent y étaient amoncelés par quintaux. Le commerce y était florissant, et d'ailleurs Damiette passant pour imprenable, les émirs et les gens riches avaient cru y mettre leurs richesses en sûreté.

Au reste, les auteurs arabes n'ont donné que très-peu de détails sur l'occupation de Damiette. Makrizi se contente de dire que les Francs, en y entrant, se livrèrent à toutes sortes d'excès, et qu'ils *passèrent les bornes*. Le même auteur, après avoir ajouté que

la grande mosquée fut convertie en église, a remarqué qu'entre la prise de Damiette, et la descente des Francs sur les côtes d'Égypte, il s'était écoulé seize mois et vingt-deux jours lunaires.

Pendant ce tems, le sultan, quoique campé à peu de distance avec son armée, ne s'était douté de rien. Si l'on en croit l'historien des patriarches d'Alexandrie, il ne s'aperçut de la prise de la ville, qu'aux croix et aux bannières chrétiennes plantées sur les remparts. Aussitôt il quitta son camp, et se retira avec ses troupes vers le midi, sur les bords du canal d'Aschmoun, dans la direction du Caire.

Terreur générale parmi les musulmans.

Marche des croisés vers le Caire.

An 617. (1220). D'après le témoignage des historiens contemporains, les chrétiens en entrant dans Damiette, se crurent comme les maîtres de toute l'Égypte. Leur dessein était d'envahir le pays tout entier. Mais d'abord ils s'occupèrent de réparer les fortifications de la ville, et en firent leur place de guerre. Ils se rendirent pareillement maîtres de tous les lieux du voisinage. D'ailleurs, ils attendaient de nouveaux secours d'Occident; quant au sultan, il écrivait lettres sur lettres à ses frères, aux princes de sa famille, et à toutes les puissances musulmanes, pour les appeler à son secours. Malheureusement, suivant la remarque des auteurs arabes, les circonstances ne pouvaient être plus fâcheuses. C'était alors

le tems des invasions de Gengis-Khan et de ses hordes sauvages. Les Tartares, après avoir subjugué presque tout le nord de l'Asie, s'étaient approchés de la Perse, et menaçaient les provinces voisines de la Syrie. Tous les princes musulmans craignaient pour leurs propres états, et n'osaient s'engager dans une nouvelle guerre. Malek-aschraf, frère du sultan, et souverain de Khé-lath, dans la Grande-Arménie, était un des plus menacés. Le calife lui-même tremblait dans sa capitale.

L'historien des patriarches d'Alexandrie rapporte que, dans cette circonstance, on usa en Égypte de tous les moyens pour prévenir le danger. Comme le trésor du sultan était épuisé, le vizir fit mettre à la question tous les percepteurs des impôts et les gens de finance, pour leur arracher de l'argent. Que l'on fût musulman, juif ou chrétien, personne n'était épargné. Vainement quelques chrétiens renièrent leur religion, ils payèrent comme les autres; les cachots étaient pleins de malheureux, et plusieurs y laissèrent une partie de leurs membres. « Quel tems de désola-
 » tion, s'écrie l'auteur ! tout le monde était obligé de
 » payer, selon ses moyens, et personne ne pouvait se
 » soustraire aux poursuites; en sortant d'un danger,
 » on tombait dans un pire. Jusque-là il avait été per-
 » mis aux particuliers de tenir des magasins, des
 » bazars, des halles, qu'on louait comme on voulait.
 » C'est là que se vendaient le lin et les autres denrées.
 » Il fut alors défendu de rien vendre ni de rien ache-
 » ter autre part qu'au bazar du sultan, et pour y

» vendre et acheter, on eut un droit extraordinaire à
 » payer. Il n'y avait pas de vexation qu'on n'imaginât
 » pour extorquer de l'argent. En un mot, le peuple
 » était si malheureux qu'il aurait tout quitté, s'il avait
 » pu, pour aller s'établir ailleurs. Pendant ce tems, il
 » n'était bruit que de l'humanité des Francs, et
 » de la douceur dont ils usaient envers les vain-
 » cus (1). C'était surtout aux chrétiens du pays et
 » aux Juifs qu'on en voulait. Le vizir essaya d'abord
 » de détourner à son profit l'argent que les chrétiens
 » consacrent à l'entretien de leur patriarche. Vint
 » ensuite un émir qui fit mettre en prison les chré-
 » tiens et les Juifs du Caire connus par leur richesse,
 » afin de les forcer à signer des billets pour une somme
 » de onze mille pièces d'or. Les billets furent en-
 » voyés signés au sultan. Heureusement le prince eut
 » honte de cette conduite, et renvoya aux chrétiens
 » et aux Juifs leurs obligations; mais ce qu'on avait
 » fait au Caire, on le faisait dans toute l'Égypte. Plus
 » sieurs se pendirent de désespoir, d'autres renièrent
 » leur religion. »

An 618 (1221). Enfin, les Francs désormais tran-
 quilles sur la possession de Damiette, et ayant reçu
 de nouveaux secours d'occident, se mirent en marche
 pour s'avancer dans le cœur du pays. Ils prirent la
 route du Caire, en suivant la rive orientale de la

(1) Il ne faut pas oublier que l'auteur que nous citons, était chré-
 tien et domicilié au Caire, et qu'il dut avoir à souffrir comme les
 autres des mesures rigoureuses du sultan.

branche du Nil qui passe à Damiette. Le sultan était alors campé avec son armée sur cette même rive, à l'endroit où le Nil se partage en deux branches dont la principale vient passer devant Damiette, l'autre va se perdre dans le lac de Menzalé. C'est celle-ci qu'on appelle le canal d'Aschmoun. Le sultan avait pris position dans cet endroit, au midi du canal, pour arrêter l'armée chrétienne au passage. Ce fut en cette occasion que l'on commença à y bâtir une ville. Le prince y fit élever un château pour lui et des maisons pour ses troupes; on y construisit des bains, des marchés. La nouvelle ville fut appelée *Mansoura*, c'est-à-dire la victorieuse, et elle devint en peu de tems une cité considérable. Les chrétiens passèrent successivement à Farescour, Scharmesah, Baramoun. Quand ils furent arrivés au canal, ils trouvèrent l'armée musulmane déployée sur l'autre rive, et la flotte du sultan postée au milieu du fleuve. Aussitôt la guerre recommença.

Makrizi rapporte que les chrétiens étaient au nombre de deux cent mille fantassins et de vingt mille cavaliers. Ils se montraient, dit-il, pleins d'espoir, et ne doutaient pas du succès. Ils dressèrent leur camp sur les bords du canal, et s'entourèrent de bons retranchemens. Leur flotte cotoyait le Nil, chargée de vivres et de provisions; l'armée musulmane n'était pas moins redoutable. Des courriers envoyés dans toutes les provinces avaient appelé les guerriers musulmans à la guerre sacrée. Du Caire aux confins de la Nubie, le pays ne retentissait plus que du bruit

des armes. Au Caire et au vieux Caire, on fit une levée en masse.

Dans les provinces la consternation était extrême. Voici le tableau effrayant que fait l'historien des patriarches d'Alexandrie : « La désolation était au » comble. Le peuple entier avait pris les armes. Il ne » restait plus dans les villes que les femmes, les enfans » au-dessous de l'âge de puberté et les vieillards dé- » crépits. Pendant deux jours on négligea au Caire et » au vieux Caire d'ouvrir les portes. On ne trouvait » plus rien à acheter ; toutes les affaires étaient sus- » pendues. Un morne silence régnait dans les rues. » On n'entendait de tems en tems que le bruit de ceux » qui allaient, une sonnette à la main, criant : *Ordre » à tous les Musulmans de partir sans délai ; qui- » conque sera trouvé ici ce soir, sera pendu.* Tout » cela n'était point une simple menace ; les gens du » guet étaient à cheval, visitant toutes les maisons, » et malheur à celui qui eût été trouvé en contraven- » tion. C'était un tems de douleur et de larmes, un » tems qui n'avait pas eu d'exemple. Le Nil était alors » dans sa crue. Mais personne n'y faisait attention. » On ne s'inquiétait plus si la récolte serait bonne » ou mauvaise, on ne songeait qu'aux malheurs » présens. »

Dans ces circonstances, le sultan fit un dernier effort auprès de ses frères et de ses alliés. Son frère Malek-moadam, prince de Damas, lequel était retourné en Syrie un peu avant la prise de Damiette, fut invité à revenir promptement au secours de l'Égypte et à

amener toutes les forces qu'il pourrait. Déjà Moadam avait cherché à faire diversion en Syrie, afin d'attirer l'armée chrétienne de ce côté. Il avait fait raser les fortifications de Jérusalem et d'autres places. Il avait attaqué quelques villes chrétiennes de Phénicie. Voyant enfin qu'aucun de ces moyens ne réussissait, il fit prendre les armes à tous les musulmans de Syrie, et se disposa à marcher sur les bords du Nil. Les lettres qu'il avait écrites dans les provinces pour faire lever les musulmans, furent lues en chaire le vendredi, et on prêcha partout la guerre sacrée. Les musulmans de Syrie montraient peu d'enthousiasme ; mais le prince suppléait à tout par son zèle ; il appela sous ses étendarts les princes voisins, entr'autres, son frère Malek-aschraf prince de Khélath dans la Grande-Arménie. Le médiateur dont il se servit pour intéresser son frère à la cause de l'islamisme, était l'historien Ibn-Djouzi, alors imam de la grande mosquée de Damas et qui jouissait de toute la confiance de Moadam. Ibn-Djouzi eut beaucoup de peine à décider Malek-aschraf. Voici comment il raconte lui-même cette aventure (1).

« Le prince de Damas était plein d'attachement » pour son frère le sultan d'Égypte, et de zèle pour » la guerre sacrée. Aschraf au contraire était indiffé-

(1) Le passage que nous citons ici n'est pas tiré de la chronique d'Ibn-Djouzi, laquelle est, comme on sait, intitulée *Miroir du tems* ; car l'exemplaire de la Bibliothèque du Roi n'est pas complet, et cette partie y manque entièrement. Nous avons emprunté ce passage de la chronique d'Aboul-Mahassen, intitulée *les Étoiles resplendissantes*.

» rent et montrait même de l'aversion pour le sultan.
 » J'avais à cette époque quitté Damas pour suivre le
 » prince à la guerre. Comme Aschraf s'était enfin
 » décidé à venir avec nous en Égypte et que déjà il
 » avait passé l'Euphrate, nous primes les devans et
 » nous nous avançâmes jusqu'à Émesse. Là, Moadam
 » effrayé des progrès continuels des Francs et des
 » hésitations de son frère, me dit : *J'ai entraîné*
 » *Aschraf comme j'ai pu ; mais voilà que la peur le*
 » *saisit ; je crains bien que les Francs ne triomphent.*
 » *Il est ton ami ; va le trouver et engage-le à*
 » *presser le pas.* Je partis donc sur-le-champ,
 » et arrivé auprès d'Aschraf, je lui dis : *Les mu-*
 » *sulmans sont dans l'angoisse ; si les chrétiens pren-*
 » *nent l'Égypte, ils pénétreront jusqu'au fond de*
 » *l'Arabie ; ils ne laisseront pas pierre sur pierre*
 » *à la Mecque et à Médine. Dès-lors c'en est fait*
 » *de toute la Syrie. Allons, lève-toi et partons à*
 » *l'instant.* Aschraf promit de le faire et je retournai
 » à Émesse auprès de Moadam. Je le trouvai le
 » visage abattu, et n'ayant ni mangé, ni dormi de-
 » puis la veille. Aschraf arriva le lendemain avec ses
 » troupes. Les deux princes passèrent une partie de
 » la nuit à se concerter ensemble sur ce qu'ils avaient
 » à faire. Ils avaient eu d'abord l'idée d'attaquer les
 » villes chrétiennes de Phénicie, entr'autres Tripoli.
 » Mais comme l'Égypte était dans le plus grand dan-
 » ger, on crut plus convenable de marcher sur-le-
 » champ à sa défense. On se sépara dans cette ré-

» solution. Tout-à-coup, pendant qu'Aschraf dor-
 » mait, son frère *passa sa chaussure* et sortant de sa
 » tente comme un lion altéré de sang, il se mit à
 » crier aux soldats: *en avant, en avant vers Damiette.*
 » Aussitôt les soldats prirent leurs vêtemens et l'on
 » se mit en marche. Cependant Aschraf dormait
 » tranquillement dans sa tente. Le lendemain matin,
 » à son réveil, il prit un bain, puis sortit pour don-
 » ner ses ordres. Ne voyant plus personne autour de
 » lui, il se douta de ce qui était arrivé et s'achemina
 » en silence vers l'Égypte. »

Nous avons cité ces paroles d'Ibn-Djouzi, parce qu'elles sont d'un témoin oculaire et qu'elles nous montrent parfaitement l'esprit qui régnait alors chez les musulmans. Cet auteur ne manque pas d'ajouter que la ruse employée par le prince de Damas était légitime, puisque c'était le seul moyen de sauver l'Égypte. Les états musulmans étaient alors menacés à la fois du côté de l'Occident et de l'Orient; ils étaient attaqués par les Francs et les Tartares. Mais les invasions des chrétiens étaient bien plus terribles. C'est ce qui fit qu'à la fin tous les princes musulmans de concert avec le calife de Bagdad se tournèrent contr'eux. Ibn-Férat fait à ce sujet les réflexions suivantes :

« Les musulmans craignaient bien plus les Francs
 » que les Tartares. Ceux-ci, lorsqu'ils trouvaient
 » des terres à leur convenance, se mêlaient volontiers
 » avec les peuples vaincus. Ils se soumettaient à la

» religion et aux lois du pays. Les Francs, au con-
 » traire, cherchaient par-dessus tout à asservir les
 » consciences. La religion, motif de leurs guerres
 » lointaines, mettait une barrière insurmontable entre
 » les vaincus et les vainqueurs. Ils voulaient, en
 » s'emparant d'un pays, anéantir les habitans et faire
 » triompher leur culte. Ils n'avaient point oublié
 » les victoires de Saladin. Au contraire, le souvenir
 » de leurs défaites passées les poursuivait continuel-
 » lement, et ils brûlaient de venger l'honneur de
 » leurs armes. »

Ce fut ainsi que le sultan d'Égypte rassembla des forces suffisantes pour lutter avec ses ennemis. Outre les princes ses frères, on remarquait dans son camp les princes de Hamah, d'Émesse, de Baalbec. Makrizi fait monter la cavalerie musulmane à quarante mille hommes. Quant à l'infanterie, elle était, dit-il, en nombre infini. C'était en général un ramas de peuple appelé de tous les côtés, et qui pourtant rivalisait de zèle avec les troupes réglées. Ceux qui n'avaient jamais manié les armes, étaient dressés par des émirs vieilliss dans les combats ; de part et d'autre l'ardeur était égale et l'on brûlait d'en venir aux mains.

Makrizi nous apprend que les guerriers musulmans avaient conservé la gaité presque inséparable des camps. Le bruit ayant couru que le roi de Jérusalem, ou plutôt comme l'appelle Makrizi, le roi d'Acre lequel commandait l'armée chrétienne, avait déjà

partagé à ses lieutenans et à ses soldats les terres de l'Égypte, un plaisant fit ce distique : (1)

« On nous menace de nous donner pour maître les chrétiens d'Acrc; voire ceux de Jaffa !

» D'élever au-dessus de nous, ceux qui jusqu'ici étaient au-dessous ; autant vaudrait obéir à des Grecs, plutôt qu'à ces rustres. »

(*La fin au prochain numéro.*)

*Lettre au Rédacteur du Journal Asiatique, sur une
Inscription samskrite du Guzarate.*

MONSIEUR, j'ai l'honneur de vous adresser une note succincte relativement à l'inscription Samskrite dont la copie se trouve à la bibliothèque de la société (1). La difficulté de la matière expliquera sans doute, si elle ne l'excuse pas, la brièveté des détails dans lesquels j'entre quant à présent. Quand j'aurai pu faire un plus long examen de ce monument, j'espère en donner la traduction complète.

L'inscription est en dévanagari ; le caractère en

ان يملكونا واهل يافا		(1) يهد دوننا باهل عكا
فالروم خير من الربا فافا*]		ومن لنا ان يلعو علينا
		*] يعنى اهل الربى.

(2) Voyez tome VII, p.319 et 380, et ci-devant p. 50.

est très net, et même assez beau ; et il y a tout lieu de croire que l'original est fort lisible ; les altérations qu'on remarque dans la copie, paraissent toutes venir du graveur ; elles portent principalement sur les lettres *ou*, *ou*, *ri*, *ri*, *ra*, *la*, *va*, *sa*, *ta*, qu'il est presque impossible de distinguer les unes des autres, lorsqu'elles sont jointes à une autre consonne. Du reste, l'inscription n'offre aucune particularité qui permette de la rapporter, *à priori*, à telle ou telle contrée de l'Inde, si ce n'est que la forme de l'i bref initial est la même que dans les mss. Zend-Guzarates d'Anquetil Duperron (Voyez Si-rouzé, Anq. n° IV, et Izechné Zend-Samskrit, Anq. n° III). Il ne faut pas du reste oublier que notre comparaison ne peut porter que sur le très petit nombre d'inscriptions Samskrites publiées jusqu'à ce jour. Quoiqu'il en soit, la présomption que fait naître l'existence dans notre monument de l'i bref guzarati, se change en certitude après l'examen de l'inscription. C'est une donation de terres faite dans la forme qu'on appelle *Grantha* ; le nom du donateur est *Vishwamalla विश्वमल्ल* : roi du Guzarat ;

l'acte est daté de *Sripatana श्रीपतन* ou *Patan*,

l'an de l'ère *Sambat* 1343 (१३४३) et de la

nôtre 1287 ; elle est établie dans ces mots très lisibles de la dernière ligne :

इतिश्रीनृपविक्रमसम् १३४३, *Iti shrinripa*

vikrama sam., 1343. Le nom du roi est mentionné dans le passage suivant :

Shrīvishwamalla iti nripatimaolih श्रीविश्वमल्ल

इतिनृपतिमौलिः C'est à dire: *C'est Vishwamalla, le premier entre les chefs des hommes.* Cette inscription présente du reste pour la disposition des matières, le même ordre que la plupart de celles qui nous sont connues; elle commence par les louanges du roi, celles de sa femme, l'énumération de ses vertus; puis vient l'acte de sa générosité, enfin le monument se termine par des slokas nombreux sur les avantages de la bienfaisance. Cette partie de l'inscription est passablement lisible, tandis qu'il n'en est pas de même de celle qui parle des victoires du roi et de ses courses dans l'Inde. Elle offre des lacunes considérables qui nous privent de détails historiques, qu'il serait probablement intéressant de connaître. Enfin elle rentre sous le rapport du style, dans la classe de tous les morceaux semblables jusqu'ici connus. On a déjà pu remarquer que la clarté n'en est pas la qualité dominante.

Je termine cette description par un court extrait que j'emprunte à différens passages et que je resserre, ne prétendant pas donner pour le moment une traduction plus exacte.

L'inscription s'ouvre par ces mots: **ॐ नमः**

शिवाय *Om namah shivāya* qui ne permettent pas

de douter que le roi qui y figure, n'ait été un sectateur du culte brahmanique.

« Le bienheureux *Vishwamalla*, roi entre les chefs des hommes, est certes un puissant monarque, semblable sur la terre au roi unique, à *Naráyana*; car dans le monde qu'y a-t-il autre chose que *Naráyana*, le souverain maître de l'univers ?

» Il eut une épouse, nommée *Enāgalla-devi*, dont la beauté égale celle de la déesse *Shri*; avec elle, il partage l'empire et gouverne les hommes; avec elle, il a établi sa domination dans le royaume de *Goudjara*....

» Ce roi, ami de la justice, a parcouru les saints lieux de pèlerinage qui sont sur la terre; il a vu *Kedára*; et *Prayāga* a été visité par lui et ses sujets.

» Dans ses courses victorieuses, il a parcouru de nombreuses contrées, les montagnes du *Dekan* et le *Vindhya*. Il a fait boire à ses éléphants les eaux de la *Reva*, et a visité en conquérant les bords du *Godāvāri*. »

Après cette introduction dont je n'offre qu'un extrait, d'une part, parce que je ne lis pas tout, et de l'autre, parce qu'elle présente des lacunes, le sujet de l'inscription, le don des terres à des Brahmanes, est brièvement exposé; et on annonce que l'inscription a été gravée sur une planche de cuivre, afin que le souvenir ne s'en perdît pas. Elle se termine par de longues exhortations à la bienfai-

sance, fastidieuses pour tout autre que pour un brahmane.

Voilà, Monsieur, à quoi se réduisent les renseignements que je prends la liberté de mettre sous les yeux de la Société Asiatique. Le nom du roi et la nature du monument sont connus. J'espère pouvoir faire connaître, plus tard, tous les détails qu'il contient.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon profond respect.

Un Membre de la Société.

Notice sur un Dictionnaire Persan, Coman et Latin, manuscrit légué par Pétrarque à la république de Venise.

Les *Comans* ou *Comaniens* étaient un peuple de la race turque qui parlait la même langue que les *Patsinakes* ou *Polovtses*. Ils occupaient dans le dixième siècle les pays qui bordent la mer noire et le *Palus-Mæotis* au nord, et s'étendaient depuis le *Volga* jusqu'à l'embouchure du *Danube*. En 1237, ils furent soumis par les *Mongols*. Une partie des *Comans* s'était déjà fixée, vers 1086, en Hongrie; elle y fut rejointe par quelques tribus de la même nation, parvenues à se soustraire, par la fuite, à la domination mongole. Pendant trois siècles, ces *Comans* menaient une vie nomade dans le nouveau pays qu'ils avaient occupé. Ce ne fut qu'en 1410 qu'ils adop-

tèrent la religion chrétienne, qui les rendit agriculteurs.

Les Comans restés dans leur ancienne patrie, entre le Volga et le Danube, s'y mêlèrent insensiblement avec les Nogaïs et les Kaptchaks, qui comme eux étaient de la race turque. C'est de cette manière qu'ils ont cessé de former une nation distincte. Ceux de la Hongrie habitent encore aujourd'hui, sur la Théis, les deux comtés de la *grande* et de la *petite Coumanie* (en hongrois *Kún-Ság*). La première compte 32,624 habitans, et la seconde, 41,346; ils ont complètement oublié leur langue nationale et ne parlent que le Hongrois. Le dernier Coman, qui savait encore quelques mots de l'ancien idiome de ses ancêtres, était un bourgeois de Karczag, nommé *Varro*; il mourut en 1770. La langue comane n'existe donc plus, et le seul monument qui en restait, était un *pater* incomplet, conservé par Dugonics et Thunmann.

Les missionnaires envoyés en Tartarie, à l'époque de la domination mongole, pour convertir les peuplades de cette vaste contrée, traversaient ordinairement, pour s'y rendre, l'ancien pays des Comans, au nord de la mer Noire. C'était à l'aide du dialecte turk, parlé par ce peuple, qu'ils pouvaient se faire comprendre dans toute l'Asie moyenne, jusqu'aux monts Altaï, où commençaient les habitations des tribus mongoles. Il paraît donc que ces religieux se rendirent familier cet idiome, avant d'entreprendre leurs longs et pénibles voyages.

Les Génois établis en Crimée, se trouvaient aussi

en relation directe avec les Comans ; ils avaient , pour cette raison , un intérêt particulier à apprendre l'idiome de ce peuple , dont la connoissance facilita leurs connoissances commerciales dans les pays les plus éloignés de l'Asie. Il est donc présumable qu'un nombre considérable d'Européens , et principalement d'Italiens , s'occupèrent , dans le treizième et le quatorzième siècles , de l'étude du Coman.

En parcourant , il y a deux ans , la Biographie de Pétrarque par I. P. Tomasini , intitulée *Petrarcha redivivus* (imprimée à Padoue en 1650) , j'y trouvai , qu'entre les manuscrits légués par ce poète célèbre à la république de Venise , il y avait un *Alphabetum persicum , comanicum et latinum* , écrit en 1303. Tomasini en donne les trois premières lignes ; savoir :

Audio	Mesnoem	Esiturmen ,
Audis	Mesnoy	Esitursen .
Audit	Mesnoet	Esitir.

Ce commencement me fit conclure que cet alphabet serait plutôt un vocabulaire qu'une simple introduction à la lecture du Persan et du Coman. A ma réquisition , M. Salvi eut la bonté de s'adresser à un des bibliothécaires de Venise , et de le prier de rechercher le manuscrit , et d'en faire tirer une copie exacte. Ce savant , dont j'ignore malheureusement le nom , s'est acquitté de cette commission avec une grande exactitude , et je reçus la copie de ce monument précieux au mois de novembre 1824.

Le vocabulaire Persan et Coman forme un volume

in-4° de 118 pages, écrit en trois colonnes. La première contient le Latin, la seconde le Persan, et la troisième le Coman. Les premières cinquante-huit pages donnent des substantifs et des verbes selon l'ordre de l'alphabet latin ; les derniers sont en partie conjugués. Le reste, jusqu'à la fin de l'ouvrage, contient d'autres mots rangés par ordre de matières. Le nombre de tous les articles monte environ à 2500.

La langue comane nous donne celle des Patsinakes ou Polovtses, des Ouzes, des Bersiliens, des Kap-tchak, et d'une foule d'autres peuples de la même origine, qui n'existent plus. Je regarde donc la publication de ce vocabulaire comme très-importante pour la connaissance ethnographique de l'Asie moyenne, avant l'invasion des Mongols. Pour le rendre plus utile, j'y ai joint le Persan actuel à la colonne persane, et j'ai comparé le Coman avec le Turc de Constantinople et avec celui de l'Asie centrale et septentrionale. Le Latin même de cet ouvrage est curieux, et on y trouve plusieurs mots, peu connus, qui pourraient former un petit supplément à Ducange, et qu'on parvient à expliquer à l'aide du Persan et du Coman qui se trouvent à côté.

J. KLAPROTH.

Relation de l'ambassade du dervich Méhemmed-Efendi à Pétersbourg, en 1168 de l'hégire (J.-C. 1754), extraite des Annales de l'empire ottoman de Vassif-Efendi, et traduite du turc par J. DUMORET.

Méhemmed-Efendi étant parti de Constantinople dans le mois de *Réby el akhir* (mois d'avril) de l'année 1168 (J.-C. 1754), arriva trente jours après dans le voisinage de *Bender*. Il fit savoir son arrivée à *Abdallah-Pacha*, gouverneur de cette place. Ce dernier envoya à la rencontre de l'ambassadeur son *major-dome*, qui l'introduisit dans *Bender* avec beaucoup de pompe. Il demeura quelques jours dans cette ville, mais il en partit le 7 du mois de *Djournazi el ewel* (mois de mai), accompagné du chef des *agas*, pour se rendre au lieu de sa destination. *Méhemmed-Efendi* étant arrivé sur les frontières de la Pologne, traversa le fleuve qui sépare les deux états, et se rendit au lazaret avec le *mihmandar* (celui qui reçoit les hôtes), venu du côté de la Pologne pour le recevoir. Il s'y arrêta le lendemain, et il alla se reposer à *Vasiliko*, frontière de la Russie: Il y resta dix jours pour faire quarantaine, et avec des voitures et des chevaux de main, il se dirigea ensuite vers la citadelle de *Kiov*. A son arrivée dans cette place il descendit dans un bel hôtel, où il fut reçu par le commandant, qui l'invita à un repas magnifique. Un fossé et des ouvrages sou-

terrains défendent les deux citadelles, situées en face l'une de l'autre; un général habile, avec des troupes bien disciplinées, est chargé de veiller à leur défense. On avait commencé d'y bâtir un palais pour le roi, et cette année on a reçu la nouvelle qu'il était achevé. Le *Borysthène*, après avoir coulé devant la citadelle, va se jeter et se perdre dans la *mer Noire*. L'ambassadeur partit de *Kiov* au commencement de *Djoumazi el akher* (mois de juin), et il arriva le second jour à *Kouzloudjah*; chez le colonel des *Kosaks*, où il s'arrêta quelque tems. Cet officier, désirant voir *Méhemed-Efendi*, envoya un messenger afin d'obtenir cette faveur. Comme ce chef était respecté de tous les habitans, on rapporta une réponse favorable à sa demande. Le colonel étant venu voir l'ambassadeur, se retira après quelques momens de conversation. Le 3 du même mois, le ministre ottoman arriva dans la petite ville de *Bahneh*; cette dernière étant très-commerçante, plusieurs marchands grecs sont venus s'y établir. Autrefois, un grand incendie ayant détruit beaucoup de belles maisons et de boutiques, elle n'offrait plus que des ruines; mais au retour de *Méhemed-Efendi* elle s'était repeuplée, et était dans un état très-florissant. Il passa la nuit dans un palais du roi; il en partit le lendemain, et continua sa route, se reposant toutes les cinq ou six heures dans les maisons royales, et il arriva le 11 à *Togla*. C'est dans cette petite ville qu'on prépare les instrumens de guerre avec des machines, dont on fait mouvoir les rouages par le moyen de l'eau. L'ambassadeur quitta cette

ville, et il arriva, après six jours de marche, à *Moscou*, l'ancienne capitale des rois. Le gouverneur de cette cité vint le visiter, pour le complimenter sur son heureuse arrivée, et lui fit les honneurs du café et des sucreries. Au moment de se retirer, il invita l'*ambassadeur* à venir chez lui; et comme ce dernier s'excusait à cause des maux d'estomac dont il était tourmenté, le gouverneur l'engagea à se rendre chez lui seul et sans cérémonie. Le ministre étant allé ainsi à son hôtel, revint chez lui, après avoir pris le café et le thé. Il quitta *Moscou*, et il arriva dans la citadelle de *Novogorod*: cette place, qui fut enlevée à l'*empereur* des *Moscovites* dans une guerre, est assez grande, et bâtie en briques: un fleuve coule devant la place forte; on envoie de là par eau à *Pétersbourg*, toutes les provisions et les choses nécessaires à l'entretien de cette capitale. Il partit de ce lieu le 6 du même mois, et fut se reposer le 11 dans un petit village où se trouve un monastère construit par *Pierre-le-Grand*. Le lendemain, suivi d'un grand cortège, il monta dans les voitures impériales, et son *major dome* dans celle du premier intendant. Ceux qui venaient à la suite de l'*ambassadeur*, occupèrent les voitures qui appartenaient au second intendant et aux généraux. On emmena des chevaux harnachés à l'euro péenne pour dix-huit de ses serviteurs. *Méhemmed-Efendi* ayant accepté l'invitation du *souverain*, se rendit à son palais revêtu d'une *pelisse* de grande cérémonie, et coiffé d'un beau *turban*: ses valets de pied portaient des armes garnies d'argent. Il arriva ainsi à *Pétersbourg*,

suivi et précédé par des hommes qui conduisaient des chevaux de main, et il alla descendre dans le *konak* (hôtel) qu'on lui avait préparé : c'est là qu'il passa la nuit. Le matin il se rendit chez le *premier ministre*, avec la personne qui était venue l'inviter. Le secrétaire du *premier ministre* vint le recevoir à sa descente de cheval, et le *ministre*, debout, s'informa de sa santé quand il fut parvenu dans l'intérieur. L'*ambassadeur* lui remit la lettre digne de respect du *grand visir*, et après avoir pris le café et le thé, et s'être entretenu avec lui, il se retira, en observant les règles du cérémonial usité. Il alla encore chez le *second ministre*, où il fut reçu de la même manière. Ils se témoignèrent l'un et l'autre beaucoup d'amitié ; et *Méhemed-Efendi* étant allé en voiture sur les bords du fleuve, il le traversa en bateau. Le 22 du mois de *Redjeb* (mois de juillet), un envoyé de l'*impératrice* vint trouver l'*ambassadeur*, pour le prier de remettre les *lettres impériales*. Il disposa tout son monde ; et son *majordome*, portant avec respect ses *missives*, il se rendit au petit pas au *palais impérial*, et il s'assit un moment dans le salon de réception. Peu de tems après, revêtu d'habits magnifiques, il fut introduit auprès de l'*impératrice*. Elle était debout sur une estrade élevée de trois degrés, ayant à ses côtés, en hommes ou en femmes, une foule des personnes les plus distinguées de la cour. L'*ambassadeur* s'avança vers elle en portant la main droite sur sa tête, et en levant les *lettres impériales* : *Je porte*, dit-il, *les lettres pleines d'amitié du puissant sultan Osman, fils de Mustapha-Khan, adressées à*

sa majesté l'auguste impératrice de Russie ; il dit : et la czarine , après les avoir reçues , les honora en les plaçant sur un tabouret couvert en soie , qui était à côté d'elle . On s'entretint pendant quelques minutes , par l'intermédiaire d'un interprète , et *Méhemmed-Efendi* se retira après avoir pris part aux rafraîchissemens qui étaient préparés pour l'impératrice . Le lieu où se trouve Pétersbourg était jadis des marais et des forêts ; le fleuve de la *Néva* , qui ressemble au *Darube* , passe dans l'intérieur . Le czar *Pierre* ayant trouvé cette position très-favorable , y bâtit une ville ; les forêts disparurent et les marais furent comblés . Les maisons élevées sur le bord du fleuve , sont couvertes les unes en tôle et les autres en briques . Non loin du fleuve , se trouve un petit arsenal , où l'on construit les bateaux destinés au service de l'empereur et du public ; comme la *Néva* se joint à la mer *Baltique* , ce lieu ne cesse d'offrir le tableau de l'arrivée et du départ des vaisseaux qui appartiennent aux états voisins . Quand il tombe en hiver beaucoup de neige , le pont en est embarrassé ; on traverse alors le fleuve sur des barques , et quelquefois aussi sur les glaces . En été , on lance sur le fleuve un pont de bateau , et l'on exige des passans une légère rétribution : les piétons payent deux *aspres* et les voitures quatre ; cet argent sert à l'entretien du pont . *Méhemmed-Efendi* fit savoir au *mih-mandar* , que les envoyés de la *Sublime-Porte* ne demeureraient en *Russie* que cinquante jours dans leur ambassade , et qu'ayant atteint ce terme , il se disposerait à partir . On l'apprit à l'impératrice : *Eh quoi !*

déjà, dit-elle, *il n'a pas encore vu les beautés de Pétersbourg ; qu'il ne se presse pas.*

Quelques jours après on donna un bal dans le *palais impérial* ; ces réunions facilitent ordinairement les entrevues entre des personnes liées par un penchant réciproque, qui se déguisent afin de mieux se voir, et peuvent, à l'aide de ce travestissement, échapper aux regards des curieux. L'ambassadeur y fut invité : il y vit l'*impératrice* avec ses *ministres* et les grands de sa cour. Les hommes, mêlés avec les femmes, dansèrent les danses en usage chez eux, et les musiciens firent entendre sur leurs instrumens, des airs agréables et connus. L'impératrice, en dansant, déploya aussi de son côté mille grâces : elle s'avança vers l'ambassadeur, leva son voile, et s'entretint un moment avec lui sans cérémonie ; enfin adressant la parole aux personnes de sa suite : *Faites voir, dit-elle, mes appartemens à monsieur l'ambassadeur. Méhemmed-Efendi*, après les avoir vus, fut introduit dans sa chambre à coucher ; on lui servit alors des confitures et des sucreries : il passa de là dans une autre pièce, où il prit le café et le thé. Le jour venu, tout le monde se retira. Quelques jours après, l'*ambassadeur* fut invité à une maison de campagne appartenant à l'*impératrice*, sur les bords de la *Néva*, et à six heures de la ville. Comme on avait résolu de s'y rendre en bateau, et qu'on voulait préserver son excellence des coups de mer, on prépara deux embarcations ayant la forme d'une galère. *Méhemmed-Efendi* monta dans la première ; l'autre fut destinée à son *majordome* et à toute

sa suite. Ils naviguèrent deux heures, et ils descendirent sur le rivage, tout près des arsenaux. A leur arrivée en ce lieu ils montèrent dans des voitures, et ils se dirigèrent vers un village où ils passèrent la nuit. Le lendemain, l'*ambassadeur* visita l'arsenal, et vit vingt-cinq vaisseaux de guerre. *A quoi employez-vous ces bâtimens?* dit-il aux personnes qui l'environnaient. *Nous les lançons*, répondirent-ils, *d'abord dans la mer Baltique, d'où ils passent dans l'Océan pour exercer notre armée dans l'art de la navigation.* Il se rendit le lendemain au palais de l'*impératrice*, bâti sur une hauteur, au bas de laquelle est un beau jardin; ici des jets d'eau, de la grosseur d'un homme, s'élancent dans les airs. Le bruit des jets d'eau et celui des instrumens *hydrauliques* construits avec art, dont les sons se confondent, fixèrent l'attention de l'*ambassadeur*. Il vit, en outre d'un grand nombre de bassins, des imitations de *cygnes* et de *chiens*, qui, placés sur ces mêmes eaux, semblaient faire entendre leurs cris particuliers, se combattre, et lancer de leurs bouches des gerbes d'eau mêlées d'écume. L'*ambassadeur* vit encore d'autres ouvrages étonnans, et retourna en ville à son hôtel. Il vit ensuite dans la citadelle et dans d'autres endroits, des canons en fer et en bronze, dont il remarqua le petit nombre. Le *palais impérial* est bâti en bois; les fenêtres en sont fort grandes, et les murs sont tapissés de papier peint, provenant des manufactures de *Pologne*. La chambre à coucher de l'*impératrice* est seule revêtue d'étoffe de *Damas*. Les plafonds sont en plâtre unis, et n'offrent aucune es-

pèce d'aspérité. Il n'y a point de sofas dans les appartemens, on s'y repose sur des chaises, et les hommes y sont confondus avec les femmes.

Le soixante-cinquième jour depuis son arrivée à *Pétersbourg*, le susdit *ambassadeur* ayant reçu de l'*impératrice* la réponse à la *lettre impériale* et celle du *premier ministre*, s'achemina vers la *Porte de Félicité*. Il parvint le quarante-deuxième jour sur les frontières; de là à *Bender*, et de cette dernière ville il arriva à *Constantinople* le vingtième jour de son départ.

Voici l'itinéraire donné par le susdit *ambassadeur*, d'après lequel il résulte qu'il y a de *Bender* à la citadelle de *Kiov*, cent dix heures de marche; de cette dernière à *Moscou*, cent quatre-vingt-une; enfin de *Moscou* à *Pétersbourg*, cent cinquante.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 6 Février 1826.

Les personnes dont les noms suivent, sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

MM. BIART.

A.-H. BRUÉ, géographe.

GROS, professeur au Collège royal de Saint-Louis.

PACHO, voyageur arrivant de la Cyrénaïque.

M. P. WYNCH, attaché au service civil de la Compagnie anglaise des Indes orientales.

M. de Hammer adresse au conseil des morceaux relatifs à Masoudi et à l'origine des Mille et une Nuits.

M. Klaproth fait connaître le contenu d'un ouvrage qu'il se propose de publier sur l'ancien dialecte turc, appelé Coman, et exprime le désir que cet ouvrage soit honoré d'une souscription de la Société. Voyez ci-devant, page 114.

M. Jouannin, de Constantinople, accuse réception de la lettre de sa nomination comme associé étranger, qu'il vient de recevoir. Il adresse au conseil une notice sur la vie de M. Ruffin, destinée à être insérée dans le Journal Asiatique, et le dessin d'un monument antique trouvé dans une vallée voisine de Nicomédie. — La notice est renvoyée à la commission du Journal; et l'inscription, à l'examen de M. Hase, qui en rendra compte au conseil dans la prochaine séance.

M. César Moreau adresse, de Londres, des tableaux relatifs au commerce de la Compagnie des Indes orientales de la Grande-Bretagne.

Le même fait hommage d'un planisphère céleste chinois. M. Abel-Rémusat en rendra compte dans la séance prochaine.

On communique des passages d'une lettre de M. le comte Rzewouski, de Varsovie, relatifs aux travaux de M. Majewski sur le samskrit, et annonçant l'envoi d'un ouvrage de ce dernier.

M. Freytag, de Bonn, écrit en envoyant le prospectus de son édition du Hamasa, recueil de poésies arabes, et invoque l'appui du conseil pour cette publication.

M. W. Ainslie, de Londres, écrit en envoyant un exemplaire de ses *Observations sur le Cholera-Morbus*.

On communique un passage d'une lettre de M. L. Van-

Alstin, de Gand, à MM. Dondey-Dupré, offrant les moyens de faire des recherches scientifiques en différentes parties de l'Asie. — Les membres qui voudraient profiter de ces offres s'adresseront à MM. Dondéy-Dupré.

M. le docteur Schulz annonce l'intention de répondre, dans la prochaine séance, aux observations sur la littérature orientale, lues dans la dernière, par M. Lagrange.

M. Saint-Martin lit une lettre d'un membre de la Société, destinée à faire connaître le sujet et le contenu de l'inscription samskrite remise par M. Chézy. Voyez ci-devant, page 110.

On fait part au conseil de la disposition où serait M. Belanger, médecin et naturaliste résidant à Pondichéry, de se charger de recherches de tout genre qui lui seraient indiquées par le conseil. — Les personnes qui auraient des demandes de ce genre à lui transmettre, sont priées de les adresser à M. le secrétaire ou à M. Hase.

M. Abel-Rémusat rend compte verbalement des motifs qui ont empêché M. Klaproth et lui de faire connaître au conseil les moyens de composer un vocabulaire japonais, et notamment du plan d'un ouvrage du même genre qu'il se propose de rédiger conjointement avec M. Landresse, d'après le Grand Dictionnaire Chinois-Japonais nouvellement acquis par la Bibliothèque du Roi.

M. le président rend compte de la présentation que le bureau a été admis à faire au Roi, le 31 janvier dernier, des six premiers volumes du *Journal Asiatique*. Le discours suivant a été adressé à Sa Majesté par le président :

SIRE,

« La Société Asiatique a l'honneur de vous offrir l'hommage des premiers volumes du *Journal* qu'elle publie.
 » Fondée en 1822, sous le règne du Monarque qui a créé
 » parmi nous l'enseignement des langues de la Chine et de

» l'Inde , elle a pour but de multiplier et d'accroître nos
» connaissances sur les contrées et les peuples de l'Asie ,
» tant ancienne que moderne. Aucune nation de l'Europe
» n'a fait autant que la France pour les études orientales.
» La Société Asiatique se propose de contribuer de tous ses
» efforts à lui conserver cette supériorité. Si V. M. daigne
» lui accorder son auguste protection , elle se croira assurée
» de leur succès , et elle en aura reçu d'avance la plus
» flatteuse récompense. »

Réponse du Roi.

« Je protégerai toujours avec plaisir les travaux utiles au
» public , tels que sont les vôtres , Messieurs. J'en suis très-
» satisfait , et je vous engage à les continuer. »

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Ch. Stewart , professeur de langues orientales. *Original Persian Letters and other documents , with fac-simile* , in-4° , Londres 1825. — Par M. Colebrooke. *The quarterly Oriental Magazine , Review and Register* , in-8° , 3 livraisons. — Par M. Whitelaw Ainslie. *Observations on the Cholera-Morbus of India* , in-8° , Londres 1825. — Par M. Bopp. 2^e partie de sa *Grammaire Samskrite* , in-8° , Berlin 1825. — Par M. Majewski. *Recherches sur les Peuples Slaves , contenant une Grammaire Samskrite* , 1 vol. in-8° , Varsovie 1816. — Par M. de Hammer. La 3^e partie du *Supplément aux Mille et une Nuits* , in-8° . — Par la Société de Géographie. N° 31 de son *Bulletin mensuel*.

(Mars 1826.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Mémoire sur quelques noms de l'île de Ceylan, et particulièrement sur celui de Taprobane, sous lequel elle était connue des anciens (1).

L'île de Ceylan est connue aux Indes, depuis des tems qui paraissent anciens, sous le nom de *Lanká*. Dans le *Rámáyana* elle joue le même rôle qu'Ilion dans les poèmes d'Homère; comme cette ville, c'est la patrie et la retraite d'un ravisseur; et *Ráma* qui y poursuit son épouse enlevée, est devenu immortel pour l'avoir conquise. On peut donc dire qu'elle fut connue aux Indes à l'aurore des tems héroïques, et ce qui le prouve encore, ce sont les idées fabuleuses que s'en formèrent ceux qui alors la décrivirent. Ces idées n'ont pu raisonnablement trouver place dans le *Rámáyana*, et dans d'autres livres, où elles se sont successivement reproduites, qu'à une époque, où la situation et l'étendue réelle de l'île n'avait pas été vérifiée. Plus tard, quand les brahmanes se furent un-

(1) Ce mémoire a été lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance du 17 février dernier.

versellement établis dans le sud de l'Inde, on put s'assurer de la fausseté des notions géographiques qu'on possédait sur Ceylan, mais elles étaient passées dans le domaine des croyances religieuses, et leur inviolabilité était désormais protégée contre les profanations des sciences positives. On continua donc de croire que *Lanká* formait une vaste terre, qu'elle occupait la douzième partie de l'équateur, et qu'elle s'étendait fort loin au sud-ouest. Les astronomes indiens qui dans des tems assez modernes, dit-on, y firent passer leur premier méridien, ne paraissent pas même, s'il faut en croire un commentateur du *Souryasiddhanta*, s'être donné la peine de rectifier ces erreurs de la fable (1).

Outre ce nom de *Lanká*, il en est un autre dont la racine est samskrite et dont les vocabulaires indiens font mention, c'est celui de *Sinhalá*. L'orthographe bien constatée de ce mot, et par Wilson et par le Vocabulaire cingalais, permet d'y reconnaître le radical samskrit *sinha* lion, quoiqu'en même tems il soit difficile de déterminer ce que peut signifier la terminaison *lá* (2). Je ne saurais dire si ce nom a été donné à l'île de Ceylan par les Brahmanes, ou si, originaire de cette île, il aura été plus tard admis dans l'Inde pour la désigner. On le trouve dans la chronique de

(1) Recherches asiatiques, t. II, pag. 306, traduction française.

(2) M. Abel-Rémusat a bien voulu m'avertir que les Chinois donnent à l'île de Ceylan le nom d'île des Lions, qui est la traduction du nom de Sinhala. C'est un renseignement curieux qui confirme l'étymologie que nous donnons d'après le samskrit.

Kachmir, que le savant Wilson vient de faire connaître. Mais l'événement à l'occasion duquel il en est fait mention, ne paraît pas fixé à une date assez certaine, pour qu'on puisse rien dire sur l'époque à laquelle cette dénomination a eu cours dans le nord. Suivant la chronique, *Mihiracoula*, qui vivait en 705, ou, d'après Wilson, vers l'an 200 avant notre ère, fit la conquête de *Sinhald* (1). Pour que ce fait, dont la cause futile est énoncée dans l'ouvrage cité, acquit tous les caractères de la certitude, il faudrait qu'on en trouvât quelques traces aux mêmes époques dans l'histoire de Ceylan. Or le *Râdjâvali*, ou chronique des rois de Ceylan, dont il a été inséré dans les *Annals of oriental literature*, un extrait fort étendu, se tait à cet égard (2). Il n'y est fait mention d'aucune invasion venue de l'Inde sous les années 200 et suivantes avant J.-C. ; et cependant les Cingalais ont conservé dans leur histoire, écrite, à l'exception de quelques passages, avec un bon sens peu commun dans cette partie de l'Asie, la mention exacte de leurs guerres

(1) Histoire du Kachmir, traduite par H. Wilson, et extraite par M. Klaproth, pag. 25 et 53. Il serait prématuré, ainsi que le fait remarquer le savant M. Klaproth, de porter un jugement sur le système suivi par Wilson, dans la composition de sa liste des rois du Kachmir, avant de connaître l'ensemble de ses idées sur la chronologie indienne. Nous serons seulement remarquer que l'introduction de la date maintenant certaine de *Shakya Mouni* ou *Bouddha*, fait subir à son système quelques modifications. Or, il nous semble que cette date est une donnée qu'il faut nécessairement admettre dans toute recherche relative à l'histoire de l'Inde.

(2) Ann. of orient. Liter., part. III, pag. 385.

nombreuses avec les divers peuples de l'Indostan. Il n'y a donc pas encore d'induction positive à tirer de l'existence du mot *Sinhalá* dans la chronique de Kachmir, relativement à la date de cette dénomination et à son origine dans l'Inde. Il serait intéressant d'examiner à quel peuple est attribuée cette dénomination dans le *Mahábhárata* et les Pouránas. Mais il faudrait pour cela des recherches spéciales, qui nous entraîneraient trop loin du but de cet article, et qui trouveront mieux leur place ailleurs. Nous voulons seulement aujourd'hui rassembler moins les noms indiens de l'île de Ceylan, que résumer et expliquer ceux sous lesquels elle a été connue de l'antiquité grecque et romaine.

Quoi qu'il en soit, l'histoire de Ceylan permet de rattacher l'origine du nom de *Sinhalá* au tems de la première colonie indienne qui y aborda l'an 543 avant notre ère. Le chef qui la commandait était originaire de *Kálingana* (Northern Circars), contrée d'où partirent pendant plusieurs siècles de vastes émigrations indiennes. La plus grande partie des îles de l'Archipel oriental reconnaissent en effet avoir reçu leur civilisation de ce pays. Mais, pour ne nous occuper ici que de Ceylan, le témoignage de ses habitans consigné dans leur histoire, est formel à cet égard, et des renseignemens puisés à des sources très-différentes, viennent encore le confirmer. Suivant Ptolémée, c'est d'un lieu peu éloigné de l'embouchure du *Mæsolus*, que l'on s'embarquait pour la Chersonèse

d'Or (1). Le *Mæsolus* est suivant d'Anville et Goselin, le *Kitsna* ou *Crichna*, nom donné probablement à ce fleuve, depuis l'établissement des Brahmanes dans le sud, et qui aura remplacé l'ancienne dénomination, conservée dans celle de *Masulipatam*. Or l'examen de quelques positions sur cette côte, depuis l'embouchure du *Kitsna* jusqu'à celle du *Godavary*, en prouvant l'exactitude de Ptolémée, va nous montrer que les communications de l'Inde avec Ceylan se faisaient en cet endroit. Le *Kitsna* forme une espèce de Delta qui sur nos cartes porte le nom de *Divi* ou *Divou*, mais ce lieu dont le nom seul signifie île (*Dvîpa*, en pali *Dîpa*), est désigné par les habitans d'une manière beaucoup plus précise, on l'appelle *Naga-Divou*, l'île des Serpens, ou *Nagalanká* (2). On remarquera sans doute l'identité du dernier de ces noms avec celui que porte Ceylan chez les Brahmanes, et le rapport de l'autre, *Naga-Divou*, avec la tradition cingalaise qui assure qu'avant l'arrivée de la colonie indienne, *Sinhalá* n'était habitée que par des *nagas* ou serpens (3). Nous ajouterons que *Naga-divou* ne paraît pas avoir été inconnue à Ptolémée qui la nomme *Nagadiba*. Il la rejette il est vrai beaucoup trop avant dans la mer, mais au moins la place-t-il exactement en face de l'embouchure du *Mæsolus*

(1) Ptol. l. VII, cap. 1.

(2) Description historique et géographique de l'Inde, T. III, 2^e partie, pag. 124.

(3) Annals of Orient. Lit., part. III, pag. 400.

(*Kitsna*) (1). En remontant au nord, sur un des bras du Godavary, on trouve le port de la grande Lanka, *Bandermahálanká*; cette dénomination doit sans doute s'appliquer à l'île de Ceylan proprement dite, nommée *Mahá* grande, peut-être par opposition à l'île de *Nagalanká* dont nous venons de parler. Enfin près de ce port on voit celui de *Ramisseram* (*Rámeshvara*), nom déjà donné à la chaîne d'îlots qui, sous le titre de pont d'Adam, joint Ceylan au continent indien. Ce sont là les preuves vivantes des antiques communications de *Lanká* et du Calingana, et le rapprochement de tous ces noms éclairé par l'histoire, nous fait comprendre un passage d'Élien qui a étonné d'Anville. Élien nous apprend que les Cingalais transportent par mer leurs éléphants jusque chez les Calingas, au roi desquels ils les vendent (2). Or les éléphants de Ceylan sont encore aujourd'hui renommés dans l'Inde par leur force et leur courage (3), et de

(1) Ptol. I. VII, cap. 4. Ptolémée place une ville appelée *Nagadiba*, sur la côte nord-est de Ceylan. Je n'en ai pu trouver de trace dans les cartes modernes, ce qui ne prouve cependant pas qu'il n'ait pu exister autrefois un lieu de ce nom. Mais par un hasard singulier, et qui pourrait inspirer quelques doutes sur l'exactitude de la position que Ptolémée donne à cette ville, le plus grand nombre des dénominations géographiques dont le mot *naga* fait partie, sont reportées à l'opposé sur la côte ouest, où on voit *Nagaville*, *Nagaville*, *Negombo* (*Nagabhohu* la terre des Serpens). C'est en effet dans cette partie de l'île que furent resserrés les *Nagas* à l'arrivée de la colonie indienne.

(2) Élian. *de Anim.*, liv. XVI, cap. 18.

(3) Hamilton, *Descript. of India*, tom. II, pag. 491.

plus le nom que se donnent les habitans d'*Orixa*, si rapprochés des Calingas, est celui de *Gadjapati* ou maîtres des éléphants (1).

On ne doit donc pas être surpris que Ceylan qui doit sa civilisation à une colonie venue de l'Inde, porte un nom originaire de ce pays, celui de *Sinhalá*, dont, comme nous l'avons fait remarquer, la racine est indienne. Il offre d'ailleurs avec celui du chef de la colonie un rapport frappant. On l'appelait, disent les Cingalais, *Vidjaya Sinhabahou* ou *Vidjaya* (le victorieux) aux bras de lion, et le *Rádjávali*, peut-être pour expliquer ce titre, le dit fils d'un lion et d'une princesse du *Kalingaratta*. Il est évident qu'un de ces deux noms *Sinhabahou* et *Sinhalá* a été inventé pour rendre compte de l'autre, et que le fondateur de la colonie a donné son nom à l'île ou l'en a reçu. Il y a tout lieu de croire que les premiers Indiens qui s'y établirent, frappés du grand nombre d'animaux sauvages qu'ils y rencontraient, lui donnèrent un nom qui rappelait cette circonstance, et que plus tard, par une tendance dont on retrouve des traces dans l'histoire primitive de tous les peuples, ils composèrent pour leur premier roi une légende fondée sur le nom de leur pays. Le texte du *Rádjávali* ne se refuse pas à cette explication. En effet, dit-il, avant *Vidjaya* l'île n'était habitée que par des démons et des *nagas* ou serpens qui y existaient depuis 1840 ans, et dont il triompha (2).

(1) Description historique et géographique de l'Inde, tom. I, p. 461.

(2) Ann. of orient. Liter. Part. III, p. 400.

L'existence du mot *Sinhalá* peut donc être reportée jusqu'au sixième siècle avant notre ère. Depuis cette époque il est toujours resté en usage à Ceylan ; c'est le nom des habitans et de la langue (1), et on le trouve dans les récits des Européens et des Arabes à une époque assez ancienne, ainsi que nous le verrons tout-à-l'heure. On n'en peut pas peut-être dire autant du nom de *Lanká*, que l'on rencontre une fois dans le *Rádjávali*, sous la forme *Srilake* (*Shrilanká*) et seulement au commencement de cette histoire (2). Il semble avoir été remplacé pour les Cingalais par celui de *Sinhalá*, tandis qu'il continua de subsister dans le langage des Indiens du continent. Mais pour décider si, dans l'opinion des Cingalais, il est antérieur à la dénomination qu'ils se donnent à eux-mêmes, il faudrait posséder une traduction très-complète et très-authentique du *Rádjávali*. La solution de cette question serait loin d'être indifférente ; car la suite de cet article, en fixant les dates de divers noms de Ceylan, fera voir que des recherches de ce genre peuvent jeter quelque jour sur l'histoire de la géographie de l'Inde et des contrées voisines.

Peu de tems après que les conquêtes d'Alexandre eurent ouvert aux Grecs le chemin de l'Asie orientale, Onésicrite reconnut dans les premières années

(1) *Lingua ipsa singalea dicitur quod populi se Singalas, id est leones nuncupent. Reland. Diss. misc., tom. II, p. 80.*

(2) *Ann. of orient. Liter. Part. III, pag. 397.* Le mot de *Lanká* paraît s'être conservé dans le nom des *Lal-dives*.

du quatrième siècle avant notre ère, l'île de Ceylan qu'il nomma *Taprobane*. Strabon, qui s'appuie du témoignage d'Onésicrite, cite en outre Mégasthène et Eratosthène pour tout ce qui est relatif à la situation, à l'étendue de Ceylan et au nom qu'elle porte ; et son texte ne laisse pas soupçonner qu'il en connût d'autre que celui de *Ταπροβάνη*. (1) Un nouveau nom paraît dans Pline, qui le donne, à ce qu'il semble, d'après des autorités respectables ; on l'avait appris des ambassadeurs qui vinrent de Ceylan à Rome, sous Claude, vers l'an 50 de notre ère ; il est écrit *Palæsimundum*, et Pline le donne comme le nom d'un fleuve et d'une grande ville à son embouchure, et par suite de l'île tout entière (2). L'auteur du Périples l'écrit *Παλαισιμούνδου*, et il fait remarquer que ce nom est plus moderne que celui de *Taprobane*, sous lequel l'île était anciennement connue (3). Ptolémée mentionne le même nom, mais avec une correction importante : « En face du promontoire de l'Inde appelé *Κώρου* se trouve le point de l'île de *Taprobane* qui se nommait autrefois *Simoundou*, et maintenant *Salice* (4). Pto-

(1) Strabon, tom. I, pag. 189; tom. V, pag. 17, trad. franç.

(2) Plin., lib. VI, ch. 24.

(3) Εἰς πέλαγος ἔκκεται πρὸς αὐτὴν τὴν ὄσση λεγομένη Παλαισιμούνδου, καὶ ἀπὸ τῶν ἀρχαίων αὐτῶν Ταπροβάνη. Peripl., pag. 35, ed. Huds.

(4) Τῷ δὲ Κώρου ἀπρωτηρέω τῷ τῆς Ἰνδικῆς, ἀντίκειται τὸ τῆς Ταπροβάνης νῆσου ἄκρον, ἧτις ἑκαλεῖτο παλαιὰ Σιμούνδου, νῦν δὲ Σαλική. Ptol., lib. VII, ch. 4. Quand les Grecs arrivèrent dans ces parages, ils demandèrent le nom du promontoire ; on leur répondit qu'il s'appelait Cap de la Vierge, ou de *Parvati*, nommée *Koumâri* ou la Vierge par excellence. Ce nom, qui est resté jusqu'à nos jours sous celui de *Comorin*, a été traduit par les Grecs *κόρη*, et altéré en *κώρον*, *Kolias*, etc.

lémée sépare comme on voit, et selon nous avec raison, l'adverbe grec *πάλαι* qui dans les autres auteurs est joint au mot *Simoundou*, et en ajoute un nouveau, celui de *Salice* usité de son temps, et postérieurement au précédent. Malheureusement il ne donne pas la date relative de celui de *Taprobane*: mais rien dans son texte n'autorise à croire qu'il le regardât comme postérieur à celui de *Simoundou* (1). Ptolémée donne aussi à la capitale de l'île un nom nouveau, celui de *Ανουρίγραμμον*. Ce mot est une légère altération de *Anouradḡhapoura*, ancienne capitale de l'île et dont il ne reste plus aujourd'hui que des ruines. Si l'on en croit l'histoire cingalaise, elle existait dès le commencement du troisième siècle avant notre ère (2). Dans Ptolémée la terminaison *γραμμον* est le samskrit *grāmam* village, bourg. Le mot *poura* ville, l'a sans doute remplacé, quand ce siège de la puissance des rois de Ceylan eut acquis une plus grande importance politique (3).

Vers l'an 362 de notre ère, de nouveaux ambassadeurs vinrent de Ceylan offrir des présents à Julien.

(1) Marcien d'Héraclée est, je crois, celui des anciens qui ait avancé le plus formellement que le mot *Palésimoundou* était la plus ancienne dénomination de Ceylan, dans ce passage : *Τῆς δὲ Ταπροβάνης καλουμένης, τῆς Παλαισιμόνδου λεγομένης πρότερον*, p. 2, ed. Huds. Mais dans deux autres passages, p. 26 et 29, la question de l'antiquité relative des noms porte sur ceux de *Salice* et *Palésimoundou*, et non sur celui de *Taprobane*, tout comme dans le passage de Ptolémée, cité plus haut.

(2) Ann. of orient., Liter. Part. III, p. 409.

(3) D'Anville, *Éclaircissemens sur la carte de l'Inde*, p. 112.

Ammien Marcellin qui rapporte ce fait, les appelle *Serendivi* (1). Un nom semblable, celui de *Siele-diva* est mentionné par Cosmas au sixième siècle (2). Le voyageur arabe du neuvième siècle, dont Renaudot a donné la relation, la connaissait sous le nom de *Serendib* (3), et Abulféda (tab. XVI) sous celui de *Sarandib*, et selon d'autres, dit-il, *Sankadib*. M. Marsden qui cite ce passage, traduit ce dernier nom par *Lankadib* (4). Marc-Paul lui donne celui de *Zeilam* qui suivant les diverses éditions est écrit *Seilam*, *Seylam*, *Silen*, orthographe préférable, comme l'observe très-bien M. Marsden (5) à celle de Ceylon ou Ceylan, qui nous vient des Hollandais. Enfin, pour compléter cette liste des noms donnés à Ceylan par les étrangers qui l'ont visitée à diverses reprises, pendant dix-huit siècles, depuis le Grec Ouésicrite jusqu'au Portugais Almeida, et même depuis cette époque jusqu'à nos jours, nous ajouterons le nom de *Prilam* sous lequel elle est connue dans la première mappemonde gravée par J. Ruysch en 1508, et celui de *Tragana* qu'elle porte sur une carte de l'Inde annexée au Ptolémée d'André Schott, (Argent. 1513 fol.). Je ne saurais dire quelle est

(1) Nationibus indicis certatim cum donis optimates mittentibus ante tempus, abusque Divis et Serendivis. Amm. Marc., lib. XXII, c. 8.

(2) Παρά μὲν Ἰνδοῖς καλουμένη Σιελιδίβα, παρὰ δὲ Ἕλλησι Τσαροβάνη. Thevenot. Relat. de div. Voy. tom. I, pag. 3.

(3) Renaudot, Anc. rel., pag. 3.

(4) Travels of M. Polo, p. 671.

(5) Travels, of M. Polo, p. 622.

l'origine de ces deux dénominations; mes recherches à cet égard ont été jusqu'ici infructueuses. J'ai cru cependant devoir les mentionner ici, surtout celle de *Prilam*, auquel le curieux monument qui nous l'a conservée, ne peut manquer de donner quelque intérêt (1). En résumant cet exposé nous trouvons qu'aux Indes, dans les tems anciens, l'île de Ceylan était connue sous le nom de *Lanká*; que chez les Grecs au quatrième siècle avant notre ère, elle l'était sous le celui de *Taprobane*; au premier avant et après J.-Ch., sous celui de *Simoundou*; au second, sous celui de *Salice*; au quatrième, au sixième, au neuvième, au treizième et au seizième; sous ceux de *Serendiva*, *Sielerdiva*, *Serendib*, *Zeilam*, *Ceylan*, et de plus, de nos jours, au Pégu *Zehoo*, ou, suivant la liste des noms géographiques de l'Inde ultérieure donnée par Buchanan *The-hò* (2), et à Siam *Lanká*, ou *Deva Lanká*.

Il eut été étonnant qu'une si grande diversité de noms n'eût pas fait naître quelques doutes sur l'identité de *Taprobane*, *Simoundou* et *Ceylan*. Aussi Sau-maise (3) et après lui Bochart (4) qui avait sur cette

(1) Je dois la connaissance de ces deux noms au savant géographe M. VValckenaer, qui a bien voulu m'ouvrir sa riche collection géographique, et me montrer dans l'édition de Ptolémée, donnée à Rome en 1508, la première mappemonde qui ait été gravée, celle de J. Ruysch, ouvrage précieux que M. VValckenaer a fait le premier connaître, et a dignement apprécié dans son grand travail sur la géographie de l'Afrique, prem. part. p. 187.

(2) *Asiat. Res.*, t. VI, 229, ed. Lond 4^o.

(3) *Exerc. Plin.*, p. 1110.

(4) *Phaleg*, lib. I, c. 46.

île une opinion fort systématique, se donnaient-ils quelque peine pour prouver que la *Serendib* des Arabes était la *Taprobane* des Grecs. Si ces hommes savans eussent connu le nom de *Sinhalá*, la différence apparente de quelques-unes de ces dénominations eût cessé de les embarrasser. Il rend compte en effet de tous ceux que porte l'île de Ceylan dans les relations des Européens depuis le quatrième siècle de notre ère jusqu'à nos jours; et le mot *dib* ou *diva*, qui est quelquefois ajouté, n'est autre que le samscrit *dvîpa* île, en pali *dippa* ou *dîpa*. Le changement naturel de *l* en *r*, dans l'orthographe d'Ammien et des Arabes, ne défigure pas tellement le mot, qu'on ne puisse facilement y reconnaître *Sinhalá*. C'est de ce dernier, et non de *Salice*; qu'il faut faire venir le nom moderne; et quant à *Salice*, nous ne pensons pas avec Paulin, qu'il ait le moindre rapport avec *Salabha*, riche, qui suivant lui est un autre nom de Ceylan (1). Je doute que ce mot se trouve dans les textes comme nom propre de Ceylan; il faut, ce semble, le regarder comme une épithète que l'île doit à ses richesses. Auprès de personne ne l'expliquera comme Paulin par *sal*, vrai et *labha*, gain; le mot est composé de *sa*, avec et *labha*, profit. Pour nous, nous ne chercherons pas à expliquer par une nouvelle hypothèse ce mot de *Salice*, qu'il est jusqu'ici difficile de rattacher à la dénomination nationale de l'île, quoique d'Anville ait tenté de le

(1) Voyage aux Indes, t. II, 481, trad. franç.

faire (1). On remarquera sans doute qu'à mesure que nous remontons dans l'antiquité, les mots deviennent de plus en plus méconnaissables. Le nom de *Simoundou*, plus ancien que celui de *Salice*, est peut-être aussi plus difficile à expliquer. Paulin cependant qui adopte, parce qu'il en a besoin, la leçon *Palæsimundum*, l'explique par un composé non samskrit; mais qu'il croit tel, *Parachrimandala*, ou *Parachrimanna*, c'est-à-dire « terre de Bacchus jeune, qui combattit Ravana, géant de Ceylan (2). » D'autre part, Wilford, contre le témoignage unanime des anciens, prend *Palæsimundum* pour *Poulosimotta*, qu'il dit être le nom de Sumatra (3). Enfin, M. Maltebrun propose de lire *Siloundou* au lieu de *Simoundou*, correction ingénieuse, mais que n'autorisent pas les textes (4).

Reste le mot de *Taprobane* qui nous vient des Grecs, et dont l'existence 300 ans avant notre ère est attestée par Strabon. Je n'en connais jusqu'ici que trois explications. Bochart, prévenu de la ressemblance d'*Ophir* avec *Ippouros*, nom d'un port de Ceylan que mentionne Pline, a cru qu'il pouvait également faire de l'*Ophaz* de l'écriture, *Taph-Parvan*, le rivage ou la côte de *Parvan* ou *Parvaim*, lieu déjà célèbre dans les livres saints, et de ce mot *Taprobane* (5). M. Gos-

(1) D'Anville, *Éclairciss. sur la carte de l'Inde*, p. 108.

(2) *Voyage aux Indes*, t. II, p. 482.

(3) *Asiat. Res.*, t. X, p. 148.

(4) *Précis de géogr.*, t. IV, p. 113.

(5) *Phalég.* l. I, ch. 46.

selin, qui critique justement cette étymologie, n'en propose pas une autre (1). Plus hardi, Wahl prétend que les Egyptiens qu'il dit élèves des Brahmanes, apprirent aux Grecs qui à leur tour furent leurs élèves, que cette île se nommait *τα προηουον* (c'est ainsi qu'il écrit), c'est-à-dire *Locus ubi sol apparet*, mots dont les Grecs ont fait *ταπροβάνη* (2). Je ne sais si cette succession de maîtres et d'élèves si positivement affirmée par Wahl, paraîtra bien prouvée à quelques personnes, et surtout si on ne se demandera pas d'abord à quelle langue appartiennent au juste les mots *τα προηουον*, que du reste il faut peut-être lire *τὰ πρό ἡοῦς*; mais certainement son étymologie ne peut manquer de paraître forcée. Enfin quelques personnes ont cru pouvoir la trouver dans deux mots un peu arbitrairement réunis. *Tapou - Rávana*, l'île ou le royaume de *Rávana* paraît en effet, grâce à l'analogie du son et au souvenir que *Rávana* a dû laisser dans l'île de Ceylan, donner une explication complète du mot *Taprobane* des anciens. Mais il est, contre cette étymologie, une objection que feront tous ceux qui ont quelque notion de la langue samskrite, c'est qu'il faudrait *Rávana-Tapou* pour qu'on pût trouver à ce mot le sens qu'on veut lui donner. Or la première précaution à prendre lorsqu'on réunit deux mots pour

(1) Rech. sur la géogr., t. II, p. 150.

(2) Wahl, Erdbeschr. Ostind., tom. II, p. 683. Le même auteur donne encore une autre étymologie du mot, qui n'est pas meilleure que la sienne, et que d'ailleurs il combat. Voy. p. 682.

en former un qui n'existe pas dans la langue, mais qu'on se croit permis de créer, c'est de le faire suivant les lois de la composition reçues dans cet idiome.

L'insuffisance de ces deux explications nous fera sans doute excuser d'en proposer une nouvelle ; elle est fondée sur des textes de quelque valeur ; et ainsi, qu'on l'adopte ou qu'on la repousse, les textes resteront toujours. Ils sont empruntés à un manuscrit Pali-Siamois, qui fait partie du fonds Siamois de la bibliothèque royale. Ce manuscrit porte pour titre de la main du missionnaire qui l'a envoyé. « *Histoire de Sivichay, une des incarnations du dieu Somona Codom.* L'ouvrage composé de trois livres, dont nous ne possédons que deux, contient une légende de *Bodhisatva*, célèbre patriarche Bouddhiste, qui jouit dans l'Inde ultérieure d'une haute renommée. Comme il renferme de nombreuses phrases paliées suffisamment intelligibles, nous y avons puisé, M. Lassen et moi, beaucoup d'exemples pour la composition de notre Essai de grammaire paliée. Mais le texte étant accompagné d'un commentaire très-ample en Siamois, j'ai remis à en donner une notice complète, au tems où j'aurais achevé un travail que j'ai entrepris sur la langue siamoise. En attendant j'ai cru pouvoir en détacher les deux passages relatifs, selon moi, au mot de *Taprobane*. Fol. 1, on lit.

अतिते ताम्बपस्यदिव्ये एको मालेय्यदेवथेरो
नामोअहोसि।

Fol. 1, on lit : *Atite Tâmbapannayadippe eko Mâ-
leyya devathero nâmo ahosi.*

Je traduis ainsi ce passage : Il y avait autrefois dans l'île *Tâmbapannaya* un (prince) nommé *Mâleyya-devathera* (1).

Fol. 24, on lit : ताम्बपन्नयदीपस्मि उपपदित्वा
नाराधिपो अभयदुहस भता च सद्घातिस्तोति
नामको । *Tâmbapannayadîpasmî ouppadîtvâ nâ-
râdhipho Abhayadouthassa bhâtâ tcha Saddhâ-
tissoti nâmakô :*

C'est-à-dire : Il y a un prince souverain (ou vain-
queur) dans l'île de *Tâmbapannaya*, frère de *Abhaya-
douttha* et nommé *Saddhâtissa* (2).

Le commentaire siamois explique *Tâmbapannaya*

(1) Il faut mettre dans cette phrase *kâle*, qui est donné par le com-
mentaire siamois : *Atite* (pour *atite*) *kâle*, dans un temps déjà passé.

(2) Je ne suis pas très-certain d'avoir donné le vrai sens de la phrase
palie, qui est un peu embarrassée; il est difficile de déterminer com-
ment le verbe *ouppadîtvâ* doit être construit. La suite des idées ne peut
être d'aucun secours pour entendre cette phrase, séparée dans le texte
de ce qui la précède et la suit. *Thera* ou *Devathera*, personnage du-
quel je ne puis dire, quant à présent, s'il est mythologique ou histori-
que, ou l'un et l'autre à la fois, a un long entretien avec *Shakra*,
pendant lequel il passe en revue plusieurs saints qui sont venus faire
hommage à la statue de Bouddha; à la fin de cette énumération, se
trouve la phrase de notre texte. Au reste, quelque sens qu'on lui donne,
cela ne changera rien à l'induction que nous prétendons en tirer; car,
comme on va le voir, notre examen ne portera que sur le mot *Tâm-
bapannaya*.

par *nai Lanhá dippa*, c'est-à-dire l'île de Ceylan. *Nai* est la particule siamoise qui signifie *dans* et qui, dans le commentaire, placée devant un substantif joue le rôle du locatif samskrit (1). Cette explication se trouve aussi sur le texte du fol. 1, et ne permet pas de douter que le pali *Támbapannaya* ne soit le nom de *Lanká*. S'il en est ainsi on doit retrouver dans le *Rádjávali*, ou l'histoire de cette île, les noms propres *Máleyyadevathera*, *Saddhátissa*, etc. Je n'y ai pas vu le premier ; mais l'addition de *Máleyya*, semble faire croire que ce doit être un étranger à l'île, un *Malais*, ou plutôt un Malabar, fait que le texte ne me donne aucun moyen de constater. Le commentaire siamois se contente de répéter son nom en le faisant précéder de l'afixe *phrah*, et suivre du mot *tchao*, qui réunis signifient l'illustre seigneur *Máleyyadevathera*. Le second, *Saddhátissa*, honoré du même titre, n'est pas expliqué davantage ; mais je trouve dans l'histoire de Ceylan un roi du nom de *Sadaetissa*, qui régna de l'an 102 à 65 avant notre ère (2). L'histoire cingalaise le dit frère cadet de *Gemunu Tissa*, et ne parle pas de *Abhayadouttha*. Mais le sens de la phrase citée plus haut, et l'existence du mot *bhátá* que je traduis par le samskrit *bhrátá*, exige qu'on en fasse un nom propre. Le silence du *Rádjávali* n'empêche pas d'ailleurs de regarder *Sadaetissa* comme iden-

(1) *A comparative vocabulary of Barm. Mal. and Thay language*, p. 214.

(2) *Ann. of orient. Liter. Part. III*, p. 426.

tique au *Saddhâtissa* de notre texte, mot pali qui me semble vouloir dire, prêtre ou maître de la foi ; (*Shraddhá*, foi, en samskrit, et *Tissa*, prêtre ou maître) (1).

Quelques personnes peut-être seront peu frappées de la ressemblance de *Támbapannaya* avec le Grec *Taprobane*. Mais il faut faire attention que ce mot n'est pas ici sous sa forme véritable ; il est altéré conformément aux lois de dérivation qui ont changé le samskrit en pali. Ces lois qui seront exposées dans l'Essai sur cette langue, permettent de retrouver le samskrit *Támbaparna* ताम्बपर्णा dans le pali *Tám-*

bapannaya. Le mot, sous cette forme, paraît pouvoir s'expliquer par *feuille de bétel* : cette plante en samskrit se nomme, il est vrai, ताम्बुल *Tám-*
boula, mais la terminaison *oula* ne fait pas partie intégrante du mot, au moins suivant Wilson (q. v.). Quant à la terminaison *ya* du mot *parna*, elle y aura été probablement ajoutée par les Cingalais conformément au génie de leur langue qui du pali *naga* (samsk. *nagna* nud), fait *nagaya*, etc. Cette explication du mot à l'avantage de concorder, au moins approximativement avec la forme réelle de l'île. En effet lorsqu'il s'agit de ces dénominations géographiques, qui ont la prétention de représenter aux yeux la figure

(1) *Tissa* est un mot ajouté au nom de plusieurs rois et prêtres à Ceylan, sans doute comme titre honorifique.

des lieux qu'elles désignent, on sait qu'il ne faut pas être difficile; et l'île de Ceylan ressemble au moins autant à une feuille de bétel, que le Péloponèse à une feuille de mûrier, ou de platane. Cette forme de l'île de Ceylan, paraît avoir été connue de l'antiquité, car Jambule l'appelle *στρογγύλη τῷ σχήματι* (1); si toutefois on peut, sans faire un paralogisme, tirer quelque induction d'un texte que l'opinion seule des commentateurs rapporte à cette île (2).

Quelle que naturelle cependant que puisse paraître l'interprétation que nous donnons du mot *Támbarannaya*, nous devons avouer qu'il n'est pas impossible de lui en trouver une autre. Ce mot peut être être aussi l'altération pali du samskrit **ताम्रपर्णी**

Támraparnnī. Ce nom donné par les Pourânas s'applique à une rivière qui passe sous les murs de Mathoura dans le Drâvira (3); il signifie *feuille de cuivre*. Mais dans les textes où nous l'avons rencontré, il n'est pas applicable à l'île de Ceylan.

Au reste la question de la signification du mot n'est ici que secondaire; peu importe même celle qu'on adoptera; le fait est, 1° que, dans un ouvrage religieux écrit en pali, on trouve le mot *Támbarannaya-dīpa*, que le commentaire siamois sur cet ouvrage explique par *Lankádīpa*; 2° que le mot *Támbaran-*

(1) Diod., lib. II, c. 55.

(2) Saum. Exerc. Plin., t. II, p. 783.

(3) *Márkand. pour.* fol. 119. *Mats. pour.* fol. 119. *LeVâyou pourânâ* donne *Támravartti*, fol. 88.

naya est altéré du samskrit suivant des lois de dérivation rigoureusement établies ; 3° que le samskrit doit être *Támhaparna* ou peut-être *Támraparni*, quoique ce dernier mot se retrouve plus difficilement dans le pali ; 4° que l'identité de l'une ou l'autre de ces formes avec le nom grec de Ceylan, *Taprobane*, est évidente (1).

E. BURNOUT.

*Histoire de la sixième Croisade et de la prise de
Damiette d'après les écrivains arabes ,
Par M. REINAUD.*

(Fin)

*Désastre de l'armée chrétienne ; les croisés évacuent
Damiette.*

Suite de l'année 618 (1221). Les chrétiens, en marchant sur Mansoura, n'avaient pris avec eux que de petites provisions. Ils ne s'attendaient pas à rencontrer d'obstacles sur la route, et d'ailleurs leur flotte les accompagnait sur le Nil, les fournissant de

(1) On trouve encore aujourd'hui sur la carte de Ceylan quelques noms de districts ou de villages qui paraissent offrir des traces de la dénomination de l'île en pali, comme *Tambankadeve*, *Tamblagam*, *Tambale*, lieux situés dans la partie orientale de Ceylan, entre Trinquemalé et Batticalo.

ce dont ils avaient besoin. Dieu le voulait ainsi, remarque Ibn-Alathir, afin de les perdre. « Le sultan, » ajoute cet auteur, leur ayant d'abord proposé la » paix, ils refusèrent les conditions les plus avanta- » geuses. Le sultan leur offrait, s'ils voulaient rendre » Damiette, et se retirer, Jérusalem, Ascalon, Tibé- » riade, Sidon, Gible, Laodicée, en un mot toutes » les villes qu'ils avaient perdues sous Saladin, à la » réserve de Carac et de Schaubek, qui dominant sur » les sables de l'Arabie Pétrée. Les chrétiens insis- » tèrent pour avoir ces deux dernières places, et » de plus une somme de trois cent mille pièces d'or, » qui devait servir à relever les murs de Jérusalem. » Les négociations durèrent quelque tems sans qu'on » pût se mettre d'accord. »

Pendant ce tems, l'armée musulmane était sur les bords du canal d'Aschmoun, recevant sans cesse de nouveaux secours du Caire et d'autres pays, et ayant sa flotte sur le Nil, à portée de la secourir. Les Francs étaient sur la rive opposée, recevant leurs provisions de Damiette, par eau et par terre. Le sultan, ne voyant pas d'autre moyen de repousser l'ennemi, forma le dessein de couper aux chrétiens leurs communications avec Damiette.

Il y avait alors du côté de l'occident un canal qui traversait l'île de Méhallé, et qui venait se décharger dans le Nil entre Damiette et Mansoura. Le sultan, au rapport de Makrizi, fit porter, à dos de chameau, sur les bords de ce canal, des barques et des navires détachés par pièces. Comme le fleuve était alors dans

sa crue et que tous les canaux étaient pleins, on mit les bâtimens à flot; des guerriers musulmans y montèrent; ils vinrent se placer à l'embouchure même du canal, et de là ils donnèrent la chasse aux navires chrétiens qui montaient et descendaient le fleuve (1).

(1) Voici les paroles de Makrizi: فصنع المسلمون عدة مراكب وجلوها وهي مفصلة على الجبال الى بحر المحلة و طرحوها فيه وشحنوها في القناتلة وكانت ايام زيادة النيل

Ce passage est d'autant plus important, que le fait dont il est ici question décida de la ruine de l'armée chrétienne. Cependant, faute des secours que nous offrons ici, personne n'en avait compris le sens. Il s'agissait d'abord de savoir de quel côté du Nil était le canal de Mehallé, s'il venait de l'orient ou de l'occident. M. Hamaker, trompé par le silence de nos géographes qui ne font mention d'aucun canal sur la rive occidentale du Nil, entre Mansoura et Damiette, a fait venir les vaisseaux musulmans du côté de l'orient, par le canal d'Aschmoun, le lac de Menzalé et un des nombreux canaux qui coulent entre le lac et le fleuve; le passage de Makrizi lève toute difficulté. Il est vrai que ce passage, tel que nous le rapportons, n'appartient pas à la place que nous lui donnons ici. Il fait partie du récit de la croisade de saint Louis sous la date de 647 de l'hégire (1250 de J.-C.). Mais les deux expéditions ayant été soumises aux mêmes circonstances et suivies des mêmes résultats, on peut sans crainte appliquer à l'une ce qui est dit de l'autre. Ainsi le canal dont il est ici question venait du côté de l'occident. Il était appelé canal de Mehallé du nom de la contrée qu'il traversait (l'ancien Delta), laquelle est ainsi désignée par tous les auteurs du moyen âge. Ce canal n'était pas celui qui passe dans la grande ville de Mehallé, mais une simple dérivation du canal principal, et d'après le témoignage de l'historien des patriarches d'Alexandrie, il venait se décharger dans le Nil en face de Baramoun. Voy. la nouvelle carte qui accompagne le douzième livre de l'*Histoire des Croisades* de M. Michaud, tome III, quatrième édition. Les géographes ont négligé de l'indiquer, parce qu'il ne cou-

Dans le même tems quelques troupes musulmanes allèrent se placer sur les derrières de l'armée chrétienne , pour intercepter ses communications par terre. En ce moment le fleuve était dans sa crue ; on se hâta d'ouvrir les écluses et de couper toutes les digues et les ponts situés sur la rive qu'occupaient les chrétiens. En peu de tems les Francs se trouvèrent sans aucune ressource ; le pays était inondé ; la route entre leur camp et Damiette était interceptée ; ils ne recevaient plus rien par le Nil ; leurs provisions s'épuisèrent. C'est alors, qu'au rapport d'Ibn-Alathir, *leur honte fut à son comble ; leurs ames s'avilirent , leurs cœurs s'abaissèrent et le diable les abandonna.*

Privés de tout espoir de secours , ils se disposèrent à se retirer , et, mettant le feu à leur camp , ils reprirent le chemin de Damiette ; mais arrivés à Baramoun , ils se trouvèrent comme au milieu d'un déluge ; déjà le pays était entièrement submergé ; dans le même tems ils avaient à repousser les efforts du sultan , qui avait fait jeter un pont sur l'Aschmoun , et les poursuivait avec vigueur. Vainement , ils tâchaient de se serrer les uns contre les autres ; ils furent

lait qu'une partie de l'année , et que, hors le temps de l'inondation, il était à sec. Il paraît même que son lit se formait d'une multitude de ruisseaux , et qu'il n'était navigable que près de son embouchure , c'est ce qui fait que tous les auteurs qui en ont parlé, ont eu soin d'ajouter que le Nil était alors dans sa crue. Maintenant on pourra suivre sans difficulté le récit de cette croisade et de celle de saint Louis , et lire avec plus de fruit Olivier Scholasticus , qui bien qu'en général très-exact avait besoin d'être éclairci par les auteurs orientaux.

attaqués par devant (1), par derrière, sur les flancs, sans pouvoir trouver d'issue; pour surcroît de malheur, une de leurs galères, qui venait, avec d'autres *petits bâtimens* (2), pour leur apporter des vivres, tomba au pouvoir des musulmans. Alors ils demandèrent la paix, et offrirent de rendre Damiette, moyennant la vie sauve.

Dans ces circonstances, au rapport de Makrizi, plusieurs émirs égyptiens, ainsi que les frères du sultan, étaient d'avis de n'accorder aucun quartier aux chrétiens. Ils représentèrent que les Francs étant infidèles, on n'était tenu à rien; qu'en les arrêtant tous prisonniers, on terminait la guerre d'un seul coup, et l'on s'emparait non-seulement de Damiette,

(1) Si on en croyait Ibn-Alathir, ce ne serait qu'ici que Malek-moadam, prince de Damas, et les guerriers de la Syrie auraient pris part à la guerre contre les Francs. Cet auteur suppose que ce prince n'arriva qu'après-tous les autres, et au moment où les chrétiens avaient déjà commencé leur retraite. Mais le récit déjà cité d'Ibn-Djouzi porte le contraire. D'ailleurs il a été dit que des troupes avaient été envoyées par le sultan sur la route de Damiette sur les derrières de l'armée chrétienne.

(2) حراقة en arabe. Ce mot, très-fréquent dans les chroniques arabes du moyen âge, y est toujours pris dans le sens de bargues, de chaloupes, de bateaux, de canots. Nous nous contenterons de citer en preuve le passage d'Aboulféda, où il est dit que le calife Amin, fils d'Haroun-alraschid, aimait à prendre sur le Tigre le plaisir de la promenade dans des bateaux de ce genre construits en forme d'aigle, de lion, etc. Voy. les Annales d'Aboulféda, t. II, p. 106. Voy. aussi à la p. 104 et au tom. IV, p. 510. Cependant jusqu'ici on traduit ce mot par *brûlot*, comme s'il dérivait de la racine arabe حرق qui signifie *brûler*. Ce mot ne paraît pas d'origine arabe.

mais de toutes les places qu'ils possédaient encore en Syrie ; à quoi le sultan répondit : « Nous ne tenons pas ici tous les Francs ; quand nous exterminerions tous ceux qui sont dans leur armée, nous ne serions pas pour cela maîtres de Damiette. Dans l'état où les Francs ont mis cette ville nous ne pourrions la prendre qu'à la longue, et après de nombreux combats (1). Dans l'intervalle, il viendrait de nouvelles armées de l'occident ; nous serions plus menacés que jamais. Considérez, d'ailleurs, que cette guerre dure depuis plus de trois ans, et que les peuples sont épuisés. » A ces mots tous se rangèrent de l'avis du sultan, et il fut convenu que les chrétiens pourraient se retirer ; seulement, on promit de se donner mutuellement des otages, jusqu'à la reddition de Damiette. On était alors au 7 de redjeb (28 août.)

Les chrétiens remirent vingt otages, entre lesquels on remarquait le roi Jean de Brienne et le légat du pape. Au nombre de ceux que leur donna le sultan, était son fils Malek-saleh, sultan lui-même dans la suite, et alors âgé de quinze ans. Aussitôt les communications s'établirent entre les deux nations. L'historien des patriarches d'Alexandrie parle avec admiration de la manière noble et généreuse avec laquelle

(1) L'historien des patriarches d'Alexandrie dit qu'en ce moment les chrétiens étaient encore au nombre de quatre-vingt-dix mille, et que Damiette avait été entourée de sept fossés, et d'autres fortifications dont la vue seule faisait trembler.

le sultan traita les chrétiens : il fit envoyer à leur camp du pain, des grenades, des melons, et permit aux gens du pays de les fournir de tout abondamment ; en un mot, le camp ennemi devint tout-à-coup comme un marché où l'on trouvait toutes les commodités de la vie. La route de Mansoura à Damiette était alors submergée sous les eaux. Comme l'armée chrétienne était toujours menacée par l'inondation, le sultan fit jeter un pont sur le Nil, et elle se retira par la rive occidentale ; ceux qui aimèrent mieux aller par eau furent reçus sur des navires qui descendirent le fleuve. Un des frères du sultan était avec eux, chargé de les pourvoir de tout. On eut aussi les plus grands égards pour les otages chrétiens. Lorsque le sultan leur donna audience, les princes ses frères, et les officiers de sa maison se tinrent debout par respect. L'auteur ajoute que cette cérémonie dut en imposer beaucoup aux chrétiens.

Le roi surtout fut comblé de marques de politesse. Aussi, dit l'auteur, il s'établit désormais entre lui et le sultan une liaison sincère et durable. Tant qu'ils vécutent, ils ne cessèrent de s'envoyer des présents et d'entretenir un commerce d'amitié.

Dès que Damiette eut été rendue aux musulmans, les otages de part et d'autre furent mis en liberté. On convint ensuite d'une trêve de huit ans, et il fut décidé qu'on se renverrait mutuellement les prisonniers. Au nombre des prisonniers chrétiens, il y en avait dont la captivité durait depuis le règne de Saladin, c'est-à-dire, depuis plus de trente ans.

Tous furent mis en liberté. Le traité fut juré par le sultan ainsi que par ses frères et tous ceux d'entre les émirs qui étaient seigneurs de fiefs. Les chefs de l'armée chrétienne jurèrent aussi.

Telle fut l'issue de cette croisade qui semblait menacer toutes les puissances musulmanes d'Égypte et de Syrie. Les auteurs arabes contemporains n'ont pu dissimuler leur joie de cet événement. « Ce qu'il » y eut de plus admirable, dit à ce sujet Ibn-Alathir, » c'est qu'à peine les musulmans eurent pris possession de Damiette, il arriva aux chrétiens de nouveaux secours d'Occident (1). Si ses secours, ajoutait-il, étaient venus plus tôt, nul doute que les Francs n'eussent cherché à se défendre dans Damiette. Ainsi s'accomplit la volonté de Dieu. La ville était aussi bien située que possible. Les Francs y avaient ajouté de nouvelles fortifications; en un mot, elle eut pu passer pour imprenable. Les musulmans s'étaient d'abord résignés, pour y rentrer, à sacrifier toutes les villes chrétiennes de Palestine et de Phénicie conquises par Saladin, et cependant ils recouvrèrent Damiette sans qu'il leur en coûtât le moindre sacrifice. Ainsi Dieu leur accorda une victoire au-dessus de leurs espérances. Louanges à Dieu qui vint au secours de l'islamisme dans ces

(1) L'historien des patriarches d'Alexandrie dit que c'étaient quarante-cinq galères envoyées par l'empereur Frédéric II, lesquelles apprenant ce qui était arrivé, remirent aussitôt à la voile. Les auteurs latins ont parlé de ces galères.

» tems d'infortune. Les Francs avaient occupé Da-
 » miette pendant vingt - deux mois et quelques
 » jours. »

Telle est la manière dont les auteurs arabes ont raconté cette expédition. L'historien des patriarches d'Alexandrie cite de plus une circonstance qui sert à jeter du jour sur la malheureuse situation de l'armée chrétienne. Nous allons répéter ce qu'il dit; on verra qu'il est conforme à ce qu'ont raconté quelques uns des écrivains latins du tems.

L'historien des patriarches d'Alexandrie, après avoir vaguement accusé les chefs de trahison, finit par rejeter toute la faute sur le légat du pape (1) qui avait prétendu conduire cette guerre et s'exprime ainsi:
 « Après la prise de Damiette par les Francs, le roi
 » proposa de s'arrêter dans cette ville, en attendant
 » les secours qui devaient venir d'Occident. *Atten-*
 » *dons*, dit-il au légat, *les renforts que nous a promis*
 » *l'empereur d'Allemagne; jusque là dussions-nous*
 » *rester ici mille ans, nous ne devons pas nous presser.*
 » *Que risquons-nous? Quand l'ennemi viendrait*
 » *nous attaquer en aussi grand nombre que les sables*
 » *de la mer, nous n'avons rien à craindre. D'ailleurs*
 » *nos ennemis n'ont-ils pas leurs querelles particu-*
 » *lières, leurs intérêts personnels? Le plus long-*

(1) Il le nomme الكات mot qui n'est autre que le latin *legatus*.

» tems qu'ils pussent tenir devant nos remparts,
 » ce serait deux ou trois mois. Ils ne pourraient rien
 » mettre à fin, et ils se retireraient aussi peu avancés
 » qu'auparavant. Pendant ce tems, nous aurons pris
 » de nouvelles forces; nos desseins seront mieux
 » concertés et l'ennemi sera faible et sans courage.
 « Croyez-moi, ne nous pressons pas. Quand nous
 » mettrions vingt ans à la conquête de l'Égypte,
 » ce ne serait pas de trop. A ces mots, le légat
 » ne put retenir sa colère et accusa le roi de trahison.
 » Le roi reprit : *Eh bien ! je vous suivrai, et si telle*
 » *est la volonté de Dieu, je m'y résigne.* On se mit
 » donc en marche. Quand on fut arrivé à Schar-
 » mézah, le roi dit au légat : *Croyez-moi ; arrêtons-*
 » *nous ici pendant une année, afin de donner aux*
 » *flottes d'Occident le tems d'arriver. En attendant*
 » *nous nous entourerons de bons retranchemens ;*
 » *nous ensemencerons les terres des environs et nous*
 » *nous préparerons à une attaque vigoureuse. La mul-*
 » *titude qu'on a rassemblée contre nous se dispersera.*
 » *En deux jours nous serons maîtres du Caire.* Mais
 » le légat cria encore à la trahison. Quant à moi, ajou-
 » ta-t-il, *je veux être d'ici à quelques jours maître*
 » *du Caire.* On se remit donc en route. Arrivé à
 » Baramoun, en face de l'embouchure du canal de
 » Mehallé, à l'endroit où déjà quelques barques
 » musulmanes s'étaient postées pour inquiéter les
 » navires chrétiens, le roi dit au légat : *Si vous*
 » *m'en croyiez, avant d'aller plus loin, nous déta-*
 » *cherions quelques-unes de nos galères pour don-*

» *ner la chasse à ces brigands. La navigation du*
 » *Nil deviendrait tranquille et nous serions en sû-*
 » *reté.* Or, au nombre des galères dont parlait le
 » roi, était celle du légat, vaisseau colossal avec le-
 » quel ce prélat était venu à cette expédition (1).
 » Le légat irrité répondit : *Par ma foi, ma galère*
 » *ne s'arrêtera qu'en face du Caire* (2). *Eh bien, ré-*
 » *partit le roi, menez-moi où vous voudrez ; vous*
 » *verrez ce qui arrivera.* » Et il arriva que l'armée
 chrétienne, pour avoir refusé des conditions très-
 avantageuses, se mit dans une situation désespérée,
 et put à peine se retirer la vie sauve.

Effet de cette croisade en Orient.

Suite de l'année 618. (1221) Les auteurs arabes s'accordent à dire que l'issue de cette guerre causa une joie générale chez les musulmans. Plus leur crainte avait été grande, plus leur joie dut l'être aussi. Le jour de la rentrée du sultan dans Damiette fut comme un jour de fête. Son entrée au Caire eut l'air d'un triomphe. Depuis long-tems on n'avait pas vu une pompe pareille. Le Caire et le vieux Caire furent illuminés. Les rues se tapissèrent d'étoffes magnifiques. Le sultan s'avança

(1) Les auteurs latins ont parlé de cette galère qu'ils comparent à une citadelle.

(2) Ou plus littéralement : *Je ne calerai les croix qui dominent le mât de ma galère qu'en face du Caire.*

au milieu d'une foule immense et au bruit des instrumens de musique. Toute la population était accourue à ce spectacle (1).

Vers le même tems, le Sultan fit avec ses frères et ses courtisans une partie de plaisir. C'était en réjouissance des succès précédens. Nous citerons à ce sujet, le récit de Makrizi. On y verra quel était alors l'esprit des musulmans, leurs amusemens, leurs mœurs particulières. Mais d'abord pour entendre ce qu'on va lire, il faut savoir que le sultan s'appelait Malek-kamel Mohammed, ses deux frères, le prince de Damas et celui de Khélath dans la Grande-Arménie, Malek-moadam Issa et Malek-aschraf Moussa. Or, les noms de Mohammed, Issa et Moussa sont les mêmes que ceux de Mahomet, Jesus et Moïse. La différence du moins pour les deux derniers n'est que dans la manière de les écrire, laquelle est particulière aux mahométans. Il faut encore observer, qu'en Orient, la religion étant, sur certains points, beaucoup moins rigide que chez nous, il est à peu près permis à chacun de posséder la femme qu'il veut. On recherche surtout

(1) Il est à regretter que les auteurs orientaux n'aient donné aucun détail plus particulier sur ces sortes de fêtes. On aurait pu les comparer à ce qui se passe d'analogue chez nous. Le même silence se fait remarquer à toutes les époques des croisades. On n'en doit pas être surpris : les écrivains nationaux croient inutile d'insister sur des choses qui sont à la portée de tout le monde. Pour avoir une idée de ces fêtes que les Arabes appellent *zine*, c'est-à-dire *décoration*, il faut recourir aux étrangers. Voy. les diverses relations de nos voyageurs, entre autres celle de Jean Thévenot. T. III, p. 123 et suiv.

celles qui excellent dans la danse, le chant, la musique et l'improvisation des vers. Cela connu, on ne sera plus étonné que chacun des trois princes eût sa maîtresse.

Makrizi rapporte que dans cette partie de plaisir, Aschraf, autrement appelé Moussa, dit à la sienne, appelée la dame Fakr, de chanter quelque chose de nouveau, ce qu'elle fit en s'accompagnant sur son luth. Voici le distique qu'elle improvisa et mit en musique. Il était analogue à la circonstance. (1)

« Comme le Pharaon d'Acre (le roi de Jérusalem), emporté par sa folie, s'avancait en Égypte, et se préparait à faire le mal sur la terre. »

« Moïse (Moussa) est venu à lui, et de la verge qu'il tenait à la main, il l'a englouti dans les flots avec ses soldats, les uns sur les autres. »

Par ces vers, la dame Fakr faisait allusion à l'état où se trouva l'armée de Pharaon; lorsqu'elle fut submergée dans la mer rouge, et désignait aussi l'état de l'armée chrétienne, qui courut un moment le même danger (2). L'allusion était d'autant plus dé-

(1) Ce distique et les autres vers qui furent improvisés en cette occasion ont été rapportés par M. Hamaker, mais avec quelques différences; ils sont de la *mesure longue* البحر الطويل.

ولها طبعى فرعون عكا بغيه
ابى نحوه موسى وفى يده العصا
| ورجاء الى مصر ليفسد فى الارض
| فاعرقهم فى اليم بعضا على بعض *

(2) Il est singulier que Voltaire, qui assurément n'avait pas lu les auteurs arabes, et qui, dans ce qu'il dit de l'Orient, a commis quelques

lieate que la dame Fakr semblait attribuer à Aschraf seul tout l'honneur de ce triomphe. Aussi Aschraf, ne pouvant contenir sa joie, frappa des mains et dit à sa maîtresse de recommencer. Mais le sultan fut piqué du sens de ces paroles ; il ordonna à la dame Fakr de se taire, et se tournant vers la sienne, il lui dit : « Allons, chante-nous aussi quelque chose. » Aussitôt celle-ci prit son luth et chanta ces vers : (1)

« Accourez, nations infidèles ; venez voir ce qui se passe ici d'inouï. »

« Eh, serviteurs de Jésus, je vous prends à témoins ! Jésus et son peuple et Moïse avec eux, combattent pour Mahomet. »

Ce distique restituait au sultan, désigné ici par son nom de Mahomet, l'honneur des succès qu'on venait de remporter, et ses deux frères, Moussa et Issa, n'étaient plus présentés que comme ses auxiliaires et ses

erreurs graves, se soit précisément rencontré ici avec Makrizi. Voici comment il s'exprime dans son *Essai sur les mœurs*, ch. LVII : « Les chrétiens furent engagés dans deux bras du Nil, précisément au tems où ce fleuve, qui nourrit et défend l'Égypte, commençait à se déborder. Le sultan, par des écluses, inonda leur camp. D'un côté, il brûla leurs vaisseaux ; de l'autre côté, le Nil croissait et menaçait d'engloutir leur armée. Elle se trouvait dans l'état où l'on peint les Égyptiens de Pharaon quand ils virent la mer prête à retomber sur eux. »

(1) Ces vers sont de la mesure longue, mais avec quelques irrégularités.

يا اهل دين الكفر قوموا لتظنوا
 يا اهل دين الكفر قوموا لتظنوا
 اعباد عيسى ان عيسى وقومه
 اعباد عيسى ان عيسى وقومه
 اوما قد جرافى وقتنا وتجددا
 اوما قد جرافى وقتنا وتجددا
 اوموسى جيبعا ينصرون محمدا
 اوموسى جيبعا ينصرون محمدا

subordonnés. Le sultan fut si joyeux de ces vers, qu'il fit présent de cinq cents pièces d'or à sa maîtresse. Il donna la même somme à celle de son frère. Ensuite le cadi de Gaza qui était aussi de la fête, et que Markrizi traite de spirituel, se leva et dit ; (1)

« Le Dieu des créatures vient de nous accorder une victoire insigne, éclatante, des grâces et une gloire nouvelle. »

« La face du tems s'est déridée pour prendre un air de jubilation ; le visage de l'impiété s'est obscurci et a pris une couleur sombre. »

« Tandis que la vaste mer (la Méditerranée) s'avancait vers nous avec ses enfans coupables (les chrétiens d'Occident), et qu'elle vomissait leurs vaisseaux sur nos côtes ; à peine se sont-ils montrés »

« Que les enfans de l'islamisme ont aiguisé et fait luire leur courage de l'éclat d'une épée nue. »

« En un moment, vous n'auriez plus vu que membres et cadavres étendus par terre, ou captifs dans les fers. »

(1) Ces vers sont de la mesure longue

حبا يا اله الخلق قبحا لنا بدا	ا مينا وانعاما وعزا مجددا
تهلل وجه الدهر بعد قطوبه	واصبح وجه الشرك بالظلم اسودا
ولها طغى البحر الحضم باهله الطغاة	واضحى بالهراكب مذ بدا
اقام لهذا الدين من سل عزمه	اصقلا كما سل الجسم مجردا
فلم تر الا كل شلو مجدل	اثوى منهم او من تراه مقيدا

« A ce spectacle , le nature a jeté un cri de douleur, et la terre a retenti de ce vers qui sera entendu d'un bout du monde à l'autre :

« *Eh! serviteurs de Jésus, je vous prends à témoin; Jésus et son peuple et Moïse avec eux combattent pour Mahomet (*)*. »

Les poètes n'oublièrent pas une si belle occasion de se distinguer. Makrizi en cite plusieurs dont la verve s'anima à de si grands événemens. Nous rapporterons d'après lui le fragment suivant, qui appartenait à un Syrien appelé Scherf-eddin (1)

ونادى لسان الكون فى الارض رافعا | عقيرته فى الحاققين ومنشدا
اعباد عيسى ان عيسى و حزبه | وموسى جيعا ينصران مجددا *

(*) M. Hamaker confondant la partie de plaisir où ces vers furent composés avec l'audience solennelle que le sultan donna au roi de Jérusalem et aux otages chrétiens, a cru que ces vers furent récités en présence même du roi; d'où il conclut que les chrétiens durent être bien mortifiés. Mais d'abord Makrizi ne dit rien de semblable. D'ailleurs, le caractère de douceur bien connu du sultan prouve qu'il était incapable d'insulter ainsi au malheur. Enfin, ce qui lève toute incertitude, c'est que les chrétiens louèrent au contraire le prince d'avoir, par un édit terrible, défendu à ses sujets de se moquer d'eux, de leur faire des reproches et de lever devant eux la tête en signe de dérision. Voy. ce fait curieux et beaucoup d'autres analogues dans Olivier Scholasticus, p. 1442.

(1) Ce Scherf-eddin s'était fait connaître jusque-là par son esprit mordant et satyrique. Il avait composé un petit poème intitulé *Manière de faire tomber les réputations*, et où il n'y avait pas de personne considérable de son tems qui ne fût maltraitée. Aussi, Saïadin, tant qu'il vécut, le tint loin de ses états. On fera bien de lire la notice qu'Aboulfeda a consacrée à ce poète. *Annales moslemici*, t. IV, p. 416.

et qui donnera une idée du goût de cette époque (1) :

« Demandez de nos nouvelles au dos de nos chevaux, supposé que nos grandes actions soient ignorées de vous; demandez à nos piques et à nos lances. »

« Au jour où nous nous mesurâmes avec une multitude immense de Français sous les murs de Damiette (2), »

« Ils s'étaient réunis par drapeaux, par sectes, par braves, par bataillons, quoique parlant un langage différent. »

« Ils s'étaient donné rendez-vous ici pour le triomphe de la croix, s'avancant par bandes comme si les flots de la mer leur avaient servi de monture.

« Les insensés! ils s'étaient flattés de nous subjuguier. Ils s'avancèrent en toute hâte pour nous combattre, et nous nous avançâmes. »

(1) Ces vers sont de la *mesure longue*.

اذا جهلت اياتنا والقنا للذنا	سلوا صهوات الخيل يوم الوغا عنا
امن الروم لاتحصى يقينا ولاظنا	عداة التقينا دون دمياط جحفلا
واعزما وان كانوا قد اختلفوا سنا	قد اجتمعوا رابا وديننا وهمة
اجوع كان اطوج كان لهم سفنا	تداعوا بانصار الصليب واقبلت
الينا سراعا بالجهاد وارقلنا	واطههم فينا غرور فارقلوا

(2) On lit dans l'original *une multitude de Grecs*. Les auteurs arabes du moyen âge ont souvent employé le nom des Grecs pour désigner en général les ennemis de l'islamisme, par une suite des guerres presque constantes que les Musulmans des premiers siècles de l'hégire avaient eu à soutenir contre les Grecs du Bas-Empire.

« Aussitôt les pointes de nos lances commencèrent à les poursuivre, et bientôt ils furent obligés de recourir à nous contre notre propre furie. »

« Nous les avons fait boire à la coupe qui ôte le sommeil; en effet, comment dormir lorsqu'on a perdu la sécurité! »

« Ce n'est pas qu'ils n'eussent fait preuve d'une belle constance, et qu'ils n'eussent long-tems résisté; mais la résistance ne les garantit pas contre le bout de nos lances, et ne leur servit de rien. »

« La mort se montra à eux toute rouge (1). Ils nous tendirent aussitôt les bras, et nous leur fimes grace. »

« Car chez nous la bienfaisance est une vertu de famille; nous nous la transmettons des pères aux enfans. »

« Jusque-là ils nous avaient livré des combats où leur multitude grossière dut apprendre de nous à manier la lance; »

« C'étaient des lions au combat, et sans les efforts de nos armes, on ne serait jamais parvenu à les charger de chaînes; ils n'auraient jamais connu la prison: »

(1) Consultez sur cette expression l'édition de Hariri, par M. de Sacy, p. 128, et les Annales d'Abou'lféda, tom. V, p. 362 et suiv.

<p> باطرافها حتى استجاروا بنا منا وكيف ينام الليل من عدم الامنا طويلا فما اجدى دفاع ولا اغنى فالبوا بايديهم الينا فاحسنا نورثها من عند ابائنا الابنا تعلم عمر القوم منا بها الطعنا لها لبسوا قيادا ولاسكنوا سجننا </p>	<p> فها برحت سمر الرماح تنوشهم سقيناهم كأسا نفت عنهم الكرى لقد صبروا صبورا جميلا ودافعوا بدا الموت من زرق الاسنة احرا وما برح الاحسان منا سجية وقد حربونا قبلها فى وقايع اسود وغا لولا وقايع سمرتنا </p>
--	--

« Aussi combien de fois ils nous obligèrent à supporter l'ardeur brûlante des jours d'été ; combien de fois ils nous exposèrent aux glaces des jours d'hiver. »

« Mais telle est la nature des succès de ce monde, que si, au milieu de leurs douceurs on rencontre la misère, au milieu de leurs amertumes, on trouve quelquefois le plaisir. »

« Nous avons à notre tête un descendant d'Ayoub, dont le courage ne peut rester oisif à l'ombre des cités. »

« Un prince d'une rare noblesse d'extraction, d'un honneur sans tache, d'une éclatante bravoure, d'un visage gracieux, d'une beauté et d'une bonté au-dessus de tout éloge. »

« Il se rendit vers Damiette avec la multitude de ses braves, mettant son plus précieux butin dans une belle renommée. »

« Aussi les glorieux monumens fondés à la pointe de son épée auront une durée éternelle, ils tuent le tems et n'en seront pas tués. »

وكم يوم حرّما وقيّنا هجيرة	ا وكم يوم قرّما طلبنا له كفا
فان نعيم اليك في وسطه الشفا	ا ينال وحلوا العيش من مرة مجنا
يسير بنا من آل ايوب ماجد	ا ابى عزمه ان يستقر بنا مغنا
كريم الثنا عار عن العار باسل	ا جيل المحيا كامل الحسن والحسنا
سرى نحو دمياط بكل سميذع	ا امام * يرى حسن الثنا المغنم الاسنا
مآثر مجد خدرتها سيوفه	ا طوال الهدى تغنى الزمان ولا تغنى

* Peut-être faudrait-il lire همام *

« Voilà qu'à présent nos épées et les têtes de nos ennemis ont appris à se rencontrer. S'ils reviennent, nous reviendrons. »

« Nous leur avons pour ainsi dire donné une nouvelle vie; c'est comme si nous les avions soumis au joug. »

« S'ils eussent triomphé de nous, ils auraient versé notre sang; nous avons triomphé d'eux et nous les avons épargnés. »

Tel est le morceau que cite Makrizi. Il y eut encore des pièces de vers adressées aux frères du sultan et à tous ceux qui avaient pris part aux succès de cette guerre. Makrizi cite les trois vers suivans, composés en l'honneur de Malek-aschraf (1) :

« J'en jure par les vallées de la Mecque et par la multitude des pèlerins qui y font la prière. »

وقد عرفت اسيفنا ورقابهم		مواقعها منا فان عاودوا عدنا
منحناهم منا حياة جديدة		فاعاشوا باعناق مقلدة منا
ولو ملكونا لاستباحوا دماءنا		ولو بنا ولكننا ملكنا فاسحجنا *

Nous n'avons eu pour la transcription de ces vers qu'un seul manuscrit qui est le n° 672 des manuscrits arabes de la bibliothèque du roi, et encore cette copie n'est pas bien nette. Il nous a fallu en quelques endroits suppléer aux négligences de l'original. M. Sylvestre de Sacy, qu'on retrouve toujours lorsqu'il s'agit d'études orientales, a bien voulu nous aider de ses conseils.

(1) Ces vers sont de la *mesure parfaite* لبحر كامل

قسما بما ضمت اباطح مكة		او بمن حواه من الحجج الموقف
------------------------	--	-----------------------------

« Si Moussa n'était venu au secours de Mahomet, l'évêque serait monté en chaire à la place du Khatib (prédicateur musulman). »

« Sans lui, la croix et ses disciples n'auraient pas essuyé un échec si honteux à Damiette, et l'Alcoran n'y aurait pas repris son éclat. »

الرقي على درج الحطيب الاسقف
 ا في ثغور دمياط وعز المصحف *

لولم يقم موسى بنصر محمد
 لولا ما ذل الصليب واهله

REYNAUD.

Observations sur l'histoire des Alides.

A l'exception du petit nombre d'Omniades qui se réfugièrent en Espagne, où Abd-er-rahman ne trouva asile que sur le trône, et du fils de Merouan, destiné à languir trente-huit ans dans un cachot; tous les rejetons de cette illustre race avaient été exterminés. Les restes des khalifes morts furent tirés de leurs sépultures, et le cadavre de Héscham, qui y était conservé, fut déchiré par le bourreau; tout cela en expiation des torts des Omniades envers la famille du prophète. Le sort des Alides devait donc changer, et cependant jamais ils n'ont été persécutés avec plus d'acharnement. Sans cesse poussés à la révolte, leur querelle se prolonge à travers les siècles, et influe fortement sur la ruine du khalifat de Bagdad.

Dans la crise qui précéda l'élévation des Abbassides, il y eut un moment d'incertitude. On ignorait dans quelle lignée de la maison de Haschem la fortune choisirait son favori. Le gouverneur de Koufah avait donné asile à quelques Thalébités (d'Ali fils d'Abou taleb). Abou'l Abbas punit cette faute du dernier supplice. Par les ordres de son successeur douze malheureux descendans d'Ali sont plongés dans un trou si étroit què, couchés les uns sur les autres, ils périssent d'infection. L'attentat de Mansour devient la cause d'une sanglante guerre civile. L'an 145 de l'hégire, l'Alide Mohammed se retranche au célèbre fossé de Medinali. Il succombe avec ses partisans. Vengeur de sa mort, son frère Ibrahim soumet les provinces de Koufah, de Basra et d'Ahwaz. Un destin jaloux l'enlève au milieu de ses brillans succès. Protestant contre l'usurpation des enfans d'Abbas, la postérité d'Ali fait, à la Mecque, une nouvelle tentative pour s'emparer du khalifat. L'entreprise échoue; un grand nombre de descendans d'Ali y périssent, mais la dynastie des Edrisites naît en quelque sorte de leur défaite (1). L'an 199, l'Alide Ibn-Tababab s'insurge à Koufah. Il excite la jalousie d'un de ses lieutenans qui le tue pour lui substituer un autre Alide en bas âge; mais Ibrahim Mousa, de la même maison, se saisit du pouvoir; il a de grands succès, et s'acquiert le surnom de bourreau par les cruautés et les brigandages qu'il exerce.

(1) C'est Edris Abou'l Hassan de Fes.

Tout d'un coup la scène change. Le khalyfe Mamoun arbore les couleurs des Alides , et soulage leur destinée. Ils se tiennent tranquilles sous Motassem et sous Watek. Môtawakél commence la persécution sans autre motif qu'une capricieuse aversion pour Ali, aversion d'une âme basse, humiliée de la renommée ou de l'ascendant d'une haute vertu. Non content de tourmenter les personnes qui révèrent la mémoire du gendre de Mohammed, de démolir le tombeau de Housain et d'interdire, sous des peines graves, d'approcher de ce lieu de dévotion ; il veut qu'on insulte à la mémoire du plus illustre des khalyfes. Des poètes sont salariés pour jeter du ridicule sur Ali et ses fils, Hassan et Housain.

Môtawakel entretenait un bouffon qui , l'égayant quand il se mettait à boire, ne lui faisait jamais plus d'effet que lorsqu'il dansait, la tête rase et découverte, portant un coussin sous sa robe pour imiter le défaut de chevelure et la corpulence d'Ali. Un jour, témoin de ce scandale, Montasér représente à son père l'indignité de permettre à un misérable d'attaquer la mémoire d'un grand homme, leur parent. Le khalyfe s'emportant de cette remontrance, menace son fils de l'exclure de la succession, en même tems qu'il le livre à la risée de ses convives. Cette scène devint la cause immédiate de la ruine d'un méchant prince. Les catastrophes qui suivirent son règne furent de nature à ranimer les espérances des Alides ; une chance favorable pouvait enfin arriver pour eux.

L'an 251, l'Alide Hasau s'établit dans le Mazande-

ran et commence une dynastie qui paraît subsister pendant cinquante-quatre ans. Dans le même tems un autre Alide s'insurge à Médine. Il est question aussi d'un faux Alide qui excite de grands troubles dans plusieurs provinces. La plus violente secousse que le gouvernement reçut à cette époque, fut celle que lui communiqua l'Alide Abou'l Housain, mais qui, à la tête de forces immenses eut le malheur de périr dans une des premières rencontres.

L'an 296 vit naître en Afrique la dynastie des Fa-thimites. Zeyadet-allah le 3^e de la dynastie des Aglabites, avait par ses forfaits révolté tous les esprits. Deux Chiïtes mettent cette disposition à profit pour recommander au peuple un rejeton d'Ali et de Fathime, confié à leur garde. Ce prince est accepté. Il règne sous le nom de Mahdi.

Abou Abd'l-allah et Abou Abbas, les auteurs de la fortune de Mahdi, ceux-là mêmes qui l'avaient tiré de l'obscurité d'un cachot pour l'élever sur le trône, éprouvèrent l'ingratitude réservée à tous les promoteurs des rois. Quand on dispose d'un empire et qu'on se donne un maître, il n'y a pas d'autre parti à prendre que de se mêler en silence au sort commun des esclaves qu'on a faits.

Nos deux Chiïtes ne connurent pas cette vérité, ou ils l'apprirent trop tard. Mahdi eut envie de gouverner seul; il les éloigna des affaires, mais ayant une fois goûté des délices du pouvoir suprême, dit le prince Abou'Iséda, ils s'en virent sevrés avec peine. S'en plaindre et répandre qu'on s'est trompé, que Mahdi

n'est pas un véritable Alide, voilà la triste vengeance qui leur reste. Pour qu'ils n'eussent plus à se plaindre Mahdi les fit assassiner (1). Tels étaient les Alides. Avant de les voir sur le trône on les en jugea plus dignes que tous les autres ; une fois qu'ils régnèrent leur conduite ne fut pas meilleure que celle de tous les autres tyrans.

Les Zindjes.

Depuis le troisième siècle de l'hégire, l'histoire des faux prophètes se lie étroitement à celle des Alides. Les Zindjes étaient un peuple étranger à l'empire des khalyfes. D'après le géographe Bakouy, *Belad al Zindj*, le pays des Zendjes désigne le Zanguebar, et c'est aussi l'avis d'Herbelot. Mais il paraît impossible que les Zindjes dont il s'agit ici, soient venus de l'Afrique. On ne transporte pas ainsi par les airs des armées de deux cents mille hommes et davantage. C'est avec des forces pareilles qu'ils paraissent dans le Mawara'nahar et ailleurs. Ibn Khaldoun nous donne une idée plus juste quand il dit que les noirs des côtes d'Afrique s'appellent جبشي ceux de la côte d'Asie, s'appellent زنجي Les Zendjes appartenaient évi-

(1) D'Aronsel (*Discours politique sur Tacite*, par le sieur de la Mothe Iosseval d'Aronsel, p. 369) excuse Tibère d'avoir fait mourir Vitia, la mère de Fufus pour avoir pleuré la mort de son fils ; car, dit-il, il était plus doux à cette pauvre dame de mourir que de vivre sans pleurer son fils, et plus honnête à Tibère de lui ôter la vie que de lui ôter la liberté de remplir les devoirs d'une bonne mère. L'auteur est encore plus plaisant, .pag. 354.

demment à la côte occidentale de l'Inde, d'où quelques-uns de leurs débris ont pénétré en Europe sous le nom de Zingani. Les Zendjes exercent de grands ravages dans l'Orient musulman l'an 255, de l'hég. Deux années après, ils sont en possession d'un côté de Kaboul, de Balkh et d'Abad ; de l'autre de Dhofar, d'Ehwaz, et de Basra. Un imposteur qui passe pour avoir été le poète de cour et le parasite de Montaser, et qui se donne pour un descendant d'Ali prolonge leurs fureurs jusqu'en 270 où il est tué.

Ismaélites.

Des débris de sa bande se forme la secte des Ismaélites qui prétendent rétablir le sang de Mohammed dans ses droits. Ils commirent envers les Sunnites tous les excès les plus horribles et ils n'étaient, dit Abou'lféda, ni Musulmans, ni Chrétiens, mais des brigands.

Karmathes.

De tous les fanatiques qui se sont montré plus ou moins les partisans d'Ali, les Karmathes ont eu la plus longue et la plus forte existence. Cette secte a contribué essentiellement à la dissolution définitive de l'autorité politique des khalyfes. On a dit que la doctrine des Karmathes valait mieux que leurs actions, et qu'elle se rapprochait beaucoup du christianisme. Ils réduisirent le jeûne à deux jours pour toute l'année, admirent l'usage du vin, et rejetèrent tout-à-fait cette loi mosaïque, adaptée par Mohammed, qui défend de

manger de telle ou telle viande, mais ils joignirent à la plus grande simplicité de dogmes, un fanatisme qui n'eut jamais rien de pareil. Un jour, pour donner une idée du dévouement de ses troupes, leur chef choisit trois individus et leur ordonne à l'un de se jeter du haut d'une tour, à l'autre de se noyer dans l'Euphrate, au troisième de se plonger un poignard dans le cœur. Il est obéi à l'instant. Les commencemens de cette secte d'où descendent les Ouahabis, ressembloit à tout ce qu'on a vu réussir dans ce genre.

Vers la fin du règne de Motaded, on voit un pauvre homme parcourir les villages des environs de Koufah. Il affiche le jeûné et le rigorisme, tricote des feuilles de palmier, et se nourrit du travail de ses mains. Quoiqu'il ne recherche personne, on le trouve assez communicatif dès qu'on engage la conversation. A l'entendre Dieu lui a enjoint de faire cinquante prières par jour, de rappeler les hommes dans le chemin du salut, et de leur indiquer un imam de la famille du prophète que Dieu bénisse. Il ne tarde pas d'avoir un auditoire et des amis parmi le peuple, que l'ignorance et la misère rendent toujours crédule. Satisfait de ce succès, il s'éloigne laissant douze affidés continuer son ouvrage. Sa réputation augmente. Au bout de quelques semaines il reparait dans le district de Sowad. Les personnes qui le fréquentent sont obligées de le traiter d'Altesse. Dans un hameau, il est reconnu prince à un écu par tête de sujet, contribution que cet aventurier lève de plein droit, ce me semble, puisqu'en fait d'apostolat et de souveraineté on est nanti

d'un bon titre dès qu'on sait en faire valoir un comme légitime ou authentique. Il avait très-bien choisi le théâtre de ses exploits. De tems immémorial, la Chaldée a été le sol nourricier des prophètes. On voit les habitans du Sowad quitter leurs travaux pour entendre ses sermons et assister à ses prières. Un magistrat de cette contrée s'apercevant du désordre, fait arrêter le jongleur qui en est la cause. On l'enferme dans un lieu sûr de la maison de ce magistrat, qui ne fait pas un secret du sort qu'il lui destine le lendemain (1). Mais ce soir là Haidam oublie une des lois de Mohammed, et s'assoupit dans les vapeurs du vin. La jeune Musulmane qui partage le lit de Haidam éprouve de la pitié pour la victime désignée. Elle dérobe la clef du cachot, déposée sous l'oreiller de son mari, se lève, donne la liberté au prisonnier, referme la porte du cachot et remet la clef où elle l'avait prise. Le lendemain personne ne pouvant expliquer l'évasion du prétendu prophète, le bruit se répand et s'accrédite qu'il a été enlevé par une main d'en haut. Quelque tems après on le rencontre dans le voisinage du Sowad. Tout le monde s'empresse de lui demander comment il a pu échapper des fers. Il répond d'un air mystérieux : « C'est tout simple, il n'est pas au pouvoir des hommes de me nuire. » La considération de l'imposteur s'accroît par l'événement qui avait failli lui être funeste. Cependant ne se voyant pas en sûreté, il se retire en Syrie

(1) Abulf., tom. IV, pag. 19. Hist. orient., p. 575—79.

avec l'argent qu'il a ramassé ; et l'on n'a jamais connu le reste de son histoire. Cet homme , selon quelques-uns , s'appelait Karmath , mais cela n'est pas bien certain puisque , selon d'autres , ce n'est qu'un surnom qui lui a été donné à cause de ses yeux bordés de rouge.

Sa secte se répandit dans l'Arabie centrale , et y prit un développement si rapide que déjà , l'an 286 de l'hég. , une armée de Karmathes ravage l'Irak et la Syrie , défait dans plusieurs batailles les généraux du khalyfe et met le siège devant Damas. Yahia , le chef des insurgés est tué. Son frère Housain lui succède , âgé seulement de 22 ans ; il prend Hems (Emèse) , fait de tous côtés des excursions sanglantes , égorge une grande partie des habitans de Baalbek , et couvre toute la Syrie de sang et de cadavres.

L'an 290 de l'hég. , Mouktafi-billah envoie une armée formidable contre les Karmathes , elle est taillée en pièces. Alaz , le général du khalyfe se réfugie avec le reste de ses forces à Halep où il se maintient avec peine. Le khalyfe marche en personne. Une armée succède à l'autre. Les Karmathes sont partout victorieux. Cependant vers la fin de l'an 291 les troupes de Mouktafi leur font éprouver une défaite. Ils s'en vengent à l'instant en faisant un terrible carnage d'une des armées impériales qui , en les poursuivant , s'avance trop avant dans le désert. L'an 292 Zakrounas , un de leurs chefs , détruit toute la caravane des pèlerins de la Mecque. Ce sacrilège réveille l'indignation de l'empereur des croyans. Ses généraux remportent une victoire complète , Zakrounas est pris , il meurt de

ses blessures, son cadavre est traîné à Bagdad couvert de plumes, précédant le cortège des femmes et des captifs qu'on égorge après les avoir donné en spectacle.

L'an 301 Abou Saïd relève la fortune des Karmathes. Il est tué par un de ses ministres. Saïd lui succède, mais c'est sous Abou Taher que la secte des Karmathes parvient à son plus haut période de triomphe et de puissance. Ce prince commence sa carrière l'an 311. Quoique son père eût ordonné que le gouvernement restât sans partage au fils aîné jusqu'à ce que le plus jeune fût majeur, celui-ci s'empara des rênes du gouvernement âgé de dix-sept ans. Il sut, dit Abou'lféda, juger des pensées les plus secrètes par un simple coup-d'œil sur la physionomie, et il donna de très-bonne heure une opinion si haute de son génie qu'on le crut inspiré.

Ayant rassemblé ses forces, il marche sur Basra à la tête de 107,000 fanatiques, surprend cette ville où il reste 17 jours, saccageant le pays, brûlant les mosquées, pillant et ramassant tout ce qu'on put emporter. L'an 312 il attaque la caravane des pèlerins, tué ou abandonne aux tourmens du désert ceux qu'il ne daigne pas tuer. L'émir de la caravane seul est sauvé. Après l'avoir gardé prisonnier pendant quelques mois, il le renvoie à Bagdad en adressant en même temps une ambassade au khalyfe pour demander l'investiture de l'Ahwaz. Le khalyfe tout en refusant cette demande honore l'envoyé et le comble de présens. L'an 313 les Karmathes détruisent Koufah. L'année d'après l'Irak est envahi de nouveau, l'armée

de Moktadir est mise en déroute, et Abou Taher étend ses ravages tout le long de l'Euphrate. Les villes d'Anbar et de Hit sont rançonnées. Bagdad tremble. Il lève des contributions à Karkisia et finit par établir sa résidence à Hiyar où il construit un magnifique palais. Son empire s'agrandit chaque année, et le nombre de ses partisans augmente. L'an 317 il s'empare de la Mecque, son cheval profane la Kaaba et le Puits sacré. Les Karmathes emportent la pierre noire qui n'est restituée que douze ans après, où, à la mort d'Abou Taher, son empire tomba en dissolution.

Recherches sur la religion de Fo, professée par les bonzes Ho-chang de la Chine, par DESHAUTERAYES.

(Suite.)

CHAPITRE VIII.

Opinion de la secte des philosophes chinois, des Bonzes Taosséet Ho-chang, sur les régénérations et reproductions des mondes.

LES Chinois ignorent ce que c'est que création ils la mettent au rang des choses impossibles. Ils croient donc que les mondes roulent dans un cercle de reproductions nouvelles, par une révolution fatale, nécessaire et éternelle, tant par rapport au tems passé qu'au tems à venir. Ils ont trois façons de compter ces reproductions des mondes.

La première leur a été apportée des Indes avec

l'ancienne religion des Bramez ; et elle est suivie par les bonzes *Ho-chang* qui professent cette religion. La période entière de ce genre est d'un milliard trois cent quarante-quatre millions d'années. Elle se divise en quatre autres périodes égales par rapport aux quatre états où passent les mondes. Pendant la première, les mondes sortent du chaos et se forment peu-à-peu. Durant la deuxième, ils subsistent dans leur entier. Dans la troisième, ils retombent par degrés dans le chaos. Et pendant la quatrième, ils demeurent dans le chaos. Après quoi, ils en ressortent et sont reproduits comme auparavant ; mais nous en parlerons bientôt plus amplement.

La deuxième manière de compter, est celle des philosophes chinois, sectateurs de Confucius, qui bornent la période de la reproduction des mondes à cent-vingt-neuf mille six cents ans. Invention peu ancienne (de la fin du XI^e siècle), et regardée par eux comme un jeu d'esprit. Leur petite période est un cycle de 60 ans. Ces philosophes ont formé leur méthode sur celle des bonzes *Ho-chang*.

La troisième manière est celle des bonzes *Tao ssé* ou des *maîtres de la loi*. Leur petite période est de cent-quatre-vingts ans. La moyenne est de neuf mille neuf cent ; et la grande est de..... ; ces bonzes *Tao ssé* dont *Lao kiun* est l'instituteur, n'ont fait que copier les bonzes *Ho-chang*. Ils ont seulement changés le nombre des années des périodes pour se rendre propre leur manière de compter ces révolutions ; renchérissant même

sur les bonzes *Ho-chang*, puisqu'il établissent une période de reproductions, d'un quadrillion cent trillions d'années, multipliés par quatre. Mais laissant à part ces deux dernières manières de compter les reproductions des mondes comme étrangères à notre sujet, voyons en détail celle des bonzes *Ho-chang*, sectateurs de la religion que nous décrivons.

Les régénérations ou reproductions des mondes sont innombrables et perpétuelles; mais elles roulent sans cesse sous les trois noms suivans. 1° Celle de la sévérité ou de la gravité. 2° Celle de la sagesse. 3° Celle des constellations. Après quoi, recommence celle de la sévérité et ainsi de suite. La première est déjà passée; la deuxième est celle qui court, et la troisième est celle qui est à venir.

Le cours de chaque régénération est formée de quatre grandes périodes. 1° Celle de la formation ou production des mondes. 2° Celle de leur existence ou consistance. 3° Celle de leur destruction, et 4°, celle du chaos ou du vide. Ainsi, après que les mondes se sont formés pendant la première période, ils restent dans cet état pendant la deuxième. Ensuite ils se détruisent peu-à-peu pendant la troisième, et restent détruits pendant la quatrième.

Chacune de ces quatre grandes périodes est formée de vingt périodes moyennes, et chacune des vingt périodes moyennes est composée de deux petites périodes égales. Ce qui fait quarante petites périodes. Ces petites périodes sont chacune de huit millions quatre cent

mille années. Ainsi les périodes moyennes, formées chacune de deux petites, sont de seize millions huit cent mille ans, et chacune des grandes périodes, formées de vingt périodes moyennes, est de trois cent-trente-six millions ; et enfin le cours de chaque régénération des mondes, composé de quatre grandes périodes, est d'un milliard trois-cent-quarante-quatre millions d'ans.

Les quarante petites périodes, dont est formé la grande période de l'existence des mondes, sont nommées périodes de l'accroissement et du décroissement de l'âge, parce que pendant la durée d'une de ces périodes, qui comme nous avons dit, est de huit millions quatre cent mille ans, l'âge des hommes ne cesse de croître en certaine proportion et en même tems leur taille et tout ce dont ils ont besoin ; et que pendant la période suivante, l'âge des hommes et le reste décroît en même proportion ; ainsi l'âge des hommes, leur taille et les choses usuelles, croissent et décroissent alternativement d'une période à l'autre.

Pendant les périodes du décroissement, l'âge des hommes parvient à la fin à n'être que de dix ans. Leur stature à n'avoir qu'un pied de haut, et leur grosseur, à pouvoir être embrassée d'une main ; et à l'égard des choses usuelles, le riz le plus maigre et l'ivraie sont les meilleurs mets qui s'y trouvent. Les vêtemens de laine et de poil sont ce qu'il y a de plus beau. Le fer seul tient la place de tous les métaux et de tout ce qui sert à l'ornement. Les cinq mets délicats, savoir, le beurre, le miel, le sucre, l'huile et le sel, sont sans aucune saveur. Alors les hommes

dégoutés d'un si grand décroissement en toutes choses, font tout ce qu'ils peuvent pour le faire cesser. Ils détestent leurs mauvaises mœurs qui en sont la cause, ils mettent en pratique les moyens propres à parvenir à l'accroissement de l'âge; leur bonne volonté fait cesser aussitôt la diminution des choses usuelles, et la période de l'accroissement commençant, l'âge et en même tems la taille, les forces, la félicité, la joie et et le contentement d'esprit augmentent en eux peu-à-peu, ainsi leur âge croît insensiblement pendant les périodes de l'accroissement, jusqu'à parvenir à la durée de quatre-vingt-quatre mille ans, et leur taille à quatre-vingt-quatre pieds de haut. C'est de cette manière que l'âge croît et décroît vingt fois successivement pendant les quarante périodes alternatives de l'accroissement et du décroissement; et ces quarante petites périodes, qui, comme nous avons vu, composent vingt périodes moyennes, étant révolues, la grande période de l'existence du monde est achevée. A cette période, qui, comme il a été dit, est précédée de celle de la formation du monde, succède celle de la destruction, qui est suivie de celle du vide. Et ces quatre grandes périodes étant révolues la durée entière d'une régénération du monde est terminée.

Cela posé, voyons comment se font les reproductions et les destructions des mondes. Mais pour traiter ce sujet d'une manière intelligible et méthodique, il est nécessaire de suivre l'ordre de destruction, plutôt que celui de génération. C'est-à-dire, de parvenir, par la destruction, à la génération, et non

pas par celle-ci à celle-là, parceque les bonzes n'admettent point de création, mais seulement des productions renouvelées. C'est dans la destruction des mondes que se trouve la matière de leur reproduction et le principe de leur formation, et que d'ailleurs, ce que nous avons à dire de la retraite des êtres animés pendant que les mondes se détruisent, et de leur retour quand les mondes sont reproduits, demande absolument que l'on suive cet ordre, comme la lecture suivante le donnera aisément à connaître.

La destruction des mondes se fait ou par le feu, ou par l'eau, ou par le vent; c'est ce qu'on appelle les trois grandes calamités. Elles suivent l'ordre des trois régénérations éternellement successives. Dans la première régénération, qui est celle *de la sévérité*, la destruction se fait par la calamité du feu. Dans la deuxième, appelée *de la sagesse*, la destruction se fait par la calamité de l'eau. Dans la troisième, nommée *des constellations*, la destruction se fait par la calamité du vent, et ainsi de suite en recommençant selon l'ordre perpétuel des trois générations et des trois calamités.

Quand c'est au feu à consumer les mondes, cette calamité ne s'étend que jusqu'aux cieux de la seconde contemplation, où nous avons vu ci-devant que l'on vivait le tems de deux régénérations et qui, par conséquent, ne sauraient être détruits à la fin de la première.

Quand c'est à l'eau à ravager les mondes, cette

calamité s'étend jusqu'aux cieux de la troisième contemplation, où nous avons vu que l'on vivait le cours de trois générations, et qui, conséquemment, ne peuvent être détruits à la fin de la deuxième. Enfin quand c'est au vent à renverser les mondes, cette calamité s'étend jusqu'aux cieux de la quatrième contemplation, où nous avons vu que l'on vivait l'espace de quatre régénérations, et qui, par conséquent, ne sauraient être détruits à la fin de la troisième. Ainsi les cieux qui dans la première régénération ont échappé à la calamité du feu, n'échappent pas, dans la deuxième, à celle de l'eau; et ceux qui dans la deuxième ont échappé à la calamité de l'eau, n'échappent point, dans la troisième, à la calamité du vent. Mais les cieux supérieurs à ceux là, comme étant plus purs, ne souffrent aucune atteinte de ces trois grandes calamités. Ainsi donc, les cieux de la première contemplation souffrent les trois calamités du feu, de l'eau et du vent. Ceux de la deuxième en souffrent deux; celles de l'eau et du vent. Et ceux de la troisième n'en souffrent qu'une, qui est celle du vent.

Voyons maintenant tout de suite la destruction et la reproduction des mondes; et premièrement, supposons que ce soit à la calamité du feu à opérer cette destruction; d'abord que la période de la destruction sera commencée, le feu agité par un grand vent, consumera peu-à-peu les terres, le mont *Sioumi* et les cieux, jusqu'à ceux de la deuxième contemplation, où il ne pénétrera pas; cette destruction, qui restera très-long-tems à se faire, étant achevée avec la pé-

riode du même nom, il s'élevera (c'est ici la période du vide) de grands nuages qui répandront de tous côtés une pluie si abondante et de si longue durée, que les eaux parviendront enfin à remplir tout l'espace que le feu avait consumé; de sorte que tout sera plein d'eau ou ne sera qu'eau.

Quand les pluies auront cessé (c'est le commencement de la période de la production) et que les eaux commenceront à diminuer, ce qui ne sera qu'après un très long tems, un grand vent les soulevra et les reduira en flots écumeux. L'écume de ces flots s'attachant ensemble, s'épaissira et fera un corps composé des sept choses précieuses dont se formeront les palais des cieux de la pureté ou de la première contemplation. Et les eaux continuant toujours à décroître et à se résoudre en écume moins précieuse, les cieux inférieurs ou du monde des cupidités se formeront aussi; ensuite par ordre de décroissement, le mont *Sioumi* puis les autres montagnes, ensuite les terres, et enfin l'eau restant dans les endroits les plus bas et les plus creux formera les mers; c'est ainsi qu'au moyen des eaux qui vont toujours en décroissant; et en descendant des régions supérieures aux inférieures, les cieux et les terres se reproduisent comme auparavant.

Quand c'est à la calamité de l'eau à faire la destruction des mondes, l'eau emploie toute sa furie à rayer peu-à-peu et par ordre, les terres et les cieux, jusqu'à ceux de la troisième contemplation où elle ne pénètre pas. Cette destruction achevée, la repro-

duction des mondes se fait peu-à-peu par le moyen de l'eau comme nous venons de dire.

Quand c'est à la calamité du vent à opérer cette destruction, un vent très-impétueux et de longue durée renverse peu-à-peu toutes choses. Les terres s'entrechoquent et se réduisent en poussière, les eaux sèchent et se dissipent par la force du vent; le mont *Sioumi* s'écroule. Les cieux se brisent par leur choc mutuel. Ensuite de cette destruction, qui ne passe pas les cieux de la quatrième contemplation, il s'élève des nuages épais qui produisent une pluie si abondante que tout l'espace détruit se trouve plein d'eau, après quoi s'élève un vent qui les réduit en écume, de laquelle, ainsi que nous avons déjà dit, tout se reproduit comme auparavant.

Ainsi le feu, l'eau et le vent sont les trois grandes calamités qui détruisent les mondes; et l'eau seule est le principe de leur reproduction. Ce qui mérite d'être bien remarqué tant par rapport aux Indiens d'aujourd'hui, qui suivent le même système, que par rapport aux anciens Égyptiens (1) et à quelques philosophes Grecs qui eurent la même opinion.

Nous avons dit que les régénérations des mondes

(1) Les Égyptiens croyaient qu'après une révolution de 36,525 ans tous les astres se rencontraient au même point, et qu'alors le monde se renouvelait ou par un déluge, ou par un incendie universel. Ils croyaient que le monde avait été renouvelé plusieurs fois de cette sorte, et ce sentiment était commun même parmi les Grecs, mais ils n'étaient pas d'accord sur le nombre des années que devait comprendre cette grande révolution.

roulent perpétuellement sous ces trois noms : 1° de la sévérité, 2° de la sagesse, 3° des constellations. Que celle de la sévérité est passée ; que celle qui court est celle de la sagesse, et qu'elle sera suivie de celle des constellations. Nous avons vu aussi que les trois grandes calamités du feu, de l'eau et du vent suivaient le même ordre des régénérations. D'où il suit que la régénération précédente où celle de la sévérité a été détruite par la calamité du feu, et que celle qui court a été formée sur ses débris.

(*La suite au prochain numéro.*)

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 6 Mars 1826.

Les personnes dont les noms suivent, sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

MM. BERTHE, géographe.

LÉANDRE VAN ESS, docteur en théologie, à Darmstadt.

DE FOESCH, d'Amsterdam.

Le docteur FOOTE.

Le baron de MORTEMART-BOISSE, chevalier de plusieurs ordres.

HENRY-JOSEPH WETZER, docteur en théologie, d'Anzufahr, près Marbourg.

M. Abel Rémusat expose que depuis la publication de la grammaire japonaise du P. Rodriguez, M. G. de Hum-

boldt lui a adressé un parallèle de cette grammaire avec celle du P. Oyanguren, imprimée à Mexico, et lui a même communiqué un exemplaire de ce dernier ouvrage qu'il possède. Il annonce que M. Landresse a tiré de cette grammaire très-rare quelques additions propres à former une appendice de trois feuilles au plus, à la grammaire de Rodriguez, et propose au conseil de les faire imprimer à ses frais. — Cette proposition est adoptée.

Le même membre fait un rapport verbal dont il avait été chargé dans la dernière séance, sur un planisphère céleste chinois, envoyé par M. César Moreau.

M. Stanislas Julien présente le manuscrit complet de sa traduction de Meng-tseu.

M. le président invite MM. les membres à faire passer au secrétaire les notes sur les objets dont ils auront connaissance et qui leur sembleront propres à trouver place dans le rapport annuel.

M. Michel Berr annonce la formation d'une société d'hébraïsans à Amsterdam.

M. Coquebért de Montbret continue à communiquer ses extraits d'Ibn-Khaldoun.

M. Schulz communique un fragment de sa réponse à la défense de la poésie orientale.

M. Morenas lit des fragmens sur la langue et la littérature Hindoustani.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. le baron de Sacy, *Chrestomathie arabe*, seconde édition, tome I, in-8°, Paris 1826. — Par M. Abel Rémusat, *Mélanges asiatiques*, tome II, in-8°, Paris 1826. — Par la société philosophique de Philadelphie, le tome second de ses *Transactions*, 1 vol. in-4°, 1825. — Par M. Audiffret,

Notice sur Tamerlân (Extrait de la Biographie universelle) — Par M. Agoub, le troisième chapitre de son *Analyse raisonnée du grand ouvrage sur l'Égypte*. — Par la Société biblique de Paris, le N^o 43 de son *Bulletin mensuel*.

Annonce d'un Vocabulaire français-turc, par M. RHASIS.

On a depuis long-tems reconnu la nécessité d'avoir un Dictionnaire françois-turc-arabe et persan. L'*Onomasticon* de Méninsky, devenu très-rare, a l'inconvénient de commencer par le latin, langue peu familière à la plupart de nos jeunes traducteurs. Chaque mot y est rendu par une foule de synonymes turcs, persans ou arabes, sans indiquer l'expression adoptée par l'usage, et l'on est très-souvent embarrassé pour le choix, si un long exercice ne nous a pas appris à distinguer le mot propre du premier coup-d'œil. Toutes ces considérations ne doivent pas avoir échappé aux savans orientalistes qui, peut-être, méditent déjà la publication d'un Dictionnaire français-turc-arabe et persan; il serait même à désirer que plusieurs d'entr'eux pussent se réunir pour se communiquer leurs recherches, et donner ainsi à un pareil ouvrage la perfection requise. Sans avoir la prétention d'entrer en lice avec les littérateurs distingués qui peuvent avoir été entraînés dans une entreprise aussi épineuse, et n'ayant en vue que de faciliter le travail aux jeunes traducteurs privés de tout secours, je me suis décidé à entreprendre le *Vocabulaire français-turc*, et à payer ainsi un faible tribut aux muses orientales.

Le titre de *Vocabulaire* indique déjà qu'on ne doit pas s'attendre à un ouvrage aussi complet qu'un dictionnaire; il contient cependant plus de douze mille articles, enrichis de plusieurs exemples, et je puis avancer, avec certitude,

qu'il n'a été omis aucun mot, du nombre de ceux qui sont indispensables aux interprètes et aux drogmans des cours chrétiennes dans les différentes parties de l'empire turc. Un long séjour dans le pays qui m'a vu naître, et les différens travaux dont j'ai été successivement chargé, en qualité d'interprète, m'ont procuré les moyens de recueillir plusieurs mots, et de les placer dans leur acception véritable; je suis, d'ailleurs, prêt à recevoir, avec gratitude, toute observation quelconque que les savans orientalistes me feront pour l'utilité de la chose et avec la bienveillance qui caractérise la profession honorable des lettres. Je me félicite d'avance d'avoir à profiter de leurs remarques judicieuses, qui seront, en même tems, d'un grand prix pour tous ceux qui, après moi, voudront parcourir la même carrière. J'aurai, au moins le mérite d'avoir donné l'éveil, et provoqué le desir de faire mieux, en exploitant, pour ainsi dire, une mine tout-à-fait nouvelle, et qui ne demande que des mains laborieuses pour la faire valoir.

Après avoir exposé les motifs qui m'ont engagé à composer ce Vocabulaire, il me reste à parler du plan de l'ouvrage. Au commencement de chaque article se trouve le mot français, rendu par son équivalent en turc, soit que cette expression appartienne proprement à cette dernière langue, soit qu'on l'emprunte de l'arabe ou du persan; en cela, je me suis conformé à l'usage qui est le guidé le plus sûr; viennent ensuite les autres expressions reçues dans le langage habituel avec des exemples. Tous les mots, ainsi que les exemples, sont écrits d'abord en caractères arabes, et leur prononciation est ensuite rendue par des lettres françaises; j'ai tâché de me rapprocher de la prononciation des naturels du pays, en adoptant un système d'orthographe qui rende, autant que possible, les sons de la langue turque.

Je finirai par dire que l'ouvrage entier est écrit de ma

main , et que j'y ai mis , en conséquence , l'attention requise pour mériter les suffrages des hommes de lettres , et pour rendre ce premier essai de mes travaux digne de l'accueil favorable du public. Ce sera , d'ailleurs , un motif d'encouragement pour les autres productions de ce genre que je me propose d'offrir aux jeunes orientalistes qui , se sentant assez de courage pour lutter contre les difficultés que présente l'étude , parfois aride , des langues de l'Orient , ne craindront pas de s'y vouer par la suite.

Ce Vocabulaire , formant un volume grand in-4° , de plus de 800 pages , sera imprimé sur papier fin à St.-Petersbourg , et le prix en est fixé à quarante roubles pour les souscripteurs , et cinquante pour les autres.

N. B. L'auteur de ce Vocabulaire est M. *Rhasis* , interprète des langues orientales auprès de S. Exc. M. le comte de Woronzow , gouverneur-général de la Nouvelle-Russie.

On souscrit : à St.-Petersbourg , chez M. *St.-Florent* , libraire de la cour , et chez M. *Meyer* , libraire de l'académie des sciences ; à Moscou et à Odessa , chez les frères *Bouba* , négocians.

OUVRAGES NOUVEAUX.

CHRESTOMATHIE ARABE, ou Extraits de divers écrivains arabes ; tant en prose qu'en vers , avec une traduction française et des notes , 2^e édit. corrigée et augmentée par M. le baron Silvestre de Sacy. Tom. 1, in-8°, 1826. Imp. Roy.

MÉLANGES ASIATIQUES, ou Choix de Morceaux de Critique, et de Mémoires relatifs aux Religions, aux Sciences, aux Coutumes, à l'Histoire et à la Géographie des nations orientales ; par M. *Abel-Rémusat*. Paris, 1826, 2 vol. in-8°, pap. fin satiné, 14 fr. (1).

(1) Ces deux ouvrages se trouvent à la librairie orientale de Dondoy-Dupré père et fils , imp.-lib. et memb. de la Société Asiatique , rue Saint-Louis , n° 46 , au Marais , et rue Richelieu n° 67 , vis-à-vis la bibliothèque du Roi.

(Avril 1826.)

JOURNAL ASIATIQUE.

CONTE ARABE.

Histoire du cady Mohammed ben Mocatil et de ce qui lui arriva de la part d'un voleur qui le vainquit et lui prit ses habits.

On rapporte qu'au tems de Haroun-al-raschid il y avait un cady nommé Mohammed ben Mocatil, ayant autant de savoir que de littérature, également versé dans la jurisprudence civile et religieuse, et connaissant très-bien les règles de la justice. Une nuit, qu'étendu sur son lit, il feuilletait ses livres, ses yeux tombèrent sur un passage rapportant ce dire du prophète, « Que la prière est aussi méritoire à la ville qu'à la campagne. » Le cady se dit alors à lui-même : Il faut cette nuit que je monte sur ma mule et que j'aille faire ma prière à mon jardin. Or, ce jardin était éloigné d'une lieue : le cady se leva donc à l'instant ; il s'habilla, monta sur sa mule et partit. Mais il était à peine à moitié chemin, et voici qu'un voleur lui dit, en criant, de s'arrêter. Il s'arrêta en effet, effrayé des cris de ce brigand, auquel il dit : Quoi, tu oses t'en prendre à moi, qui suis cady des Musulmans ! Le voleur lui répondit : Et toi, n'as-tu donc pas peur de moi, qui suis

voleur des Musulmans? Mais, quelle merveille, cady, que seul, revêtu de ces pompeux habits, et monté sur une aussi belle mule, tu sortes et te mettes en route sans être accompagné de personne! C'est un effet de ton peu de bon sens et de ton extrême ignorance des affaires. En vérité, dit le cady, je croyais que l'aurore approchait. C'est encore, reprit le voleur, quelque chose d'étonnant, que toi, cady, tu ne saches compter le tems ni par les heures, ni par les étoiles, ni par les signes du zodiaque, ni par les stations de la lune, ni par les minutes, enfin, que tu n'ayes pas la connaissance des astres. Malheur à toi, brigand, s'écria le cady; ignores-tu donc ce dire du prophète, «Que quiconque croit aux astres, est un infidèle?» Le voleur lui répondit: Le prophète a sans doute dit vrai; mais toi, cady, tu t'autorises d'un dire du prophète, tandis que tu omets ce que Dieu a dit dans son incomparable livre: «Nous avons établi dans les cieux les signes du zodiaque, et nous les avons ornés pour briller aux yeux de ceux qui les regardent.» Il est dit dans un autre verset: «Et des signes et ils croient aux Pléiades.» Il est dit encore dans un autre verset: «Et c'est lui qui a établi les astres pour vous servir de guides dans les ténèbres de la terre et de la mer.» Il est enfin d'autres versets qui se rapportent à la connaissance de cette science, et toi qui te qualifies cady des Musulmans, tu ne connais pas les heures de la prière. Tais-toi, ignorant; n'essaie pas, ayant si peu de savoir, de discuter davantage avec moi, et sans te livrer plus long-tems à tout ce verbiage, quitte tes habits, descends de dessus ta mule, et donne-les moi, car je suis pressé. Le

cady demeura stupéfait en entendant le voleur s'exprimer avec autant d'éloquence et de facilité ; puis il lui dit : Par Dieu, dis-moi à quelle heure de cette nuit nous nous sommes rencontrés ? Cette heure, répondit le voleur, est celle à laquelle la lune est dans le scorpion, et l'étoile de Jupiter dans la planète de Mars. C'est une heure qui ne convient qu'aux voleurs : ainsi, seigneur cady, si tu veux voler, tu n'en peux pas choisir une plus favorable ; mais si tu veux voyager, ne te mets en route qu'après la troisième heure du jour, et attends, pour aller à ton jardin, que le soleil soit levé. Le cady ne put s'empêcher de rire, et il dit : Par Dieu, je ne suis sorti à cette heure, qu'en conséquence de ce dire du prophète, « Que la prière est aussi méritoire à la ville qu'à la campagne. » Bah ! répondit le voleur, tu prends un dire et tu laisses l'autre. Et quel est, reprit le cady, cet autre dire que je laisse ? N'as-tu donc jamais su, répliqua le voleur, que le prophète a dit : « Cherchez un compagnon avant de vous mettre en route ? » Or, si tu avais eu un compagnon avec toi, je ne me serais pas approché de toi et ne t'aurais point parlé. Mais parce que tu n'as tenu compte de cette noble recommandation, Dieu t'a fait tomber dans mes filets. Mais, abrégeons tous ces discours ; dépouille tes habits et descends de dessus ta mule, car voici le jour qui approche et je veux m'en aller. Le cady lui dit alors : As-tu quelque instruction ? Oui, répondit le voleur. Eh bien ! reprit le cady, comment ne sais-tu pas le dire du prophète ? Et quel est le dire du prophète ? répliqua le voleur. Le cady

répondit : Le prophète a dit : « Le vrai croyant est celui dont les mains et la langue n'ont jamais nui à personne. » Le prophète a dit vrai, reprit le voleur ; mais toi, cady, tu te prétends instruit, et tu n'as pas la moindre notion de quoi que ce soit. Comment cela ? dit le cady. Le voleur lui répondit : Tu crois que ta prière sera méritoire, sans aumône, et Dieu a dit : « Priez et faites l'aumône ; » et le prophète a dit : « Celui qui prie et ne fait point l'aumône est comme un arbre sans fruit. » Or, toi, tu as de l'argent, et tu ne donnes rien : eh bien ! moi, je veux te prendre tes habits et ta mule en place d'aumône. Tu es un avare ; tu mourras et tu ressusciteras, et Dieu t'appellera à lui rendre compte de ta vie. Ne connais-tu donc pas le dire du Très-Haut ? « Un jour viendra que nous scellerons leurs bouches, et leurs mains nous parleront, et leurs pieds rendront témoignage de ce qu'ils auront acquis. Ote tes habits, descends de dessus ta mule, et laisse là ton discours superflu, car je suis pressé. Le cady lui dit : Au nom de Dieu, ne me fais pas de mal ; car c'est Satan qui fait du mal aux Musulmans. Le voleur répondit : Si je suis Satan, toi tu es un infidèle... et le cady lui demandant quelle preuve il avait à donner de son infidélité, il répondit : Dieu a dit : « Ne vois-tu pas que nous avons envoyé les démons contre les infidèles pour les tourmenter ? Le cady lui dit alors : Comment ne rougis-tu pas devant moi, qui suis cady des Musulmans ? Et toi, reprit le voleur, comment ne rougis-tu pas devant moi, qui suis voleur des Musulmans. Malheur à toi, s'écria le cady, n'as-tu jamais

entendu citer ce dire du prophète ? « La honte est un effet de la foi. » Oh ! dit le voleur, que tu es admirable, cady également dépourvu de science et de jugement ; ne sais-tu pas que la honte nuit aux moyens d'existence ? Et toi, savant, tu ne rougis pas devant un savant comme toi ? Le prophète a dit : « Les savans sont les héritiers des prophètes, et les gens de l'alcoran sont les gens de Dieu. Or moi je suis du nombre des gens de Dieu ; car j'ai lu l'alcoran dans les sept variantes et dans les sept éditions. Dis-moi, lui demanda le cady, quelles sont ces sept éditions. Je veux bien te le dire, répondit le voleur, mais je ne t'en prendrai pas moins tes habits et ta mule. Or ces sept éditions sont celles de Hafi, d'Ibn Ketsyr, d'Abou Omar ben-elâla, d'Abou Aamir-esschafy, de Hamzah, et d'Elkésay. Le cady demeura stupéfait en voyant que ce voleur avait plus de savoir que qui que ce fût de ce tems-là, et il lui dit : Comment, tu connais tout cela, et tu ne connais pas la crainte de Dieu ? Tu veux être injuste envers moi, et me prendre sans aucun droit, mes habits et ma mule ? Cependant Dieu a dit : « La malédiction de Dieu est sur les êtres injustes ; prends garde d'être du nombre des maudits. Le voleur lui répondit : Dieu a dit vrai. Mais dis-moi quel est celui de nous deux qui est injuste, est-ce toi ou moi ? C'est assurément toi, répliqua le cady, et il ajouta : Crains Dieu et abjure tout sentiment de cupidité ; car Dieu a dit : Oh ! hommes, craignez votre Seigneur ; il a dit encore : Craignez Dieu, et sachez que Dieu est avec ceux qui

le craignent. Dieu a dit vrai ; reprit le voleur , mais il a dit dans un autre verset : « O ! hommes qui vous livrez à des désordres , ne désespérez point de la miséricorde de Dieu , car Dieu pardonne tous les péchés ; parce qu'il est compatissant et miséricordieux ; et moi je ne te laisserai pas aller sans t'avoir pris tes habits et ta mule , et ensuite je me repentirai et Dieu agréera mon repentir. Est-ce que tu ne connais pas ce dire du Très-Haut ? « C'est lui qui accueille le repentir de ses serviteurs , et qui leur pardonne leurs péchés. » Le prophète a dit aussi : « Celui qui se repent de ses péchés , est comme celui qui n'a jamais péché. » Mais voici le jour qui approche ; ainsi quitte tes habits , descends de dessus ta mule , et abrège ton verbiage ; sinon je te tue. Mais toi , répliqua le cady , n'as-tu donc jamais lu ce commandement de Dieu ; celui qui de dessein prémédité tue un vrai-croyant , aura pour récompense le feu de l'enfer , et il y demeurera éternellement. En butte à la colère et à la malédiction de Dieu ; il subira un cruel supplice. Le voleur lui répondit : Dieu a dit vrai ; mais dans un autre verset , il a dit : « Ceux qui se repentent et se convertissent après avoir été méchants , Dieu leur sera propice , car il est compatissant et miséricordieux. » Il a dit encore : « Ceux qui se convertissent , qui croient et font de bonnes œuvres , Dieu changera leurs mauvaises actions en bonnes actions , car il est compatissant et miséricordieux ; et moi , il n'est pas douteux que je ne te prenne tes habits et ta mule. » Mais , reprit le cady , ne connais-tu pas ce dire du prophète ? « Dieu a défendu

d'attenter aux biens des Musulmans, de même qu'il a défendu de verser leur sang. » Le prophète a dit encore : « Il n'est permis de toucher à la fortune d'un Musulman que de son consentement. » Mais, répliqua le voleur, nous sommes frères : or, t'est-il permis d'entasser richesses sur richesses et d'avoir autant d'habits, tandis que moi pauvre, nu et toujours harassé, je meurs de faim. Allons, trêve de discours ; ôte tes vêtemens et descends de dessus ta mule. Le cady lui dit : Dieu ne change point l'état des gens, à moins qu'ils ne changent eux-mêmes de dispositions. C'est vrai, dit le voleur, mais c'est toi qui a changé ton état ; lorsqu'au lieu de demeurer couché sur ton lit, tu es sorti seul au milieu de la nuit. En conséquence, Dieu t'a fait tomber dans mes filets ; dépouille-toi donc de tes habits, descends de dessus ta mule, et pour couper court à tous ces vains discours, ne m'accuse point, mais accuse-toi toi-même. Crains Dieu, lui répondit le cady, n'as-tu donc jamais lu que la puissance du Seigneur est terrible ? Fort bien, réprit le voleur, mais crains-tu Dieu, toi qui devores la fortune des orphelins ? Ne connais-tu donc point ce dire de Dieu, « Que ceux qui dévorent injustement le bien des orphelins, auront leurs entrailles dévorées par le feu, et seront condamnés au feu de l'enfer » et toi, seigneur cady, tu t'es injustement approprié le bien des orphelins ; c'est pourquoi Dieu t'a fait tomber dans mes filets, je ne te tuerai point ; mais je te prendrai ta mule et tes habits, sans t'en rien laisser. Le cady lui dit alors : Pourquoi n'as-tu pas pitié de

moi ? Le prophète n'a-t-il pas dit : Soyez compatissans et on le sera envers vous ; et Dieu n'a-t-il pas inspiré à David de dire , ayez pitié de ceux qui sont sur la terre , et celui qui est dans le ciel aura pitié de vous ; ayez donc pitié de moi , et Dieu aura pitié de toi. Dieu et le prophète , repliqua le voleur , ont sans doute dit vrai ; pourtant je n'aurai point pitié de toi ; quant à moi il n'y aura que Dieu qui aye pitié de moi , Seigneur cady , j'ai besoin de tes habits et de ta mule , et toi tu es riche. Eh ! s'écria le cady , quel rapport y a-t-il entre toi et moi , entre moi et toi ? Je suis un cady , et tu es un voleur , uniquement connu par ses brigandages. Ignores-tu ce dire du Très-Haut : « C'est dans le ciel qu'est votre nourriture et tout ce qui vous a été promis. Dieu a dit vrai , reprit le voleur , mais n'as-tu pas connaissance de cet autre verset : Nous avons partagé entr'eux les moyens d'existence en ce monde , et nous avons élevé les uns au-dessus des autres , or moi , seigneur cady , Dieu ne m'a donné en partage que le vol. Ainsi ôte tes habits , descends de dessus ta mule , et ne prolonge pas d'avantage tous ces vains discours. Laisse - moi , répondit le cady , sinon tu te voues à l'opprobre et à l'ignominie ; en vérité tu cours à ta perte , et c'est assurément un effet de ton peu de respect pour Dieu et pour moi. Comment , je suis cady des Musulmans , et tu veux me dépouiller injustement de mes habits et de ma mule ? Certes , reprit le voleur , je n'ai jamais rien vu d'aussi niais que toi ; depuis que je suis voleur , je n'ai jamais vu personne revêtir d'aussi beaux habits et

sortir seul à cette heure. C'est un effet de ton peu de bon sens et de ton ignorance des choses. Mais quitte tes vêtemens, descends de dessus ta mule, et retire-toi sain et sauf. Ne sais-tu point que le prophète a dit : Quiconque explique l'alcoran sans en avoir l'intelligence, aura pour demeure le feu de l'enfer. Or saches que le vol est une manière d'exister, et saches encore que si j'y renonçais, je serais encore plus sot que toi. Car le prophète a dit : Celui qui ne tire pas parti de son savoir-faire, ne recueille que préjudice de ce qu'il ne sait pas. Il a dit aussi : Le sommeil du savant est une œuvre pie. Il a dit encore : Le sommeil du savant vaut mieux que les œuvres pies de l'ignorant, et certes, seigneur cady, si tu étais resté couché dans ton lit, après avoir fait ta prière dans une mosquée ou dans ta maison, cela eut mieux valu pour toi. Mais ôte tes habits et descends de dessus ta mule : car le temps s'avance. Le cady ne sachant que répondre, se borna à dire : Assurément le vol n'a rien de bon en soi ; ce qui fit rire le voleur, qui s'écria : Eh ! quoi seigneur cady, tu te donnes pour cady, et tu es ignorant au point de n'avoir idée de rien. Si tu avais dit que le vol n'a pas la bénédiction de Dieu, tu aurais dit la vérité. Mais, seigneur cady, comment ne volerais-je pas, moi qui ai besoin tous les ans de trente-six coudées d'étoffe ; si j'avais de quoi les acheter, je ne volerais jamais. Dieu, reprit le cady, ne fais pas prospérer les œuvres des malfaiteurs. Mais c'est toi, répliqua le voleur, qui es un malfaiteur, et un grand malfaiteur, toi qui voyages seul au milieu de la nuit,

et te fais ainsi mal à toi-même ; c'est pourquoi Dieu t'a fait tomber dans mes filets, et tu me citerais mille *hadjths* et mille versets de l'alcoran, du pentateuque, de l'évangile et des psaumes, que je ne t'en dépouillerais pas moins de tes habits et de ta mule. Le cady jugeant à cet acharnement que rien ne l'empêcherait de lui prendre ses habits et sa mule : Eh ! bien soit, lui dit-il, puisque Dieu le veut ; mais viens avec moi. Où veux-tu me conduire, demanda le voleur ? Je veux, répondit le cady, te conduire à la porte de mon jardin, et là je te remettrai mes habits et ma mule. Seigneur cady, répliqua le voleur, ne parle pas de cela davantage, car tu veux te jouer de moi, en me conduisant à la porte de ton jardin, et lorsque nous y serons, tu appelleras tes esclaves et tes valets, qui se saisiront de moi et me garderont jusqu'au matin. Alors placé sur l'estrade de ta salle d'audience, tu te lèveras et tu prononceras mon arrêt, conformément à ce commandement de Dieu : Quant au voleur et à la voleuse, qu'on leur coupe les mains à l'un et à l'autre. Mais moi, seigneur cady, j'ai lu l'alcoran, et j'ai siégé avec les Oulémas. N'as-tu jamais entendu ce dire du Très-Haut ? « Ne courez pas vous-même à votre perte. » Je prends avec toi, dit le cady, l'engagement positif et je te jure par le serment le plus formel et le plus inviolable. Mon père, interrompit le voleur, m'a dit d'après mon grand-père qui disait d'après Horaïrah ; le prophète a dit : « Celui qui altère ma loi, encourt ma malédiction et celle de Dieu, et je n'en répondrai pas au jour de la résurrection. » Or moi, seigneur cady, je ne veux

pas être du nombre de ceux qui seront maudits. Je te jure, reprit le cady, et que mon serment ne soit susceptible d'aucune expiation, si je viens à le violer, je te jure que je ne te trompe point. Mon père, répliqua le voleur, m'a dit encore d'après mon grand père, qui disait d'après Aly ben Abou-Thaleb, qui disait d'après le prophète, qu'il n'y a pas lieu à expiation, parce que l'on a manqué à un serment arraché par la contrainte. Dépouille-toi donc de tes vêtements et descends de dessus ta mule. Le cady ne sachant que répondre, ôta ses habits, descendit de dessus sa mule et livra le tout au voleur, ne gardant sur lui que sa chemise. En as-tu une autre chez toi? lui demanda le voleur, et sur sa réponse affirmative, il continua : Mon père m'a dit, d'après mon grand-père, qui disait d'après Abou Horaïrah, le prophète a dit : « La prière de l'homme nu est bonne. » Eh quoi ! s'écria le cady, je me déshabillerai entièrement et je prierai tout nu. Voilà encore, dit le voleur, une preuve de ton ignorance. Que dis-tu d'un homme qui tombe à la mer et en sort nu? sa prière est-elle bonne, ou non? Elle est bonne, répondit le cady. Eh bien, répliqua le voleur, tu es précisément dans le même cas. Alors le cady ôta sa chemise et la remit au voleur, qui remarquant ensuite qu'il avait à la main un anneau de la valeur de cinq *mitscals*, lui dit : Seigneur cady, donne-moi cet anneau, afin que je me souviene de toi avec reconnaissance, conformément à ce dire de Dieu : « Les œuvres avec leurs conséquences. » C'est, répondit le cady, l'anneau de la prière. Voilà qui est

aux, répliqua le voleur, et comment un cady ose-t-il mentir ? Car c'est à la main droite que tu as cet anneau, et pour qu'il fût celui de la prière, il faudrait qu'il fût à la main gauche. Le cady ne sut que répondre. Mais après un moment de réflexion, il dit : Sais-tu jouer aux échecs ? Oui répondit le voleur. Eh bien ! reprit le cady, intéressons le jeu. Si tu gagnes, l'anneau est à toi, mais je le garde, si tu perds. Je le veux bien, dit le voleur, et ils se mirent à jouer, le voleur ayant gagné, le cady lui dit en ôtant l'anneau de son doigt : C'est toi, voleur, qui es le jurisconsulte, et moi je ne suis que le savant ; c'est toi qui es le lecteur (de l'alcoran), et moi je ne suis que l'interlocuteur ; enfin c'est toi qui es le bon joueur, et il lui jeta l'anneau, en disant : qu'il ne te porte pas la bénédiction de Dieu ! Le voleur le prit et dit : Que dieu n'en ait pas de ta part le sacrifice pour agréable ! Le cady retourna donc à sa maison, nu et chagrin, et rentré chez lui, il s'endormit jusqu'au lendemain matin. En se réveillant il demanda à sa femme des habits qu'elle lui apporta. Il fit ensuite sa prière, et lorsqu'il l'eut finie, il alla s'asseoir dans la salle d'audience, sans cesser d'être triste. Sa femme lui ayant demandé pourquoi il avait ainsi l'air abattu, il lui raconta sa mésaventure depuis le commencement jusqu'à la fin, et il ajouta : Si ce voleur discutait avec Malek, avec Hanyfah ou Schafey ou avec l'imam Ahmed fils de Hanbal, certes il les vaincrait, et il les forcerait par ses argumens et ses citations, à lui donner leurs habits. Or, pendant qu'ils causaient ainsi, voici que l'on frappa à la porte.

et le cady s'écria : Femme, vois qui c'est. C'est, dit-elle, un homme monté sur une mule et ayant avec lui des habits. Ferme la porte, lui cria le cady, afin que ce voleur n'entre pas ici. Mais il n'avait pas achevé, que déjà le voleur était entré, et s'était, sans saluer personne, assis à la place d'honneur. Pourquoi donc, dit le cady, ne salues-tu point ? Ignores-tu que pour un vrai-croyant, saluer, c'est croire ? Le salut, répondit le voleur, est un effet de la crainte ou de l'ambition ; or moi je n'ai ni l'une ni l'autre. Pourquoi viens-tu, lui demanda le cady, et quel est ici ton dessein ? Ce qui m'amène, répondit le voleur, c'est, Seigneur cady, un objet que tu as oublié. Et qu'est-ce que c'est reprit le cady ? Lorsque je t'eus quitté, dit le voleur, et après être rentré chez moi, j'ai pris de la lumière et me mettant à feuilleter mes livres, j'ai trouvé seigneur, qu'un cady est un esclave (*mamlouk*). Abstiens-toi de parler ainsi, s'écria le cady, et dis-moi ce que tu veux. Seigneur, répondit le voleur, saches donc qu'après t'avoir quitté hier soir, j'ai acheté une maison au prix de cinquante dynars. Ton anneau en contenait cinq, et je viens te prier de me donner le surplus. Si tu me le donnes, je m'engagerai par écrit, à ne te plus rien demander, à ne plus rien prétendre sur toi. Eh bien, soit, dit le cady, j'y consens, et il lui donna l'argent qu'il demandait. Le voleur lui dit aussitôt adieu et s'en fut. La femme du cady vint alors et lui dit : Il ne suffit donc pas à ce brigand d'en avoir agi avec toi, comme il a fait hier, et faut-il qu'il vienne encore aujourd'hui ? Tais-toi, répliqua le cady, tais-

toi de peur qu'il ne t'entende et ne rentre , en prétendant que tu es sa femme et le prouvant par des démonstrations et des argumens fondés sur les *hadyths* et sur l'alcoran.

Voilà ce que nous avons recueilli de l'histoire du cady et du voleur.

GLOIRE A DIEU, MAÎTRE DES MONDES.

قصة القاضي محمد بن مقاتل

وما جراه مع السارق حين غلبه واخذ ثيابه

حكى انه كان في زمان هارون الرشيد قاضيا اسمه محمد بن مقاتل وكان مشهورا بالعلم والادب فقيها عارفا باحكام القضاء فبينما هو في بعض الليالي متكئا على فراشه وهو يطالع كتبه حتى وقع بصره على سطر مكتوب قال فيه صلى الله عليه وسلم احب الصلاة في الحضرة والبساتين فقال القاضي في نفسه ما ينبغي في هذه الليلة الا ان اركب على بغلتي واسير الى بستاني واصلى فيه وكان بينه وبين بستانه فرسخا فقام القاضي من وقته وساعته ولبس ثيابه وركب بغلته وصار فلما كان في الطريق واذا هو بلص يصيح عليه ويقول قفى مكانك فوقى فاذا هو برجل سارق قاطع الطريق وصاح على القاضي صيحة عظيمة

ارهبها فقال له القاضي اما تستحي مني فاني قاضي
 المسلمين فقال له السارق وانت اما تخاف مني فاني
 سارق المسلمين يا عجبا ايها القاضي كيف تخرج وحدك
 بهذه الثياب الفاخرة وتركب على هذه البغلة الجيدة و
 تسلك الطريق بعير وقيق هذا من قلة عقلك وكثرة
 جهلك بالامور فقال له القاضي ظننته والله ان الصباح
 قد قرب فقال له السارق هذا هو العجب ايضا كيف تكون
 انت قاضيا ولا تعرف الوقت من السوايح ولا الكواكب
 ولا البروج ولا المنازل ولا الدقايق ولا تكون لك معرفة
 بالنجوم فقال القاضي ويحك يا السارق اما سمعت قوله
 صلى الله عليه وسلم من آمن بالنجوم فقد كفر قال له السارق
 صدق رسول الله صلى الله عليه وسلم ولكنك ايها القاضي
 اخذت قول رسول الله صلى الله عليه وسلم وتركته قول الله
 العظيم في كتابه الحكيم ولقد جعلنا في السماء بروجا و
 زينها لناظرين وقال في آية اخرى وعلامات وبنجم هم
 يعتقدون وقال في آية اخرى وهو الذي جعل لكم النجوم
 لتهتدوا بها في ظلمات البر والبحر الى غير ذلك من
 الايات الدالة على معرفة هذا العلم وانت تزعم انك قاضي
 المسلمين ولا تعرف اوقات الصلاة اسكت عني من جهتك
 ولا تحاطبني بقلة عقلك وانزع ثيابك وانزل عن صهوة

بغلتك و قصر من حديثك و سلمها لى فانى عاجل
 فتحجب القاضى من كلامه و فصاحة لسانه ثم قال له سئلتك
 بالله العظيم ما هذه الساعة من الليل التى القت بينى و
 بينك فقال له السارق هذه الساعة القمر فى العقب و
 المشتري فى الترينج و هذه الساعة لا تصلح الا للسرقة فان
 كنت يا سيدى القاضى تريد السرقة فلا تحذ احسن من
 هذه الساعة و ان كنت تريد السفر فلا تسافر حتى تنضى
 من النهار ثلاث ساعات و لا تمشى للبستان حتى تطلع
 الشمس فصحك القاضى و قال والله ما خرجت فى هذا
 الوقت الا لقول رسول الله صلى الله عليه وسلم احب الصلاة
 فى الحضرة و البساتين فقال له السارق اه عليك اخذت قولا
 و تركت قولا فقال له القاضى و ما هو القول الذى تركته قال له
 السارق التمسع قوله صلى الله عليه وسلم التمسوا الرفيق
 قبل الطريق و لو كان معك رفيقا ما قربتك و لا كلمتك
 و من اجل تركك لهذا القول الشريف اوقعك الله فى
 شبكى و لكن انزع ثيابك و قصر فى كلامك و انزل عن
 هذه البعلة فانى اردت ان امضى و النهار قريب فقال له
 القاضى و هل تعرف شى من العلم فقال له السارق نعم
 فقال له القاضى مالك لا تسمع الى قول رسول الله صلى
 الله عليه وسلم فقال له السارق و ما هو قول رسول الله صلى

الله عليه وسلم قال له القاضي قال صلى الله عليه وسلم
 المؤمن من سلمت الناس من يده ولسانه فقال له السارقي
 صدق رسول الله صلى الله عليه وسلم ولكنك تزعم ايها
 القاضي انك فقيه ولم يكن لك شيء من العلم فقال له
 القاضي وكيف ذلك فقال له السارقي زعمت ان الصلاة
 تقبل منك من غير زكاة والله تعالى يقول واقببوا الصلاة
 واتوا الزكاة وقال صلى الله عليه وسلم من صلى ولم يترك
 كشجرة بلا ثمر وانت عندك مال ولم تتركه وانا اريد ان
 ناخذ ثيابك وبغلتك من جهة الزكاة وانت رجل بخيل
 تقوت وتبعث ويحاسبك الله تعالى اما سمعت قول الله
 تعالى اليوم نختم على افواههم وتكلمنا ايديهم وتشهد ارجلهم
 بما كانوا يكسبون اخلع ثيابك وانزل عن ظهر بغلتك و
 قصر من كلامك فاني مستعجلا فقال له القاضي بحق
 الله لا تؤذيتي فان الشيطان يؤذي المسلمين فقال السارقي
 ان كنت انا شيطالا وانت كافر فقال له القاضي وما الدليل
 على كفري فقال السارقي قال الله العظيم الم ترانا ارسلنا
 الشياطين على الكافرين تؤذيهن افله فقال القاضي اما
 تستحي مني وانا قاضي المسلمين فقال له السارقي اما
 تستحي مني وانا سارق المسلمين فقال له القاضي ويحك
 اما سمعت قول رسول الله صلى الله عليه وسلم الحيا من

الايمان فقال له السارق يا عجا كل العجب منك ايها
 القاضي من غير علم ولا حكم الم تعلم ان الحياء يمنع
 الرزق و انت عالم بما تستحي من عالم مثلك و قد قال
 صلى الله عليه وسلم العلماء ورثة الانبياء و اهل القران اهل
 الله و انا من اهل الله و قرأت القران على سبعة احرف و
 سبع روايات فقال له القاضي اخبرني عن سبعة روايات
 فقال له السارق اخبرك و لكن لا اترك شيئا من اخذ
 ثيابك و بعلتك اما السبع روايات فهم نافع و ابن كثير
 و ابو عمر بن العلاء و ابو عامر الشافعي و حمزة و الكساني (1)
 فتعجب القاضي من السارق حين وجده اعلم من اهل
 زمانه ثم قال له القاضي اتعرف هذا كله و ما تعرف خوف
 الله تعالى اردت ان تظلمني و تاخذ ثيابي و بعلتي بغير حق
 و الله تعالى يقول الا لعنة الله على الظالمين و احذر نفسك
 ان تكون من الملعونين فقال له السارق صدق الله العظيم
 و لكن اخبرني من هو الظالم منا هل انا ام انت فقال له
 القاضي انت هو الظالم لنفسك فقال اتق الله و اترك
 عنك المطمع لان الله تعالى يقول يا ايها الناس اتقوا ربكم
 و قال تعالى و اتقوا الله و اعلموا ان الله مع المتقين فقال له

(1) L'omission que l'on remarque ici du septième éditeur de l'Alcoran, existe dans le texte original.

السارق صدق الله العظيم ولكن قال في آية أخرى قل يا
 عبادي اللذين أسرفوا على أنفسهم لا تقنطوا من رحمة الله ان
 الله يغفر الذنوب جميعا انه هو الغفور الرحيم وانا لا اتركك
 حتى أخذ ثيابك وبعثتك و بعد ذلك اتوب الى الله
 ويقبل توبتي اما سمعت قوله تعالى وهو الذي يقبل التوبة
 عن عبادة ويعفو عن السيئات وقال صلى الله عليه وسلم
 التائب من الذنب كمن لا ذنب له فاخلع ثيابك وانزل
 من ظهر بعثتك وقصر من كلامك فان النهار قريب
 والاقتلك فقال له القاضي وانت ما قرأت قوله تعالى و
 من يقتل مومنا متعمدا فجزاءه جهنم خالدا فيها وغضب
 الله عليه ولعنه واعتد له عذابا عظيما قال له السارق صدق
 الله العظيم ولكن قال في آية أخرى فمن تاب من بعد
 ظلمه واصلاح فان الله يتوب عليه ان الله غفور رحيم وقال
 تعالى الا من تاب وامن وعمل عملا صالحا فاولئك يبدل
 الله سيئاتهم حسنات وكان الله غفورا رحيما وانا لا بدلى
 ان ناخذ ثيابك وبعثتك فقال له القاضي اما سمعت
 قوله صلى الله عليه وسلم حرم الله اموال المسلمين كما حرم
 دماءهم وقال صلى الله عليه وسلم لا يحل مال المسلم الا
 بطيب نفسه فقال له السارق ونحن اخوان وهل يحل
 لك ان تحكر في هذا الحال وهذا الثياب وانا فقير عربان

فى التعب والجوع فاخلع ثيابك و انزل عن ظهر بعلتك
 وقصر من كلامك فقال القاضى ان الله لا يغير ما بقوم
 حتى يغيروا ما بانفسهم فقال له السارق صدق الله العظيم
 لكن انت غيرت نفسك حيث كنت راقدا فى فراشك
 فخرجت فى هذا الليل وحدك فوقعك فى شبكى اخلع
 ثيابك وانزل عن ظهر بعلتك وقصر من كلامك ولا
 تلامنى ولم نفسك فقال له القاضى اتق الله اما قرأت
 قوله تعالى ان بطش ربك لشديد قال له السارق صدق
 الله العظيم وانت ما تتقى الله فى اكل اموال اليتيمى اما
 سمعت قوله تعالى ان الذين ياكلون اموال اليتيمى ظلما ايها
 ياكلون فى بطونهم نارا ويصلون سعيرا وانت يا سيدى
 القاضى اكلت اموال اليتيمى ظلما فوقعك الله فى شبكى
 وانا لا اقتلك ولك اخذ ثيابك وبعلتك ولا اتركها
 اليك فقال له القاضى لم لا ترجنى قال رسول الله صلى
 الله عليه وسلم ارجوا ترجوا و اوحى الله تعالى الى داود عليه
 السلام ارجوا من فى الارض يرحمكم من فى السماء وانت ايها
 السارق ارجنى يرحمك الله فقال له السارق صدق الله و
 رسوله ولكن لم ارحمك وانا لا يرحمنى الا الله لانى يا
 سيدى القاضى محتاج الى ثيابك وبعلتك وانت غنى
 فقال له القاضى من اين انت منى و من اين انا منك

انا رجل قاضى و انت رجل سارق معروف بالسرقة اما سمعت قوله تعالى وفي السماء رزقكم وما توعدون فقال له السارق صدق الله العظيم اما سمعت في آية اخرى نحن قسنا بينهم معيشتهم في الحياة الدنيا ورفعنا بعضهم فوق بعض درجات وانا يا سيدى القاضى ما جعل الله قسمتى الا في السرقة فاخلع ثيابك و انزل عن ظهر بعلتك و قصر من كلامك فقال له القاضى اتركنى هذا عيب عليك و عار والله لقد اشرفت على الهلاك و ما ذلك الا من قلة حياءك من الله و منى و انا قاضى المسلمين و اردت ان تجردنى من ثيابى و بعلتى ظلما فقال له السارق ما رايت اقل منك عقلا منذ انا سارق ما رايت اخدا لبس هذا الثياب و خرج وحده في هذا الوقت فهذا من قلة عقلك و خبرتك بالامور و لكن انزع ثيابك و انزل عن ظهر بعلتك و انزع بنفسك سالما اما سمعت قول رسول الله صلى الله عليه وسلم من فسر القرآن بغير علم فقد ليث مقعك بالنار و اعلم ان السرقة معيشة [1] و لكن اذا تركتها

(1) L'expression que l'on remplace ici par معيشة est dans le texte original معيبة qui ne donne peut-être pas un sens moins satisfaisant. En l'admettant, il faut prononcer le mot اعلم qui précède, comme étant à la première personne de l'aoriste, et traduire : « Je sais que le

فاعلم انى امر منك عقلا وقد قال صلى الله عليه وسلم من لم ينفعه عليه فقد اضره جهله وقال عليه السلام نوم العالم عبادة وقال عليه السلام نوم العالم خير من عبادة الجاهل ولو كنت يا سيدى القاضى راقدا على فراشك وصليت فى مسجد او فى بيتك لكان خيرا لك ولكن اخلع ثيابك وانزل عن ظهرك فاعلم ان الحمال قد قرب قال فعجز القاضى عن رد الجواب وقال ان السرقة ليس فيها خير فضحك السارق وقال يا سيدى القاضى كيف تزعم انك قاضى وانت قصير من العلم لا تعرف شيئا فلو قلت ان السرقة ليست فيها بركة لكنت صدقت كيف يا سيدى القاضى انا محتاج فى كل سنة الى سنة وثلاثين ذراعا من اللباس وانا لا اسرق ولو كان عندى ما اشترى به ذلك لما سرقت ابدا فقال له القاضى ان الله لا يصلح عهد الهفسيدين فقال له السارق وانت هو الهفسد الكبير الذى تهشى وحدك فى هذا الليل وتعديت على نفسك فوقعك الله فى شبكتى ولو جئتني بالف حديث والف آية من القران والتوراة والانجيل والزبور

» vol est vil et honteux ; mais saches que si, etc. » Il semble que cette leçon serait également convenable et qu'elle correspondrait plus directement à ce qui est dit peu de lignes plus haut هذا عيب عليك وعار

لما كنت تارك لثيابك وبعثتك فلما رأى القاضي منه
 الجند علم انه لابد له من اخذ ثيابه وبعثته قال له نعم على
 بركات الله امض معي قال له السارق وابن تربد امشى معك
 قال له القاضي تربد ان تمشى معي الى باب البستان حتى
 انزع لك الثياب والبعلة فقال له السارق قصر على يا
 سيدي القاضي من هذا الكلام فانك اردت ان تتلاها
 على قروح بي التي باب بستانك وتنادى على عبيدك
 وخذمك يقضونني الى الصباح وتجلس في تشليخ
 مجلس حكيم وتقوم قايمًا وتحكم على بما انزل الله تعالى
 والسارق والسارقة فاقطعوا ايديهما وانا سيدي القاضي
 قويت القولين وجلست المجالس مع العلماء اما سمعت
 قوله تعالى ولا تلقوا بايديكم الى التهلكة قال له القاضي انا
 اجاهدك عهدًا وثيقًا واحلف لك يمينا غليظًا لا ينقض
 ابدا قال له السارق حدثني ابي عن جدي عن ابي
 هريرة رضي الله عنه قال قال رسول الله صلى الله عليه وسلم
 من بدل سنتي فعليه لعنة الله ولعنة الله ولم انا برئ منه يوم
 القيامة وانا يا سيدي القاضي ما اردت ان اكون من
 اصحاب اللعنة فقال له القاضي انا احلف لك يمينا ليس
 عليه كفارة لا عدرتك فقال له السارق ايضا حدثني ابي
 عن جدي عن علي بن ابي طالب كرم الله وجهه عن

رسول الله صلى الله عليه وسلم يمين الكفرة ليس عليه كفارة
ولكن اخلع ثيابك وانزل عن بغلتك فعجز القاضى عن
رد الجواب فخلع ثيابه ونزل عن ظهر بغلته ودفعها للسارق
و لم يبق عليه الا قميصا واحدا فقال له السارق و هل
عندك غيره فى منزلتك فقال نعم قال السارق حدثنى ابي
عن جدى عن ابي هريرة رضى الله عنه قال قال رسول الله صلى
الله عليه وسلم صلاة العريان صحيحة فقال له القاضى او
كيف انزع الثياب واصلى عربانا فقال له السارق و
هذا جهل منك ايضا ما تقول فى رجل غرق فى البحر
خرج عربانا فهل تصح صلاته ام لا قال تصح صلاته فقال له
السارق وانت كذلك بمنزلته قال فخلع القميص وسلمه
للسارق ثم نظر السارق الى يد القاضى فاذا فيه خاتما
تساوى خمسة مثاقيل فقال له يا سيدى القاضى ادفع الى
تلك الخاتم لكى اذكرك بحمير لقوله صلى الله عليه وسلم
انها الاعمال بالحواتم (1) قال له القاضى هى للضلاة فقال له
السارق وما هذا بصواب و كيف القطنى يكذب فان
الخاتم فى يدك اليمنى و لو كانت فى اليسرى لكانت
للصلاة فعجز القاضى عن رد الجواب ثم تفكر ساعة و قال و

(1) Jeu de mots qu'il est au moins très-difficile de faire passer en français.

هل تعرف تلعب بالشطرنج فقال له السارق نعم قال اتلعب
 برهن (I) فان غلبتني فلك الحاتم وان غلبتك فهي لى قال له
 السارق فانى راض بذلك فلعبا فعلبه السارق فنزع القاضي
 الحاتم من يده وقال له اى للسارق انت هو الفقيه وانا هو
 العالم وانت هو القارى وانا هو المتكلم وانت هو اللعاب ورمناه
 بالحاتم وقال له لا فارك الله لك فيها فاحذرها السارق وقال
 له لا تقلها الله منك ثم اتى القاضي الى منزله عريا فمكسوز
 الحاطر قد دخل لداره ورقد الى ان طلع النهار فقال لحاجمه (2)
 ايتنى بتياب فائته بتياب فصلى الصبح فلما فرغ من صلاته
 جلس فى مجلس الحكم صديق الصداق فقالت له خادمتك
 اراك يا سيدي صديق الحاطر وقص عليها القص من اولها
 الى اخرها ثم قال لها ان هذا السارق لو تكلم مع مالك
 واتى حنيفه والشافى والامام احمد بن حنبل لعلمهم والخذاء
 ثيابهم بالاخبار والادلة فبينما هم يتحدثون فى بعض

(I) *أتلعب* est-ce que tu joues avec un enjeu? Il semble
 qu'il vaut mieux lire à la première personne du pluriel
أتلعب برهن est-ce que nous jouons avec des enjeux? c'est-à-dire, intéressons
 le jeu.

(2) Le mot *خادم* évidemment ici le sens de femme, épouse, et
 on l'emploie ainsi, c'est sans doute par suite de l'extrême réserve des
 musulmans en parlant de leurs femmes, ou de l'état de sujétion dans
 lequel elles sont vis-à-vis de leurs maris.

خبره واذا تقارع الباب فقال يا خادم انظري من بالباب
فقال له رجل راكب على بغلة ومعها ثياب فقال لها
اغلقي الباب ليلاً يدخل علينا هذا السارق فلم يتم كلامه الا
وهو داخل فحس في صدر المنزل ولم يسلم على احد فقال له
القاضي مالك لم تسلم الم تعلم ان امان النومن هو السلام فقال
له السارق والسلام يكون لاحد الوجهين اما الخوف اما الطمع و
انما لا خائفا ولا ظامعا فقال له القاضي لاي شئ جئتني وما
صدك عندي فقال له السارق اجبت يا سيدي القاضي
لامر انت عنه غافل فقال له القاضي وما هو فقال له السارق
لها تفوقت معك وانيت لتنزلي اوقدت سراجا فكنت
اطلع بعض كتبي فوجدت يا سيدي ان القاضي مهلوك
فقال له القاضي كيف لسانك عن هذا الكلام واخبرني
ما حاجتك وما قصدك يا سارق فقال له اعلم يا سيدي
اني لها مضيت من عندك بالرامس اشتريت دارا بخمسين
دينارا وكانت خاتيك فيها خمسة دنانير وقد جيتك تدفع
لي هذا اللذي بقي فاذا دفعته لي انا اكتب لك كتابا
بخط يدي لم تكن بيني وبينك دعوة ولا مطلب
فقال له القاضي نعم جبا وكرامة على راسي وعيني قال
فدفع له القاضي جميع الهال وخرج السارق وودعه وانصرف
فاتت زوجة القاضي وقالت له ما كفاه ما فعل بك

البارحة حتى جاءك اليوم فقال لها اسكتي عما ليلا يسمع
كلامك فيرجع الينا ويدعى انك زوجته ياتى بالبينة
والدلائل من الحديث و القرآن وهذا ما بلغنا من قصة
القاضي مع السارق والحمد لله رب العالمين *

*Recherches sur la religion de Fo, professée par les
bonzes Ho-chang de la Chine, par DESHAUTERAYES.*

(Fin.)

CHAPITRE IX.

Comment les mondes reproduits se repeuplent.

IL reste à voir à présent comment les mondes re-
produits se peuplent de nouveau, et pour cet effet
nous donnerons pour exemple celui de la régénéra-
tion présente. Le période de l'existence commen-
çant, les habitans des cioux où la calamité du feu
ne pénètre pas, et où s'étaient réfugiés les êtres
animés pendant cette calamité, se répandirent selon
leur destination ou leur mérite, les uns dans les
nouveaux cioux, les autres sur les terres où ils des-
cendirent en volant. Arrêtons-nous seulement à ceux-
ci; leur corps était lumineux, léger et doué de la
faculté de voler. Alors la terre était douce, de bon
goût et de très bonne odeur, et ceux d'entr'eux

qui par gourmandise en mangèrent plus qu'il ne fallait, devinrent si massifs et si pesans qu'ils perdirent leur éclat, leur légèreté et leur faculté de voler. Alors le soleil et la lune se formèrent pour distinguer les jours et les nuits, et leur formation fut une suite de l'intempérance de ces premiers habitans, parce qu'ayant perdu leur éclat naturel, ils avaient besoin d'une lumière étrangère.

A cette douceur et à cette suavité de la terre dévorée par ces nouveaux habitans, succéda un certain riz ou froment qui vint de lui-même. Ce grain ayant aussi été consommé par ces habitans goulus, il sortit de la terre un riz dur et long, qui étant fauché le matin renaissait le soir. Du manger de ce riz vint la différence du mâle et de la femelle, de l'homme et de la femme ; et alors se fit la propagation de l'espèce, par l'accouplement charnel. Ensuite la paresse saisit les hommes qui d'abord, pour éviter la peine répétée d'aller couper du riz pour chaque repas, en cueillirent pour toute une journée ; puis ils en accumulèrent pour sept jours. Dès lors le riz cessa de repousser les soirs après avoir été coupé le matin ; et une fois coupé, il ne revenait plus. Il fallut le semer. De là l'origine de l'agriculture qui fut suivie de la division des champs par des bornes fixes ; ce qui, par occasion, donna lieu aux usurpations et aux larcins ; les uns allant voler le riz des autres ou empiétant sur leurs champs, et comme il n'y avait point encore de juge autorisé pour arrêter ces désordres et terminer ces différens, ils convinrent entr'eux de se donner un chef. Celui qu'ils élurent fut un homme sage nommé

Sanmoto qu'ils proclamèrent roi ou seigneur des champs. Ils lui accordèrent le droit de punir les méchants et de récompenser les bons, et par reconnaissance, chacun lui payait un tribut de riz. De ce roi vint à la trente-troisième génération un roi nommé *Chichensevam* qui exerça le premier le pontificat. Cette élection d'un roi parmi ces hommes produisit la différence des conditions ou classes qui sont au nombre de quatre, savoir : la classe royale ou de la noblesse, celle des brames ou docteurs de la loi, celle des marchands et celle des artisans. Mais la différence des conditions ne rend pas différentes les inclinations des hommes ; aussi s'en trouve-t-il de toute condition qui, dégoûtés des vanités et des biens du monde, abandonnent leur maison, se coupent les cheveux, prennent un habit particulier et sous le nom des religieux d'une doctrine sévère ou de la doctrine de *Fo*, s'appliquent à la recherche de la sagesse. Telle est, selon eux, l'origine des premiers hommes. Voyons à présent la durée de leur vie.

CHAPITRE X.

Durée de la vie des hommes.

AU commencement du monde présent la vie était de quatre-vingt-quatre mille ans et la taille des hommes de quatre-vingt-quatre pieds ; c'est ainsi qu'ils descendirent des cieux en terre, c'est-à-dire dans l'état le plus parfait de l'âge et du corps ; mais comme les périodes de l'existence des mondes commencent par une des petites périodes du décroissement de l'âge,

la taille et l'âge des hommes allèrent après en diminuant selon les proportions des périodes du décroissement; c'est-à-dire qu'au bout de chaque centaine d'années, leur vie décrût d'un an et leur stature d'un dixième de pied; ou ce qui revient au même, au bout de chaque millier d'années, leur vie décrût de dix ans et leur stature d'un pied; selon ce calcul toujours suivi, quand leur vie fut parvenue à n'être plus que de dix ans et leur stature à un pied de haut, ce qui fut au bout de huit millions quatre cent mille ans, la première petite période du décroissement prit fin. A cette période succéda tout aussitôt la première petite période de l'accroissement, c'est-à-dire qu'après chaque centaine d'années, leur vie crût d'un an et leur stature d'un dixième de pied; ou, ce qui est le même, après chaque millier d'années, leur vie crût de dix ans et leur stature d'un pied, et selon ce calcul suivi par même proportion, quand leur vie fut parvenue à être de quatre-vingt-quatre mille ans et leur stature de quatre-vingt-quatre pieds (ce qui fut au bout de huit millions quatre cent mille ans) cette première petite période de l'accroissement prit fin; et en même tems la première période moyenne de seize millions huit cent mille ans. Ensuite commença la seconde petite période de décroissement, qui fut suivie de la deuxième petite période de l'accroissement. Il s'en écoula ainsi huit, tant des unes que des autres, c'est-à-dire huit périodes moyennes. Ensuite commença la neuvième petite période du décroissement qui est celle qui court actuellement, et c'est dans cette période que quatre *Fo* sont déjà venus au monde. Le premier parut après que dans cette

neuvième période l'âge des hommes eut été réduit à soixantemille ans, c'est-à-dire après qu'il se fut passé trois millions d'années de cette petite période. Le deuxième parut quand l'âge se trouva réduit à quarante mille ans (après cinq millions d'années). Ensuite l'âge des hommes étant parvenu à vingt mille ans (après sept millions d'années), le troisième *Fo* parut. Enfin quand l'âge des hommes se trouva réduit à cent ans (après huit millions trois cent quatre-vingt-dix mille années), le quatrième *Fo*, qui est le *Chekia* dont nous décrivons la religion, vint au monde. Selon ce calcul, depuis le commencement de l'existence du monde présent, c'est-à-dire depuis que ce présent monde existe, jusqu'au tems de l'apparition de *Fo Chekia*, il s'est écoulé cent quarante-deux millions sept cent quatre-vingt-dix mille ans, savoir : cent-trente-quatre millions quatre cent mille ans, pour la somme des huit petites périodes écoulées du décroissement et de l'accroissement de l'âge; et huit millions trois cent quatre-vingt-dix mille ans écoulés de la neuvième petite période courante du décroissement; ce qui fait ensemble la somme déjà dite de cent quarante-deux millions sept cent quatre-vingt-dix mille ans; de là il suit qu'après que dix mille ans se seront écoulés depuis l'apparition de *Chekia*, l'âge des hommes sera réduit à dix ans et leur stature à un pied, et qu'ainsi la neuvième petite période du décroissement sera accomplie (1).

(1) C'est ici que se termine le manuscrit original de Deshauterayes. On doit regretter qu'il n'ait pas poussé plus loin, la rédaction de ce travail estimable. (N. du R.)

Voyages de M. Csoma de Körös dans la Haute-Asie.

M. CSOMA DE KÖRÖS, d'origine hongroise, et natif de la Transylvanie, vient de faire un voyage à travers une grande partie de l'Asie occidentale, jusqu'au Tibet. Il a été engagé par le célèbre Moorcroft, à se perfectionner, à Ladak, dans la connaissance de la langue tibétaine. M. de Körös fit ses études philologiques et théologiques, entre 1815 et 1818, au collège de Dehlten, à Nagy Enyed, en Transylvanie, et à l'université de Gottingue. Son but principal a toujours été d'éclaircir l'origine et les antiquités de la nation hongroise. En 1819, il revint à Temesvar pour y acquérir une plus ample connaissance de la langue slave; de là, il fit un voyage à Agram, en Croatie, pour examiner les différens dialectes de cet idiome. Dans l'intention d'atteindre plus facilement le but qu'il se proposait, il résolut de se rendre dans l'Orient, où il croyait trouver les traces de l'origine asiatique de sa nation, et la véritable source des idiomes slaves.

Il partit donc de Nagy Enyed pour la Valachie, en novembre 1819, traversa le Danube à Rouchtchouk, et se joignit à des marchands bulgares, de Sophia, qui retournaient chez eux. De là, il se rendit à Philippopoli, dans l'intention de visiter Constantinople. La nouvelle que la peste régnait dans cette capitale,

lui fit changer d'avis ; il se porta sur Fnos , où il s'embarqua pour Alexandrie. Il y arriva au mois de février ; mais , trouvant aussi la peste dans cette ville , il quitta bientôt l'Égypte , et se rendit par mer en Palestine. De Latakia en Syrie , il arriva heureusement à pied à Halep , le 13 avril 1820.

Cette ville ne le retint que peu de tems. Il y adopta le costume asiatique , et se mit en marche , toujours à pied , et en suivant différentes caravanes. Il passa par Orfa , Merdin , Moussoul et Bagdad. Le résident anglais , M. Rich , était alors absent de cette dernière ville , et se trouvait dans le Kurdistân ; cependant son secrétaire , M. Bellino , s'intéressa vivement pour notre voyageur , qui lui avait apporté des lettres de recommandation ; il lui fournit les moyens de se rendre à Téhéran , où il arriva au mois d'octobre. Soutenu par les secours généreux de M. Willock , résident anglais , M. Kôrös y séjourna quatre mois , pour se perfectionner dans le persan. Le même M. Willock lui procura les fonds nécessaires , pour le mettre en état de poursuivre son voyage. Il partit de Téhéran au mois de mars 1821 , habillé en Persan , et il se fit passer pour un Arménien. Arrivé à Méchéhed , dans le Khorasân , il y trouva tout le pays soulevé et il lui fut impossible de passer outre. Son séjour dans cette ville se prolongea jusqu'au 20 octobre ; il la quitta pour aller à Boukhara , où il arriva au mois de novembre. Ici , le faux bruit de l'approche d'une armée russe le fit encore partir ; il se rendit à Balkh , de là , à Khulm , et ensuite

par Bamiyan, à Kaboul, où il arriva en janvier 1822.

Il y trouva l'occasion de se joindre à une caravane, destinée pour Peichawer. A Decka, il rencontra deux Européens, au service de Rendjit Sinh, avec lesquels il vint à Lahor. Toujours occupé du but principal de son voyage, il se porta par Djama à Kachmir, où il arriva le 14 mai; de cette ville, il se rendit à pied, avec quatre autres voyageurs, à Ladak, où il entra le 9 juin 1822.

L'intention de M. de Körös était de pénétrer jusqu'à Yarkand; mais les autorités chinoises empêchèrent l'exécution de ce projet. Il trouva aussi des difficultés pour rester à Lei ou Ladak; il était déjà en chemin pour retourner à Lahor, lorsqu'il rencontra M. Moorcroft, à Himbat; il se fit connaître à cet illustre voyageur, qui lui fournit de suite les moyens de poursuivre son entreprise. M. Moorcroft le prit avec lui à Lei, et l'y laissa pour étudier la langue tibétaine. Plus tard, M. de Körös le rejoignit à Kachmir; cependant il retourna bientôt après à Lei, muni des fonds nécessaires et de recommandations pour le premier ministre de Lei, et pour le lama de Tangla. C'est dans l'établissement du dernier, à Tanskar, dans la partie sud-ouest de la province de Ladak, que l'intrepide Hongrois séjourna depuis le mois de juin 1822. Pendant ce tems, il s'occupa d'étudier grammaticalement le tibétain, et il se procura la connaissance générale du contenu d'une collection d'ouvrages écrits dans cette langue, qui se composait de trois cent vingt volumes. Tous ces livres, à ce qu'on lui disait, étaient traduits du samskrit; les titres des originaux, les noms des

auteurs et ceux des traducteurs, y sont soigneusement marqués. M. de Kőrös a copié les tables du contenu de ces ouvrages ; ils renferment aussi des recueils de mots samskrits et tubétains ; il a transcrit le plus ample, qui occupe 154 pages.

Au commencement de l'hiver de 1824 à 1825, M. de Kőrös se rendit de Tanskar à Sulthanpöür, dans le Kullu, et de là, par Mendi SaKetî et Belaspour, à Sabatha, où il se trouvait encore au mois de mars 1825.

KLAPROTH.

Mention de la Chine donnée par Théophylacte Simocatta (1).

Théophylacte Simocatta, qui écrivait vers l'an 610 de J.-C., rapporte que le *khagan* des Turcs de la haute Asie, avait soumis, vers l'an 597, la nation des Avars.

« Une partie de ces derniers, ajoute-t-il, se sauvèrent » chez les *Taugas*, colonie célèbre des Turcs, éloignée de 1500 stades de l'Inde, dont les habitans sont » très-braves et très-nombreux, et surpassent tous les » peuples du monde ; une autre partie (des Avars) » ayant perdu leur liberté, se contenta d'une condition plus humble, et se rendit chez les *Mukrit*, qui » sont voisins des *Taugas*. »

Plus bas le même auteur poursuit : « Le *khagan* » des Turcs, après avoir heureusement terminé la » guerre civile, qui avait éclaté dans ses états, con-

(1) Voyez ce que j'ai dit sur le même sujet, en 1819, dans mes *Mémoires hist. et géogr. sur l'Arménie*, tom. II, pag. 42 et 43.-N. du R.

» clut une alliance avec les *Taugas*. Le prince de ce
 » pays s'appelle *Taïssan* (*Taïssan*), ce qui signifie
 » *filz de Dieu*. Ce royaume n'est jamais troublé par
 » des désordres intérieurs, parce que la succession
 » des princes est héréditaire. On y adore des idoles ;
 » les lois sont justes et les habitans sobres. D'après
 » une ancienne coutume , qui a force de loi, les hom-
 » mes ne peuvent porter des ornemens d'or, quoiqu'il
 » y ait chez eux beaucoup d'or et d'argent qui y est
 » attiré par le grand commerce qu'ils font. *Taugas*
 » est divisé par un fleuve considérable, qui autrefois
 » séparait deux peuples nombreux, dont l'un portait
 » des habits noirs et l'autre des rouges. De nos jours ,
 » et sous le règne de Maurice, ceux qui étaient ha-
 » billés en noir passèrent le fleuve, pour attaquer les
 » habillés en rouge, les vainquirent et soumirent
 » leur empire.

» Les Barbares racontent que la ville de *Taugas*
 » avait été bâtie par Alexandre, après qu'il eut sou-
 » mis les Sogdiens et les Bactriens, et détruit 120,000
 » Barbares par le feu.

» Les épouses du roi, parées d'or et de pierres
 » précieuses, montent des chars dorés, dont chacun
 » est traîné par une jument richement ornée d'une
 » bride d'or et de pierreries. Le prince a sept cents
 » concubines. Les femmes des nobles se servent de
 » voitures suspendues et argentées.

» On raconte aussi qu'Alexandre fit construire une
 » autre ville, qui n'est éloignée (de *Taugas*) que de
 » peu de milles; les Barbares l'appellent *Khoubdan*

» (*Χουβδαν*). Après la mort du roi ses épouses se
 » rasant la tête; et portent un deuil perpétuel; d'après
 » les lois, elles ne doivent jamais quitter son tombeau.
 » *Khoubdan* est partagée par deux rivières larges,
 » bordées de cyprès. On dit que ces Indiens septen-
 » trionaux ont le teint blanc. On trouve chez eux
 » beaucoup de vers à soie, qui fournissent une grande
 » quantité de soie de différentes couleurs. Ces barbares
 » sont très-habiles à les élever et à tirer parti de ce
 » qu'ils produisent. »

Taugas est évidemment la Chine, réunie en un seul empire sous le sceptre des *Soui*. Le fleuve qui partageait le pays de *Taugas*, est le *Kiang*, que les *Soui*, qui vinrent du nord, passèrent pour attaquer l'empereur des *Tchhin*, résidant à Nan king. Cet événement eut lieu en 589, ainsi précisément sous le règne de Maurice (de 582 à 602), comme Théophylacte Simocatta le raconte. Le titre des princes de *Taugas*, *Taïssan*, qui signifie *filz de Dieu*, est la dénomination chinoise *Thian tsu*, qui a la même signification, car *thian* est ciel et Dieu, et *tsu* est *filz*. Dans *Taïssan* l'*n* et l'*i* sont transposées; si on remet ces lettres à leur place, on aura *Tiansa*, mot qui ne diffère pas essentiellement de *Thian tsu*.

Le reste de la description de *Taugas* convient bien à la Chine. La splendeur de la cour, le nombre des concubines de l'empereur l'attestent; et même la remarque que les Chinois sont blancs, par comparaison avec les Hindous, se trouve exacte.

Khoubdan est le même nom que *Koumdán*; c'est

celui que les peuples turcs, ceux de l'Occident de l'Asie et les chrétiens syriens donnent à *Tchhang ngan*, appelée actuellement *Si ngan fou*, qui fut la capitale des *Souï*. Le *Wei choui* coule au nord de cette ville, et s'y divise en deux bras, qui se rejoignent après l'avoir parcourue. Ce sont les deux rivières dont Théophylacte parle. Le récit de cet auteur donne une preuve de son exactitude, et témoigne en faveur de la véracité des annales chinoises.

KLAPROTH.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

MUNTAKHABAT-I HINDI, or SELECTIONS IN HINDUSTANI, with verbal translations or particular vocabularies, and a grammatical analysis of some parts, for the use of students of that language, by JOHN SHAKESPEAR, oriental professor at the honourable East-India company's military Seminary. — Seconde édition, Londres, 1824 et 1825; 2 vol. in-8°.

Parmi les nombreux idiomes qui sont usités dans les différentes provinces de la grande presqu'île en-deçà du Gange, nul n'est plus répandu que l'Indien moderne ہندی appelé en Europe *Hindostani* ou *Maure*. Le Penjabi, le Guzarate, le Dekhani, le Tamoul, le Télinga, le Mahratte, l'Orissa, le Bengali, et les autres dialectes particuliers de l'Inde sont

renfermés dans les limites de leurs provinces respectives ; ils ne sauraient être utiles ailleurs ; mais l'*Hindostani* ne connaît pour bornes que celles de l'ancien empire mogol. Aussi, dans toute cette vaste région, son étude dispense-t-elle le voyageur d'acquérir la connaissance de cette foule d'idiomes particuliers qui, quoique semblables en bien des points, ne laissent pas que de présenter des différences notables, plusieurs même dans l'écriture. C'est ainsi qu'un étranger peut se faire entendre facilement partout, en France à l'aide du français, sans qu'il lui soit nécessaire d'apprendre le bas-breton, le provençal, etc.

Plus riche qu'aucune de ses sœurs, l'*Hindostani* est un fleuve majestueux dont de grandes rivières alimentent encore la source antique. Cette source, c'est le samskrit déjà altéré dans la langue dont s'est formé le moderne *Hindostani*, à laquelle on donne le nom d'*Hindavi*. Cet idiome qui était parlé à Canoje et dans tout l'empire dont cette ville était capitale, à l'époque de l'invasion musulmane dans les Indes, sous la conduite de Mahmoud, s'est conservé jusqu'à ce jour dans le district de cette même province nommé *Braj*, qui a pour chef-lieu *Matura*, et c'est elle que l'on connaît sous le nom de *Braj Bhakha* بهاکھا برج ou *idiome de Bradj* (1). En altérant un

(1) Voyez l'introduction de l'ouvrage intitulé : *General principles of inflexion and conjugation in the Bruj B, hāk, ha, etc., composed for the use of the hindoostanee students by Shree Lulloo Lal Kuvi*. Calcutta, 1811.

peu les formes antiques de l'*Hindavi* et en ajoutant à ses richesses celles des Arabes et des Persans, les guerriers musulmans formèrent *la langue de camp*, اردو زبان que leurs conquêtes portèrent dans toute la presqu'île en-deça du fleuve sacré des Indiens گنگا et qui mérita par sa popularité le titre d'Indien moderne هندی et à cause de ses richesses variées celui de *parsemé*, ou *entremêlé* رنخته. Ainsi quoique la structure de cet idiome soit en grande partie indienne, néanmoins les matériaux sont pris en grande abondance du persan et de l'arabe, et sa littérature est, comme la turque, calquée sur la persane, de même que la latine l'est sur la grecque, et la nôtre, nommée classique, sur la latine.

Qui le croirait cependant? malgré la haute importance commerciale, politique et même littéraire de cet idiome, on ne l'avait considéré jusqu'à la fin du siècle dernier que comme un jargon méprisable, et le spirituel Jones lui-même en a parlé en ce sens dans la préface de sa grammaire persane (1) : aussi les Européens que différens motifs conduisaient dans les Indes, se contentaient-ils d'apprendre le persan, langue savante du pays (2), et ne retenaient du prétendu jargon de l'Hindostan que quelques mots pour

(1) P. XII de la 8^e édition donnée par le R^d Samuel Lee.

(2) Comme le persan était la langue des vainqueurs musulmans, elle est devenue l'idiome savant de l'Inde moderne; on s'en sert comme autrefois du latin chez nous, pour la diplomatie, les actes du gouvernement, les livres sur les sciences, etc.

se faire entendre des naturels qu'ils prenaient à leur service خدمتگار.

Telle était l'idée que les Européens avaient de l'*Hindostani*, lorsqu'un jeune Écossais, le docteur Gilchrist, aborda dans ces contrées. Poussé par le désir de communiquer avec les gens du pays, il se livra, plus qu'aucun de ses compatriotes ne l'avaient encore fait, à l'étude de la langue de l'Hindostan, et ne tarda pas à se convaincre que ce prétendu patois pouvait le disputer en richesse et en beauté aux idiomes les plus renommés de l'Asie; qu'il possédait une littérature intéressante et un grand nombre d'ouvrages curieux traduits du samskrit et du persan. Depuis ce moment, le docteur Gilchrist se livra tout entier à l'étude de cette langue jusqu'alors presque inconnue. Nommé professeur d'hindostani au collège de Fort-William à Calcutta, il propagea de tout son pouvoir la connaissance de cet idiome; bientôt une imprimerie hindostani (*hindoostanee press*) s'étant établie, il publia plusieurs ouvrages élémentaires (1); fit imprimer sous ses yeux une foule d'ouvrages originaux, et exécuter lui-même plusieurs traductions du persan, qu'il fit aussi paraître. Le capitaine Roebuck, et quelques autres savans anglais marchèrent sur ses traces, et, en peu d'années, il y eut plus d'ouvrages élémentaires et de textes originaux, publiés dans la langue moderne des Indiens, que dans les idiomes orientaux

(1) Le meilleur et le plus utile de tous est son dictionnaire anglais-hindostani; Calcutta, 1787.

dont on s'occupe en Europe depuis plusieurs siècles.

D'un autre côté, la compagnie des Indes avait reconnu l'importance de cet idiome ; elle exigea dès-lors de tous ses employés civils, et des militaires qui désiraient occuper des postes honorables, la connaissance de l'*hindostani* (1), et non-seulement elle encouragea son étude sur les lieux, mais elle attacha à ses écoles d'Europe des professeurs pour l'enseigner. Aussi dès cet instant, l'étude de l'*hindostani* est-elle devenue classique en Angleterre, et sa connaissance y est-elle aussi répandue que, chez nous, celle du grec.

Parmi les professeurs à qui l'enseignement de cette langue est confié dans la Grande-Bretagne, l'Europe éclairée a facilement distingué le savant auteur de l'ouvrage que nous sommes chargés d'examiner, M. John Shakespear. Il débuta dans la carrière des lettres orientales par une histoire de l'empire des Musulmans en Espagne, traduite des écrivains arabes dans l'ouvrage intitulé : *The Arabian antiquities of Spain, by James Cavanah Murphy*. Nommé en 1805 professeur d'hindostani à l'école militaire de la compagnie des Indes près de Croydon, il n'a cessé depuis cet instant de travailler à des ouvrages propres à faciliter l'acquisition de la langue qu'il enseigne avec tant de distinction. En 1813, il publia une grammaire.

(1) Ordre du gouverneur général du conseil au Bengale Fort-William, 31 décembre 1798, etc.

hindostani qui est le travail le plus méthodique que nous possédons sur cette langue, et en 1817, son excellent dictionnaire hindostani-anglais. Quelques années s'écoulèrent à peine, qu'il publia une seconde édition de ces deux ouvrages si recommandables. En 1817 et 1818, il avait aussi donné un choix de morceaux hindostanis en deux volumes, destiné aux étudiants. C'est cet ouvrage, dont la nouvelle édition vient de paraître, auquel nous consacrons cet article.

En le publiant, M. Shakespear a rendu un grand service aux personnes qui s'occupent d'hindostani; soit parce que les morceaux qu'il a cru devoir réunir dans sa chrestomathie sont bien choisis et tirés d'ouvrages imprimés à la vérité, mais dont les exemplaires sont extrêmement rares en Europe; soit parce qu'il les a publiés très-correctement et avec les voyelles et les signes orthographiques nécessaires pour guider les étudiants.

Examinons d'abord les extraits qui constituent ce recueil; puis nous ferons connaître le système orthographique suivi dans cet ouvrage.

Des contes, des dialogues, des lettres, des morceaux descriptifs, géographiques et historiques, enfin un petit nombre de pièces de poésie, sont les morceaux dont se composent les *Muntakhabat-i hindi*. M. Shakespear a d'abord placé au commencement du premier volume de cette seconde édition, vingt-six

نقل ou *historiettes* tirées de différens ouvrages; la plupart du *Khirad afroz* خرد افروز l'éclair-

reur de l'entendement (1), qui n'est autre chose que la traduction en hindostani du *Aiar danich* عيار دانش ou la pierre de touche du savoir (2), version persane des Fables de Bidpai par Abou Fazl, ministre de l'empereur Akbar, écrite dans un style plus simple que celle d'Hossain Vaez Kaschefi qui porte le titre de *Anouar-i Sohaili* انوار سهیلی ou les lumières de Canope (3). Le style de Maulavi Hafiz ed-din Ahmed, auteur de la traduction dont nous parlons, se distingue comme celui du vizir mogol, par une élégante et noble simplicité qui n'a rien de l'afféterie souvent ridicule du style de Kaschefi. Parmi les fables que M. Shakespear a extraites de ce recueil, on lit entr'autres celle de l'ours et du jardinier, mise en vers par notre inimitable Lafontaine; et celle du jardinier et du rossignol, que M. Jones, et après lui Wilken, ont insérée dans leurs grammaires persanes d'après la traduction de Kaschefi. Quant aux autres narrations, plusieurs offrent de l'intérêt; quelques-unes aussi, nous devons le dire, sont assez insignifiantes. Mais on peut faire ici à M. Shakespear deux reproches: le premier de n'avoir jamais indiqué d'où

(1) *The Khirud ufroz; originally translated in to the hindoostanee language; by Muoluvée Huseez ood-deen Uhmud, from the Ayar Danish, etc.; revised, compared with the original persian, and prepared for the press by captain Thomas Roebuck, 2 vol. in-8°. Calcutta, 1815.*

(2) Voyez sur cet ouvrage l'excellente dissertation de M. de Sacy dans le tome X des *Notices des manuscrits*, p. 197 et suivantes.

(3) Calcutta, 1805. — Grand in-4°.

il a tiré ces contes, ce qui aurait été satisfaisant pour le lecteur ; le deuxième, d'avoir retranché dans cette nouvelle édition, plusieurs historiottes intéressantes par leur contenu, et très-propres, par leur brièveté, et à cause de la traduction littérale qui les accompagnait, à exercer les commençans. En effet, dans la première édition, il y avait soixante-quatorze historiottes accompagnées d'une version littérale ; dans la deuxième, M. Shakespear a cru ne devoir conserver que les plus longues au nombre de huit seulement. On ne peut que le louer d'avoir ajouté des fables intéressantes à celles qu'on lisait dans la première édition ; mais il aurait pu se contenter de retrancher celles d'entre les anciennes, qui ne présentaient pas d'intérêt, sans en proscrire soixante-deux dont plusieurs sont assez piquantes. J'en ai remarqué surtout deux qui auraient bien dû trouver grâce aux yeux sévères de M. Shakespear ; la dix-huitième qui présente un trait frappant de la nonchalance indienne, et la quarante-quatrième qui renferme un bon mot spirituel. Comme elles sont très-courtes, je pense qu'on me permettra de les traduire ici :

« Un homme de la tribu de Kaïath venait de se coucher. Demi-endormi, il appela son esclave qui reposait dans la même pièce, et lui ordonna de voir s'il pleuvait toujours ou si le temps s'était relevé. — Il continue de pleuvoir, répond sans bouger le paresseux domestique. — Mais comment peux-tu le savoir, lui dit son maître, puisque tu es étendu dans ton lit ? — Le chat vient d'entrer, je l'ai touché, et

son poil était humide ; nul doute qu'il ne pleuve. — Bien, éteins la lampe et dormons. — Mettez la tête sous la couverture, et la lueur ne vous incommodera pas. — A propos, s'écrie encore le maître un instant après, je crois que j'ai laissé la porte de la chambre ouverte, va la fermer. — Mon cher maître, répond hardiment l'esclave, je viens de remplir deux commissions, vous devriez bien faire celle-ci. Bref, l'indolent et raisonneur Indien fit si bien qu'il ne se leva pas, et qu'il continua de dormir. »

« Quelqu'un fut dévalisé sous les fenêtres du palais du roi. Il alla se plaindre au souverain en ces termes : Protecteur du monde, des bandits m'ont volé sous les murs du château de Votre Majesté. — Pourquoi n'as-tu pas pris des précautions ? répondit le roi. — Sire, votre esclave ignorait, répliqua le voyageur, que l'on pût être pillé sous les jalousies même de V. M. — N'as-tu pas ouï ce proverbe, dit alors le monarque : « L'obscurité règne sous la lampe ? »

Après les narrations, viennent des dialogues گفتگو sur deux colonnes ; l'une en hindostani, l'autre en anglais, qui occupent trente-six pages. Ils roulent sur différens sujets et ne peuvent qu'être extrêmement utiles aux personnes qui désirent apprendre à parler cette langue. On peut remarquer même qu'ils sortent de la voie commune des dialogues. Ils suivent une progression ascendante, ce qui les rend plus utiles à l'étudiant. D'abord ce sont les compliments, les demandes et les réponses que l'on

est obligé de faire à chaque instant ; puis c'est un Européen qui parle premièrement à son porte-palanquin, puis à son portier, à son domestique, à son maître d'hôtel, à son intendant, à son palefrenier, à son jockey, et enfin à son *Mouchi*. Cette dernière partie des dialogues est la plus intéressante. Elle roule sur la grammaire *صرف و نحو* d'après le système des Arabes ; système que les habitans modernes de l'Indostan, aussi bien que tous les peuples Mnsulmans, ont adopté pour leurs propres langues.

A la suite des dialogues, viennent des extraits du *Araich-i Mahfil* *ارایش محفل* l'ornement de l'assemblée (1), l'un des ouvrages hindostanis les plus estimés, et quant au fond et quant au style. Cet ouvrage écrit en prose entremêlé de vers, comme une grande partie des compositions orientales, contient la description de l'Inde, et l'histoire des anciens souverains de Dehli, depuis Yudichtira *جديشتر* jusqu'à Pithaura *پتھورا*. L'auteur nommé Chir Ali Afsos *شیر علی افسوس* l'a surtout compilé d'après un livre persan intitulé *خلاصۃ الہد* *Résumé de (ce que l'on a dit sur) l'Inde*, ouvrage écrit la 40^e année du règne d'Alemghir (1107 de l'hégire, 1695 de J.-C.) par Sujjan Raï Mouchi *سجان رای منشی* qui a eu soin d'in-

(1) *Araich-i Mahfil*, being a history, in the hindooostanee language, of the hindoo-princes of Dehli, etc., printed during the administration of the general governor lord Minto, Calcutta, 1808.

diquer dans la préface les sources où il a puisé , au nombre desquelles se trouve le *Mahabharata* pour les faits anciens. La première partie de cet ouvrage est la seule qui ait paru. Il est à regretter que la mort de l'auteur ait laissé ce travail incomplet. La suite de l'original persan, est une histoire abrégée des souverains de Dehli postérieurs à Pithaura. Elle va jusqu'à la mort d'Aurengzeb en 1118 de l'hégire (1706 de J. C.).

L'*Araïch-i Mahfil* n'est pas le seul ouvrage qui soit sorti de la plume élégante et féconde d'Afsos. On lui doit aussi un *Divan* ou *Recueil de poésies*, la traduction de l'immortel chef-d'œuvre de Saadi qu'il a reproduit avec esprit et jugement dans la langue actuelle des rives du Gange (1), l'édition d'un ouvrage hindostani qui a de la réputation (2) et la révision de plusieurs autres ouvrages.

M. Shakespear a donné dans ses *Selections* toute la partie descriptive de l'ouvrage d'Afsos, laquelle occupe environ les deux tiers du second volume qui a été publié à Calcutta. Il s'est contenté d'omettre les louanges de Dieu et du prophète que les Musul-

(1) باغ اردو The Rose Garden of Hindoostan , translated from shuekh Sunde's original Nursery or Persian Goolistan, of Sheeraz, by Meer sher ulee Ufsos , etc. Calcutta, 1802 , 2 vol. in-8°.

(2) *Gooli Bukawulee* ; translated from the persian by Moonshee Nihal Chund and revised by Meer sher Ulee Ufsos late head moonshee in the hindostanee departement. 1^{re} édit. donnée par le docteur Gilchrist, Calcutta , 1804. — 2^e par le capitaine Roebuck , Calcutta, 1816.

mans ne manquent jamais de placer au commencement de tous leurs livres, la courte préface de l'auteur, et quelques passages qui lui ont paru peu intéressans. Les morceaux que l'on trouve dans le *Muntakhabat-i hindi*, sont la description du printemps et de la saison des pluies, celle des fruits et des fleurs remarquables de l'Inde, celle du cheval, de l'éléphant, du rhinocéros, du buffle sauvage, et du bœuf du Guzarate, espèce dont les Indiens se servent pour traîner leurs voitures, la description de l'horloge گھڑیال l'aperçu des sciences connues chez les Indiens, des détails sur les fakirs, sur les troupes, sur les femmes, un coup-d'œil général sur l'Hindostan, enfin dans le deuxième volume, un tableau des provinces صوبہ de ce vaste empire. La totalité de ces extraits constituent la moitié de l'ouvrage de M. Shakespear; mais on aurait tort de lui faire le moindre reproche à ce sujet. Il était difficile de mieux choisir. L'ouvrage d'Afsos est souvent plein d'intérêt; il est d'ailleurs curieux de voir un Musulman sage et instruit parler des Hindoux, et juger de leurs mœurs et de leurs usages.

A la suite des fragmens descriptifs tirés du *Araich-i Mahfil*, M. Shakespear a placé dans cette édition la traduction en hindostani du troisième chapitre du célèbre roman de Goldsmith, *The Vicar of Wakefield*, comme specimen de la manière dans laquelle on peut rendre l'anglais, dans la langue moderne de l'Hindostan qui en est si différente. Cette traduction a été

faite par Mir Hassan Ali, à qui son séjour en Angleterre a donné l'opportunité d'acquérir une connaissance solide de l'idiome de l'original. Autant que nous avons pu en juger, cette traduction nous a paru aussi exacte que bien écrite.

Dans le second volume, à la suite de la description des Soubabies, M. Shakespear a donné quelques échantillons de poésies indiennes; ils se bornent à trois.

Le premier est extrait d'un poème مشنوی (1) de Mir Hassan, poète qui jouit d'une grande célébrité chez les Musulmans de l'Inde. Dans cet ouvrage intitulé سحر البيان *Sihr ulbaian* ou la magie de l'éloquence (2), se trouvent décrites les amours de deux fées pour le prince *Bé Nazir* بی نظیر et son mariage avec l'une d'elles. Comme le style en est relevé et hors de la portée des étudiants, Mir Bahadur Ali l'a traduit en prose, entremêlée seulement de quelques vers, pour que les élèves du *Fort William* ne fussent pas entièrement privés de la lecture de cet ouvrage (3).

(1) *Mesnevi* est le nom que l'on donne aux vers dont les deux hémistiches riment ensemble. Par suite on applique ce nom aux poèmes composés de vers de cette sorte.

(2) *Sihr ool-buyan* or *musnuvee* of Meer Husun, being a history of the Prince Be-Nuzeer, in hindoostanee verse. Calcutta, 1805.

(3) *Nusri bennuseer* or a prose version by Meer Buhadoor Ulee of the *sihr ool buyan*. Calcutta, 1803.

Mir Hassan a écrit aussi des gazelles ou odes érotiques qui font les délices des femmes de l'Inde dans les *Zanana* زانانه (1).

Le morceau que M. Shakespear a donné, roule sur l'art de la parole البيان. Comme il est extrêmement court, on me pardonnera d'en donner ici la traduction :

« Fais-moi goûter, ô échanton, le doux breuvage de l'éloquence, art précieux qui ouvre la porte de la diction. Je rêve jour et nuit aux avantages de ce beau talent ; quel autre peut lui être comparé ? Le sage qui sait apprécier ce qu'il vaut, fait tous ses efforts pour l'acquérir. C'est lui seul qui donne de la célébrité aux gens de mérite. C'est lui qui immortalise le nom des héros ; aussi les braves en font-ils grand cas, et tous ceux qui aspirent à la renommée s'appliquent-ils à devenir éloquens. C'est la science de bien dire qui a fait passer jusqu'à nous le souvenir des belles actions de l'antiquité ; c'est la langue du *Calam* qui a perpétué les faits recommandables. Que seraient devenus les noms de Rustam, de Cyrus, d'Afrasiab, si l'éloquence n'avait conservé leur mémoire comme le récit d'un songe lointain. Ce sont les perles de l'élocution, qui entretiennent de douces relations entre les amis qu'éloigne la distance. L'étude de cet art sublime est semblable à un marché toujours rem-

(1) Motsynonyme de حرم *Harem* et de Gynécée.

pli d'acheteurs. Il subsistera dans le monde, tant que l'oreille sera sensible à l'harmonie, le cœur à la persuasion. »

Le morceau qui suit le précédent est celui dont je viens de publier la traduction dans ce journal, tom. VII, p. 300 et suiv. Il est inutile de répéter ici ce que j'ai dit sur Mir Taki, auteur de cette pièce de vers, et sur le poëme lui-même.

Le troisième et dernier morceau de poésie est une satire extraite du recueil des poésies choisies (1) de Mohammed Rafi Sauda, le plus célèbre des poètes qui ont écrit en hindostani. Il florissait à Dehli sous le règne de l'empereur mogol Shah alem, fils d'Aurangzeb, époque illustrée aussi par Taki, Dard, Soz, Hassan et tant d'autres écrivains illustres qui par leurs écrits fixèrent la langue moderne de l'Hindostan.

La bibliothèque du Roi et celle de la Société Asiatique possèdent l'une et l'autre un manuscrit des œuvres de ce poète justement célèbre. Elles se composent de *casidah* قصيد sortes d'odes, de gazelles نزل ou pièces de poésies érotiques, qui forment un *divan* ديوان (2), de quatrains رباعي

(1) *Intikhab-i Suoda*, or selections from the poetical works of Mirza Rufeou oos Suoda. Calcutta, 1810, in-4°, pag. 170 et suivantes.

(2) Nom que l'on donne à une suite de poésies dont les rimes finissant tour-à-tour par chaque lettre de l'alphabet.

de pièces d'un seul vers فرد de pièces de cinq hémistiches: محوس de pièces de vers nommées *kita* قطعة enfin de *Mesnevi* مشنوی — Plusieurs de ces poèmes sont extrêmement remarquables et peuvent être mis de pair avec ce que les Persans ont de plus parfait.

Huit lettres suivent ces extraits poétiques : il est digne de remarque que le style en est fort simple, et ressemble beaucoup plus au nôtre que celui des lettres arabes écrites avec le moins de prétention.

Enfin les deux volumes sont terminés par des extraits des vingt-cinq narrations du démon *Baital* بیتال الجیسی (1) et du trône aux trente-deux statues سنگھاسن تیسسی (2). Le premier de ces deux ouvrages est un recueil de vingt-cinq histoires racontées par un démon nommé *Baital* au célèbre *Bikrmajet* qui, selon la chronique hindoue, était raja de *Malwa*, dans le premier siècle de l'ère chrétienne.

(1) *Bueta! Pucheesee*; being a collection of twenty-five stories related by the démon *Bueta!*, to the raja *Bikrmajeet*. (Translated into hindoostanee from the *Bruj-Bhakha*, of *Soort Kubeeshwur*, by *Muzhuf Meer Khan Yila*, and *Sree Lullo Lab Kub*, Calcutta, 1805, in-folio.

(2) *Singhasun Butteesee*, or anecdotes of the celebrated *Bikrmajeet*, related by the thirty-two images who supported the throne of that prince, translated into hindoostanee from the *Bruj-Bhakha* of *Soondur kubeschwur* by *Meerza Kazim Ulee Jurwan*, et *Sree Lullo Lal Kub*, Calcutta, 1805.

Le second, qui contient des anecdotes du même raja Bikrmajit, a été traduit en français par feu le baron Lescelier, d'après une version persane, sous le titre du *Trône enchanté* (1). Voici en deux mots quel en est le sujet,

Indra इंद्र dieu du ciel, satisfait de la conduite distinguée de Bikrmajit, lui fait présent d'un trône splendide et miraculeux, qui ne pourra être occupé que par un autre souverain dont les bonnes qualités égaleront celles de Bikrmajit. A la mort de ce prince, le trône est enfoui, et ce n'est qu'après un intervalle de plusieurs règnes, qu'il est découvert par le raja Béhoudj ; mais lorsqu'il veut s'y asseoir, un génie préposé à la garde de ce trône se présente à lui, et l'arrête en lui disant que, pour s'y placer, il faut être égal en vertu au raja Bikrmajit. Alors Behoudj demande à connaître quelque trait remarquable de la vie de son prédécesseur, et le génie lui en raconte un des principaux. Chaque fois que Behoudj veut tenter de monter sur le trône enchanté, un nouveau génie l'en empêche et lui fait le récit d'une belle action, d'un trait distingué de la vie de son prédécesseur. Enfin après que le trente-deuxième génie, après s'être opposé comme les autres à la prise de possession du trône, a raconté à Behoudj une anecdote de la vie de Bikrmajit, les trente-deux génies se réunissent et

(1) *Le Trône enchanté*, conte indien, traduit du persan, par le baron Lescelier. New-York, 1817, in-8°.

assurent à Behoudj qu'il est suffisamment instruit par les traits de la vie de Bikrmajit qu'ils lui ont racontée et qu'il peut se servir de son trône. Cette suite de narrations forme un corps d'instruction, pour le bon gouvernement de l'état, placé, comme les fables politiques de Bidpai, dans un cadre assez bien imaginé.

Outre l'intérêt intrinsèque que présentent ces extraits, ils en offrent un autre aux étudiants qui, quoique secondaire, n'en est pas moins important. Imprimés en caractères dévanagari, ils leur donnent les moyens de se familiariser avec cette écriture, qui, bien qu'elle dût être la seule usitée en hindostani, ne laisse pas d'être moins employée que celle des conquérans mogols. En effet une grande partie des ouvrages qui existent en hindostani ne sont que des traductions du persan, et toutes ont des Musulmans pour auteurs; les écrits littéraires et poétiques sont dus aussi à des Musulmans. Toutes ces compositions portent donc l'empreinte de l'islamisme, étant écrites dans le caractère arabe, marque distinctive des langues musulmanes. Il n'y a que les traductions du samskrit du Braj Bhakha ou d'autres langues hindoues, qui, étant généralement faites par des aborigènes, contiennent beaucoup moins de mots arabes et persans que celles des Musulmans, et sont écrites dans le caractère du samskrit et de l'hindavi, le dévanagari, ou quelquefois en cette écriture corrompue nommée *nagri*, qui, plus altérée encore, est consacrée par les Hindoux aux transactions commerciales.

kespear a pris sagement le parti, dans les morceaux qu'il a donnés en caractères dévanagari, de mettre dans ce cas un point sous chacune des lettres détournées de la vraie prononciation.

M. le docteur Gilchrist en a jugé autrement : dans ce cas, il a employé, dans ses ouvrages et dans ceux qui ont été publiés sous ses yeux à Calcutta, des caractères inusités chez les naturels, et qui ne peuvent être lus que par ceux qui sont initiés à sa méthode. Mais malgré tout le respect que nous professons pour les profondes connaissances du docteur Gilchrist, nous ne craignons pas de désapprouver hautement ces prétendues améliorations, qui font que les élèves de ce professeur ne peuvent lire que dans ses ouvrages, qui, d'un autre côté, sont inintelligibles pour ceux qui n'ont pas été formés à son école.

Ce que je dis ici s'applique aussi à l'orthographe particulière qu'a adoptée le docteur Gilchrist pour l'hindostani écrit en caractères arabes. Quel que soit le nombre des ouvrages imprimés selon ce système orthographique, il me semble qu'on ne saurait non plus l'approuver. Le lecteur peut en juger par l'aperçu suivant :

Les voyelles indiennes ई उ ए ऐ औ sont traduites dans ce système par ای او ای et ای à la fin de ces mots او او. Mais, d'abord, à moins que de connaître préalablement cette méthode de transcription, comment pouvoir deviner que ای et او

doivent se prononcer *i* et *ou*, tandis que **اى** et **اوى** doivent se prononcer *e*, *ai*, *o*, *aii*.

En second lieu, pourquoi avoir adopté **اى** et **اوى** pour exprimer *e* et *o*? D'après les règles de l'orthographe arabe, un *jezma* ne peut être placé sur les lettres **و** et **ى** qu'après une voyelle hétérogène; ainsi en voyant **اى** et **اوى** on doit supposer qu'il faut lire **اى** et **اوى** par conséquent prononcer *ai* et *aii*.

En troisième lieu, **اى** employé pour désigner la prononciation *e* à la fin des mots, est également contraire à l'usage arabe, du moins à celui qui est usité en Barbarie; car, dans le système d'écriture africaine, **ى** final est consacré pour désigner la prononciation *i*; tandis que **ى** dénote la prononciation *a*, dans **تعالى**, par exemple :

En quatrième lieu, **اى** et **اوى** ne représentent pas mieux *ai* et *aii*. Le signe est inconnu aux peuples orientaux qui parlent l'arabe; on s'en sert, à la vérité, en Afrique, mais c'est la figure que l'on y donne au *teschdid*.

Je n'approuve pas plus que le docteur Gilchrist rendent les cérébrales par **ر** ou **ر** et l'*aniswara* par **ن** au milieu des mots, et par **ن** à la fin. Je préfère le système reçu généralement par tous les écrivains hindostani, système que nous avons exposé plus haut.

Il est inutile de parler ici du mode de transcription de l'hindostani en lettres latines qu'a adopté le docteur Gilchrist. Je sais qu'il a beaucoup de partisans en Angleterre ; mais il ne sert qu'à augmenter le travail de l'écolier, qui est tenu de savoir lire l'hindostani non-seulement en caractères arabes et dévanagari, mais encore en lettres romaines. D'ailleurs nous attachons peu de prix en France à ces systèmes prétendus parfaits. Feu M. Langlès avait voulu en établir un qui avait été rejeté par les orientalistes. Du reste, celui du docteur Gilchrist ne saurait convenir qu'aux Anglais ; pour les autres nations, il est aussi difficile d'apprendre que *u, ee, ee, ue* et *uo* doivent se prononcer *a, i, ou* ou *u, ai* et *ai*, que de reconnaître ces sons dans *اُو اِي اُو اِي* et *اُو اِي*.

Mais revenons au travail de M. Shakespear. Nous sommes entrés dans quelques détails sur les morceaux qu'il a réunis dans sa chrestomathie et sur le système orthographique qu'il a suivi. Notre examen doit s'arrêter là ; car le savant professeur de Croydon n'a cru devoir enrichir son ouvrage ni de traduction, ni de notes (1) ; il n'a pas même indiqué toujours les ouvrages d'où il a tiré les morceaux dont il a orné son recueil, et, lorsqu'il l'a fait, il s'est contenté d'en citer le titre. Assurément les élèves de ce savant orientaliste, à qui cet ouvrage est surtout destiné

(1) M. Shakespear a cependant donné la traduction des quatre premières *قل* et un petit nombre de notes sur quelques mots des suivantes.

ne s'aperçoivent pas de ce vide, pouvant puiser, à leur gré, à la source du profond savoir de l'habile professeur ; mais il faut avouer qu'il se fait bien sentir hors de l'école où il enseigne avec tant de distinction, et qu'il diminue l'utilité de son ouvrage pour les personnes qui, loin de l'Angleterre, voudraient se livrer à l'étude de cette langue. Heureusement le texte est extrêmement correct, et d'ailleurs la lumineuse grammaire et l'excellent dictionnaire de l'auteur sont là pour aider le commençant. GARCIN DE TASSY.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 27 avril 1826.

M. le docteur Parthey qui a fait un voyage en Nubie et en Egypte, est présenté et admis comme membre de la Société.

M. Mulder, fondateur de la société hébraïque-israélite d'Amsterdam, écrit à M. le président pour demander l'échange des publications de la société dont il est l'interprète contre les cahiers du *Journal Asiatique*.

M. le président donne connaissance d'une lettre à lui écrite par M. le chevalier de Broval, secrétaire des commandemens de S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans, et par laquelle M. de Broval l'instruit que, d'après la demande qu'il en a faite à S. A. R., elle consent volontiers à présider la séance générale cette année, et invite le conseil à déterminer le jour auquel cette séance devra avoir lieu.

Le conseil arrête que la séance générale aura lieu le

jendi 27 du courant, à moins que quelque circonstance imprévue n'y mette obstacle.

M. Hase lit un rapport sur l'inscription d'un ancien tombeau grec, découvert dans une vallée voisine de Nicomédie, par M. Jouanin, dont le dessin a été envoyé à la Société.

M. Kunkel lit des observations sur le *Recueil des Proverbes arabes*, de Meidani.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. le baron de Sacy, *Historia de la Dominacion de los Arabes en España*, por al d^{or}. J.-A. Conde, in-8°, 3 vol. — Par M. de Meyendorff, *Voyage d'Orembourg à Boukhara, fait en 1820*, 1 vol. in-8° avec cartes. — Par M. Brué, Trois cartes de l'*Australasie*, de la *Polynésie* et de l'*Archipel d'Asie*. — Par M. Hamaker, *Incerti auctoris liber de expugnatione Memphidis et Alexandriae*. — Par M. Garcin de Tassy, *Introduction à la doctrine chrétienne, traduit de Tremullais*, en hébreu. — Par la Société littéraire hébraïque israélite d'Amsterdam, *Biccoure Toelet*, et la première partie du recueil intitulé : *Peri Toelet*. — Par la Société bibliques de Paris, N° 44 de son *Bulletin Mensuel*. — Par M. Bezout, *Sentences Morales du philosophe indien Sanakea*, traduites du grec moderne en français, par M. Bezout.

OUVRAGES NOUVEAUX.

Le PANTCHA TANTRA, ou les *Cinq Ruses*, fables du Brahme Vichnou Sanna; aventures de Paramarta, et autres contes, le tout traduit pour la première fois sur les originaux indiens; par M. l'abbé Dubois, ci-devant missionnaire dans le Meissour, etc. Paris, 1826, 1 vol. in-8°.

chez Merlin, quai des Augustins, n° 7, et à la Librairie Orientale de Dondey-Dupré père et fils, rue Saint-Louis, n° 46, au Marais, et rue Richelieu, n° 67, vis-à-vis la Bibliothèque du Roi.

La Société Asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande, vient de faire paraître la seconde partie du premier volume de ses *Transactions* ou *Mémoires*. Elle contient douze morceaux dont nous allons faire connaître le sujet :

1^o Une notice et une analyse de l'ouvrage samskrit nommé *Pantcha Tantra*, dont M. l'abbé Dubois vient de publier une traduction française. Cette notice, mêlée d'extraits considérables tirés du livre original, est de M. Hor. Hayman Wilson. Elle est très étendue et propre à donner une idée juste de cet ouvrage.

2^o Une notice de diverses inscriptions du Behar méridional, par M. Buchanan Hamilton, avec des explications par M. Colebrooke. Ces inscriptions sont du douzième siècle.

3^o Mémoire sur une inscription de Madhoukarghar et sur trois donations inscrites sur cuivre, déterrées à Oudjayan, par le major Tod. Ces monumens sont encore du douzième siècle. On a joint à ce travail, des *fac-simile* des trois actes sur cuivre et des notes de M. Colebrooke.

4^o Mémoire de M. Colebrooke sur les mêmes monumens, avec une traduction des trois donations.

5^o Une notice de feu M. Milne, sur une association secrète, connue en Chine sous le nom de *Triple Société*.

6^o Une courte notice de M. Will. Henri Trant, sur une secte indienne nommée *Saoud*, existante dans les environs de Delhi et d'Agra.

7^o Extrait de la gazette de Péking, traduits par M. Davis, et communiqués par sir George Staunton. On y a joint

la description de quelques monnaies des empereurs chinois et de la dynastie actuelle.

8° Mémoire sur le *Bundelkhund*, contrée de l'Inde centrale, par le capitaine James Franklin.

9° Observations sur la lèpre des Arabes, ou l'*éléphantiasis* des Grecs, par M. Whitelaw Ainslie.

10° Un court essai intitulé : *Etigraphia Sinensis*, sur l'art d'écrire avec correction les caractères chinois, par M. Davis, accompagné de plusieurs planches.

11° Une notice sur des médailles ou monnaies grecques, parthes et indiennes, trouvées dans l'Inde, par le major Tod, avec une planche.

Parmi ces médailles, il en est deux qui appartiennent à des souverains grecs de la Bactriane, dont on ne connaît point encore de monumens de ce genre. L'une est d'Apollodotes. Elle porte la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡΟΣ ΑΠΟΛΛΟΔΟΤΟΥ, c'est-à-dire *du roi sauveur Apollodotes*. L'autre est du roi Ménandre, avec la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ . . . ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ. Ces deux monnaies sont bilingues ; elles portent au revers des légendes en caractères inconnus, mais qui offrent à l'extérieur une grande ressemblance avec les lettres qui se remarquent sur les monumens des Sassanides. La médaille de Ménandre est la seule qui présente la tête du roi. L'auteur de la notice a oublié d'indiquer en quel métal sont ces monnaies. Il existe en France quelques autres pièces du même genre ; elles seront les unes et les autres l'objet de quelques observations dans un de nos prochains numéros.

12° Une description de la vallée traversée par le *Setledj*, dans la partie nord-ouest de l'Inde, extraite du journal du capitaine Gérard, avec des remarques de M. Colebrooke.

(Mai 1826.)

JOURNAL ASIATIQUE.

RAPPORT FAIT A LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

Sur une inscription grecque, découverte dans une vallée voisine de Nicomédie, par M. Jouannin, premier drogman de l'ambassade de S. M. T. C., à Constantinople.

MESSIEURS,

Avant de vous soumettre mes conjectures concernant l'inscription que j'ai été chargé d'examiner, je dois rappeler à la Société que nous devons la connaissance de ce monument funèbre à M. Jouannin, premier drogman de S. M. T. C. à Constantinople, et membre associé de la Société Asiatique. Vous avez entendu, dans votre séance du 6 février, la lecture d'une lettre écrite par ce savant orientaliste. Remplie de renseignemens curieux, la lettre de M. Jouannin était de plus accompagnée du dessin d'un sarcophage en marbre, découvert intact vers le milieu de l'année dernière, aux environs de Nicomédie. Vous avez vu, par le dessin, que ce sarcophage forme un carré long; le couvercle, taillé en fronton, porte aux quatre coins des espèces d'acrotères ou cippes qui pouvaient servir à suspendre des couronnes ou des festons de fleurs;

malgré sa simplicité et l'absence des ornemens, le monument est d'un ensemble agréable. Ayant été chargé par le Conseil de la Société de vous communiquer mes observations sur l'inscription grecque qui occupe un des côtés du coffre, je me suis empressé de répondre à cette invitation, d'autant plus que d'après la lettre même de M. Jouannin, il lui a été impossible de retirer le sarcophage des mains du marbrier turc qui en était possesseur, et qu'il est fort à craindre qu'au moment où j'ai l'honneur de lire ces lignes devant vous, ce beau monument n'ait eu le sort de tant d'autres dont parlent Pierre Gyllius, Paul Lucas, Spon, Wheler, Pococke, et dont il ne reste plus aujourd'hui la moindre trace. Sans doute il se trouve plusieurs inscriptions grecques assez insignifiantes parmi le grand nombre de celles qui furent dictées par la flatterie et la vanité, ou par les sentimens plus nobles de la piété filiale, de la reconnaissance, de l'amour conjugal et de l'amitié. Mais quelle que soit l'importance de ces restes épars d'une civilisation et d'un ordre d'idées qui n'existent plus, il faut néanmoins les recueillir tous avec une scrupuleuse attention. On ne doit jamais oublier, en matière d'érudition, que ce qui paraît inutile à quelques personnes, est souvent pour d'autres d'une inappréciable utilité.

Voici l'inscription telle qu'elle est disposée dans le dessin. Elle y forme neuf lignes, dont la seconde, la cinquième et la neuvième sont en lettres beaucoup plus grandes que le reste :

ΑΙΛΙΟΣΣΕΠΤΙΜΟΣ

ΣΕΟΥΗΡΟΣ

ΑΝΔΙΩΣΑΜΗΝΤΩΝΣΥΝΓΕΝΩΝΜΟΥΤΗΝΗΥΕΛΑΟΝΕΜΑΥΤΩ

ΚΑΙΤΗΓΛΥΚΥΤΑΤΗΜΟΥΣΥΝΒΙΩ Α Ι Λ Ι Α

Ι Ε Ρ Ο Κ Λ Ε Ι Η

ΚΑΙ ΒΟΥΛΟΜΑΙ ΜΕΤΑ ΤΟ ΚΑΤΑ ΤΕ ΘΗΝΑΙ Η ΜΑΣ ΜΗ ΔΕΝ ΑΕΤΕΡΟΝ
ΚΑΤΑ ΤΕ ΘΗΝ ΕΙΜΗ ΑΝ ΕΠΕΙ ΞΗ ΤΕΚΝΟΪΣ Η ΜΩΝ ΟΣ ΔΑΝ ΠΑΡΑ ΤΑΥΤΑ
ΠΟΤΗΣΕΙ ΔΩΣΕΙ ΠΡΟΣΤΕΙΜΟΥ ΤΩΤΑ ΜΕΙΩ Δ^Υ ΚΑΤΗ ΠΟΛΙ Δ^Υ Β ΚΑΙ ΑΡΒΕΙ ΔΑΝΟΙΣ Δ^Υ Λ

Χ Α Ι Ρ Ε Τ Ε

On lira de cette manière en caractères courans :

1. Αἴλιος Σεπτίμιος
2. Σεουήρος
3. ἀνευεωσάμην τῶν συγγενῶν μου τὴν πύελον ἐμαυτῶ
4. καὶ τῆ γλυκυτάτῃ μου συμβίῳ, Αἰλίᾳ
5. Ἱεροκλείᾳ
6. καὶ βούλομαι μετὰ τὸ κατατεθῆναι ἡμᾶς, μηδένα ἕτερον
7. κατατεθῆναι, εἰ μὴ, ἂν ἐπέιξη τέκνοις ἡμῶν. Ὅς δ' ἂν παρὰ ταῦτα
8. ποιήσῃ, δώσει προσίμου τῶ ταμείῳ Χ.ι., καὶ τῆ πόλει Χ.β., καὶ Ἀρβειδανοῖς Χ.α.
9. Χαίρετε.

Vous voyez déjà, Messieurs, que cette inscription se range, pour ainsi dire, d'elle-même dans la classe nombreuse des épitaphes composées par des personnes encore vivantes. Toutes les phrases qu'elle contient,

toutes, à l'exception d'une seule, se trouvent sur d'autres monumens du même genre, dont plusieurs ont été, comme celui-ci, découverts auprès de Nicomédie, ou d'autres villes de l'Asie-Mineure. Aussi, excepté quelques mots de la septième ligne, on peut dire qu'elle ne présente aucune difficulté à ceux qui sont initiés dans la connaissance des antiquités et de la paléographie grecque, à moins qu'on ne veuille considérer comme telles, quelques légères incorrections de la copie ou peut-être même de l'original. Je passe aux éclaircissemens nécessaires pour justifier les changemens que je me suis permis de faire à cet égard dans la copie restituée.

A la première ligne, j'ai mis *Αἴλιος Σεπτίμιος*, au lieu d'ΑΙΛΙΟΣ ΣΕΠΤΙΜΟΣ. Ce dernier nom est rare dans les inscriptions grecques, tandis que le règne glorieux et ferme de Septime Sévère avait rendu très-communs les noms d'*Ælius* et de *Septimius* que portait le souverain, et que, selon l'usage de ces tems, beaucoup d'habitans, dans toutes les provinces de l'empire, s'empressaient de donner à leurs enfans. On lit celui de *Septimius* dans plus de cent inscriptions tant grecques que latines; on le rencontre même fréquemment parmi celles de Palmyre, où les célèbres épitaphes bilingues de *Septimius Horodès* ont procuré à M. l'abbé Barthélemy la découverte de l'alphabet dont on se servait jadis dans cette ville (1).

(1) Voyez les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, vol. XXVI, pag. 577.

La troisième ligne commence par ΑΝΑΙΩΣΑΜΗΝ, qui n'est pas grec, et que je lis en toute assurance ἀνεωσάμην : peut-être y avait-il ΑΝΕΝΑΙΩΣΑΜΗΝ sur la pierre. Voyez sur le verbe ἀναεοῦσθαι les savantes observations de M. Letronne dans ses *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte pendant la domination des Grecs et des Romains*, pag. 67; elles rendent superflu tout ce que je pourrais ajouter sur l'emploi de ce mot dans les inscriptions.

Le mot πύελος, de la même ligne, mérite une remarque. Nous connaissons si peu le langage technique des sculpteurs grecs, qu'on doit recueillir tout ce qui peut nous faire connaître le sens précis des termes qu'ils employoient dans la pratique de leur art. L'inscription d'Ælius Sévère nous apprend qu'un sarcophage formant un carré oblong et à angles droits, tel que le dessin de M. Jouannin le représente, était appelé πύελος (1). Mais nous entrevoyons à peine la différence que les artistes de l'antiquité mettaient probablement entre plusieurs des substantifs suivans : πύελος, λάραξ, θήκη, σορός, ἀγγεῖον et ὄσθηκη, mots que presque au hasard nous traduisons tantôt par *urne*, tantôt par *sarcophage*. Quant à ce dernier terme, d'autres ont re-

(1) Voyez sur les différentes acceptions du mot πύελος, Saumaise *Exercit. ad Solin.* edit. Paris. 1629, fol. col. 1203. B. 1204. B. et le même *ad Histor. August.* ed. Paris. 1620. fol. pag. 487. C. Le terme de πύελος se trouve aussi dans une inscription extrêmement fruste, copiée par M. de Hammer (*Umblick auf einer Reise nach Brussa*, etc.,

marqué avant moi qu'il n'est point grec dans l'acception que nous lui donnons aujourd'hui (1).

pag. 193) sur une fontaine à Taouchandjil, à peu de distance de Nicomédie; elle a plus d'un rapport avec la nôtre :

ΟΞΟΝΤΟΣΤΗΝΠΥΕΛΟΝΕΘΗΚΑ
ΚΑΤΡΟΦΙΜΟΥΑΥΡΗΑΙΑ
ΙΝΑΚΑΙΤΗΓΥΝΑΙΚΙΜΟΥΑΙΝΑ
 ΑΚΑΙΒΟΥΛΟΜΑΙΜΕΤΑΤΟΚΑ
 ΚΑΙΤΗΝΣΥΝΒΙΟΝΜΟΥΜΗΔΕ
 ΑΤΑΤΕΘΗΝΑΙΕΙΔΕΤΙΣ
 ΟΙΣ .. ΔΩΣΕΠΡΟΣ

ΜΕΙΟ ... ΑΦΚΑΙΤΗ

ΑΝΩ..... ΕΤΕ

On pourrait lire :

1. τήν πύελον ἔθηκα
2. ἐμοί] καὶ τροφῇ μου Δύρηλία
3. Τρυφα]ίνη, καὶ τῇ γυναικί μου Αἰλία[Ἀμμί-
4. α· καὶ βούλομαι μετὰ τὸ κα[τατεθῆναί με
5. καὶ τὴν σύμβιον μου, μηδέ[να ἕτερον
6. κ]ατατεθῆναι. Εἰ δέ τις [παρά
7. ταῦτα π]οιήσ[η], δώσει πρὸς [τὸ τα-
8. μεῖο [ν Χ.] ἀφ, καὶ τῇ [πόλει.....
9. ἀνῶ [ν Χ. α. Χαίρ]ετε

Je n'ai pas besoin d'ajouter que plusieurs de ces restitutions sont extrêmement hasardées. La ligne 4 ayant eu probablement trente-une lettres, nous en obtenons un nombre presque égal, c'est-à-dire 32, en ajoutant ΤΡΥΦΑ au commencement de la ligne 3, et ΑΜΜΙ à la fin. Le nom d'Δύρηλία Τρύφωνα est connu par une épitaphe célèbre, reproduite entre autres par Maffei, Mus. Veron. LIX. I. Celui d'Αἰλία Ἀμμία se trouve dans Spon, Miscellan. erud. antiqu. Lugdun, 1685. Fol. p. 346, n° LXXIV. Δώσει τῇ πόλει se lit dans l'inscription de Vettidius Eutychianus, Pococke Inscriptt. antiqu. 48. Muratori Thes. inscriptt. 1069. 3. 2051. 4.

(1) Voyez Clarke's *Travels in various countries*, etc. London, 1813, in-4°. Part the second. pag. 150-151.

La femme d'Ælius est appelée *Ælia Hiérocléa*, Ἱερόκλεια, car c'est ainsi que son nom aurait dû être écrit; ἹΕΡΟΚΛΕΙΗ, comme porte le marbre, est un archaïsme ionien. Ce nom est assez rare dans les inscriptions, et peut-être n'est-il pas hors de propos de rappeler, au sujet du monument sépulcral d'Hiérocléa, trouvé aux environs de Nicomédie, que l'histoire nomme plusieurs Hiéroclès natifs, ou du moins habitans de la même cité. L'un, caractérisé par la plume éloquente de l'illustre auteur des Martyrs, est le persécuteur des chrétiens, contemporain de Dioclétien et de Constance Chlore, contre lequel Eusèbe composa un ouvrage qui nous est parvenu; l'autre, ami de Libanius, périt à Nicomédie en 358, dans un tremblement de terre qui bouleversa presque toute la Bithynie (1). Il n'est pas impossible que l'Hiérocléa, nommée dans notre inscription, et qui certainement vécut avant les personnages dont nous venons de parler, ait eu un rapport quelconque avec les familles dont ceux-ci étaient issus.

La sixième ligne n'offre aucune difficulté. Dans le cours de la ligne suivante, je ne trouve que les mots ΕΙΜΗΑΝΕΠΗΕΙΗ, qui puissent nous arrêter; et si la copie que nous devons à notre correspondant ne paraissait pas scrupuleusement fidèle, je serais tenté de changer

(1) Voyez sur les différens personnages qui ont porté le nom d'Hiéroclès et qui ont été souvent confondus entre eux, Henri de Valois, *Emendationes*, (Amstelodami, 1740, in-4°), lib. I, cap. v, pag. 9-13, et la note de Pierre Burmann, pag. 216-220.

en cet endroit la leçon qu'elle présente. *Ἐπιείγει*, il est vrai, est quelquefois employé comme verbe impersonnel dans le sens : *il est nécessaire, il est urgent*. Flavius Josephé Antiqu., lib. XI, pag. 373. B. *ἐπιείγει γὰρ τὰ τοῦ βασιλέως διηγήσασθαι πρῶτον*. Le même, Antiqu., lib. VIII, pag. 276. C. *ὄθεν οὐ μοι δοκεῖ νῦν ἐπιείγειν, ὑμᾶς εἰς Ἱεροσόλυμα πορευθέντας προσκυνεῖν*. C'est dans le même sens que Josephé a dit, de Bello jud., lib. III, pag. 830. D. *πολλά πρὸς τὰ ἐπιείγον, οἷα κελεύουσιν αἱ ἀνάγκαι, μελιζάμενος*. S. Grégoire de Nysse, Orat. in XL Martyres, Opp., tom. III, pag. 208. A. *πρὸς τὴν ἐπιείγουσαν χρεῖαν*. Héliodore, Æthiop., lib. V, cap. 31 (ed. Coray, part. I, pag. 217, lin. 14) *ὥς τινος τῶν ἀναγκαίων ἐπιείγοντος (1)*. On trouve même *ἐπιείγει* construit avec une particule conditionnelle, comme dans notre inscription. Josephé, De bello jud., lib. III, pag. 845. F. *εἰ δὲ ἐπιείγοι, καὶ τάφος ἔξωθεν περιβάλλεται*. Nous pouvons donc, à la rigueur, traduire ainsi la phrase dont il s'agit : *à moins que nos enfans ne soient dans la nécessité de le faire; d'autant plus que les inscriptions tumulaires des anciens, tout en menaçant ceux qui troubleraient la paix des tombeaux, ajoutent souvent des restrictions sem-*

(1) L'adverbe *ἐπιειγμένως*, *studiose*, formé du parfait passif d'*ἐπιείγω*, manque encore, je crois, dans tous nos dictionnaires. Il a été employé dans la prose élégante de S. Grégoire de Nysse. *Orat. adversus eos qui differunt baptismum*, Append. ad Opp. S. Greg., edit. Gretser. Paris., 1618. Fol. pag. 217. A. *πάντας ἐπιειγμένως ἐπὶ τὸ βαπτισθήριον σπεύδοντας*. La forme poétique du même adverbe se trouve dans un vers de Pythagore de Rhodes, conservé par Eusèbe, *Præp. evang.*, ed. Viger. Paris. 1628. Fol. 194. B. *Εἰς χθόν', ἐπιειγμένως δ' ἡαῖον ἀίσσουσιν*.

blables à celle qu'offre l'építaphe d'Ælius Severus (1). Mais je me hâte d'ajouter que je ne me rappelle pas avoir vu le verbe impersonnel ἐπέιγεται avec le datif, comme ici, ἄν ἐπέιξῃ τέκνοις : et si la copie est exacte, comme je le crois, il faut avouer que la construction de la phrase est un peu forcée (2).

J'arrive à la ligne 8. ΠΟΤΗΣΕΙ pour ποίησῃ, ΠΡΟΣΤΕΙ-

(1) Comparez celle qui a été recueillie par Gruter *Inscript. ant.* DCCCX. 10.

..... SARCOPHAGVM. IN. QVEM. DVM. RE-
 CEPTVM. FVERIT. CORPVS. MEVM. NVLLI.
 VNQVAM. LICEAT. ACCEDERE. NEQVE. VEXA-
 RE. OSSA. MEA. NON. FILIVS. NEQVE. NEPO-
 TES. NEQ. DE. AFFINITATE. VLLVS. SI. QVIS.
 AVTEM. INFRINGERE. VEL. APERIRE. AVSVS.
 FVERIT. IS. TVM. INFERET. POENE. NOMINE.
 REIP. FOLLES. MILLE. SANE. NEVIA. PRISCA. SI.
 PERMANSERIT. VSQ. IN. DIEM. FINITIONIS. SVÆ.
 RECIPIETVR. IBI. IVXTA. MARITVM. SVVM.

(2) On pourrait dire encore qu'ἐπέιξῃ est ici pour ἐπιείχω, et qu'on a mis la forme active au lieu du passif; cela se voit souvent sur les marbres. Or, ἐπιείχω ayant quelquefois la signification de, j'exige, je demande (S. Basil. comment. in caput III. Esaïæ edit. Paris. 1618. Fol. tom. I, pag. 930. C. τοὺς ἐν ἔργοις μὲν πονηροὺς ὄντας, ἐπιείχοντες δὲ τὴν ἡμέραν τῆς ἀνταποδόσεως. Tilman traduit : *Sed diem nihilominus retributionis expetebant*), ἄν ἐπέιξῃ τέκνοις ἡμῶν pourrait signifier : *si cela est demandé par nos descendans*. Un archéologue célèbre, qui a expliqué et restitué avec autant de sagacité que d'érudition un grand nombre d'inscriptions grecques, ne serait pas éloigné de voir dans ἐπέιξῃ l'aoriste d'ἐπιείχω, *cedo, concedo*, pris également dans un sens passif; dans ce cas, il faudrait traduire : *à moins que le monument ne soit cédé par nos enfans*. Je laisserai le lecteur choisir entre ces différentes interprétations.

MOY au lieu de *προσίμου*, KATHHOAI pour *καὶ τῆ πόλει*, sont des incorrections dont il y a une infinité d'exemples, entre autres un dans les inscriptions de Fabretti, pag. 740, n° 502, où le mot KITE, pour *καῖται*, renferme les deux fautes qui se trouvent ici dans HOAI et dans le KATATEΘHNE de la ligne précédente. *Πρόσιμον* dans le sens de *peine pécuniaire* ou *d'amende*, est un mot fort connu ; il se trouve non-seulement dans les prosateurs grecs de tous les tems (1), mais aussi dans plusieurs inscriptions (2). Quant aux lettres ayant une valeur numérique et fixant la quotité de l'amende, nous lisons d'abord, X, *ι*, c'est-à-dire, *δηνάρια μύρια*, dix mille *denarii*. On peut objecter que cette somme paraît bien forte, et que peut-être il faut changer l'I en Φ, ce qui donnerait *cinq cents*, somme qui serait dans une certaine proportion avec les deux mille, B, et les

(1) Le substantif *πρόσιμον* se trouve dans Henri Étienne, *Thesaur.* tom. III, col. 1578. E. Mais, contre son habitude, ce grand helléniste n'y a point joint des exemples qui en autorisent l'emploi. En voici quelques-uns : *Ἀνεῖλον τὸ πρόσσιμον*, *multam remisérunt*, Plutarque Cato minor. 781. D. *πρόσιμον ἐκτενέτω* Joseph. Antiquitat. jud., lib. IV. 125. D. *θάνατον ἔσεισθαι τὸ πρόσσιμον*, le même, *ibid.* lib. VIII 254. G. *ἐπήγαγες τὸ πρόσσιμον* S. Joann. Chrysost. Orat. XCVII. in annunciationem, Opp. edit. Etionæ 1612. Fol. tom. VII, pag. 538, lin. 41. *ἀντιγραφὴν μετὰ πρόσσιμου* Georg. Alexandrin. Vita S. Chrysost. Opp. tom. VIII, pag. 246, lin. 5.

(2) Voyez l'építaphe de Julia ARIA (car c'est ainsi que son nom doit être écrit, d'après Corsini, *Notæ græcorum explicatæ*, Florentiæ 1749. Fol. pag. 70. A), publiée par Muratori *Thesaur.* 1086. 2. ΑΜΑΚΑΙΚΑ-ΤΑΣΧΕΘΗΣΕΤΑΙΤΩΡΟΡΙΣΜΕΝΩΠΡΟΣΤΕΙΜΩΤΟΥΤΑΜΕΙΟΥΧΒ. Je lis : *ἀλλὰ καὶ κατασχεθήσεται τῷ ὄρισμένῳ πρόσσιμῳ τοῦ ταμίου Χ. Ϟ*, c'est-à-dire, *δηνάριον δισχιλίων*.

mille, A (car c'est ainsi que je lis la dernière lettre de l'inscription), que le transgresseur de la loi devait payer à la ville de Nicomédie et aux habitans d'Arbilum. Cependant, je ferai observer que sur le monument d'Exupérius et de sa femme Valéria, qui était également de Nicomédie (Muratori, pag. 1063. 6.), on lit : QVOD. SI. QVIS. POST. EXCESSVM. EORVM. APERIRE. VOLVERIT. D. F. C. N. (c'est-à-dire, *dabit fisco Cæsaris nostri*) XX. N. (*vinginti millia nummum*); sur un autre de Marcus Aurelius Alexander (Muratori, pag. 794. 1.), on trouve même : INFERAT. SACRO. FISCO. SESTERTIA. CENTVM. MILIA. NVMMVM); et dans l'inscription n° XCIII. des marbres d'Oxford (*Marmora Arundeliana*, etc. Londini. 1732. Fol. pag. 40), INFERET. ARCE. PONTEFICVM. SS. CENTVMMILIA. NVMMVM; enfin, l'épithaphe de Marcus Lollius Harpocras, recueillie par Gruter Inscr. ant. 801. 5. Muratori Thes. 1035. 1. et Gutherius *De jure man.* ed. Paris. 1615. in-4°, pag. 410, menace les transgresseurs de la confiscation générale de leurs biens : QVOD. SIQVI. ADVERSVS. IT. FECERINT. EORVM. BONA. PERTINERE. DEBEVNT. AD. REMPVBLICAM. BRVNDISINORVM. Voilà des amendes plus fortes encore que celle dont il est question sur le monument d'Ælius Sévèrus; et je pense que nous pouvons défendre la leçon de M. Jouannin, sans avoir besoin d'y rien changer.

Je crois donc qu'on pourrait traduire ainsi notre inscription :

« Moi, *Ælius Septimius Sévère*, j'ai fait ré-
 « parer ce sarcophage appartenant à ma famille,
 « pour moi et pour ma compagne chérie, *Ælia*
 « *Hiérocléa*. Je veux que quand nous y serons
 « ensevelis, aucune autre personne n'y soit
 « déposée, à moins toutefois que nos enfans ne
 « le jugent nécessaire. Quiconque violera cette
 « disposition, paiera pour amende dix mille
 « *denariï* au fisc, deux mille *denariï* à la ville,
 « et mille *denariï* aux habitans d'*Arbilum*.
 « Adieu. »

Quant à l'époque du monument, la belle forme des lettres, parmi lesquelles il y a fort peu d'onciales (nous supposons la copie exacte), empêche de croire qu'il soit plus récent que ce qu'on appelle ordinairement le règne des trente Tyrans (l'an 260-270). D'un autre côté, les noms d'*Ælius Septimus* ou *Septimius Severus* nous autorisent à conclure qu'*Ælius*, époux d'*Hiérocléa*, naquit vers la fin du règne de *Septime Sévère* (l'an 196-211), et vécut sous celui de ses successeurs, par conséquent dans la première moitié du troisième siècle. Dans ce tems, les villes de la Bithynie et de l'Asie proconsulaire étaient encore florissantes; enrichies par un commerce intérieur et extérieur très-actif, elles rivalisaient entre elles dans la pompe des jeux et des fêtes publiques; chaque citoyen, chaque corporation, chaque magistrat cherchait, selon

sa fortune, à embellir sa ville natale par des temples, des basiliques, des théâtres, des mausolées et des monumens de toute espèce.

Je me borne à ces remarques. Les personnes qui désireraient de plus amples détails paléographiques sur des inscriptions semblables à la nôtre, les trouveront dans les deux dissertations suivantes : l'une écrite en latin par Charles Patin, et insérée dans le second volume des Supplémens de Poleni au Trésor des antiquités grecques et romaines (1); l'autre publiée en français par Bimard de la Bastie, sous le titre : Dissertation sur l'épithaphe grecque de P. Didius Polybius. Je pourrais donc terminer ici mon rapport, si je ne jugeais pas à propos de rappeler à la Société Asiatique que dans la lettre qui annonce la découverte du tombeau d'Ælius Sévérus, M. Jouannin nous promet une relation circonstanciée de son voyage en Bithynie. Elle sera rédigée d'après de nombreuses notes recueillies par cet Orientaliste pendant son séjour à Brousse, à Nicée, à Kios; accompagnée de dessins, de cartes et de plans, elle présentera un ensemble de faits et d'observations remarquables sous les rapports des antiquités, de la géographie et du commerce. Nul doute que cet ouvrage n'assure à son auteur les suffrages de tous les amis des lettres. Il n'y a pas long-tems que nous manquions encore d'une

(1) *Commentarius Caroli Patini in tres inscriptiones græcas, Smyrna nuper allatas*, ed. Polen. Venetiis, 1737. Fol. vol. II, col. 1049—1070.

bonne carte de la Bithynie, province illustrée par l'histoire ancienne et par la fable, plus célèbre encore dans l'histoire du moyen âge, lorsque les peuples chrétiens s'arrachèrent de leurs foyers pour fondre en masse sur les peuples mahométans, ou lorsque plus tard les premiers souverains des Osmanlis, animés de l'esprit de conquête, s'avancèrent lentement des sommets de l'Olympe vers l'Hellespont et le Bosphore. Un ouvrage important, publié il y a environ six ans par notre savant associé, M. de Hammer (1), a fait connaître, il est vrai, une partie considérable de ce pays; mais les cantons de la Bithynie que M. de Hammer n'a pu visiter, laissent encore une sorte de lacune dans nos connaissances géographiques. Elle sera remplie, je n'en doute point, par le travail de M. Jouannin. Autant que l'ignorance soupçonneuse des habitans le lui aura permis, il fera connaître par ses descriptions ou par ses dessins l'emplacement des ruines, les pentes des monts, la direction des vallées, les contours et les dégorgemens des lacs dont cette province jadis si florissante, aujourd'hui si inhospitalière, est parsemée. J'ose, en attendant, lui soumettre quelques questions qui ont besoin d'être éclaircies par un observateur habile, et vous écouterez avec indulgence, j'espère, ces détails topographiques. Je ne m'écarterai point, en vous les communiquant, du ton de réserve qui convient

(1) *Umblick auf einer Reise von Konstantinopel nach Brussa und dem Olympos, von Joseph von Hammer, Pesth, 1818. in-8°.*

surtout à ceux qui, comme moi, livrés exclusivement à des travaux philologiques, n'ont jamais fait de la géographie l'objet spécial de leurs études.

La première question que je soumettrai à M. Jouanin, a un rapport direct avec l'inscription que je viens d'expliquer. D'après les règles de la langue grecque, le mot Ἀρβειλαῖοι qu'on y trouve, ne peut guère désigner que les habitans d'*Arbilum* (Ἄρβειλον), d'*Arbila* (Ἀρβείλα), ou d'*Arbilus* (Ἄρβειλος); c'est ainsi que des noms de villes Ἄνθιον, Πάριον, Ἄγκυρα, Ἄλβα, Βόσπορος, on dérivait les mots Ἀνθιανός, Παριανός, Ἄγκυρανός, Ἄλβανός, Βοσπορανός, qui désignent les habitans de ces cités. Le bourg ou la ville d'*Arbilum*, inconnue d'ailleurs aux géographes, devait être rapproché du tombeau d'*Ælius Sévèrus*. Or, la table de Peutinger place à douze milles de Nicomédie, sur la route de Nicée, une ville qu'elle nomme *Eribulo*; le même lieu est appelé Ἐρίβωλον par Xiphilin in *Macrino*, cap. 39 (Dion. Cass. hist. Rom. lib. LXXVIII ed. Reimar. 1752. Fol. tom. II, p. 1345, lin. 24). Ne connaissant pas au justela distance qui sépare Nicomédie de l'endroit où le sarcophage de Sévèrus a été découvert, je n'ose point affirmer que notre *Arbilum* soit l'*Eribulum* de Peutinger. Mais si ce monument existait à l'est de la route actuelle de Nicomédie à Nicée, dans la vallée par laquelle montait l'ancienne voie romaine, s'il était éloigné à peu près de douze milles (c'est-à-dire d'environ trois lieues et demie) de Nicomédie, j'avoue que l'identité d'*Arbilum* et d'*Eribulum* deviendrait assez probable, d'autant plus que les textes des auteurs varient beaucoup dans la ma-

nière d'orthographier ce dernier nom: il est écrit *Hyribolum* dans l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem (*Vetera Romanorum itineraria, cur. Petr. Wesseling. Amstelæd. 1735. in-4°, pag. 573*), et *Eriboea* (*Ἐρίβουα*) par Ptolémée, liv. V, cap. 1 (in *Theatr. geogr. vet. Bertii pag. 134*); ce dernier nom est évidemment altéré. Si les distances s'accordent, la communication faite par M. Jouannin nous aura appris à la fois le véritable nom et l'emplacement d'une ville ancienne; ce ne sera pas la première fois que la découverte d'une inscription aura servi à déterminer une position géographique.

Le lac de Sabandja se trouve à une demi-journée à l'Est de Nicomédie, entre cette ville et le vaste bassin où le Sangarius promène son cours sinueux. Connu des Anciens sous le nom de *Sophon lacus*, il est appelé *Boane* par Evagrius, dans son *Histoire ecclésiastique*, lib. II, cap 14 (edit. Reading. Cantabrig. 1720. Fol. pag. 407, lin. 20), et *Baane* par Anne Comnène, *Alexiad.* lib. X, pag. 282. B. *edit. Reg.* L'excellente carte de la Turquie, que M. Lapie vient de publier, donne à ce lac un écoulement à l'est dans le Sangarius, près du village de Katirdji-Keuï; et ce fait est confirmé par Pline le jeune, qui, d'après l'observation judicieuse de M. de Hammer (1), parle

(1) *Umblick auf einer Reise, etc.*, pag. 134. Pline, lib. X. *epist. 69* (vol. II, pag. 176, édit. de M. Lemaire. Paris, 1823, in-8) : *lacus... in contrariam partem* (c'est-à-dire, du côté qui est le plus éloigné de

du même lac dans une lettre adressée à l'empereur Trajan. Mais M. Jouannin, qui a étudié le terrain, semble croire qu'aujourd'hui ce n'est pas le lac qui s'écoule dans le fleuve, mais que c'est le fleuve qui entre dans le lac; enfin, un rapport fait en 1503 par le grand-visir Sinan-Pacha, et inséré dans l'ouvrage déjà cité de M. de Hammer (pag. 167), dit, de la manière la plus positive, que le lac de Sabandja se trouve dans un bassin isolé, sans aucune communication avec le Sangarius; c'est aussi le système suivi par M. Mannert, *Geographie der Griechen und Römer*, Part. VI, vol. II, pag. 484, et par M. le colonel Leake, *Journal of a tour in Asia minor*, London 1824; in-8; dans leurs cartes de l'Asie mineure. A moins de supposer de grands changemens survenus dans les localités, il semble difficile de concilier des assertions aussi contradictoires; et pour fixer nos idées à cet égard, il convient d'attendre les éclaircissemens que M. Jouannin ne tardera pas à nous donner.

Je recommande encore à son attention la ville an-

la ville de Nicomédie) *flumen emittit*. Cataneo de Novare (Plinii epistolæ, edit. Cortii, Amstelæd. 1734. in-4^o. pag. 762), et la plupart des commentateurs se sont trompés en supposant que Pline parlait du lac de Nicée. Dans Ammien Marcellin, qui semble désigner le lac Sophon, lib. XXVI, cap. 8 (edit. Gronov. Lugd. Bat. 1693. Fol. pag. 362), *per Sufonensem lacum et fluminis Galli sinuosos anfractus*, il y avait peut-être *Suffonensem* (c'est-à-dire, *Suphonensem*) *lacum*, et quelque copiste aura écrit *n* pour *ff*. Le savant Henri de Valois, dans une note sur ce passage (edit. Paris. 1681. Fol. pag. 465), confond également ce lac avec celui de Nicée.

cienne de Poemanentos ou Poemanenos (Ποιμανηνός) qu'aucun voyageur moderne, à ce que je crois, n'a visitée. Célèbre par un temple d'Esculape dont le rhéteur Aristide parle avec admiration (ἱερὸν Ἀσκληπιοῦ, ἁγίου τε καὶ ὀνομαστόν, Orat. sacr. IV, éd. Jebb tom. I, Oxonii 1730; in-4. pag. 321), cette ville paraît avoir subsisté jusque dans les derniers tems de l'empire grec; un superbe édifice, parfaitement conservé, y frappa encore au treizième siècle l'historien Georges Acropolite (pag. 19. C. *ed. Reg.*), et cet édifice, bien qu'il eût reçu une autre destination, n'était probablement autre que l'ancien temple du dieu d'Epidaure. Toutes nos cartes, même celle de M. d'Anville, placent Poemanenos à l'extrémité méridionale de la Bithynie, presque au sud du mont Olympe et à une grande distance de la mer; mais plusieurs passages d'auteurs byzantins, qu'il serait trop long de discuter ici, semblent rendre cette hypothèse inadmissible. Si M. Jouannin peut entreprendre une excursion dans ce canton peu connu de la Bithynie, nous l'engageons à comparer entr'eux Nicétas Choniates, pag. 388. D. Anne Comnène 180. C. 439. B. 440. A. et Georges Acropolite 15. C. 18. D. Il semble résulter du témoignage de ces auteurs que Poemanenos devait être situé assez près du lac d'Apollonias, à peu de distance de Loupad ou Lepadium; c'est là qu'il faudra chercher ses ruines, qui probablement existent encore aujourd'hui.

Enfin, un quatrième point qui mérite de fixer l'attention des voyageurs éclairés, c'est la position de la

ville de Cibotus (Κιβωτός), lieu de débarquement entre Constantinople et Nicée, souvent mentionné sous le nom de *Civitot*, dans l'Histoire des Croisades. Dans l'ouvrage déjà cité de M. de Hammer, ce savant suppose que Cibotus n'est autre que l'ancienne Cius (Κίος), et par conséquent il place ce lieu de passage (pag. 91, 105, 151, 153, 154) à l'endroit où se trouve aujourd'hui le village de Kemlik, c'est-à-dire à l'issue de la vallée longue de trois lieues, par laquelle s'écoulent les eaux du lac Ascanius. Cette opinion, appuyée de raisons spéciales, a été adoptée par un des professeurs les plus distingués de l'université de Berlin, M. de Raumer, dans son Histoire des Empereurs de la maison de Souabe (1), par M. le colonel Leake (*Journal of a tour etc.* pag. 316) et par plusieurs autres écrivains d'un grand mérite. Il n'est aucun entre nous, Messieurs, qui ne rende hommage à l'esprit de critique, d'observation et de recherches qui semble avoir dicté l'ouvrage de M. de Hammer; mais quelque ingénieusement que soit présentée son hypothèse concernant la position de Cibotus, j'avoue que ses raisons ne m'ont pas entièrement convaincu. Je suis tenté de placer cette ville sur le bord méridional du golfe de Nicomédie, où elle se trouve déjà dans la carte qui accompagne la première partie de l'Histoire des Croisades par M. Michaud

(1) *Geschichte der Hohenstaufen*, Leipzig 1823. in-8°. Vol. I, p. 105. Dans la carte qui termine ce premier volume, on lit, par une erreur du graveur, *Libotus*.

(4^e édition. Paris, 1825; in-8. pag. 200.), et dans celle qu'a publiée M. Haken dans le tome 1^{er} de son Tableau des Croisades (Francfort sur l'Oder, 1808; in-8. pag. 404). Il est vrai que des historiens tels que Robert de Rheims, lib. III (*Gesta Dei per Francos*, edit. Bongars. Hanovix 1619. Fol. tom. I, pag. 39 lin. 39), Balderic de Dole lib. I (*ib.* I, pag. 96, lin. 17), Albert d'Aix lib. II cap. 32 (*ib.* pag. 208 lin. 52), et Guibert lib. III cap. 8 (*ib.* pag. 492 lin. 48), appellent aussi *Civitat* le port duquel les croisés, lors du siège de Nicée, transportèrent les bateaux et les navires fournis par l'empereur Alexis Comnène, pour les lancer dans les flots du lac Ascanius, après les avoir traînés pendant la nuit sur un espace de plus de sept milles, qui séparait le lac de la mer. Mais il me semble certain, ou que ces annalistes latins ont commis eux-mêmes une erreur, et que, peu accoutumés à la prononciation des Grecs, ils ont confondu, en parlant de ce portage, les noms assez semblables de *Kios* et de *Kibotos*, ou bien que le texte a été altéré depuis, et qu'il faut lire *Cius*, au lieu de *Civito* ou *Cuizena*, dans cette partie de leur récit. Si nous admettons cette correction, tous les doutes se dissipent. Anne Comnène, à qui ce point géographique, illustré par l'histoire contemporaine, devait être bien connu, dit formellement dans l'Alexiade lib. XI pag. 313. A. que « ce fut à *Cius* » et non à *Cibotus* « que son père fit placer des barques sur des chariots, et qu'il les fit transporter ensuite jusqu'au lac » : *διὰ τοῦ μέρους τῆς ΚΙΟΥ ταῦτα [τὰ ἀνάγαια] ἐν ἀμάξαις ἐπιπλάξας,*

εις τὴν λίμνην εἰσήλασεν. Quant à la position de Cibotus, dont Anne Comnène parle dans quatre endroits différens de l'Alexiade, 309. A. 331. B. 461. B. et 438. D, ce qu'elle en dit ne permet guère de douter que Cibotus ne fût sur le bord méridional du golfe de Nicomédie, où l'on trouve aujourd'hui les bourgs de Caramoussal et de Hersek. Le dernier des passages que je viens de citer nous apprend même que l'endroit du rivage opposé d'où l'on partait pour traverser le golfe, s'appelait alors *Ægyllus* (Αἰγύλλου); c'est la langue de terre appelée aujourd'hui *Dil* par les Turcs. Voilà du moins ma conjecture sur la position de Cibotus; en la soumettant à l'esprit judicieux de M. de Hammer, je serai le premier à adopter celle des deux hypothèses qui aura paru la plus probable à ce savant orientaliste.

Il resterait encore un grand nombre de points à éclaircir dans la topographie de la Bithynie et des provinces limitrophes. Nous ignorons la position d'Achyraus (Ἀχυράου), ville frontière lors du partage de l'empire entre Henri de Flandres, empereur latin à Constantinople, et Théodore Lascaris (Nicétas Choniates 412. B. Georges Acropolite 15. A. 20. A. 101. C.); il serait également important de fixer l'emplacement de Pegæ (Πηγαι), port célèbre dans les annales de l'empire grec (Nicétas Choniates 388. B. C. Georges Acropolite 25. D. 37. B. Pachymère tom. II: 271. D. 188. A. 311. E. 340. A), et que nous devons chercher entre Lampsaque et Kios. Mais je crains d'accumuler dans ce rapport trop de détails minu-

tiens. Je le termine donc par le vœu que mes observations puissent engager M. Jouannin à donner bientôt au public son important ouvrage; puisse-t-il continuer, avec le même zèle, des recherches dont la science retirera sans doute des avantages, et qui nous procureront plus d'une découverte.

HASE.

*Observations sur l'édition des Voyages de Chardin,
donnée par M. Langlès en 1811.*

C'ÉTAIT une idée assez heureuse de donner une nouvelle édition des Voyages de Chardin, et de rectifier, dans des notes, les erreurs nombreuses dans lesquelles ce voyageur est tombé presque toutes les fois qu'il a voulu interpréter ou expliquer les mots persans qu'il se rencontrent dans ses récits; car, quoiqu'il n'ignorât pas entièrement la langue persane, il est aisé de voir, par ses méprises fréquentes, qu'il n'en avait qu'une connaissance très-superficielle. Il pouvait être utile aussi d'ajouter à son texte quelques éclaircissemens historiques ou géographiques, empruntés, soit à d'autres relations, soit à des écrivains orientaux, pourvu qu'on se bornât à de courtes indications, propres à faire connaître aux lecteurs les sources où ils pouvaient puiser des notions plus exactes ou plus étendues.

dues, sur une multitude d'objets dont le voyageur ne parlait qu'en passant ; mais comme la relation d'un voyage n'est point un livre d'érudition, il ne devait entrer dans les notes aucune dissertation, et surtout aucune dissertation étrangère au texte de Chardin, et empruntée d'autres ouvrages où chacun pouvait les lire. Une autre condition essentielle d'un pareil travail était de ne point hasarder précipitamment des corrections, lorsqu'il pouvait y avoir du doute. M. Langlès, malheureusement pressé par l'imprimeur, pour lequel une nouvelle édition des Voyages de Chardin n'était qu'une spéculation, et qui exploitait en même tems et la juste renommée du voyageur, et celle qui s'attachait au nom de l'éditeur, n'a rempli aucune de ces conditions. Il a surchargé cette édition de notes tout-à-fait inutiles, comme est celle du t. II, p. 252 à 265, sur l'année persane ; note qui, à l'exception de la première page, est toute entière tirée du dictionnaire persan de Richardson, au mot *سال*, et est d'ailleurs défigurée par plusieurs contresens. La première page même de cette note est un composé d'emprunts faits à Th. Hyde (*Hist. rel. vet. Pers.*) et aux auteurs de l'Art de vérifier les dates ; et, faute d'entendre la matière, M. Langlès a copié une faute d'impression, et s'est exprimé d'une manière louche et inexacte. Mais ce qui est encore plus fâcheux dans le travail de l'annotateur, c'est qu'il s'est souvent mépris lui-même en voulant rectifier Chardin, et que quelquefois il a substitué une erreur à ce qui était conforme à la vérité. Pour qu'on ne croie pas que ce

que je dis ici est hasardé, j'en donnerai un exemple.

Chardin avait observé que les Persans emploient fréquemment des expressions sales ou grossières, et que les hommes même d'une condition plus élevée ne sont pas exempts de ce défaut. Pour le prouver, il a cité le fait suivant (t. III, p. 412) :

« Une des premières fois que je fus chez le grand-
 » maître de la maison du roi, en 1666, la cour persane étant dans l'Hyrcanie, il vint un homme de
 » considération lui parler d'une affaire. Le grand-
 » maître lui dit : *Que n'allez-vous au premier ministre à qui je vous ai déjà renvoyé?* L'autre lui répondit fort humblement : *Seigneur, j'y ai déjà été; il m'a dit que c'était à Votre Majesté (l'on donne ce titre aux grands tout comme au roi) à régler l'affaire. Gaumicoret*, lui répartit-il (1). Je fus bien surpris que le grand-maître parlât ainsi du premier ministre; car le mot de *gau* veut dire *l'excrément qui sort du corps*, et *micoret*, *il mange*. C'est là leur terme commun pour dire *qu'on parle mal à propos* ou *faussement*. »

Chardin répète encore la même chose ailleurs (t. IV, p. 92), et traduit *gaumicouri* par *vous mâchez de l'ordure*, « à traduire, ajoute-t-il, la chose modestement. » Il a raison; car cela veut dire littéralement : *tu manges de la m....*

(1) Dans l'édition de M. Langlès, ce passage est défiguré par deux fautes typographiques. On y lit : « *Gaumicoret*, lui répartit-il, je suis bien surpris etc.

Voici maintenant la note de M. Langlès sur le premier passage : « Lisez *ghauth mykhored* : *ghauth* et » non *gau* est le pluriel du mot arabe *ghâyet*, adopté » par les Persans, lequel a en effet la signification » indiquée par Chardin. »

M. Langlès corrige mal à propos Chardin, qui n'a eu que le tort de ne pas représenter très-exactement la prononciation du mot persan *گه*. M. Morier, dans la relation de son second voyage, a fait la même remarque que Chardin, et a bien écrit *goh*. Voyez *Journal des savans*, année 1819, p. 73.

Voici encore quelques exemples de notes tout-à-fait ridicules ou de graves méprises.

Chardin ayant expliqué (t. VI, p. 412) le mot *sunnet* peu exactement par *bon et convenable*, M. Langlès dit en note : « La *sunnet* ou *sonnah* est une es- » pèce de loi secondaire appelée *Qoran* : elle est » fondée sur la tradition des faits et sentences du Pro- » phète et de ses disciples, etc. » C'est à peu près comme si l'on disait que, chez les catholiques, ce qu'on entend par la *Tradition*, c'est la *Bible*.

Comment concevoir encore que M. Langlès ait dit (t. II, p. 280) ? « Le nom du *café* ne paraît pas tirer » son origine de la langue arabe, puisqu'il n'appartient » à aucune racine de cette langue. » Et on ne revient pas de son étonnement quand on fait attention que, dans la note tout-à-fait inutile où cela se lit, il cite les livres où la signification et l'étymologie arabe du mot *café* sont mises hors de doute.

Le voyageur parlant des étoffes faites de poils de chameaux, dit (t. IV, p. 154) : « Ils appellent cette » laine de chameaux *teftik* et aussi *kourk* ; » et M. Langlès fait une note pour dire que *kourk* ou *kurk*, en turc, signifie une pelisse garnie d'une fourrure quelconque. Puis il ajoute : « Je ne connais pas le mot *teftik*. » Il ne s'agissait pourtant que d'ouvrir le dictionnaire de Meninsky ; il y aurait lu que le mot *teftik*, en persan et en turc, signifie *lana caprina subtilis instar serici*. Le même dictionnaire pouvait lui apprendre que *kourk* كورك signifie non-seulement une *pelisse fourrée*, mais aussi la *fourrure* elle-même.

Chardin avait dit que les Persans font usage de trois langues, le persan, le turc et l'arabe, et un peu plus loin (t. IV, p. 239), il ajoute : « Les Persans » ont ce dire commun sur les langues, pour montrer » que ces trois-là sont les seules qu'il faille tenir pour » de vraies langues : *Farsi baliket*, *Arabi fasihet*, » *Turki sciaset*, *baki kobahet*, c'est-à-dire, *le persan » est une langue douce, l'arabe est éloquent, le turc » est sévère, les autres langues sont un jargon. Le » mot que je traduis ici par sévère signifie proprement » châtiant et reprenant, comme qui dirait une langue » propre à gourmander ou mortifier. »*

M. Langlès, dans une note, substitue *kobat* à *kobahet* et ajoute : « Je rectifie ainsi ce dernier mot » par conjecture, les lexiques ne donnant pas le mot » *kobahet*, mais *kobat* dans l'acception de *balayures*. » Cette signification rentrant parfaitement dans le » sens du proverbe allégué, il me semble démontré

» que c'est ce dernier mot dont Chardin altère l'orthographe, et qu'il a jugé à propos de traduire par *jargon*. Je remarquerai aussi que *balyghat* (M. Langlès substitue ce mot à *baliket*) ne signifie point *doux*, mais que ce mot est à peu près synonyme de *fassihat*, qui veut dire *éloquent, fécond*. »

N'oublions pas à cette occasion que M. Langlès nous assure (t. IV, p. 286) « que les Arabes divisent la rhétorique en *ilm elfassahhat* علم الفصاحة qu'on peut traduire par l'art d'être éloquent avec prolixité, et en *ilm elbelaghat* علم البلاغة l'art d'être éloquent avec concision. »

Voilà des découvertes dont assurément les Arabes n'ont jamais eu d'idée. Suivant eux, *fésahat* فصاحة signifie *la clarté et la pureté du langage*, et *bélagat* بلاغة l'éloquence.

Je pense au surplus avec M. Langlès que Chardin n'a ni bien transcrit ni bien rendu ce proverbe, que j'écrirais ainsi :

فارسی بلاغة عربی فصاحة ترکی سپاسه باقی قباحه *
c'est-à-dire le persan est (la langue de) l'éloquence, l'arabe, (la langue de) la clarté, le turc (la langue de) la police ou administration; toutes les autres langues sont de la vilénie.

Mais, quoiqu'il en soit du sens rigoureux des mots employés dans ce proverbe, il est certain que Chardin a eu raison d'écrire *kobahet*, mot arabe bien connu; quant à *kobat* que M. Langlès y substitue, et qui signifie *balayures*, il s'écrit en arabe كبة et

n'a aucun rapport de forme ou de convenance avec *siaset*, *bélagat* et *fésahat*, ce qui suffit pour faire rejeter cette conjecture.

Encore un seul exemple. Chardin parlant de la valeur numérique des lettres arabes et de l'usage qu'on en fait dans les chronogrammes, cite (t. IV, p. 292) une monnaie frappée à l'occasion du couronnement d'un empereur turc nommé *Mohammed*, et dont le père s'appelait *Ibrahim*. La légende de cette monnaie était, dit-il : *Nour Mahamed Ibrahim dangclur*, c'est-à-dire *Mohammed est la resplendeur d'Ibrahim*. Il aurait fallu traduire : *La lumière de Mohammed vient d'Ibrahim*, ce qui, outre son sens applicable à l'événement, en a un autre relatif à la lumière prophétique qui a passé successivement d'un prophète à un autre, et s'est fixée sur Mahomet. Chardin devait écrire *Ibrahimdan gelur نور محمد ابراهيم دن کلور*; mais la faute commise par lui ou par l'imprimeur était facile à corriger. Au lieu de cela M. Langlès veut qu'on lise : *Nour Mohammed Ibrahimung dur*, ce qui n'est pas turc. Ce qu'il fallait observer, c'est que Chardin a eu tort de dire que les lettres du dernier mot de cette légende donnaient l'année de l'avènement au trône de Mohammed ou Méhémet IV : ce prince est monté sur le trône en 1059 de l'hégire, et toutes les lettres de cette légende réunies ne donnent que 916. Sans doute il y a un mot omis.

Je ne pousserai pas plus loin pour le moment ces observations générales sur l'édition des Voyages de Chardin dont il s'agit; mon but aujourd'hui est de

relever quelques erreurs chronologiques qui pourraient être copiées par d'autres écrivains, et dont peut-être, par une circonstance assez extraordinaire, personne, excepté moi, ne saurait découvrir l'origine. C'est ce motif qui me détermine à communiquer aux lecteurs du Journal asiatique ces méprises, sur lesquelles j'avais jusqu'ici gardé le silence.

A l'occasion de la ville de Tauriz, Chardin rapporte (t. II, p. 340 et suiv.) plusieurs événemens, dont M. Langlès fixe la date dans ses notes, en indiquant non-seulement l'année de l'hégire, mais même le jour et le mois de l'année où ils sont arrivés, d'après les Tables ou plutôt les Tablettes chronologiques de Hadji-Khalfa, et en réduisant ces dates à celles de nos années solaires. Je ne sais pourquoi, dès le premier abord, ces dates me parurent suspectes, et je voulus les vérifier; je m'aperçus, avec un peu de réflexion, qu'elles ne pouvaient pas être prises de l'original de Hadji-Khalfa, et que, suivant toute apparence, M. Langlès n'avait pas même consulté ce livre dans l'original. En effet, 1°. il dit que ce livre est écrit en turc, tandis qu'il est en langue persane; 2°. Hadji-Khalfa se contente le plus souvent de ranger sous chaque année les événemens qui appartiennent à cette année, mais sans indication du mois et du jour auxquels ils ont eu lieu; 3°. M. Langlès, au lieu de nommer les mois arabes, suivant son usage, par leurs noms, comme *moharram*, *safar*, etc. les indique ici par le rang qu'ils tiennent entre les mois de l'année, et dit *dans le 7° mois*, *dans le 2° mois*, etc. Je re-

marquai en outre que parlant de la bataille de *Tchaldéran* ou *Tchaldéroun* چالدران, il écrivait *Galderoun*. Je demeurai donc convaincu qu'il avait pris cela dans un livre qu'il ne citait pas, et je soupçonnai d'abord que peut-être ces dates se trouvaient ainsi fixées dans la traduction italienne de l'ouvrage de Hadji-Khalfa; mais en la consultant, je fus bientôt détrompé. Je me rappelai alors que j'avais vu entre les mains de M. Langlès la traduction latine manuscrite, faite par Reiske, des *Tablettes chronologiques* de Hadji-Khalfa, et je conjecturai que c'était là que M. Langlès avait puisé ces dates précises. J'étais d'autant mieux fondé à le supposer, que l'usage de Reiske, dans la traduction des *Annales d'Abou'lféda*, est d'indiquer les mois de l'année musulmane par leur ordre numérique. Je priai M. Langlès de me prêter ce manuscrit, que j'ai acheté plus tard, à la vente de sa bibliothèque, et ma conjecture se trouva confirmée; je vis aussi pourquoi il avait écrit *Galderoun* au lieu de *Tchaldéroun*: c'est que Reiske, ainsi qu'il le dit dans sa préface, a adopté le *G* surmonté d'une sorte d'accent circonflexe, pour rendre le ج. Mais, en s'appropriant ainsi l'ouvrage de Reiske, M. Langlès est tombé dans une erreur bien grave. Les années des Arabes étant lunaires ne sauraient correspondre exactement à nos années solaires. Pour les comparer avec les années de J.-C., Reiske a pratiqué, en marge de sa traduction, quatre colonnes: la première contient l'année de l'hégire, la seconde l'année de J.-C., la troisième le mois solaire dans lequel a commencé l'an-

née musulmane, et la quatrième le jour de ce même mois correspondant au premier jour de cette année. Observez que les mois, pour plus de concision, ne sont pas désignés par leurs noms de *janvier, février, mars*, etc., mais par les chiffres 1, 2, 3, etc. Ainsi, par exemple, à l'année de l'hégire 941, on lit :

941 | 1534 | 7 | 12

ce qui signifie que l'année musulmane 941 a commencé le 12 du 7^e mois, c'est-à-dire de juillet 1534; et c'est précisément la marche que Reiske a suivie dans sa traduction des Annales d'Abou'lféda. M. Langlès a cru que cela voulait dire le 12^e jour du 7^e mois arabe, et en conséquence il a pensé que cette date correspondait à un jour du mois de janvier 1535. Il est singulier qu'il ne se soit pas aperçu que par là il tombait dans une conséquence absurde, mais inévitable : c'était de supposer que tous les événemens rangés par Hadji-Khalifa sous une année quelconque, étaient arrivés, sans aucune exception, le même jour de cette année.

Ces mêmes notes pourraient donner lieu à quelques autres observations. Chardin raconte dans un assez grand détail la prise de Tauriz par Schah-Abbas en 1603; et M. Langlès dit en note : « Ces détails nous sont expliqués par Hadjy-Khalifah. » Cet historien turc se borne à cette simple indication : *En 1012, Chah-Abbas s'empara de Tauryz*, etc. » Comment ces détails sont-ils expliqués par la phrase si laconique

de l'écrivain turc? Je ne saurais le concevoir. M. Langlès ajoute encore, comme extrait de Hadji-Khalfa : *et l'usage du tabac s'introduisit à Constantinople.* Hadji-Khalfa a dit *qu'en cette année on commença à fumer le tabac* ظهور شرب دخان, ce que Reiske a traduit trop littéralement : *Incipit potus tabaci.* M. Langlès n'a pas su que cela voulait dire *fumer*; il s'est exprimé en termes généraux, et il faut lui savoir gré de n'avoir pas dit *qu'on commença à faire usage du tabac en boisson.*

Je dois observer que la date donnée dans la note 1, pag. 430, à la bataille de Tchalderoun, est effectivement de Hadji-Khalfa : il dit : *A la nouvelle lune de redjeb* در غره رجب, ce que Reiske a rendu par *Calendis septimi mensis.* M. Langlès, cette fois, a été moins précis que Hadji-Khalfa et Reiske. Il s'est contenté de dire : *Dans le septième mois 920 (septembre 1514), il y eut un grand combat,* etc. Sans doute il n'a su que faire de ce mot *Calendis* dans un écrivain musulman, il a mieux aimé le supprimer.

Avant de terminer ces observations, je crois devoir revenir sur le passage de Chardin, relatif aux chronogrammes, dont j'ai parlé précédemment. Ce voyageur, dans ce même endroit, donne un autre exemple de cette manière ingénieuse d'indiquer la date d'un événement. « Quand Tamerlan, dit-il, prit la » ville de Damas, on fit battre des ducats d'or, » pour en conserver la mémoire, où, d'un côté, il y » avait : *Karab Damech Karab, la destruction de » Damas est arrivée à sa destruction.* Les lettres de

» ces mots, qui sont en nombre de onze, valent sept
 » cent nonante, qui est le tems de l'époque de ce
 » pays-là que Tamerlan se rendit maître de Damas.»
 Je vais transcrire la note de M. Langlès en entier.
 « Les lettres supputées de cette phrase, qu'il faut
 » écrire *Karab Dimech karab*, et qui signifie : La
 » désolation de Damas est arrivée, donnent en effet
 » 790 (1388); mais il faut observer que, pour obtenir
 » cette époque, l'écrivain a été obligé de retrancher
 » la dernière lettre du nom de Damas, qui doit s'é-
 » crire *Dimechq*, et non *Dimech*. Voyez *Ahmedis*
 » *Arabsiades vita Timuri*, ex edit. *Arabico-latina*,
 » Manger, tom. I, p. 135, et *Hist. de Timur-bec*,
 » trad. du persan, etc., tom. III, p. 344 et suiv. »

Sans parler d'*Arabsiades* pour *Arabsiade*, et de
 la citation tom. I, p. 135, pour tom. II, p. 55, toute
 cette note n'est qu'un tissu d'erreurs. D'abord les
 livres que cite M. Langlès auraient dû lui apprendre,
 et il aurait pu voir dans les Tablettes chronologiques
 de Hadji-Khalifa, que la ville de Damas fut prise par
 Tamerlan en 803, et non pas en 790. En second lieu il
 est absurde de supposer qu'on ait écrit dans un chro-
 nogramme *Dimesch* دمش pour *Dimeschk* دمشق : on
 n'aurait assurément été compris de personne; en troi-
 sième lieu, de quelque manière qu'on écrive les mots
Karab Dimech karab, on ne saurait en tirer la valeur
 numérique 790. Si l'on s'en rapporte à l'alphabet
 harmonique de M. Langlès, ce serait قارب ديمش قارب
 ce qui n'est pas arabe et donnerait 950; si on suppose
 qu'il a voulu écrire ainsi قارب دمش قارب, ce que la

traduction semble indiquer, cela donnera pour valeur numérique 1450. Il eût été bien plus prudent de ne faire aucune note.

Chardin s'est trompé et sur la date de la prise de Damas par Tamerlan, et sur le sens du chronogramme, et sur le nombre des lettres dont il se compose; mais on peut pardonner tout cela à un simple voyageur. Ce chronogramme était sans doute: *kharab Dimaschk* *kharaḥ* خراب دمشق خراب, c'est-à-dire (l'époque de) la destruction de Damas, est le mot DESTRUCTION. En effet, les lettres du mot *Kharab* (destruction), donnent pour valeur numérique 803.

La manière dont je restitue ce chronogramme est entièrement justifiée par un autre chronogramme composé à l'occasion des ravages faits par Tamerlan en Syrie, et que Hadji-Khalifa rapporte sous l'an 803. Il se compose de deux distiques persans; les voici :

بود سیواس و حلب و ملک شام
در عمارت چون عروس بی نقاب
شد خراب از آتش جیش نفور
در شهر سال تاریخ خراب *

«Sébasté, Alep et les provinces de Syrie étaient, par leur situation florissante, semblables à une nouvelle épouse qui a ôté son voile. Le feu des armées de Timour les ravagées, dans les mois de l'année qui se pour chronogramme (le mot) DESTRUCTION.»

«Mais en voilà assez, pour cette fois, sur un sujet qui pourrait fournir la matière d'un volume. S. DE S.

Notice sur l'ouvrage persan intitulé Scheref Namé (I) (شرف نامه), accompagnée de quelques renseignemens sur son auteur. (2).

Scheref Ibn Schems - eddin (شرف بن شمس الدين) l'auteur de ce livre composé en persan, et décrivant l'histoire des différentes dynasties qui ont régné dans le Kurdistan, naquit l'an 949 de l'hégire (= 1543). Le 8 de dzou'l-kaada, dans la bourgade de *Keremroud* (کرمروند) de la dépendance de la ville de *Kom*. Schems-eddin son père, issu de l'ancienne famille des gouverneurs de *Bedlis*, ville située en Arménie, fut obligé, par le concours de plusieurs circonstances fâcheuses, de quitter sa patrie et de se réfugier en Perse. Elevé ici en très-peu de tems au rang d'un grand seigneur, il épousa la fille d'un émir, laquelle fut la mère de notre auteur. Celui-ci, parvenu à l'âge de neuf ans, fut introduit à la cour du prince *Tahmasp*, avec d'autres enfans de grands seigneurs, pour y être élevé avec les propres fils de ce roi. Il n'avait que douze ans, lorsqu'on le nomma pour la première fois gouverneur des villes *Alkaysalian* (الکای سالیان) et de *Mahmoud-abad* (محمود آباد) dans la province de *Schirvan*, sous la tutelle d'un certain

(1) L'ouvrage dont il s'agit ici se trouve au nombre des manuscrits qui appartiennent au Musée Asiatique de l'Académie des Sciences à Saint-Petersbourg.

(2) Cet ouvrage se trouve également à la bibliothèque du roi. C'est un fort beau manuscrit; il fait partie du fond Ducaurroy, où il porte le n^o 88. (N. du R.)

Scheich émir Bilbay (شيخ امير بلباي). Ensuite il se trouvait tour à tour, tantôt près de la personne du roi, tantôt comme gouverneur de quelque province de l'empire. Enfin, huit mois avant la mort de *Tahmasp*, prévoyant les troubles qui devaient éclater en Perse après lui, il demanda à ce prince la permission de se retirer dans la province de *Schirvan*, pour y remplir la charge de gouverneur. Après la mort de ce roi et le meurtre de son fils *Hayder, Ismael*, son second fils, qui lui succéda au trône, l'appela de nouveau à la cour et le combla d'honneurs; cependant le roi ayant ajouté foi à des rapports calomnieux, qui l'accusaient d'avoir pris part à une conspiration formée contre sa personne, l'exila de sa cour en lui donnant la place de gouverneur à *Nakhtchiwan* (نخجوان). Il administra cet emploi jusqu'à l'époque où *Amurat III*, l'ayant confirmé dans le gouvernement de *Bedlis* par une investiture qu'il lui envoya avec un exprès, le rétablit par cet acte dans la dignité de ses ancêtres. Il se trouvait encore dans cette place l'an 1065 (= 1596) de l'hégire sous le règne du sultan *Mohammed III*, et c'est aussi vers ce tems que finit l'histoire qu'il a composée. L'époque à laquelle l'auteur se mit pour la première fois à composer nous est inconnue. Du moins, dans sa préface, il ne nous donne rien de positif à cet égard. Il dit seulement qu'étant fortement attaché à l'étude de l'histoire, il avait formé depuis long-tems le projet de consacrer ses travaux à cette science, mais que divers changemens du sort, qui lui sont arrivés dans le cours de sa vie, l'ont empêché pendant long-tems d'exécuter ce dessein; jusqu'à ce qu'enfin, ayant goûté le repos et la tranquillité, il lui fut permis de tourner de nouveau ses pensées vers cet objet de ses desirs. Ces paroles de l'auteur permettent de croire avec quelque probabilité, que ce ne fut qu'après avoir été rétabli par *Amurat III*.

dans la dignité de ses ancêtres, qu'il commença à travailler à son ouvrage. Plus loin, il avertit le lecteur, dans sa préface, qu'il choisit préférablement pour l'objet de son livre l'histoire des différentes dynasties qui ont régné dans le Kurdistan, comme une partie de cette science, qu'aucun des auteurs qui ont écrit dans ce genre, n'a pas encore traitée dans toute son étendue et avec le développement nécessaire. Quant au style de l'auteur, il tient un juste milieu entre l'extrême sécheresse des historiens arabes et la trop grande abondance de la plupart de ceux des Persans. Ce n'est qu'au commencement des livres et des chapitres dont se compose son ouvrage, qu'il se permet quelquefois l'usage de ces ornemens du style, et de ces fleurs de la rhétorique, dont les derniers aiment tant à parsemer leurs écrits; partout ailleurs son récit simple et naturel se rapproche beaucoup de celui de Mirkhond. L'ouvrage entier est divisé en trois parties principales, savoir : *a*, l'introduction; *b*, les quatre livres, et *c*, la conclusion. Voici le contenu et la division de ces parties, d'après le même ordre que l'auteur a établi dans sa préface.

A. L'introduction (مقدمه). On y traite de l'origine des Kurdes, de leurs mœurs et usages.

B. Les quatre livres (چهار صحیفه).

I. Livre premier. — Des différentes dynasties qui avaient le pouvoir souverain, et dont les historiens font mention avec d'autres dynasties royales. Ce livre est divisé en cinq chapitres.

Chapitre premier. — De la dynastie qui a régné à Diarbêkr et dans le Djezira (دیار بکر و جزیره). — *Chap. II.* De la dynastie de Dinever et de Scheherzoul (دینور و شهرزول) connue sous le nom de la dynastie de Hasnawaih (حسنویه). —

Chap. III. De la dynastie de *Faslewaih* (فصلوید) ; nommée autrement la grande dynastie de *Lor* (لور بزرگ). — *Chap. IV.* De la petite dynastie de *Lor* (لور کوچک). — *Chap. V.* Des sultans d'Égypte et de Syrie, connus sous le nom commun des *Ayoubites* (آل ایوب).

II. *Livre second.* — Des princes du Kurdistan, qui, sans s'attribuer l'autorité souveraine, usaient quelquefois du droit de frapper des monnaies en leur nom, et de faire proclamer ce dernier dans la *Khotba*, ou prière solennelle du vendredi. Ce livre est divisé, ainsi que le précédent, en cinq chapitres.

Chapitre premier. — Des princes d'*Ardelan* (اردلان). — *Chap. II.* Des princes *Hakariens* (حکاری), qu'on appelle autrement : les princes de *Beschenbou* (بشنبو). — *Chap. III.* Des princes d'*Amadia* (عمادیه), nommés autrement les princes de *Behadinan* (بهادنان). — *Chap. IV.* Des princes de *Djezira*, connus sous le nom de Ce chapitre se subdivise en trois sections. — *Première section* (شعبه). Des princes de *Djezira* (جزیره). — *II^e Sect.* Des émirs de *Kourkil* (کورکیل). — *III^e Sect.* Des émirs de *Feinek* (فینک). — *Chapitre V.* Des princes de *Hasn-Kifa* (حسنکیفا), connus encore sous le nom des princes de *Menkan* (منکان).

III. *Livre troisième.* Ce livre donne des renseignemens sur les autres princes et émirs du Kurdistan, et se divise en trois parties.

Première partie. — Elle est composée de neuf chapitres.

Chapitre premier. — Des princes de *Tchèmeschkezek* (چشمشکرک). Ce chapitre contient trois sections. —

Première section. Des émirs de *Medjnekerd* (مجنکرد). — *II^e Sect.* Des princes de *Teprik* (تپریک). — *III^e Sect.* Des émirs de *Sokman* (سقیان). — *Chap. II.* Des princes de *Herwas* (هرواسی). Ce chapitre, de même que le précédent, renferme trois sections. — *Première section.* Des princes d'*Akil* (اکیل). — *II^e Sect.* Des princes de *Palu* (پالو). — *III^e Sect.* Des émirs de *Djermouk* (جرموک). — *Chap. III.* Des princes de *Sasoun* (صاصون), connus dans la suite sous le nom des princes de *Khabrou* (خبرو). — *Chap. IV.* Des princes de *Kharzan* (خیزان), composé de trois sections. — *Première section.* Des princes de *Kharizan*. — *II^e Sect.* Des émirs de *Mekes* (مکس). — *III^e Sect.* Des émirs d'*Asbaïred* (اسبايرد). — *Chap. V.* Des princes de *Kelis* (کلیس). — *Chap. VI.* Des émirs de *Schirwan*, divisé en trois sections — *Première section.* Des émirs de *Kafra* (کفرا) (1). — *II^e Sect.*

(1) Je n'ai pas sous les yeux le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, mais je me rappelle fort bien que la première section de ce chapitre, relative aux souverains du Schirwan, traite des princes *infidèles*, c'est-à-dire, persans de religion, qui régnèrent dans ce pays avant les Musulmans. Je crois qu'on a pris le mot کفرا pour un nom de pays, tandis qu'il n'est qu'un pluriel de کافر *infidèle*. Les anciens souverains du Schirwan, connus dans les auteurs orientaux sous le titre de *Schirwan-Schahs*, étaient des Persans, et quand ils eurent embrassé la loi de Mahomet, ils passèrent pour de très-mauvais musulmans. M. Klaproth a inséré dans le dernier numéro de son *Magasin asiatique*, t. 1, p. 262, une courte notice sur ces princes, tirée du *Tarikh Haideri*, manuscrit persan de la Bibliothèque de Berlin. Cette notice place à la fin du 14^e siècle le commencement de cette dynastie; mais l'écrivain persan a été mal informé, car les auteurs orientaux font connaître un grand nombre de princes plus anciens, et qui remontent jusqu'aux premiers khalifes.

N. du R.

Des émirs d'Eriwan (ایرون). — III^e Sect. Des émirs de Kérni (گرنی). — Chap. VII. Des émirs de Zerki (زرکی), composé de quatre sections. — Première section. Des émirs Déréniniens (درزینی). — II^e Sect. Des émirs de Kerdékan (کردگان). — III^e Sect. Des émirs d'Etak (اعتاق) (1). — IV^e Sect. Des émirs de Tarhil (ترحیل). — Chap. VI. Des émirs de Souweid (سویدی). — Chap. IX. Des émirs Suleimaniens (عشیره سلیمانی). Ce chapitre est divisé en deux sections, — Première section. Des émirs de Kaleb et de Betman (کلب و بتمان). — II^e Sect. Des émirs de Miasfarekin (میافرقین). — II^e Partie. Elle est composée de dix chapitres. — Chapitre premier. Des princes de Sipekrân (سپهران). — Chap. II. Des princes de Baban (بابان). — Chap. III. Des princes de Mekri (مکری). — Chap. IV. Des princes de Beradoust (برادوست). Ce chapitre renferme deux sections. — Première section. Des émirs de Soumay (سومای). — II^e Section: Des émirs de Terkour (ترکور). — Chap. V. Des princes Mahmoudiens (مجدوی). — Chap. VI. Des émirs Denbeliens (دنبلی). — Chap. VII. Des émirs de Zerza (زرزا). — Chap. VIII. Des émirs de d'Oustoufi (أستوفی). — Chap. IX. Des émirs de Taseni (طاسنی). — Chap. X. Des émirs de Kalhan (کلهن). — III^e Part. Elle contient l'histoire des émirs

(1) Ce nom est mal écrit; il s'agit de la ville d'Hatak (هتاک) située au nord d'Amid, et qui fut long-tems possédée par une branche de la famille kurde des Mérouanides. (N. du R.)

du Kurdistan , qui ont régné dans la Perse sous le nom d'émirs de *Kouran* (کوران). Elle est composée de quatre chapitres. — *Chapitre premier.* — Des émirs de *Siah-Mansour* (سیاه منصور). — *Chap. II.* Des émirs de *Tchekeni* (چکنی). — *Chap. III.* Des émirs de *Zenkene* (زنکنه). — *Chap. IV.* Des émirs de *Pazouki* (پازوکی).

IV. *Livre quatrième.* Des émirs et princes de *Bedlis* (بدلیس), dont l'auteur lui-même tire son origine. Ce livre contient la *Préface*, les *quatre Divisions*, et l'*Addition* à la préface, où il est traité du premier fondateur de la ville et de la forteresse de *Bedlis*, aussi bien que des motifs de sa fondation. — *Première division* (سطر). De l'origine des princes de *Bedlis*, et de leur arrivée dans cette ville. = *1^{re} Div.* De la famille des *Rouzeki* (رشیرت روزکی), et de l'origine de cette dénomination. — *III^e Div.* De la gloire et de la célébrité des princes de *Bedlis* et de ce que plusieurs des anciens souverains dérivent d'eux leur origine. Elle est divisée en quatre chapitres. — *Chapitre premier.* De *Malek Scheref*. — *Chap. II.* De *Hadji Scheref Ibn Ziad-eddin*. — *Chap. III.* De l'émir *Schems-eddin Hadji Scheref*. — *Chap. IV.* De l'émir *Ibrahim Ibn émir Schems-eddin*. — *IV^e Div.* L'auteur y raconte quelle fut la cause qui fit prendre à ces princes la souveraineté de *Bedlis*. Elle contient quatre subdivisions. — *Première subdivision* (وجه). De la dissension qui s'éleva entre *Emir Scheref* et *Emir Ibrahim*. — *II^e Subdiv.* L'émir *Scheref* ôte la principauté de *Bedlis* à l'émir *Ibrahim*. — *III^e Subdiv.* *Scheref* prend la forteresse de *Bedlis* aux Persans. — *IV^e Subdiv.* De l'émir *Schems-eddin Ibn Scheref*. — L'*addition* (ذیل). Des événemens qui sont arrivés à l'auteur de ce

livre depuis sa naissance jusqu'à l'année 1005 de l'hégire.—
La Conclusion (خاتمه), Des Sulthans de la dynastie d'Os-
 man, et des rois d'Iran et de Touran, leurs contemporains.

Saint-Pétersbourg, février 1826.

WOLKOW.

Sur la prétendue cage de fer de Bayazid II.

APRÈS avoir consulté toutes les sources de l'histoire ottomane (excepté la vieille histoire de *Aaschik Pacha*, que je ne possède pas et qui ne se trouve dans aucune bibliothèque d'Europe, excepté celle du *Vatican*), pour obtenir le résultat de la vérité sur la prétendue cage de fer dans laquelle Timour devrait avoir promené Bayazid; j'avais écrit, dans mon histoire de l'empire ottoman (dont le premier volume est sous presse), que cette prétendue cage de fer n'était autre chose qu'une litière grillée, comme le sont ordinairement les litières des femmes ou des princes gardés au sérail, et que ce conte n'avait d'autre fondement que dans le double sens du mot *Kafes*, lequel signifie bien une cage, mais aussi les appartemens grillés des femmes et des princes, comme le savent tous ceux qui ont été à Constantinople.

Après avoir cherché inutilement l'histoire d'*Aa-
 chik pachazadé*, depuis vingt ans et plus; dans tous

les marchés et collèges du levant, j'ai été fort agréablement surpris de la rencontrer à la bibliothèque du Vatican; parmi les manuscrits turcs qui viennent du fond de la reine Christine (portant le n° 30), et d'y trouver, dans le passage qui suit en original et en traduction, la confirmation entière de ce que j'avais écrit dans mon histoire ottomane, d'après des sources moins anciennes, moins authentiques et moins positives. J'ai fait en même tems d'autres extraits de ce manuscrit précieux pour servir à mon travail historique, et par la généalogie que l'auteur donne de ses parens au commencement de son ouvrage, j'ai appris seulement que cette histoire d'*Aachik pacha zadé*, citée par plusieurs historiens, et même par *Saad-eddin*, n'est pas l'ouvrage d'*Aachik pacha* (poète mystique turc bien plus ancien), mais qu'elle est de son arrière petit-fils. Celui-ci vivant encore sous Bayazid II, rapporte le fait de la litière grillée de Bayazid I, d'après un témoin oculaire qui l'avait conté à un vieux commandant de Brousse, de la bouche duquel l'historien tenait le récit. Voici les renseignemens que l'historien donne lui-même sur sa personne : Moi, le pauvre derviche *Ahmed Aachik*, fils du cheikh *Yahya*, fils du cheikh *Souleiman*, fils du sultan des grandeurs *Aachik pacha*, fils de *Moukhlis pacha*, fils de *Baba Elias*, disciple de *Seid Abou'lfeda*.

On se tromperait fort en croyant que ce derviche comptait deux *pachas* parmi ses ancêtres; le surnom de *pacha* n'est ici qu'un titre honorifique donné comme celui de *Sultan* à des choikhs et à des saints par leurs

dévots admirateurs. Ainsi *Aachik Pacha* et *Moukhlis Pacha* étaient seulement des derviches tout comme *Sultan Emir*, *Sultan Welid*, *Molla Khounkiar* et *Aachik Pacha zadé*, c'est-à-dire l'arrière-petit-fils d'*Aachik Pacha*, derviche comme son aïeul et son bisaïeul, a écrit même son histoire d'une manière qui ressemble assez à celle de nos chroniques de moines.

سوال ای درویش سن خود او جنکک دکلدک ما جرابی
 کمدن نقل ایدرسن بورسنگ بر نایب وارایدی و اول
 بایزد خانک صولقی اییدی اول وقتکم خانی طتدیلا اول
 دخی بله ایمش بایزد خان عم الله رحتنه واردی اول دخی
 بلا ایمش فقیر دخی اوکه صوردم تمور بایزید خان نیچه
 صقلدی اییدی تحت روان قفس کبی ایکی ات اورته
 سنگ بروقتکم کوپرلر اییدی کندویی اوکنجه پوررلردی
 قچن قتسالر کندو چادری اوکنک قندرلردی اول قوجه
 نایب کم دبرین (۱) سلطان محمد آنی اما سیه حصارینک
 دزدارلغن ویزدی قچن کیم پیر اولدی سلطان مراد اتی
 بورسیده کتوردی نایبلکز وپردی فقیر بو حکایت اندن
 اشدیم *

Manuscrit de la Vaticane, pag. 167 et 168.

(1) J'ignore ce que c'est que *دبرین* à moins que ce mot ne soit mis pour *دورنگ* (*dewrindé*) de son temps; ce qui manque effectivement pour compléter le sens et pour rendre la construction exacte.

Question : Dis-moi, derviche, sur quelle autorité tu rapportes ce fait, puisque tu ne l'es point trouvé à cette guerre.

RÉPONSE.

Il y avait un *Naïb* (préfet judiciaire) de Brousse qui avait été autrefois *solak*, c'est-à-dire de la garde du sulthan Bayazid. Il se trouvait auprès du sulthan, lorsqu'il fut fait prisonnier et à sondécès. Ce pauvre ci (l'auteur) lui demanda : Comment Timour garda-t-il le khan Bayazid? Il me dit : Dans une litière (grillée) semblable à une cage, portée par deux chevaux. Lorsqu'on était en marche, Timour était précédé par cette litière, et lorsqu'on faisait halte, on mettait la litière devant sa tente. Le vieux Naïb, qui vivait du temps de sulthan Mohammed I, reçut de ce sulthan la place de commandant de la forteresse d'*Amasia*, et dans sa vieillesse, il fut transféré par le sulthan Mourad II à Brousse, où j'entendis de sa bouche ce récit.

J. DE HAMMER.

NOTE sur le Cours inférieur du Dzang bo ou de la grande rivière du Tübet (1).

LE *Dzang bou* (2) ou *Yarou Dzangbo Tchou* prend son origine à l'est de la haute chaîne neigeuse appelée en tibétin *Gangdis-ri*, et *Kailasa* par les Hindous. Ses sources se trouvent dans le flanc de la montagne *Lang tsian kabab* (bouche de l'éléphant). Il traverse le Tübet, de l'ouest à l'est, et se dirige finalement au sud. Les cartes de l'empire chinois composées par les missionnaires à Peking, et publiées par le père Duhalde, ne donnent que cette partie du cours du *Dzang bo*, et n'indiquent pas de quel côté il se dirige après avoir quitté le Tübet. On y remarque la même incertitude pour les trois autres grandes rivières appelées *Moun tchou*, *Ganbo dzangbo tchou* et *Tchot deng tchou*. Le célèbre d'Anville, dont les inspirations heureuses ont préparé tant de véritables découvertes, combinant les positions de l'Inde, du Tübet et de la Chine, conjectura que le *Dzang bo*, après avoir traversé un espace de pays qu'on peut évaluer à plus de 300 lieues de France, ne pouvait être que la rivière

(1) M. Klaproth vient de publier, dans le 2^e numéro du *Magasin Asiatique*, un intéressant mémoire sur ce point curieux de la géographie de l'Asie orientale.

(2) Nos cartes le nomment *Tsanpou* et *Saupou*.

d'*Ava*, dont on ne connaissait à cette époque que la partie inférieure ; il se crut donc en droit de joindre ces deux rivières, et d'en faire un seul fleuve qu'il a figuré dans sa carte de l'Asie.

M. Rennel traçant, en 1765 le cours de *Burrampouter*, fut extrêmement surpris de trouver cette rivière plus large que le Gange, avant son entrée dans le Bengale. Il apprit aussi qu'elle venait de l'est, tandis que toutes les informations précédentes la représentaient comme venant du nord. Il reçut aussi des renseignemens sur le cours général de ce fleuve jusqu'à cent milles anglais de l'endroit où les cartes de Duhalde avaient laissé le *Dzang bo*. Une carte manuscrite du cours de la rivière d'*Ava* ou de l'*Ibatty* lui apprit que ce fleuve était navigable depuis le *Yunnan*, province de la Chine. Il se crut donc en droit de prendre ce dernier pour le *Nou kiang*, et de joindre le *Dzang bo* au *Burrampouter*. Les faits allégués par M. Rennel se trouvent en effet exacts, mais les conséquences qu'il en a tirées sont fausses. Néanmoins, ceux qui jusqu'alors avaient copié d'Anville pour le cours inférieur du *Dzang bo*, adoptèrent la conjecture du géographe anglais, et joignirent cette rivière au *Burrampouter*.

Notre confrère M. Klaproth est parvenu à dissiper les ténèbres qui enveloppaient encore tous les renseignemens que l'on a réunis depuis un siècle sur le cours inférieur des quatre grandes rivières du Tibet. En examinant en 1825, à Londres, la nouvelle carte de l'empire chinois, dressée par d'autres missionnaires, par ordre de l'empereur Khian loung, il y trouva

aux endroits où ces quatre rivières quittent le Tübet les notices suivantes, en mandchou, qui lui donnèrent la pleine connaissance de la direction qu'elles suivent dans leur cours ultérieur. On y lit au *Dzang bo* « Ce fleuve passe par le pays de *Lokabadja* » (ou *H'lokba*), de la horde des *Moun*, coule au sud-est, entre dans le *Yunnan*, près de l'ancienne ville de *Young tcheou*, et y devient le *Pin lang kiang* (fleuve de l'arc de l'Inde). — A la sortie du *Moun tchou*, on trouve ces mots : « Cette rivière coule vers le sud-est, et se réunit, dans le pays de *Lokabadja*, de la horde des *Moun* au *Yarou Dzang bou*. » — Au *Gakbo Dzang bo tchou*, on lit : « Cette rivière passe par le pays de *Lokabadja*, de la horde des *Moun*, coule vers le sud-est, entre dans le *Yun nan*, par le nord ouest, près du fort de *Thian than Kokan*, et y devient le *Loung tchouan Kiang*. » — Au *Tchot deng tchou*, on trouve le passage suivant : « Cette rivière se réunit au *Gakbo Dzang bou*, dans le pays de *Lokabadja*, de la horde des *Moun*. » Les descriptions chinoises qui sont en la possession de M. Klaproth constatent pleinement ces faits.

Le *Dzang bo* reçoit donc dans le pays de *H'lokba*, ou *Lokabadja*, le *Moun tchou* de droite, entre dans le *Yun nan* sous le nom de *Pin lang kiang*, quitte cette province pour entrer dans le royaume des Birmans, où il est appelé *Irawaddy Myit*, passe devant *Ammira poura*, reçoit plus bas le *Kiayn deayn*, ou *Tanla waddy*, se dirige au sud et se jette par plusieurs bouches dans le golfe de Pegou. Ainsi, la conjecture

de d'Anville se trouvait très-près de la vérité ; ce grand homme ignorait seulement que le *Dzangbo* traversait la pointe la plus orientale de la Chine ; mais il avait très-bien deviné l'identité de cette rivière avec celle d'Ava.

En même tems que M. Klaproth faisait sa découverte à Londres , plusieurs officiers anglais employés à la mesure de l'Assam reçurent l'information positive que le *Burrampouter* , ou *Lehit* , avait son origine au sud de la haute chaîne de glaciers , qui borne le Tibet au midi , et qu'il sortait du lac *Brahma khound* , formé par plusieurs rivières et torrens des monts des *Michmy*. Ce bassin est circulaire , et situé sur le flanc d'une montagne au-dessous de la région des neiges ; au-delà , les monts s'élèvent à une hauteur prodigieuse , et il est impossible de les traverser. Le *Brahma khound* était , dans des tems plus tranquilles , un lieu de pèlerinage très-fréquenté ; encore à présent , tous les Hindous le vénèrent à cause de sa sainteté. Les découvertes de MM. *Burlton* et *Neufville* démontrent l'exactitude des cartes et des relations chinoises dont M. Kl. s'est servi pour éclaircir ce qui concerne le cours des quatre rivières du Tibet , après leur sortie de ce pays. On a donc actuellement la certitude que le *Burrampouter* n'est pas , comme on le croyait , la partie inférieure du *Dzang bo* du Tibet.

M. Klaproth vient de publier un mémoire étendu sur cet objet , dans le second cahier de son *Magasin asiatique* , supplément nécessaire au *Journal asiatique*. Il est accompagné d'une belle carte , qui contient le

Tibet méridional et une partie du Bengale, de l'empire de Birman et de la Chine, construite sur des matériaux neufs et authentiques.

Relation de la bataille de Varna (1), extraite des annales de l'empire ottoman de Saad-uddin-effendi, et traduite du turc, par M. GARCIN DE TASSY.

Le victorieux sultan Mourad, après avoir vaincu ses ennemis pleins d'artifice; après avoir donné la paix et la tranquillité aux provinces ottomanes, conçut, dans son esprit éclairé par l'inspiration divine, le dessein de renoncer aux affaires des créatures pour ne plus s'occuper qu'à servir le Créateur; d'échanger les soucis du trône contre les douceurs de la vie privée, et de ne travailler désormais qu'à se rendre digne du bonheur éternel. Occupé de cette pensée, il la confia à son ministre Khalil pacha : « Depuis

(1) Ce morceau, la prise de Constantinople et les aventures de Gem qui suivront, font partie des extraits des historiens turcs, que j'ai fournis à M. Michaud pour la quatrième édition de son *Histoire des Croisades*. En placards depuis trois ans, ils n'attendent plus pour être mis au jour, que l'instant où la sombre politique permettra à l'ingénieur et savant académicien, d'accélérer l'impression de ce bel ouvrage, que la république des lettres réclame avec impatience.

» long-tems, lui dit-il, le pied continuellement dans
 » l'étrier, l'épée toujours hors du fourreau, je n'ai
 » cessé d'agir pour le bien de la religion ; il est tems
 » que je quitte l'empire, et que j'aïlle dans la retraite
 » m'entretenir avec le Tout-Puissant. Oui, je suis
 » résolu de consacrer au repentir les instans qui me
 » restent, et de poser mes pieds sur le coussin du
 » repos.

» Qu'ai-je à faire de la couronne, du trône, de
 » mes armées ? je ne veux plus songer qu'à laver mes
 » fautes dans les larmes de la componction ; je veux
 » aller finir ma vie au sein de la tranquillité ; là, je
 » lirai sans cesse le Coran ; là, sans cesse, je louerai
 » l'Éternel.

» Je veux éloigner ma main de ce royaume péris-
 » sable, et semer dans le champ de mon cœur le grain
 » de l'amour de Dieu. **مررع ذلك حب حب اكديم** Je
 » veux être assidu à la cour sublime de l'immuable
 » vérité ; je veux combattre mes passions et ployer la
 » tente de mes desirs **(1) طي سر منزل مراد ايدديم**.

» Que mon auguste héritier Mahomet prenne ma
 » place ; que son règne soit glorieux et fortuné ; que,
 » pendant sa durée, il n'y ait point de malheureux,
 » que l'on n'entende aucun soupir. »

Khalil pacha et les principaux officiers de l'Etat

(1) Allusion à l'usage des Arabes nomades, qui enlèvent leurs tentes lorsqu'ils quittent un endroit pour aller chercher d'autres pâturages.

s'opposèrent en vain à la détermination de Mourad ; il persista dans son dessein, plaça son fils sur le trône, et se retira à Magnésie. Ceci arriva en 847 (1443).

Les princes voisins ayant appris l'abdication de Mourad, s'imaginèrent dans leur esprit méchant souillé d'une haine invétérée, dans leur cœur hypocrite blessé de l'épine de l'envie, que la retraite du sultan ne provenait que d'un dérangement dans son cerveau, et formèrent le projet d'attaquer tous ensemble l'empire ottoman. Le chef de cette troupe impie, Caraman-Oglou, écrivit à l'infidèle de Hongrie (Ladislas, roi de Hongrie), en ces termes : « Mourad a perdu la raison, et il consume sa vie dans » les plaisirs avec des compagnons de débauche. Un » jeune enfant l'a remplacé dans le gouvernement de » l'Etat, faible plante, qu'il est bien facile de déraciner. Il n'a point vu le jour du combat. Il n'a point » conduit son coursier sur le champ de bataille. C'est » le moment de nous unir et d'attaquer ce monarque » inexpérimenté ; car, si nous attendons que l'auréole » de son bonheur ait répandu au loin des rayons éclatans, c'est en vain que nous chercherons une occasion semblable. »

Ces nouvelles ridicules ayant circulé parmi les malheureux chrétiens, ceux-ci envoyèrent de tous côtés des lettres, firent des efforts réunis, et rassemblèrent en peu de tems une forte armée. Elle se composait de Hongrois, d'Allemands, de Bosniens, d'Albanais, de Moldaves *هرسك* *قرة بغدادان* de Valaques, de Francs et d'autres chrétiens.

Le despote Laz-Oglou, roi de Servie, se mit à l'avant-garde; quatre-vingt mille soldats infidèles, revêtus de cuirasses de fer, le suivaient : leurs cohortes audacieuses, semblables à la mer noire, se dirigèrent vers les contrées musulmanes; ils passèrent par Belgrade, allèrent à Nicopolis, ravagèrent tout le pays, et se retirèrent. Le gouverneur de Nicopolis, Mohamed-bey, fils de Firouz-bey, saisit un moment favorable, et, avec une troupe de braves, attaqua l'arrière-garde, qu'il mit en déroute, et fit plusieurs prisonniers, qu'il envoya les mains liées à la cour du sultan (1).

Le désir de l'infortuné roi de Hongrie était de passer par Varna, de se rendre ensuite à Constantinople, pour y épouser la fille de l'empereur grec, et puis d'aller à Andrinople. Dans cette intention, il se dirigea du côté de Varna. Les gouverneurs des frontières ayant appris la marche de cette armée innombrable, en envoyèrent de suite la nouvelle à la cour ottomane. Les sages ministres, après s'être concertés ensemble, instruisirent le jeune souverain que les vils infidèles s'étaient tous levés contre l'empire ottoman, et lui firent sentir que, dans cette circonstance, la présence du victorieux Mourad était nécessaire. Avec l'autorisation de l'adolescent monarque, ils écrivirent à Mourad une lettre, par laquelle ils lui apprirent l'ir-

(1) A cette époque, les esclaves étaient en si grand nombre; que Saad-eddin assure que l'on pouvait avoir une fort belle fille pour une paire de bottes. برکنیز دلاویز بر جفت موزه به ساتلدی

ruption des mécréans, et le conjurèrent d'honorer l'armée de sa fortunée présence. Mourad répondit qu'ayant renoncé aux affaires du monde, il ne pouvait consentir à ce qu'on lui demandait. Les visirs ne se rebutèrent point; ils écrivirent de nouveau en toute hâte à ce grand prince, que si les intérêts de l'empire lui tenaient à cœur, il était obligé en conscience

فرض عين de venir à leur tête repousser l'ennemi; que d'ailleurs il connaissait le grand précepte de la loi musulmane (celui de combattre les infidèles); qu'il était donc indispensable qu'il quittât sans différer sa retraite, s'il ne voulait point que l'islamisme éprouvât un échec. Cette lettre étant parvenue au religieux prince, Mourad crut devoir y obtempérer: suivi de ses gens et d'un corps de cavalerie, il vint en toute hâte au bord de la mer; mais ayant trouvé le détroit de Gallipoli occupé par soixant

vingt galères قادرنه franques, il se dirigea, éclairé par l'inspiration divine, vers Akché-Hissar. Cependant, Dieu ayant fait connaître à Khalil pacha le dessein qu'il avait suggéré à Mourad, en confirmation de la sentence prophétique: *les rois sont inspirés*;

ce prudent ministre, accompagné d'une troupe de braves musulmans, se rendit sur le rivage qui est vis-à-vis Akché-Hissar, pour recevoir le fortuné monarque. Il fit en même tems placer des canons pour protéger son passage, et envoya des vaisseaux pour le transporter, lui et ceux qui le suivaient. Comme les mesures que la prudence avait dictées étaient

secondées par la prédestination, چون صورت تدبیر موافق

تقدير ايدي سابقه Mourad franchit le détroit sans peine, et se mit en marche pour propager la parole de Dieu, et exterminer les dévoyés infidèles.

Bientôt Mourad et Mahomet firent dans la plaine d'Andrinople la jonction de leurs deux armées, semblables à deux mers, et le zéphyr de la victoire vint agiter l'étendard de la foi.

Cependant les soldats infidèles que Mohammed-bey avait faits prisonniers arrivèrent auprès de Mourad. Ce glorieux prince, satisfait, considéra ce succès comme un bon augure, et adressa à l'Éternel de vives actions de grâce. Puis, laissant son fils, le sultan Mahomet, à Andrinople, il se mit à la tête des troupes, et, aidé du secours de l'être qui nous inspire tout le bien que nous faisons, il se hâta d'aller repousser les mécréans.

Sur ces entrefaites, les chrétiens, aussi vils que la poussière, خاکسار ayant passé par la Valachie, étaient arrivés à Varna : les Ottomans les y atteignirent, et les deux armées se mirent en présence.

« Au matin, le roulement du tambour de la guerre » se fit entendre, et remplit, de l'orient à l'occident, » l'atmosphère. »

Bientôt le champ de bataille fut couvert de corps sans têtes, de têtes séparées de leurs corps; et une foule de braves, entraînés par des torrens de sang, furent précipités dans la vallée de la mort.

Comme les troupes infidèles étaient innombrables, l'armée ottomane plia, et Carajeh-Bey, Begler-bey

d'Anatolie, ayant été tué, le découragement se saisit des musulmans, et ils tournèrent le visage vers la fuite. Un grand nombre de lâches, entraînés par la crainte de la mort, s'éloignèrent du champ de bataille avec tant de précipitation, qu'en ce jour, selon le témoignage de Mevlana Edris, ils vinrent de la plaine de Dobrigéh, *دوبرجه* lieu du combat, jusqu'à la rivière de Comtchi, *قچی* qui est à trois journées de chemin.

Mourad seul, entouré des officiers de sa cour, et des beys mûris par l'âge, resta dans le lieu du combat. Le vénérable monarque vit fuir ceux d'entre ses capitaines sur la bravoure desquels il avait le plus compté; mais il n'en demeura pas moins ferme et inébranlable comme une montagne, au milieu de la déroute de son armée, et adressant ses ferventes prières à la cour de celui qui seul peut satisfaire nos besoins : « O Dieu, s'écria-t-il, daigne, en faveur de » tes serviteurs, qui travaillent sans cesse pour la » gloire de la religion, de tes guerriers qui, pour la » foi, se résignent à la mort; en faveur du prince des » prophètes (Mahomet), de la plus excellente des » créatures; daigne, dis-je, ne pas permettre que » les légions de la foi soient foulées aux pieds par » l'armée de l'erreur; rallie tes serviteurs, et vérifie » aujourd'hui cette sentence qu'on lit dans ta parole : » *Je me fais un devoir d'accorder la victoire aux » croyans* (1).

(1) Coran, surate XXX, verset 46; édition de Hinckelmann.

» Ah ! ne laisse point triompher l'impie roi de Hongrie, livre-le plutôt en proie au poignard de la vengeance, et que les fidèles séparent sa tête de son corps ! Arrête le succès passager des mécréans ; renverse le drapeau de l'irréligion ; et que les musulmans ne soient pas humiliés par une défaite..... tu es mon seul refuge et ma seule espérance. »

Mourad en larmes n'eut pas plus tôt adressé cette prière à la cour du Créateur, pour lui demander son secours et sa grâce, que le Très-Haut daigna se rendre à ses vœux.

En ce moment le roi de Hongrie, poussé par le vent de l'orgueil et de la vaine gloire, et d'après le conseil d'Ianko (Huniade), se précipita vers le lieu où combattait Mourad, espérant mettre en déroute le peu de musulmans qui étaient encore sous les armes. Dirigé par une bravoure toute humaine, une épée nue dans sa faible main, il se détacha du gros de l'armée, et s'avança vers le glorieux monarque. Le prince débonnaire supporta avec patience la bravade de ce maudit, et se confiant au vrai souverain des hommes, il s'entoura de ses gens, comme la lune du halo, et dit à ses guerriers, revêtus de la livrée de la victoire : « Lorsque cet insensé, comme un sanglier percé d'une flèche meurtrière, viendra se jeter au milieu de nous, ouvrez-lui un passage, enveloppez-le dans vos rangs, et massacrez-le sans pitié. » Cependant, dans sa folle ardeur, l'infortuné roi de Hongrie poussa son coursier vers l'étendard impérial. En cet instant, l'ordre de Mourad fut exécuté.

Ses braves soldats ouvrent leurs phalanges à ce chien présomptueux, et l'entourent lui et sa troupe méprisable. Aussitôt un vaillant janissaire, nommé *Koja-Khizir* se jette sur ce furieux, lui tranche la tête, et la porte à l'illustre monarque. Mourad, satisfait, donne des louanges au courageux guerrier, et le comble de ses faveurs. Quant aux infortunés qui avaient suivi leur insensé souverain, semblables à des bêtes fauves dans une forêt assaillie de chasseurs, ils périrent tous, percés de traits.

Bientôt la victoire, semblable à une jeune fiancée, écarta son voile impertin, et se montra radieuse aux regards empressés du triomphant monarque. « Louanges à l'Éternel, » s'écria-t-il alors, par qui nous avons vaincu ses ennemis. » Il ordonna ensuite que l'on mît au bout d'une pique la tête du roi de Hongrie, et qu'on la montrât aux regards des aveugles mécréans. اول كوردي للزكور فند صوقد بلو. Cependant, au son du tambour de la victoire, les musulmans, précédés de l'étendard du triomphe, poussèrent leurs cousiers contre les chrétiens. Ces misérables, ayant aperçu au haut d'une lance la tête sans cervelle, بي مغر du malheureux Ladislas, furent saisis de frayeur et se débandèrent. Le maudit Ianko eut beau essayer de leur faire reprendre courage en leur criant : « Nous ne sommes pas venus ici pour le roi de Hongrie; notre unique dessein a été de dé fendre la religion chrétienne. » Les idolâtres, troublés par l'irruption des guerriers de la foi, n'aperçurent plus que le chemin de la fuite. D'un autre côté,

les musulmans qui s'étaient éloignés de la mêlée, ayant vu briller de loin les pommes dorées des enseignes victorieuses de l'islamisme, revinrent sur leurs pas, et rejoignirent la garde impériale. Ils fondirent tous sur les chrétiens, dont la force s'évanouit à leur attaque impétueuse, comme des flambeaux sans clarté qu'éteint le souffle des vents, *سوقى له بريقا* (Sourki leh briqâ).

L'armée des infidèles ayant été mise en déroute, le begler-bey Davoud-pacha, d'après l'ordre impérial, à la tête de braves soldats de la Romélie, poursuivit, jusqu'au Danube les infidèles, et pendant deux jours et deux nuits, il fit esclaves, *اسير* ou abreuxa de la coupe de la mort *سیر چاشنی مرکه سیر* tous ceux qu'il put trouver. Deux cent cinquante chariots, remplis d'argent et d'effets précieux, devinrent la proie des vainqueurs, qui se les partagèrent entièrement.

Après la victoire, le vaillant Mourad parcourut le champ de bataille, pour connaître le nombre de ceux qui avaient été tués; et n'ayant pas vu un seul des infidèles morts dans le combat, qui eût la barbe blanche, il en témoigna son étonnement à Azeb-bey, l'un des officiers de sa cour (qui, entr'autres fondations pieuses, a fait bâtir à Brousse le temple appelé de son nom, *Mosquée d'Azeb-pacha*). « Si quelqu'un » d'entr'eux avait eu la barbe blanche, lui répondit » Azeb-bey, il n'aurait point participé à une entre- » prise aussi téméraire, et ne se serait point exposé » à la mort par un emportement de jeunesse. »

Après que Mourad eut remporté une entière victoire par la faveur de celui qui distribue à son gré

les royaumes du monde, il fit venir en sa présence les officiers qui avaient fui honteusement, et ordonna que les uns fussent punis de mort, et que les autres, couverts de vêtemens de femmes, fussent ignominieusement conduits par tout le camp. Les prudens ministres se prosternèrent (se frottèrent le visage بوز سوروب) au pied du trône, ornement du monde, et supplièrent le sultan de ne point troubler, par des châtimens, la joie d'un si beau jour. Le monarque débonnaire qui ne cherchait que l'occasion de pardonner, se rendit facilement aux vœux de ses visirs. Il se contenta seulement de priver de leurs charges les plus coupables.

Cependant la tête du malheureux roi de Hongrie fut mise dans du miel, pour qu'on pût la conserver, et envoyée à Brousse. Là, on l'ôta du vase où elle était, on la lava, on la posa au haut d'une pique, et on la promena dans la ville, au milieu de grandes démonstrations de joie.

La cour ottomane fit savoir aux différens princes musulmans la nouvelle de cette victoire, et leur envoya en même tems, pour leur donner une idée de sa puissance, des esclaves chrétiens revêtus de cuirasses, pieds et mains liés : Azeb-bey en conduisit entr'autres vingt-cinq au sultan du Caire. Les Égyptiens, au corps fluet نحفای عرب ayant vu les formes athlétiques de ces infidèles, conçurent une haute idée de la bravoure des Ottomans, et partout on entendait ces paroles : « C'est Dieu lui-même qui favorise ce » peuple. »

Le grand Mourad, après avoir payé au Très-Haut le tribut de sa reconnaissance, revint, plein de bonheur et de gloire à sa capitale Andrinople.

Cette victoire, qui porta la joie dans le cœur des fidèles, eut lieu le 9 de rejeb 848 (22 octobre 1444)

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 27 avril 1826.

S. A. R. Mgr. LE DUC D'ORLÉANS préside la séance.

Une lettre du secrétaire de la Société Royale Asiatique de Londres accompagne l'envoi de la 2^e partie du 1^{er} volume des *Transactions* de cette Société, et offre à la Société Asiatique l'expression des sentimens dont les membres de la Société de Londres sont animés à l'égard de celle de Paris.

M. Klaproth écrit à la Société, en lui adressant le premier exemplaire d'une carte sur laquelle est tracé le cours du *Burrampouter* ou *Yarou-dzangbo-tchou*, d'après ses recherches particulières.

M. Abel-Rémusat, secrétaire de la Société, lit le rapport sur les travaux du Conseil, pendant les derniers mois de l'année 1825, et les trois premiers mois de 1826.

Un membre, au nom de M. le baron Degérando, comme rapporteur de la Commission des fonds, lit un rapport sur

les recettes et les dépenses de la Société ; pendant l'année dernière.

M. Saint-Martin, l'un des deux censeurs nommés dans la dernière séance générale, en son nom et au nom de son collègue M. Hase, lit un rapport sur l'état de la comptabilité de la Société, et annonce l'intention de soumettre au Conseil, dans sa plus prochaine séance, quelques observations sur le même sujet.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et agréées comme membres de la Société.

M. DUHAFON, professeur de belles-lettres à l'Ecole royale de Saint-Cyr.

M. TORNOW (Louis-Robert), de Berlin.

M. G. DE TREUNTHAL, professeur de langue et de littérature allemande, à l'Ecole royale de Saint-Cyr.

M. VIGUIER fils.

On dépose sur le bureau des exemplaires de divers ouvrages ordonnés par le conseil ; savoir :

1° *L'Essai sur le Pali*, par MM. Burnouf et Lassen ; 1 vol. in-8° ;

2° Les sept premières feuilles de l'édition de *Sacontala*, par M. Chézy, in-4° ;

3° *Le Supplément à la Grammaire japonaise*, par MM. G. de Humboldt et Landresse ; in-8° ;

4° *Les Vocabulaires géorgien-français et français-géorgien*, rédigés par M. Klaproth ; quinze feuilles in-8° ;

5° La troisième partie du *Mencius*, texte chinois et traduction latine, par M. Stanislas Julien.

M. de Sacy lit un *Discours sur l'utilité de l'étude de la poésie arabe*.

M. Langlois lit des fragmens d'un *Essai sur la littérature samsknite*.

(L'heure avancée n'a pas permis d'entendre les morceaux qui avaient été annoncés par MM. Stanislas Julien et E. Coquebert de Montbret, et qui devaient offrir, l'un, une Nouvelle, traduite du chinois, et l'autre, quelques extraits des *Prolégomènes historiques* d'Ibn Khaldoun).

Les membres de la Société sont invités à déposer dans l'urne les votes pour le renouvellement du bureau et de la série sortante des membres du conseil. On procède ensuite au dépouillement du scrutin. Le dépouillement offre pour résultat les nominations suivantes :

Président du Conseil, M. le baron Silvestre de Sacy.

Vice-présidens, M. le comte de Lasteyrie, M. le comte d'Hauterive.

Secrétaire-adjoint et Bibliothécaire, M. E. Burnouf.

Trésorier, M. Wurtz.

Commissaires des fonds, MM. le baron Degérando, Feuillet, Wurtz,

Membres du Conseil, MM. le comte Lanjuinais, Hase, le baron de Humboldt, Klapproth, le baron Pasquier, Champollion jeune, le duc de Rauzan, Raoul-Rochette, Eyriès.

Censeurs, MM. Saint-Martin, A. Jaubert.

Séance du 3 Mai.

Les personnes dont les noms suivent ont été présentées et admises comme membres de la Société.

MM. BERGHAUS, professeur à Berlin.

Le baron DE BOCK, conservateur des forêts au Mans.

HOFFMANN, professeur à Stuttgart.

On arrête que la distribution du Journal sera dorénavant faite sur une feuille où l'on constatera la remise de chaque cahier au domicile des membres.

M. de Lécuse annonce la publication d'une Dissertation sur la langue basque.

Un anonyme en considération de l'importance des ouvrages dont l'impression a été ordonnée par le Conseil, et notamment de l'édition de Sacontala, envoie une somme de 50 francs pour y contribuer.

M. Duponceau écrit de Philadelphie en adressant les Rapports de la Société des missions américaines établies à Boston, avec l'essai d'un alphabet appliqué à la transcription de quelques idiomes de l'Amérique septentrionale.

M. Saint-Martin communique quelques observations relatives à la comptabilité de la Société. Ces observations sont renvoyées à l'examen de la Commission des fonds, à laquelle s'adjoindront les censeurs qui ont exercé leurs fonctions dans la dernière séance générale.

Le même membre rappelle que la Commission du Journal est maintenant incomplète et demande qu'elle soit renouvelée. Le Conseil y procédera dans sa prochaine séance.

M. Lagrange lit le commencement de sa traduction de l'ouvrage historique par Tabary, faite sur la version persane.

4-16 mars 1826, de Saint-Pétersbourg.

L'édition de l'histoire généalogique des Tartares, d'Aboulgazi, est enfin terminée. Elle va être mise en circulation.

— La bibliothèque du Roi vient de s'enrichir d'un fort beau manuscrit de ce même ouvrage. C'est un in-4^o de 200 pages environ, copié à Kazan.

— On a fait depuis peu plusieurs autres acquisitions d'ouvrages orientaux pour le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du Roi. On doit distinguer parmi eux les parties qui manquaient dans la grande Histoire Universelle de Mirkhond en persan. Un Dictionnaire Universel, japonais et chinois. Un recueil complet des lois de la Géorgie, compilé par ordre du roi Vakhtank. C'est un beau manuscrit in-8^o de 500 pages environ. Les traductions arméniennes de plusieurs ouvrages du philosophe juif Philon, qui n'existent plus en grec. Un recueil des poésies de Nersès Klaietsi, le plus illustre des poètes arméniens. Une Histoire de l'Arménie en vers, composée au 13^e siècle par Vahram, autre poète fort estimé.

(Juin 1826.)

JOURNAL ASIATIQUE.

*De l'utilité de l'étude de la Poésie arabe (1), par
M. le baron Silvestre de Sacy.*

LE célèbre Reiske, celui de tous les orientalistes de l'Europe qui a le mieux connu les poètes arabes, en commençant la préface qu'il a mise à la tête de son édition de la *Moallaka* de Tarafa, a cru nécessaire de justifier ou d'excuser le choix qu'il avait fait de ce poème, pour donner au public un moyen d'apprécier les succès qu'il avait obtenus, sous la direction du célèbre Schultens, dans l'étude de la langue arabe. Il ne se dissimule pas les objections auxquelles sa détermination pourra donner lieu. Les uns demanderont à quoi peut servir la connaissance de la poésie arabe, et quel fruit il en doit revenir à la Société, pour l'amélioration des esprits ou l'augmentation des jouissances de la vie. D'autres se plaindront de l'obscurité qui couvre les pensées, et du travail qu'il en

(1) Ce morceau a été lu dans la séance générale de la Société Asiatique.

coûte pour en obtenir l'intelligence. Quelques hommes d'un goût difficile reprocheront à la poésie orientale ses hyperboles, et envelopperont dans une même condamnation, sans distinction de tems et de lieux, tous les poètes de l'Orient. Pourquoi, diront d'autres, mus par un sentiment d'amitié et portant un véritable intérêt à l'auteur, pourquoi, puisque vous vouliez publier quelque chose qui pût concilier à vos études favorites l'estime publique, n'avoir pas choisi plutôt un morceau historique? En lisant l'histoire des événemens qui se sont passés dans une autre partie du monde, en apprenant à connaître les lieux et les tems qui en ont été témoins, les savans conviendraient peut-être de l'utilité de ces études et de leur importance. Par un choix contraire, ne peut-il pas arriver que vous les décrétiez, au lieu de leur concilier quelque faveur? J'avoue, dit Reiske, que ceux-ci me paraissent avoir raison, et je n'ai pas attendu leur objection pour être moi-même de cette opinion; et en effet, la poésie arabe offre-t-elle quelques charmes comme celle des Grecs et des Latins? Les Arabes ne connaissent pas la fiction, qui est l'essence de la poésie : ils ne savent pas conduire une fable, par d'ingénieux détours, à un dénouement heureux : la poésie épique leur est inconnue, et ils n'ignorent pas moins la comédie et la tragédie. Mon goût d'ailleurs m'a toujours porté vers l'histoire; mais, lorsque j'ai conçu l'idée de publier cet opuscule, je manquais totalement des connaissances nécessaires pour aborder un sujet historique; et, au moment où j'écris ceci,

l'histoire de l'orient, dont je commence à entrevoir l'étendue, se présente à mes yeux comme un océan immense, et aux flots duquel je n'ose me confier.

On serait tenté de se demander si c'est tout de bon que Reiske a énoncé une opinion si défavorable à la poésie arabe, et pour peu qu'on prenne la peine de lire encore une page ou deux de cette même préface, on se trouve affermi dans ce doute ; car, tout bien considéré, le censeur de la poésie arabe la trouve encore moins déraisonnable que celle des Grecs ; et, dans son humeur atrabilaire, il n'épargne pas même le divin Homère, dont il resterait, suivant lui, bien peu de choses, si on retranchait de ses poèmes *tot tædiosa, garrula, rhapsodica, frigida, stupida, stulta, execrabilia*. Ces blasphèmes littéraires que je n'ai pas osé traduire, ne sont pourtant qu'une sorte de plaisanterie, et Reiske en revient à un principe plus raisonnable ; c'est qu'il ne faut ni rejeter ce que l'admiration de plusieurs siècles a consacré, ni louer ce qui est évidemment répréhensible, et que, lorsqu'on veut tirer des ténèbres de l'oubli les ouvrages d'une nation, les étudier et en faire son profit, l'équité veut qu'en les jugeant on prenne en considération les lieux et les tems qui les ont produits, le caractère, le génie et les mœurs du peuple auquel ils appartiennent.

J'ai cité les reproches que Reiske faisait à la poésie arabe, préférablement à ceux que d'autres littérateurs lui ont adressés à une époque plus récente, parce que bien peu d'orientalistes peuvent prononcer comme

lui en connaissance de cause sur un sujet qu'il avait approfondi, tandis que les autres, pour la plupart, l'ont à peine effleuré. Du reste, je ne serai, je crois, démenti par personne si j'avance qu'autant Reiske fait autorité quand il s'agit d'érudition, autant il est récusable en matière de goût. S'il fallait donner une preuve de l'une et de l'autre assertion, je n'en chercherais point d'autre que sa traduction du poème de Tarafa et le commentaire qu'il y a joint.

Mais puisque les questions que se faisait à lui-même ce savant orientaliste sur le mérite de la poésie des Arabes, et sur le fruit qu'on peut retirer de l'étude des monumens du génie poétique de cette nation, ne paraissent point encore définitivement décidées, il me sera peut-être permis de réclamer aujourd'hui quelques instans l'attention de cette assemblée, pour faire voir que cette étude n'est pas si ingrate et si infructueuse que le pensent ses détracteurs, et que loin qu'on ait trop fait à cet égard, on a à peine ouvert la carrière, et on ne saurait assez encourager les efforts des hommes qui se dévouent à cette branche importante de la littérature orientale. Mais, avant d'entrer dans mon sujet, je dois avertir que, pour le concentrer davantage, je ne parlerai que de la poésie des Arabes, et je ne me permettrai aucune citation.

Quand je parle des fruits qu'on peut retirer de l'étude de la poésie arabe, je suppose d'abord qu'on n'exigera pas d'elle plus que de la poésie grecque et latine; et, en second lieu, je n'entends parler que des compositions vraiment poétiques, et non des trai-

tés de grammaire , des dictionnaires , des élémens de médecine , de théologie , de jurisprudence , d'astronomie , etc. , écrits en vers , dont la poésie ne consiste que dans l'assujétissement à une certaine mesure et à la rime , et qui d'ailleurs ne sont pas plus des poèmes que les vers techniques de Despautère , ou les racines grecques de Port-Royal. Il pourrait être utile de publier quelques-uns de ces livres , comme l'*Alfiyya* d'Ebn-Malec , le *Molhat-alirab* de Hariri ; mais ce serait seulement sous le point de vue de la doctrine.

Parmi les motifs qui recommandent l'étude de la poésie arabe , les uns sont généraux et peuvent s'appliquer à la littérature de tous les peuples ; les autres sont spéciaux et tirés de circonstances propres à la nation arabe. Les premiers peuvent tous se réduire à cette seule observation , que pour bien connaître une langue , lorsqu'on ne se propose pas pour unique but , dans cette étude , de la faire servir aux besoins ordinaires de la vie , il faut l'embrasser dans toute son étendue ; ce qui ne veut pas dire qu'il faut posséder tous les termes techniques des arts et des sciences dont l'usage , même pour la langue qu'on a parlée dès l'enfance , est concentré dans le cercle étroit des hommes qui se livrent à ces études spéciales ; mais qui , réduit à son véritable sens , signifie qu'il ne faut être étranger à aucune des formes du discours , à aucune des expressions employées par les bons écrivains , prosateurs ou poètes , qui composent la littérature de cette langue. Oserait-on en

effet se flatter de bien posséder la langue grecque, si on n'avait lu ni Homère, ni Sophocle, ni Eschyle, ni Pindare? Et serait-on regardé comme savant dans la langue commune à la littérature de toute l'Italie, si on ne pouvait entendre Pétrarque, Le Tasse ou l'Arioste? Plus, chez une nation, la langue poétique diffère du langage des prosateurs, plus l'étude de la poésie est indispensable à quiconque aspire à acquérir une connaissance parfaite de la langue, et on ne saurait nier que, sous ce point de vue, la thèse générale que nous soutenons n'ait une application toute particulière à la langue arabe. Mais, si nous quittons ces considérations générales pour descendre aux motifs particuliers qui rendent nécessaire l'étude de la poésie arabe, nous serons bientôt convaincus des avantages inappréciables de cette étude. Observons d'abord que, pour les tems antérieurs à Mahomet et même au deuxième siècle de l'hégire, il n'existe aucun monument historique qui puisse nous instruire de ce qu'était la civilisation des Arabes, de leurs opinions, de leurs préjugés, de leurs mœurs, de leur législation, de leur politique, enfin de l'état de la société parmi eux, considérée sous tous les points de vue, que les poésies qui nous sont restées de ces tems anciens, les proverbes, et les traditions plus ou moins altérées que nous ont conservées les premiers commentateurs de l'Alcoran, et les grammairiens qui ont consacré leurs efforts à l'explication de ces antiques poésies, ou à la recherche de l'origine des proverbes. Sur tous les points obscurs de l'antiquité,

c'est presque toujours à des fragmens de poésie qu'ils ont recours, pour prouver la vérité des usages ou des opinions qu'ils attribuent aux Arabes idolâtres, ancêtres des musulmans. Et si celui qui aime à remonter à l'origine des peuples et à retracer l'histoire et les progrès de leur civilisation, éprouve ici un regret, c'est que ces anciens monumens de la littérature des Arabes, ces débris d'une culture plus avancée qu'on ne le pense communément, ne nous soient pas parvenus en plus grand nombre. En effet, peut-on lire avec un peu de réflexion quelques-uns de ces poèmes antiques où le système compliqué de la grammaire arabe est observé avec plus de rigueur encore que dans l'Alcoran, où toutes les règles d'une prosodie éminemment artificielle sont suivies avec une scrupuleuse exactitude, sans demeurer convaincu que long-tems avant le fondateur de l'islamisme, et dans la presque île de l'Arabie, et parmi les tribus nombreuses qui couvraient les plaines de la Mésopotamie, et à la cour des rois de Hira et de Gassan, il y avait eu de ces génies qui impriment leur caractère à leur siècle, et deviennent la règle des âges qui les suivent? Ce sont sans doute des hommes de ce genre qui avaient irrévocablement fixé les lois du langage, et dicté à la poésie arabe le code qui devait la régir, et qui, après tant de siècles, la régite encore aujourd'hui, et a soumis à son influence les Persans et les Turcs? Voulez-vous connaître à fond la vie de l'homme étonnant qui, peut-être sans avoir eu d'abord d'autre dessein que d'épurer la religion de son pays et de détruire le

polythéisme, se vit entraîné, par la force des circonstances, à fonder un gouvernement théocratique qui devait changer la face d'une grande partie de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe? Vous rencontrerez à chaque page de nombreux morceaux de poésie, qui seront autant d'énigmes pour vous, si vous ne vous êtes de bonne heure familiarisé avec les figures hardies et les expressions particulières qui caractérisent le langage poétique. Quel monument plus important de la littérature arabe que ce recueil qui, sous le titre modeste de *Kitab-alagani*, ou livre des Chansons, contient une érudition immense, et pourrait suffire à lui seul pour composer le tableau de la culture des Arabes avant l'islamisme, et pendant la plus glorieuse époque de l'empire des Khalifes! Mais quel est l'homme qui, s'étant borné par système à lire de sèches chroniques ou de froids annalistes, oserait hasarder de risquer sa fragile barque sur cet océan immense? Mais que dis-je? Dans ces annales même souvent si décharnées, il est bien rare que les écrivains de l'orient ne se plaisent pas à citer des fragmens plus ou moins longs de poésie, qui servent, ou d'autorités aux faits, ou d'ornemens au style, ou de délassement aux lecteurs : à moins qu'on ne veuille les supprimer, ou, ce qui ne vaut guère mieux, les dénaturer complètement, comme ils le sont dans l'édition de l'abréviateur de Tabari, il faudra encore se résoudre à acquérir quelque connaissance du style propre à la poésie arabe. Ce que j'ai dit du *Kitab-alagani* pourrait s'appliquer avec autant de raison au

recueil des proverbes arabes de Meïdani qui attend encore un éditeur, aux vies des hommes illustres d'Ebn-Khilcan, et à bien d'autres ouvrages dont on ne saurait contester la haute importance.

J'ai parlé jusqu'ici comme si la poésie arabe ne méritait pas par elle-même de devenir l'objet d'une étude spéciale; et on a pu croire que, passant condamnation sur les défauts qu'on lui a reprochés, je me bornais à demander grâce pour elle, en faveur des services qu'elle peut rendre à la science historique. Je suis bien éloigné de penser ainsi, et pourvu qu'on m'accorde que, tout autre intérêt à part, un homme de goût peut encore, sans risquer de compromettre sa réputation, et sans s'exposer aux sarcasmes d'une philosophie dédaigneuse et morose, consacrer d'honorables travaux à se pénétrer des beautés des poètes de la Grèce et de Rome, et à en faciliter l'étude aux autres, je dirai hardiment que la poésie arabe n'a pas moins de droits à exercer les talens de ceux qui ont choisi, pour se rendre utiles et honorer leur siècle, la carrière de la littérature orientale. Je n'établis point ici de comparaison entre les poètes de l'Arabie et ceux de l'Europe payenne. Je n'examine point si des questions de mythologie, ou la discussion des traditions souvent contradictoires qui concernent les tems héroïques, donnent à la poésie grecque un grand avantage sur des poètes d'une imagination ardente, qui n'ont eu à peindre que les grands effets de la nature, les passions de l'homme, ou les intérêts de la vie pastorale, et les rivalités de leurs tribus. Il me

suffit qu'ici comme là je trouve un exercice utile pour l'intelligence, de nobles conceptions qui élèvent l'ame, des impressions vives qui remuent fortement l'imagination, des expressions vraies qui mettent ma sensibilité en harmonie avec celle du poète : et qui pourrait refuser ces grandes qualités à beaucoup de poètes arabes, s'il a lu seulement l'ouvrage si remarquable et pourtant incomplet du célèbre W. Jones, ou s'il s'est familiarisé, même dans une traduction, avec ces poèmes célèbres composés au tems du fondateur de l'islamisme, ou peu d'années avant cette époque, où respirent tous les grands sentimens du caractère noble et fier de l'Arabe indépendant, et où ces mâles beautés, puisées dans la nature, ne sont pas altérées par le mélange de pensées plus fines que solides, d'ornemens plus ingénieux que vrais, d'expressions plus recherchées que naturelles, qui, dans des tems plus rapprochés de nous, ont en partie dénaturé le caractère propre de la poésie arabe? Je craindrais d'abuser de l'attention que l'on veut bien m'accorder, si j'allongerais ce discours par des citations, lorsque chacun peut s'assurer de la vérité de ce que je dis, en jetant les yeux sur les poèmes nommés *Moallakas*, qui tous ont été publiés avec des traductions, ou sur ceux de Schanfara, de Nabéga, d'Ascha, de Caab, qui tous, avec des caractères particuliers, respirent le même génie poétique, la même élévation de sentimens, et attachent par des tableaux empruntés à une nature, tantôt rude et sévère, tantôt riante et agréable, ou par la peinture des vertus

ou des passions qui, dans ces enfans du désert, se montrent sans les déguisemens d'une modestie de convention ou d'une fausse pudeur. Et au milieu de ces scènes d'une imagination vive et sans contrainte, souvent des sentences morales viennent, par leur profonde sagesse et leur expression concise et imposante, frapper d'un trait de lumière inattendu l'ame émue de l'auditeur, et lui remettre sous les yeux les grandes vérités écrites par le créateur lui-même dans le cœur des êtres intelligens, ou empreintes dans toute l'ordonnance de l'univers.

Ce que je dis ici des plus anciens monumens de la poésie arabe, est vrai aussi de plusieurs des poètes qui, dans les siècles suivans, ont pris pour modèles les chefs-d'œuvre immortels de l'antiquité; et le recueil connu sous le nom de *Hamasa* en fournit une foule d'exemples. Chez beaucoup d'autres poètes, il est vrai, et même chez les plus célèbres, tels que Moténabbi, Abou'lala, Ebn-Doreïd, Tograï, Bousiri, Omar, fils de Faredh, les défauts dont je parlais, il n'y a qu'un instant, altèrent tantôt plus, tantôt moins, le caractère de la poésie arabe. Mais en avouant cette vérité, faut-il méconnaître une foule de beautés réelles? Et depuis quand est-on autorisé à condamner à l'oubli tous les poètes qui sont restés inférieurs à Homère et à Virgile, ou tous les orateurs qui n'ont pu atteindre à la renommée de Démosthènes et de Cicéron?

Il faut pourtant l'avouer, quiconque ne lira les compositions des poètes les plus célèbres de l'Arabie

que dans des traductions latines ou françaises, sera bien loin de pouvoir les apprécier à leur juste valeur. S'il est si difficile de faire passer les beautés poétiques d'Homère, d'Eschyle, de Sophocle, de Virgile, d'Horace, de Catulle, de Shakespear, de Dante, du Tasse, du Camoëns, dans une des langues de l'Europe étrangères à la patrie de ces grands poètes, quoique toutes nos littératures modernes soient formées sur le modèle de celles de la Grèce et de l'ancienne Italie; quoique la mythologie d'Homère et de Virgile ait passé toute entière dans notre langage poétique; quoique, enfin, une même masse d'idées communes à tous les peuples modernes de l'Europe, et une civilisation à peu près égale les réunissent toutes, pour ainsi dire, en une seule nation, quelles difficultés ne doit point opposer aux efforts du traducteur le plus habile, une poésie née sous un climat et au milieu d'une nature dont nous ne nous faisons qu'une idée imparfaite; une poésie qui emprunte ses comparaisons d'une multitude d'objets dont l'éloignement nous dérobe les formes et les traits caractéristiques; une poésie, enfin, qui s'alimente d'opinions, de préjugés, de croyances, de superstitions, dont nous ne pouvons acquérir la connaissance que par des études longues et pénibles? Certes, lorsque ces interprètes de la nature me diront la violence de l'amour, les fureurs de la jalousie, la soif ou le plaisir de la vengeance, les honorables sacrifices de la générosité et de l'amitié, la passion de la gloire, l'enthousiasme de la vertu, la sublimité de la résignation aux décrets du ciel, les

plaisirs séducteurs d'une vie molle et voluptueuse, on l'héroïsme qui se roidit contre les coups du sort, et envisage d'un œil sec la mort elle-même, leurs paroles retentiront au fond de mon ame, et l'imperfection même d'une traduction nuira peu à l'impression que leur génie a voulu me communiquer. Mais en sera-t-il de même, quand le poète me peindra ou ces solitudes éternelles que le vent du désert sillonne dans tous les sens, où rien ne guide le voyageur, et où la soif qui le dévore est redoublée, au plus fort de la chaleur, par l'illusion d'une vapeur qu'il poursuit toujours sans jamais pouvoir l'atteindre; ou le spectacle de ces nuages amoncelés que l'habitant d'une plaine aride, que n'entrecoupe aucune colline, suit avec un regard inquiet dans l'étendue du ciel, de ces foudres qui nourrissent et quelquefois trompent son espoir, de ces torrens d'eaux que le ciel verse avec abondance dans des contrées trop éloignées ou habitées par une tribu rivale, tandis que ses troupeaux périssent de soif et de chaleur sur une terre desséchée, et ne participent point au rafraîchissement qu'une constellation propice prodigue à d'autres régions? Partagerai-je le vif intérêt qui l'anime, quand il me décrit toutes les beautés ou tous les signes de vigueur et de force de la monture que la Providence semble avoir formée exprès pour l'habitant des déserts, ou quand, pour m'intéresser aux alarmes et aux souffrances d'une tendre gazelle, intimidée par la vue des chasseurs et par la voix de leurs chiens, tandis qu'elle cherche dans le fond des vallées ou sur la cime

des montagnes, son cher nourrisson qu'une bête féroce a dévoré, il me peindra la délicatesse et la flexibilité de son cou, la langueur et la mollesse de son regard, la blancheur de son poil dont l'éclat se fait apercevoir au milieu des ténèbres de la nuit, le tremblement de ses jambes épuisées de fatigue et d'effroi : ou lorsque, voulant me retracer d'une manière plus sensible les tourmens que la faim lui a fait éprouver, dans les solitudes où il a cherché un asyle contre l'ingratitude et la malignité des humains, il se comparera à une troupe de loups affamés, et occupera longtems ma pensée du tableau de ces animaux féroces, de leur aspect effrayant, de leurs mœurs, de leurs courses inutiles, de leur désespoir ou de leur résignation? Sans doute, si je me suis rendu maître de la langue du poète, si je puis le suivre sans recourir à chaque instant à l'assistance d'un commentateur ou d'un truchement; si, par une longue étude, j'ai acquis la faculté de me transporter en esprit dans les solitudes où il a conçu ses tableaux, au milieu de la nature sauvage qui a occupé ses pinceaux, je pourrai partager le plaisir que ses vers faisaient éprouver à ses compatriotes, et mêler mes applaudissemens à ceux de ses contemporains; mais si, cédant au plaisir que j'éprouve, j'essaie de le communiquer à ceux qui m'entourent, et de transplanter ces fleurs étrangères sur les bords de la Seine ou de la Tamise, je devrai me résigner à leur voir perdre une partie de leur éclat, et à ne faire partager que bien imparfaitement mon admiration à ceux pour lesquels je me serai soumis à

un travail pénible. Il y a long-tems que je l'ai dit (1) : ce qui rend surtout la traduction des poèmes arabes très-difficile, c'est qu'ils consistent presque entièrement en descriptions, et que ces descriptions se composent d'une multitude de détails qui n'ont point, pour les peuples parvenus à un plus haut degré de civilisation, l'intérêt et la vérité qu'ils offrent à un peuple nomade, habitant des déserts. Celui-ci dont l'imagination n'est frappée que d'un petit nombre d'objets naturels, en observe toutes les formes et jusqu'aux moindres circonstances. Pour lui, deux nuages ne se ressemblent pas ; l'orage du printems diffère sensiblement de celui de l'été ou de l'automne. Les animaux attachés à son service étant toujours sous ses yeux, il observe toutes les variations de leurs habitudes, toutes les nuances de leurs inclinations. Chaque allure de son chameau, chaque époque de la vie et de la fécondité de cet animal si utile, a un nom particulier ; le soin qu'on prend de l'abreuver s'exprime différemment, suivant le nombre des jours pendant lesquels il peut supporter la soif. Pour l'Arabe, chaque mouvement, chaque hennissement de son cheval se distingue d'un autre par une expression propre. Il a autant de termes divers pour peindre un nuage, un rocher, un torrent, une vallée, une citerne, que ces objets de la nature peuvent se présenter avec des accidens différens. L'homme aussi ne

(1) *Journal des Savans*, cahier de mars 1817.

s'offre jamais à ses regards sans qu'il lise les affections de son ame dans l'air de son visage , les mouvemens de ses yeux, l'altération de ses traits, le tremblement de ses membres , le gonflement ou l'affaissement de ses veines ; le frémissement, la contraction ou le relâchement de ses muscles ; l'élévation , l'abaissement ou le froncement de ses sourcils ; l'obscurcissement de son teint, ou l'épanouissement de son front, le resserrement ou la dilatation de ses narines, la pâleur ou l'éclat de ses lèvres. Tous ces signes extérieurs que nous nous dissimulons et que nous nous déguisons réciproquement, étant plus prononcés chez ces hommes de la nature, et frappant plus vivement leurs yeux, leur langage aussi est riche en mots qui les expriment, et fournit à leur poésie des images vraies et énergiques qui nous paraissent une sorte de caricature. »

Si j'ai réussi à faire sentir les causes qui rendent si difficiles et toujours imparfaites les traductions des plus beaux monumens de la poésie des Arabes, suit-il de là qu'il faut renoncer à les traduire, et que les hommes assez courageux pour se charger de cette tâche pénible, ne rendent aucun service à la littérature, et consomment en vain un tems et des talens qu'ils auraient dû consacrer à des objets plus graves et d'un autre genre d'intérêt ? Je consentirai à le croire quand on osera appliquer cette règle à toutes les littératures étrangères de l'antiquité comme des tems modernes, que dis-je ? à tous les arts qui ne s'adressent qu'à l'imagination de l'homme, ou qui se pro-

posent, de leur procurer des émotions pour arriver jusqu'à son intelligence et jusqu'à son cœur.

Je ne dois pas oublier une application utile de la poésie arabe ; je veux dire la lumière qu'elle jette sur une autre poésie, divine dans sa source, et sublime comme le ciel d'où elle tire son origine, mais humaine par sa destination, puisqu'elle est consacrée à nous instruire, à réformer nos mœurs, à élever nos âmes vers notre commun auteur ; à nous inspirer la crainte de ses jugemens, la reconnaissance pour ses bienfaits, la confiance dans sa bonté paternelle ; enfin, à triompher, par de saintes et nobles émotions, des charmes trompeurs de la volupté, des séduisantes illusions de l'orgueil, de tous les efforts combinés de l'égarement de l'esprit et de la corruption du cœur. Si l'étude des anciennes poésies arabes peut nous aider, comme on ne saurait en douter, à pénétrer plus profondément dans le sanctuaire de la poésie de l'antique Sion ; si, avec leur secours, nous dissipons quelques-unes des obscurités qui nous rendaient moins sensibles aux sublimes chants d'Isaïe, aux éloquents douleurs de Jérémie, aux énergiques et effrayantes peintures d'Ezéchiel, aux amers gémissemens et à l'expression vive de l'innocence éprouvée de Job, aux accens si variés et toujours si nobles et si touchans de la lyre de David, dira-t-on encore qu'il faut regretter les efforts qu'on aura consacrés à acquérir une connaissance à laquelle on doit de semblables résultats ?

Toutefois, je l'avoue, quel que soit le mérite intrinsèque des poésies arabes, et quelques avantages

qu'on puisse retirer de leur étude, je me résignerais à voir tous les efforts des amateurs de la littérature orientale appliqués exclusivement à la publication et à la traduction des ouvrages historiques, géographiques et philosophiques, si, comme on semble le croire, nous possédions déjà une bibliothèque entière de poètes arabes ; mais il y a ici une hyperbole qui certes ne le cède à aucune de celles de Moténabbi ou d'Abou'lféda. L'édition seule des annales d'Abou'lféda surpasse tout ce qui a été publié jusqu'ici de poésies arabes, soit isolément, soit en recueils, et quand on voudrait y comprendre les Séances de Hariri, le tout ensemble serait loin d'égaliser le volume des œuvres d'Avicenne. Je ne parle point de la traduction complète de Moténabbi, en langue allemande, que nous devons à M. de Hammer, ni de cette portion du roman d'Antar, que M. Terrick Hamilton a traduite en anglais, parce que, pour l'étude sérieuse de la poésie, les traductions ne peuvent être considérées que comme un accessoire, et que ce sont surtout les textes et les commentaires arabes qu'il est important de multiplier. Ajoutons encore que le recueil des œuvres d'aucun poète arabe en original n'est sorti jusqu'à ce jour des presses européennes. Sans doute il est plus utile de pouvoir comparer des compositions qui appartiennent à différens auteurs ou à des siècles divers, et nous devons nous applaudir que les premiers efforts qui ont été faits en ce genre, aient pris une telle direction ; mais certes, ils connaissent bien peu les

besoins de la littérature arabe parmi nous, ceux qui s'empresent de nous dire :

Claudite jam rivos, pueri : sat prata biberunt.

Honneur plutôt, honneur à ceux qui promettent à la culture des muses de l'orient des richesses qui jusqu'ici n'ont point été mises en circulation. La Société Asiatique s'applaudira sans doute, si elle peut contribuer à procurer à M. Freytag le moyen de nous faire jouir du *Hamasa* d'Abou-Témam; et, comme elle accueillerait une édition de Masoudi, ou des Vies des hommes illustres d'Ebn-Khilcan, ou du recueil de Proverbes de Meïdani, elle appellera aussi de ses vœux la publication du *Diwan* de Moténabbi et des poésies d'Abou-Nowas, de Bokhtori, d'Ebn-Ferras, et de tant d'autres qui ne nous sont connus que par des fragmens, mais fragmens où respire l'antique élévation de la poésie arabe, modifiée diversement par une nouvelle civilisation, sous le climat de Bagdad, de l'Egypte, de la Syrie et de l'Espagne. Pour moi, si j'ai pu enflammer l'ardeur de cette nouvelle génération qui s'élançe dans la lice, et par mon exemple et par les paroles que je lui adresse aujourd'hui, je ne croirai pas avoir mal employé le peu de talens que la providence a daigné me confier, et j'oserai attendre quelque reconnaissance de ceux qui me succéderont dans la carrière que j'ai parcourue.

Relation de la Prise de Constantinople par Mahomet II, extraite des Annales de l'Empire Ottoman de Saad-uddin éfendi et traduite du turc par M. GARCIN de TASSY (1).

« LA saison des neiges , des glaces et des frimas ,
» était passée ; le doux printemps l'avait suivie , et
» avait déjà embelli les champs. La rose , semblable
» à l'agaçante beauté , laissait entrevoir ses charmes ;
» l'amoureux rossignol commençait à faire entendre
» ses gémissemens. La terre , couverte d'un tapis
» vert , semblait attendre les légions de l'équitable
» Mahomet. Bientôt les tentes musulmanes s'éle-
» vèrent au milieu des prés fleuris ; les collines et les
» vallées furent honorées de la présence des troupes
» de la foi. » Le sultan tint conseil et prit de sages
mesures pour trouver la voie de la réussite dans sa
nouvelle expédition.

Les préparatifs nécessaires terminés , il se mit en
marche , en implorant le secours de Dieu. Des can-
ons , dont chacun aurait pu renverser une forteresse

(1) On trouve déjà une traduction un peu abrégée de ce morceau , faite par Galland , et revue par M. Amédée Jaubert. Elle a été placée parmi les pièces justificatives qui forment le huitième volume de l'*Histoire de Venise*, par M. Daru de l'Académie française , p. 192. 2^e édit. (N. du R.)

et abattre des remparts , furent transportés sur leurs affûts , et suivirent l'armée victorieuse.

Le monarque du monde passa en revue ses nombreuses légions , où l'on distinguait les officiers de l'empire , ornemens des rangs ; les visirs , aussi prudents qu'Assaf (1) , et dont la taille avait la majesté du cyprès. Il fut charmé de leur bonne tenue , et de l'éclat des pommes dorées de ses bannières et de ses étendards , et en rendit grâces au créateur. Il s'adressa ensuite à ces lions terribles , qui se repaissaient de sang , à ces tigres farouches , qui ne respiraient que la vengeance , et leur dit , « que l'ordre exprimé dans ces » mots du Coran , *combattez pour la voie de Dieu* (2) , » était un commandement général , auquel ils devaient obéir. » Il leur développa toute l'importance des promesses divines qu'on lit dans les versets de ce saint livre , qui roulent sur la guerre contre les infidèles ; il leur fit comprendre ensuite que la réunion de la ville de Constantinople aux possessions des unitaires , pourrait seule amener la paix et fortifier la religion. Il ajouta que le prophète avait promis , ainsi que le rapportent des traditions certaines , que son peuple s'emparerait de cette ville spacieuse , de cette place bien fortifiée , et qu'elle deviendrait le séjour

(1) Selon les Orientaux , Assaf était le premier ministre de Salomon. Il est célèbre chez eux par sa sagesse. C'est probablement le même dont nous avons des cantiques qui se trouvent dans le psautier.

(2) Sur. V, v. 39, édition de Hinckelmann.

des musulmans et la résidence des unitaires (1); et, après avoir inspiré à ses guerriers *le goût du miel du martyr*, il dirigea les rênes du coursier de son bonheur vers Constantinople.

Conformément aux anciens usages, les ulémas, les scheiks et les descendans du prophète, suivirent quelque tems le khosroès victorieux, priant pour le succès de ses armes. Une foule d'esprits purs accompagnaient ces troupes belliqueuses, des légions du monde intellectuel leur servaient d'avant-garde, et les contemplatifs Ac-schems-eddin et Ac-bic-dadé, marchaient auprès des cohortes de la victoire, pour demander le secours de l'Être bienfaisant.

Un matin, pendant que l'armée lumineuse du soleil s'avancait, pour s'emparer du château des ténèbres, l'avant-garde victorieuse du grand schah arriva sous les murs de Constantinople. Bientôt l'armée impériale, semblable à une mer sans limites et à un torrent impétueux, se précipita sur ses traces, et vint assiéger la ville du côté de la terre.

A la nouvelle du dessein formel de Mahomet, le malheureux empereur grec avait fait tous les préparatifs nécessaires pour soutenir le siège, et avait apporté tous ses soins à faire réparer et fortifier les rem-

(1) Solak-zadch donne le texte de la tradition : « Certes, Constantinople sera prise par une armée excellente, sous les ordres d'un général excellent. »

لَتَفُحِّنَ الْقُسْطَنْطِيَّةُ وَلِنَعْمَ الْأَمِيرُ أَمِيرُهَا وَلِنَعْمَ
الْحَيْسُ ذَلِكَ الْحَيْسُ

parts ; mais comprenant que vouloir s'opposer à ce prince, aussi heureux que Fériidoun, à ce héros, qui avait apprivoisé le faucon de la fortune au vol élevé,

که باز بلند پرواز دولت دست آموزی ابدی
faible passereau, qui essaierait de résister à un puissant oiseau de proie ; sachant de plus que le désir qu'il avait d'être indépendant, était la cause de ses débats avec l'empereur musulman, il envoya à la cour de bonheur et de gloire un ambassadeur, pour déclarer qu'il se soumettait, offrant à Mahomet les places qui étaient dans les environs de Constantinople avec leurs dépendances, pourvu que le monarque daignât lui laisser la capitale de l'empire grec ; demandant de partager le sort des autres princes infidèles qui étaient tributaires, et s'engageant d'envoyer chaque année le tribut qui lui serait imposé.

Le sultan équitable dédaigna les paroles de l'envoyé, et lui faisant connaître ces mots : *l'islamisme ou le combat*, il le chargea d'inviter son maître à livrer la ville.

L'empereur grec, désespéré, réunit alors toutes ses forces, espérant renverser à coups de mousquets et de bombardes les rangs des guerriers de la foi, et de les brûler avec des grenades pleines de naphte.

Les assiégeans et les assiégés poursuivirent leurs travaux ; ils étaient sous les armes depuis l'aurore, jusqu'à ce que le soleil, oiseau aux ailes dorées, cessât de se montrer à la terrasse de l'horizon
مرع زرین
بال خرشید بام افقدن نا بدید اولوب
A la fin les musul-

mans placèrent convenablement les canons dont nous avons parlé, et construisirent leurs retranchemens. Ce furent les azébs et les janissaires à qui le sultan confia cet emploi.

Bientôt les portes et les remparts de Constantinople, semblables au cœur d'un amant malheureux, furent percés en mille endroits. La flamme qui sortait de l'embouchure de ces instrumens de combat, au corps d'airain, à la bouche de feu, jetaient la douleur et le trouble parmi les mécréans. La fumée qui se répandait dans les airs et qui montait jusqu'aux astres, rendait le jour lumineux, semblable à la nuit sombre ; et bientôt la face du monde devint aussi obscure que la fortune noire روزگار سیه des malheureux infidèles. En s'échappant de l'arc, les flèches, comme des ambassadeurs, faisaient entendre aux oreilles des ennemis privés d'anges gardiens بی سروش la nouvelle exprimée par cette sentence du Coran : *Partout où vous serez, la mort vous y atteindra* (1). Les balistes lançant sans cesse des pierres aux téméraires qui défendaient les tours et les remparts, ceux-ci éprouvaient à l'instant même l'effet des menaces du livre saint : *Tu les frapperas avec des pierres qui contiennent la sentence de ceux qu'elles atteignent* (2), et allaient au fond de l'enfer ratifier l'arrêt du juge du tribunal de la pré-

(1) Surate IV, v. 80.

(2) Surate, CV, v. 4.

destination. Toutefois les boulets de pierre *سكس* des bombardes et des mousquets que lançaient les infidèles, renversèrent *le boulevard de l'existence d'un certain nombre de musulmans*, et *l'hippodrome du combat fut rempli de martyrs*.

Cependant deux grands vaisseaux, dont les mâts élevés montaient jusqu'aux cieux, vinrent de la part des Francs, pleins d'artifice et dignes du feu de l'enfer, porter secours aux Grecs. Les mécréans qui montaient ces navires, se précipitèrent dans la place, et ils se mirent de suite à boucher les crevasses et les trouées dont les fortifications étaient couvertes, et à repousser les guerriers de la foi. Les assiégés fiers de ce succès passager, semblables à la tortue qui sort de ses écailles, montrant la tête au dehors des remparts, se mirent à vociférer des injures aux musulmans. Cela fut cause que ceux d'entre les principaux de l'empire, qui étaient d'accord avec Khalil-pacha, cherchaient à persuader au victorieux monarque l'impossibilité de prendre Constantinople, la nécessité de faire la paix et de s'en retourner. Mais ce héros qui avait naturellement de l'aversion pour les conseils timides et mal digérés (*crus* *خام*) dédaigna les discours perfides de ces gens qui enseignaient le mal.

Cependant, le pied ferme dans le lieu du combat, les musulmans, d'après le conseil des *ulémas* et des *scheiks* aux vues droites, continuèrent à précipiter dans le fossé de la mort *خندق عدم* un grand nombre des ingrats à la divinité qui défendait la place. Le docteur Ahmed Kourani, le *scheik* Ac-Schems-eddin,

et le visir Zagtous-pacha , qui partageaient les sentimens du sultan , s'opposèrent à la paix et aux mesures de conciliation en disant que , *retirer la main du pan de la robe de la victoire maîtresse des guerriers* , ne serait point répondre à la résolution généreuse que l'on avait formée ; et faisant connaître aux troupes la promesse du prophète , renfermée dans ces mots : *La Grèce sera votre conquête* , ils leur démontrèrent combien il était nécessaire qu'ils fissent tous leurs efforts pour vérifier cette autre sentence de Mahomet : *Le plus grand combat est celui qui aura lieu à la prise de Constantinople* ; aussi les musulmans préparés à abandonner leur vie dans la voie de la religion , éclairaient jour et nuit le champ de bataille des flammes de leurs épées. مشاعل سيوفه Cependant la beauté enchanteuse de la victoire , ne laissant point voir son visage radieux , le prudent monarque rassembla les chefs éclairés de l'armée , et leur tint ce discours :

« Ce côté de la place est garanti par un fossé profond ,
 » et préservé par tous les moyens possibles de défense. Nous ne pourrions sans beaucoup de peines ,
 » traverser le fossé , *et le courrier des pensées* ne saurait trouver un passage au travers de ces solides
 » remparts. Les murs entourent la ville de trois côtés ; si nous ne la battons que par un seul point ,
 » nous aurons bien de la peine à en triompher ; d'ailleurs cette victoire causerait la perte d'une grande
 » partie de nos gens ; il faut donc aussi trouver le
 » moyen d'attaquer la place par mer. »

Mais une chaîne était tendue sur le canal qui sé-

pare Constantinople du Faubourg de Galata , ce qui rendait impossible le passage des vaisseaux par cet endroit. Pour trouver un expédient , les grands de l'empire firent en vain parcourir *le désert de la réflexion au coursier de leurs pensées*. Enfin le schah conquérant du monde, conçut le dessein de faire traîner les vaisseaux musulmans du fort qu'il avait fait construire (1) et de les faire parvenir jusqu'au port par derrière Galata.

Quoique l'exécution de ce projet pût être mise au nombre des choses auxquelles il faut renoncer , toutefois, avec l'assistance de Dieu , on l'exécuta facilement. Par des dispositions surprenantes que firent d'habiles mécaniciens , les musulmans tirèrent , de la mer sur le sol , leurs vaisseaux aussi grands que des montagnes , et les ayant frottés de graisse et pavoisés , ils les firent glisser sur la terre , dans les descentes et les montées , et les lancèrent sur les flots qui baignaient les remparts de la ville. Ils dressèrent aussitôt après un pont sur ces navires , et y placèrent des retranchemens.

Les moines fortifiaient sans cesse le courage des assiégés en même tems qu'ils les consolaient. « La » prise de Constantinople est impossible , disaient- » ils , parce que les présages astrologiques de nos li- » vres indiquent que notre ville ne sera conquise que » lorsqu'un souverain fera glisser sur la terre des vais- » seaux , les voiles déployées. » Mais lorsqu'ils eurent

(1) Bourghaz-Kessen.

vu de leurs yeux cette merveille, ils comprirent que leur ruine allait s'accomplir ; aussi la parole s'éteignit-elle dans leurs bouches, et le feu du désespoir s'alluma dans leurs cœurs (1).

L'empereur immonde ayant appris que les fortifications qui étaient du côté de la mer étaient aussi entamées, en pensa perdre la raison ; néanmoins il renforça la troupe qui gardait cet endroit, et s'appliqua à faire réparer les murailles, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre ; mais les soldats grecs ne pouvant y suffire, il chargea l'armée des Francs de remettre en état la partie des remparts, située au midi de la porte d'Andrinople. Les principaux d'entre les Grecs furent indignés de ce qu'on ne leur avait pas confié la garde d'un lieu, qu'ils auraient défendu mieux que personne, et qu'on l'eût laissée à des étrangers ; aussi la division se mit-elle parmi les assiégés, ce qui occasionna des fautes dans les ordres donnés pour faire agir ces troupes de l'erreur. Les Ottomans ne tardèrent pas à s'en apercevoir, et, regardant leur vie comme une marchandise de vil prix, ils montèrent à l'assaut avec intrépidité, par les brèches qui étaient au midi de la porte d'Andrinople. Ils allaient franchir les remparts, lorsque l'avant-garde des ténèbres parut du haut de l'horizon occidental, et bientôt les astres de la nuit furent témoins de la supériorité des braves musulmans. Alors le monarque juste et valeu-

(1) Cet alinéa est tiré des Annales de Solak-zadeh.

reux donna à l'armée victorieuse l'ordre de mettre des lanternes ou des bougies allumées au haut des piques et des lances, et, jusqu'à ce que l'astre du quatrième ciel jetât ses rayons sur le monde, de continuer à combattre, afin de ne pas laisser de repos aux méprisables infidèles, ni leur donner le tems de réparer les brèches. D'après l'ordre impérial, la lumière des flambeaux et des lampes éclaira le devant de la place et les alentours qui devinrent semblables à un champ couvert de roses et de tulipes.

سرخ وزرد کل ولاله ایله مزین برکلشن Les musulmans réunirent dans cette nuit le double mérite de combattre et de prier ; avec le sang du martyr, ils purifièrent des souillures de leurs péchés le pan de leurs robes. Bientôt le soleil étant sorti des ténèbres de l'Occident, et ayant mis en fuite, avec les flèches et les dards de ses rayons, les légions des astres, le général des Francs artificieux monta sur les remparts, afin de repousser les cohortes de la foi. Au moment même un jeune musulman se tenant à la corde de la ferme résolution, s'élança comme une araignée sur les murs de la place, et ayant allongé de bas en haut son épée, semblable au croissant de la lune, d'un seul coup, il fit envoler le hibou de l'ame de cet infidèle, du nid impur de son corps. A cette vue les Francs se précipitèrent dans le chemin de la fuite, et, semblables à un torrent impétueux, ils allèrent vers la mer, regagner leurs vaisseaux. En même tems les musulmans ceignirent la ceinture de l'ardeur, et, semblables au lion qui est à

la poursuite de sa proie, sans faire attention à la pluie continuelle des flèches, des pierres, des boulets de canon et de fusil, ils coururent aux brèches, persuadés qu'elles étaient la porte de la victoire.

« La poussière du combat s'élevait jusqu'aux cieux, » et, comme un voile, couvrait la voûte azurée. »

Les épées ne se reposaient pas un seul instant ; les dards et les flèches perçaient sans cesse les cœurs de cette troupe rebelle. Bientôt les Ottomans élevèrent sur les murs de Constantinople l'étendard de la victoire, et proclamèrent avec la langue libre de leur épée, les surates du triomphe et des remparts (1). La défense de la place se ralentissait, et la bonne nouvelle, exprimée par ces mots du Coran : *Certes, notre armée remportera la victoire* (2), fondait la confiance de l'armée musulmane et la remplissait d'un saint enthousiasme.

Pendant l'empereur grec, entouré de ses soldats les plus braves, était dans son palais, situé au nord de la porte d'Andrinople : il cherchait à en défendre les avenues contre les guerriers musulmans, lorsque tout-à-coup il apprit que ceux qui arborent l'étendard élevé de la parole de Dieu, s'étaient introduits dans l'intérieur de la place. Il connaît alors que le drapeau de son bonheur est abattu ; son esprit se trouble ; il se hâte de fuir loin de sa demeure. Pen-

(1) Ce sont les Surates XLVIII et LXXXV.

(2) Surate XXXVII, v. 173.

dant qu'é, se querellant lui-même sur sa mauvaise fortune, cet homme, dont l'habitation devait être l'enfer, se disait : « Où est le lieu pour fuir (1)? » il rencontra une poignée de fidèles qui, en pleine assurance, s'occupaient à recueillir du butin. A cette vue, le feu de la haine embrase son cœur ténébreux, et la faux de son épée coupe de suite la moisson de la vie de ces paisibles musulmans. Un pauvre soldat de cette troupe avait été seulement blessé : noyé dans le sang qui coulait de ses blessures, et en proie aux douleurs les plus vives, il attendait la mort. Le monarque grec ayant aperçu ce malheureux, leva son épée pour lui ôter le dernier souffle de la vie. Dans ce moment de désespoir, l'infortuné, aidé du secours de Dieu, précipite cet ennemi de la religion de dessus sa selle, ornée d'or, le renverse sur la terre noire, et fait pleuvoir sur sa tête *les fourmis de son cimeterre guerrier*. شمشیر جهاد مورچه لرین Cet exploit, qui apporta du soulagement aux souffrances du bon musulman, mit en déroute ceux qui suivaient l'empereur. N'ayant que la mort devant les yeux, ils s'enfuirent loin du lieu des regards; aucun d'eux ne resta dans le lieu du combat, et n'osa mettre la main à l'épée. Sur ces entrefaites, les musulmans ouvrirent les portes de la ville, et les troupes, asiles de la victoire, qui étaient hors de la place, commencèrent à y entrer au-devant du roi puissant. Avec la permis-

(1) Surate LXXV, v. 10.

sion du sultan, les troupes fortunées pillèrent la ville durant trois nuits et trois jours, et firent jouir l'œil de leur espoir *de la vue des beautés grecques, au ris doux comme le sucre*. Ce métal, et qui, pour l'insensé, est une source de malheurs et qui donne la réputation et la prééminence aux gens inconnus du monde, fut le partage de ceux qui échangent la denrée de l'existence corporelle contre le capital de la vie éternelle.

Le troisième jour, les hérauts de la cour sublime firent connaître la volonté de Mahomet, aussi absolue que le destin. C'était que les soldats cessassent le pillage, ne fissent du mal à personne, et demeurassent tranquilles. Cet ordre auguste ayant été exécuté, les glaives rentrèrent dans le fourreau *et les arcs dans l'angle du repos*.

Par les soins du monarque fortuné, la poussière du combat fut abattue; l'épée de la guerre suspendue; on jeta les flèches et l'on brisa les arcs. Par ses efforts généreux, on entendit, au lieu du bruit détestable des cloches, la profession de foi musulmane et le cri cinq fois répété par jour, de la religion du prophète (1). Les églises de Constantinople furent dépouillées des viles idoles qui les souillaient; elles

(1) L'auteur veut parler ici de l'appel à la prière, qui se fait du haut des minarets cinq fois par jour. Plus bas il compare ces minarets à *des platanes touffus sur les rameaux desquels des rossignols du jardin de la sainteté viennent se poser et chanter l'unité de Dieu*.

furent purifiées des impuretés abominables des cérémonies chrétiennes. Les usages antiques furent entièrement changés ; plusieurs temples et chapelles des Nazaréens, par le placement du *mihrab* et de la chaire des fidèles, rivalisèrent avec le paradis élevé. Les rayons lumineux de l'islamisme dissipèrent les sombres ténèbres de la méchanceté.

Après que ce séjour enchanté, qui excite la jalousie de la citadelle verte du ciel, eut été, pendant tant d'années, rempli d'insectes et de reptiles, il devint, par la grâce du Créateur, la demeure des unitaires ; et la clé de ce pays, nouvellement conquis, ouvrit la serrure de bien des choses difficiles.

D'après Achic-pacha (1), la célèbre prise de Constantinople eut lieu un dimanche, et le cinquante-unième jour depuis le commencement du siège. Toutefois, il est dit dans la chronique de Nechri (2), que le siège commença au milieu de *rebi-ul-evel* (vers la fin de mars), et que la conquête n'eut lieu que le 20 de *joumazi-ul-akir* (3) 857 (27 juin 1453). La

(1) Ahmed ben-Yahia ben-Soliman-ben-Achic pacha est auteur d'une histoire des Ottomans intitulée *Tarikh-i-al-i-Othman*, qui ne se trouve plus depuis long-tems. C'est une des plus anciennes chroniques ottomanes, et elle est du nombre de celles que Saad-uddin a consultées pour composer la sienne. (Voyez au sujet de cette histoire une note de M. de Hammer, dans le *Journal asiat.*, tom. IV, pag. 34.

(2) Mevla Mohammed en-Nechriel-Modarres, auteur d'un *Tarikh-i-al-i-Othman* ou histoire ottomane.

(3) Il y a un abrégé en turc de l'histoire ottomane, qui place la prise de Constantinople au 21 *rebi-ul-evel* 857 (1^{er} avril 1453).

date de la prise de cette superbe cité est *بلدة طيبة*
ville excellente.

Les Turcs sont dans l'usage de fixer la date des évènements importans par une sentence anagrammatique d'un ou plusieurs mots, ou par un ou plusieurs vers qui renferment l'anagramme de la date. Cette sentence ou ces vers ont ordinairement rapport à l'événement. On obtient ces phrases mnémoniques par la valeur numérique des lettres de l'alphabet arabe.

Il est facile de se convaincre que les mots *بلدة طيبة*
(tirés du Coran Sur. XXIV, v. 14) équivalent à 857,
en suivant l'addition suivante :

ب	vaut.....	2.
ل	30.
د	4.
ت	400.
ط	9.
ي	10.
ب	2.
ت	400.
Total.....		<u>857.</u>

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Transactions of the Royal asiatic Society of Great Britain and Ireland. Vol. I, part. II. — 1826, London.

Les lecteurs du *Journal Asiatique* connaissent déjà les titres des mémoires que contient cette seconde partie du premier volume des *Transactions of asiatic Society*. L'analyse que nous allons donner de ceux qui sont relatifs à l'Inde a pour but de compléter l'annonce succincte qui en a été faite (1). Le premier mémoire (n° X) est consacré à l'analyse du *Pantcha tantra*, avec des fragmens traduits par le savant et laborieux H. H. Wilson. Comme M. l'abbé Dubois vient de publier la traduction de ce recueil, nous avons cru qu'il valait mieux rendre compte du mémoire de M. Wilson en même tems que du travail de M. l'abbé Dubois, auquel nous consacrerons un article spécial. Le second morceau (n° XI) a rapport à des inscriptions samskrites trouvées sur des rochers dans le Bihâr méridional. Elles ont été découvertes par le docteur Buchanan Hamilton, et paraissent dans ce volume commentées et expliquées par le célèbre

(1) *Journal Asiatique*, 46^e cah., tom. VIII, pag. 255.

H. T. Colebrooke. La principale contient la protestation d'un chef indien, nommé *Pratâpa dhavala deva*, qui prend le titre de *Nâyaka* et de *Râdja de Djapila*, contre la concession de deux villages, que des brahmanes avaient frauduleusement obtenue de *Vidjaya tchandra*, roi de Canoudje. Elle est datée de *Samvat*, 1229, de J.-C. 1173. M. Colebrooke a rectifié les erreurs commises par le pandit du docteur Hamilton, qui avait donné de ce monument une interprétation tout-à-fait erronée. Une autre inscription de l'an 1219 (J.-C. 1163) est relative au même chef, et de plus mentionne quelques membres de sa famille. Sa descendance, avec quelques additions assez modernes, est donnée dans une troisième inscription de la même date. En résumé, comme le fait remarquer M. Colebrooke, le véritable mérite de ces monumens, c'est qu'ils confirment la date d'une inscription d'un plus grand intérêt historique mentionnée par les *Recherches Asiatiques*, tome IX, pag. 441. C'est un don de terre fait par le roi de Canoudje, *Vidjaya tchandra*, avec les noms de ses prédécesseurs pendant six générations.

Le mémoire suivant (n° XII) contient des remarques du major J. Tod relatives à une inscription sur marbre de Madhoucarghar, et à trois donations de terre sur cuivre trouvées à Oudjein. Elles font mention de quelques-uns des membres d'une dynastie, qui, suivant les renseignemens que possède M. Tod, paraît avoir joué un grand rôle dans l'histoire de l'Inde moderne, peut-être même avoir succédé à la grande

puissance que possédaient jadis les *Yádhavas*. On la nommá *Prámára*, et dans les dialectes vulgaires *Pouár*.

Ces inscriptions nous donnent une succession de quatre princes au trône de Dhârâ, savoir : *Oudayá-ditya deva*, *Naravarma deva*, *Yashovarma deva*, *Lakshmívarma deva*, et son frère *Djayavarma deva*, dont les deux premiers sont antérieurs à l'an 1190 *Samvat* (J.-C. 1134), et les deux autres postérieurs à cette date. Le marbre de Madhoucarghar fait en outre remonter cette dynastie jusqu'à *Sindhou*, grand-père du célèbre *Bhodja*, dont le règne brillant a laissé dans l'Inde un si long souvenir. Les renseignemens que donnent ces inscriptions, au nombre de trois, éclairés par les observations savantes de M. Colebrooke et les ingénieuses remarques du major J. Tod, seraient déjà fort curieux par eux-mêmes. Mais un rapprochement du plus haut intérêt vient encore en rehausser le prix. La donation de terre contenue dans l'une de ces inscriptions, et faite en 1191 de *Vikrama*, fut confirmée en 1200 du mois de *Shrávana* de la même ère, au moment d'une éclipse de lune. Or, M. Colebrooke fait remarquer qu'on trouve en effet, une éclipse de lune exactement à cette époque, c'est-à-dire le 16 juillet 1144. On comprend sans peine toute l'importance d'un pareil renseignement. Jusqu'ici les monumens de l'Inde en ont offert peu de plus authentiques, et nous espérons que les personnes qui connaissent combien peu on a jusqu'ici trouvé dans l'Inde de notions vraiment historiques, nous permettront d'y attacher quelque prix. Il faut ajouter

que ces inscriptions s'accordent parfaitement avec un ouvrage mythologico-historique, jusqu'ici peu connu, au moins sur le continent; nous voulons parler du *Bhodja tcharita*, poème samskrit en 1592 stances, comprenant l'histoire réelle et fabuleuse du roi *Bhodja*, et en même tems celle de quelques princes ses voisins. M. Tod, qui en a présenté une copie complète à la Société asiatique de Londres, a su faire un très-heureux usage de quelques-unes des légendes qu'il renferme, et a montré comment elles pouvaient jeter du jour sur les inscriptions dont on lui doit la description. Wilford avait déjà, et très-souvent, parlé du *Bhodja tcharita*; mais l'esprit systématique, qui gâtait ses recherches, empêchait qu'on pût ajouter foi aux renseignemens qu'il disait y trouver. Aujourd'hui, M. Colebrooke, dans ses notes sur les inscriptions d'Oudjein et de Madhoucarghar, s'appuie également du témoignage de cette histoire, digne à tous égards d'un examen attentif; mais il ne craint pas de donner la mention précise du livre et du *Shloka*, où se trouvent les passages dont il se sert. C'est à l'exactitude de cet illustre savant qu'on doit les notes explicatives qui suivent la traduction des pièces originales, que reproduisent trois planches très-soigneusement lithographiées. Nous ne pouvons qu'applaudir à la publication de ces *fac-simile*; il serait à désirer que la traduction ou l'explication d'une inscription quelconque fût toujours accompagnée de la représentation figurée de la pierre qui la contient. Les savans anglais, au milieu

des riches monumens de ce genre que leur offre l'Indostan, cherchent d'abord à satisfaire au besoin le plus vivement senti, celui de connaître les faits qu'on y peut trouver ; et, quand le succès a couronné leurs efforts, ils font jouir le public de leur découverte, sans s'occuper à le conduire lentement par le chemin qu'ils ont suivi, et conséquemment sans lui donner le moyen de vérifier leur travail. Sur le continent, on aime à se rendre compte des procédés qu'on a employés pour arriver à la vérité. La publication d'une inscription n'est pas entièrement fructueuse, si elle n'est accompagnée d'un *fac-simile*, qui, par l'analogie de ses formes avec celles d'autres monumens du même genre, peut mener quelque jour à de nouvelles découvertes. Enfin la paléographie a besoin des pièces originales, et l'on ne peut nier que tout ce qui est relatif à l'histoire des alphabets de l'Inde, ne soit enveloppé d'une obscurité profonde. Ces considérations sont pour nous autant de motifs de témoigner notre reconnaissance aux savans qui ont bien voulu nous donner ces précieux *fac-simile*. Nous oserons peut-être exprimer le regret qu'ils ne soient pas accompagnés d'une transcription en caractères modernes. La nature spéciale des mémoires que contiennent les Transactions de la Société de Londres, justifierait la présence des caractères orientaux, et un tel secours sauverait du tems et de la peine à ceux qui désirent étudier ces inscriptions.

Je passe plusieurs mémoires relatifs à des sujets que je n'ai pas le droit d'examiner. Parmi ceux qui

sont relatifs à l'Inde, nous citerons celui de M. W. H. Trant, n° XV, contenant des renseignemens neufs sur une secte indienne nommée *Saud*. Cette secte moderne est née à Bîrdjasîr, près de Narnoul, dans la province de Delhi, en 1600 de *Vikrama*, de notre ère 1544. Un Indien nommé *Bîrbhân* reçut miraculeusement de *Oudayadâs* les préceptes et en même tems les preuves de la loi nouvelle. Ils sont consignés dans un livre nommé *Pothé*, écrit en vers, et dans le pur dialecte *hindi*, c'est-à-dire sans aucun mélange de persan ni d'arabe. L'auteur du mémoire en a offert une copie à la Société asiatique de Londres. L'Être-Suprême est appelé par les *Sauds*, *Satkara* (l'auteur de la vertu). Leur nom propre *Saud* signifie, selon eux, *serviteur de Dieu*. M. Colebrooke pense que ce mot peut être *sâdh*, en samskrit *sâdhou*, *pur*. Cette opinion nous paraît d'autant plus probable, que l'*â* long samskrit est assez souvent représenté par *au* dans les transcriptions anglaises, comme dans *Nepaul* altération du samskrit *Nepâla*; et *Djagannauth*, de *Djagan-nâtha*, etc. Leur culte est simple comme l'idée qu'ils se font de l'Être-Suprême. M. Trant considère cette secte comme les représentans des quakers dans l'Inde. Le luxe et les ornemens, de quelque nature qu'ils soient, leur sont interdits. Ils ne prononcent jamais de sermens; leur seule affirmation, comme celle des quakers, a pour eux autant de force. Tout acte de violence contre un homme ou un animal est puni comme un crime, excepté dans le cas de légitime défense. A une extrême réserve dans leurs discours,

dont la religion leur fait un devoir , ils joignent une charité vive qui répand ses bienfaits sans les montrer. Enfin , et ce trait est un des plus remarquables , l'industrie et le commerce leur sont très-strictement recommandés. Tel est le résumé des détails que renferme le mémoire de M. Trant sur cette secte curieuse. A défaut d'autres renseignemens , le fait seul de son existence suffirait déjà pour attirer l'attention du philosophe. C'est une secte de plus à ajouter à la longue liste de celles qui se partagent les divers peuples de l'Inde. Peu de faits sont aussi propres à jeter du jour sur le véritable caractère du génie indien , que cette variété infinie de croyances , chez un peuple dont le culte dominant a , dans ses dogmes élevés , dans ses symboles profonds , et jusque dans ses erreurs , de quoi satisfaire aux besoins de l'esprit religieux le plus exigeant. Il semble que le système des Brahmanes , quelque vaste qu'il soit , ne suffise pas à la pieuse ardeur de l'Indien. A des époques déjà anciennes , nous voyons naître , au sein de cette religion , des sectes qui la rejettent , ou seulement la modifient , et , de nos jours encore , la formation de cultes et d'opinions religieuses nouvelles est le seul signe , et tout ensemble l'unique produit de l'activité intellectuelle des peuples de l'Indostan.

Le n° XVII est un mémoire du cap. J. Franklin , sur la province de l'Inde appelée *Boundelkonde* , ou le pays des *Boundelas*. La description géographique de ce pays , divisé entre un assez grand nombre de petits râdjas indépendans , sous le protectorat de la

Compagnie des Indes, est précédée de détails sur la dynastie des *Tchandelas*, la première famille royale qui l'ait possédé. Ils sont en partie puisés dans le *Tchohán rása*, chronique poétique consacrée à la gloire du célèbre *Prithvirádja*, roi de Delhi ; et dont M. Tod a tiré de grandes lumières pour l'interprétation d'une inscription samskrite (1). *Tchandravarma*, le fondateur de cette dynastie, vivait, suivant une inscription samskrite de Kadjrau, au tems de l'ère *Samvat*, c'est-à-dire de *Vikramáditya*. L'auteur de la chronique en vers donne une liste de vingt successeurs à *Tchandra-varma*, terminée par *Parmáldeo*, dont une mauvaise administration causa la ruine et en même tems celle de sa dynastie. *Prithvirádja*, roi de Delhi, contemporain de *Parmál*, après une insulte qu'il en avait reçue en traversant des terres qui appartenaient à ce dernier, lui prit *Mahoba*, une de ses places les plus fortes, l'an de *Samvat* 1140, et de J.-C. 1083. Ce désastre, joint à l'invasion de Mahmoud le Ghaznévide, qui eut lieu peu de tems après, anéantit la puissance des *Tchandelas*. Les événemens qui suivirent sa chute ne sont que très-imparfaitement connus. Le long intervalle, qui sépare l'invasion de Mahmoud de celle de Timour, est rempli des tentatives sans cesse répétées de quelques râdjas indiens, qui ne désespéraient pas d'échapper par la victoire à la domination étrangère. Mais, vers le tems de Timour,

(1) *Transact.*, 1^{er} vol., 1^{re} part., pag. 133 et seq.

une tribu guerrière de Râdjpouts, partie de *Gohar-bhoûmi*, sous la conduite d'un chef nommé *Devâ-dâbir*, conquit tout le district de Kânâr, sur la rive droite de la Youmna, et finit par s'établir à Mao, Kâlpî, Bidjâvar, etc. Ce chef fut le fondateur de la dynastie des *Boundelas*.

Les *Boundelas* prétendent descendre de la race du soleil. Leurs ancêtres furent *Râmatchandra*, puis *Lavanakoûsa*, qui fut souverain de Bénarès. Leur liste généalogique donne six princes décorés du titre de *Kashîshvara*, maître de Kashi ou Bénarès. Dix-sept ont pour nom de famille celui de *Goharvar* et trente celui de *Boundela*. La puissance de cette dynastie s'accrut successivement, et principalement sous le huitième descendant de *Devâdâ*, nommé *Medinî malla*. Elle profita des pertes que faisait la dynastie des *Pouârs* (*Prâmâra*), dont il a été parlé plus haut. Son fils, *Pretâ phrad*, bâtit une nouvelle ville sur les bords de la rivière *Betvantî*, en l'an de Vikrama 1587, de J.-C. 1531, peu de tems après que Houmayoun eut succédé au trône de Delhi. Cette ville appelée *Ourtcha*, ou *Ourtchar* (*Aridjaya?*) devint le siège de la puissance des *Boundelas*. Après *Pretâphrad*, son petit-fils *Madhoukarsâh*, contemporain d'Akbar, sut, par une politique habile et une soumission prudente, maintenir son indépendance. Il laissa la royauté à son fils aîné *Râm sâh*; mais un décret de Djehanguir changea l'ordre de succession en faveur de *Bîra sinha deva*, second fils de *Pretâphrad*. C'est celui, sous le fer duquel succomba le fameux

Abou'lfazel, à son retour du Dékan. A *Bîrsingh deo* succéda *Djadjharsingh*, son fils aîné. Sa révolte contre le gouvernement de Schah-djéhan appela les mahométans sur son territoire, dont il fut chassé pour n'y plus rentrer. Avec lui tomba pour quelque tems le pouvoir de la dynastie des *Boundelas*. Mais l'esprit belliqueux des Radjpouts força bientôt les mahométans de se retirer, et *Pehârsingh*, troisième fils du râdja *Bîrsingh deo*, fut rétabli dans le palais de ses pères. Depuis cette époque, les râdjas du Boundelkonde furent feudataires des musulmans. Plusieurs de leurs princes se distinguèrent parmi les troupes des empereurs de l'Inde, jusqu'à ce qu'enfin, par suite d'événemens modernes, et dont il ne nous est pas permis d'apprécier le caractère, ils tombèrent sous le patronage de la Compagnie des Indes. Telle est l'histoire du Boundelkonde propre, ou de la partie de cette province à l'ouest de la rivière Desân.

La partie située à l'est de cette rivière eut un sort peu différent. Pendant l'intervalle de la fuite de *Djadjhar singh*, à l'installation de *Pehâr singh* dans le gouvernement d'Ourtcha, c'est-à-dire de 1633 à 1640, tout le Boundelkonde fut occupé par les troupes musulmanes; mais les chefs Radjpouts ne se soumirent pas. Un des plus braves, *Tchampat rao*, père du râdja *Tchhatrasâl*, contribua efficacement à chasser les étrangers. Son caractère belliqueux ne lui permit pas de se reposer, même après le rétablissement de *Pehâr*, l'héritier légitime des *Boundelas*. Son fils, *Tchhatrasâl*, après avoir successivement pris du service

sous Behadour khan, gouverneur de l'Inde centrale pendant le règne d'Aurengzeb, et sous le fameux *Sivadji*, chef des Mahrattes, revint dans la partie est du Boundelkonde, occupée par diverses tribus qui se disputaient les restes de la puissance des *Tchandelas*. *Tchhatrasâl*, trouvant les circonstances favorables, commença par soumettre ces tribus, et finit par se rendre redoutable aux mahométans, qu'il défit dans les montagnes près de Pounna. Vaincu à son tour par des forces supérieures, il fit alliance avec les Mahrattes, et dut la conservation de son royaume étendu à cette intervention puissante, et peut-être aux embarras qui alors empêchaient l'empire de diriger ses forces contre lui. Ses successeurs n'observèrent pas les traités qui les liaient aux Mahrattes. Les guerres recommencèrent : les chefs mahrattes se disputèrent successivement ces provinces, jusqu'à ce qu'enfin la Compagnie des Indes pût faire valoir dans ce partage ses prétentions nouvelles.

Le dernier mémoire n° XX, sur lequel nous aurons quelques observations à faire, est une notice du major Tod sur des médailles grecques, parthes et indiennes trouvées dans l'Inde. Deux appartiennent aux rois grecs de la Bactriane, Apollodotus et Menander, dont on ne possédait encore aucun monument de ce genre. Elles donnent à M. Tod l'occasion d'entrer dans des détails historiques étendus sur la formation et les conquêtes de cet empire dans l'Inde. Une des conclusions les plus positives qui en résultent, c'est que quelques-uns de ces rois avaient porté leurs

armes jusque sur les bords du Yamouna , puisque le plus grand nombre des médailles , qui portent leurs noms , ont été trouvées dans les ruines d'anciennes cités situées sur ce fleuve. Il serait peut-être difficile de donner une analyse détaillée de ce mémoire , dont un des mérites consiste dans la variété des rapprochemens et des remarques ingénieuses que l'auteur y a semées. Il est seulement une observation que quelques lecteurs pourront adresser à M. Tod. Il admet comme définitivement établis et chronologiquement démontrés des faits historiques , qui pour bien des personnes , au moins sur le continent , sont loin d'avoir acquis à un aussi haut degré tous les caractères de la certitude. C'est ainsi qu'il place , 800 ans avant Alexandre , ou 1100 avant notre ère , l'existence de la dynastie des *Yádavas* , et de leur célèbre chef Krichna. Nous ne doutons pas que M. Tod n'ait des raisons de quelque valeur pour pouvoir déterminer aussi rigoureusement cette époque importante dans les fastes de l'Inde ancienne. Si même j'avais le droit d'émettre une opinion dans ces matières , je serais porté à croire que loin de confirmer les hypothèses de Bentley , si contraires à l'antiquité de la civilisation indienne , les renseignemens que l'on trouve déjà , et que l'on ne peut manquer de rencontrer par la suite en plus grand nombre , pourront permettre d'assigner à l'époque de Krichna et des événemens où il est mêlé , la haute antiquité que lui donne M. Tod. Dans cette question , le témoignage des brahmanes , qui placent unanimement Krichna

avant Bouddha (dont la date est certaine), mérite, selon nous, une grande attention. Toutefois on peut regretter que M. Tod n'ait pas brièvement indiqué les bases sur lesquelles était établie sa chronologie.

Ce mémoire est terminé par des détails géographiques très-neufs sur les contrées voisines de l'Indus, puis par la description des médailles que M. Tod a fait graver avec soin, et divisées en cinq séries. La première contient les médailles grecques bactriennes au nombre de quatre, portant d'un côté une légende grecque, et au revers une seconde légende en caractères inconnus, mais offrant une grande ressemblance avec celles des médailles Sassanides dont on doit l'explication à M. Silvestre de Sacy. Les médailles de la seconde et de la troisième série sont attribuées par M. Tod à Mithridates et à la suite de rois Parthes qui formèrent la dynastie appelée, à tort ou à raison, Indo-Scythique, et dont l'empire s'étendait de l'Indus au Gange. Là se terminent les médailles qui ont donné lieu au mémoire de M. Tod. Les suivantes qui ne sont pas d'un moindre intérêt, ne rentrent en aucune façon dans son travail, ce qui n'empêche pas qu'on ne doive de la reconnaissance à M. Tod pour les avoir données. Comme les détails, dont il les a accompagnées, sont fort courts, nous croyons qu'on nous pardonnera de les examiner ici avec quelque attention.

La cinquième série se compose de médailles vraiment indiennes, trouvées à Agra, Mathoura, Oudjein, etc. Ces médailles, toutes d'or, sont pour la plupart d'une assez grande beauté et d'un dessin hardi.

M. Tod n'a pas donné l'explication des légendes assez difficiles à lire dont elles offrent les traces. Seulement il fait remarquer que le savant Wilkins en a trouvé au Bengale de semblables sur lesquelles il croit avoir lu le mot *Tchandra*. Nous ne saurions dire pourquoi M. Tod n'a pas recouru, pour l'explication de ces légendes, au bel ouvrage de M. Marsden, qui, à force de sagacité et de savoir, a su déchiffrer un grand nombre de médailles indiennes. On s'expliquera le silence de M. Tod à cet égard, en songeant que ces médailles ne faisaient pas l'objet spécial de son mémoire. Mais comme le travail de M. Marsden peut jeter du jour sur quelques-unes de celles de M. Tod, nous consacrerons à l'examen de ces monumens, jusqu'ici si rares, la fin de notre article. La seconde médaille de la quatrième série, gravée par M. Tod, représente d'un côté la déesse *Lakchmi* assise sur le lotus, avec ses attributs divers, la corde appelée *Pasha* et le joyau *Kaostoubha*. La légende bien conservée me paraît offrir श्रीविक्रम *Shri Vikrama*. Les caractères sont anciens et la syllabe *vi* est écrite suivant le système de l'alphabet Tibétain. Au revers est un guerrier debout, appuyé d'une main sur un arc détendu : à sa gauche on voit quelque chose de semblable à une branche de palmier, que nous reconnâtrons tout-à-l'heure être une flèche avec la pointe en bas. Plus près du guerrier est un trophée, offrant quelque analogie avec l'aigle romaine. Entre le corps

et l'arc on lit distinctement चन्द्र *Tchandra*, dont les lettres sont disposées perpendiculairement. Ces emblèmes et ce nom que M. Wilkins avait reconnu sur des médailles semblables, paraissent à M. Tod une allusion aux succès de *Sandracottus* contre Alexandre, ou bien un signe de l'alliance qu'il forma plus tard avec Seleucus. Au reste il ne donne ces rapprochemens que comme des conjectures que ne confirme pas, comme on peut le voir, la lecture de la légende *Shri Vikrama*. Maintenant si on compare la médaille de M. Tod et notre lecture avec celle du N^o. ML de M. Marsden, on les trouvera identiques, ou au moins très ressemblantes (1). Seulement la médaille de M. Tod est mieux conservée que celle de M. Marsden ; ce qui n'empêche pas que je ne doive la lecture de la première à l'explication qui accompagne la seconde. M. Marsden rapprochant les deux légendes *Shri Vikrama* et *Tchandra* attribue cette médaille à un prince hindou, *Bikram Tschand*, roi de Delhi, dont on trouve le nom dans les listes populaires trouvées par Tiefenthaler et Anquetil (2). On ne paraît pas bien certain de l'époque à laquelle il a vécu ; quelques listes le placent au quatrième, d'autres au sixième siècle de notre ère. Cette dernière opinion nous paraît confirmée par la liste des rois hindous que donne Ward (3). Nous ferons seulement observer que la dy-

(1) Numism. orient. part. 11. pag. 727, n^o ML.

(2) *Descript. de l'Inde*, tom. I, p. 153, et tom. II, p. xli.

(3) *View of the history, etc.*, tom. I, pag. 27, éd. in-8^o.

nastie des *Tchandra* qui a donné neuf rois, est la 2°. depuis *Vikramāditya*, que *Vikrama* en est le second, qu'enfin la place qu'occupe le mot *Tchandra* (nom commun de tous ces souverains) sur le flanc de la médaille représentant un guerrier, ne permet pas de douter qu'elle n'appartienne à un roi de cette dynastie.

La première médaille de la même série, dans la planche de M. Tod, offre les mêmes personnages avec des attributs tout à fait semblables. Le revers ne me semble présenter du mot *Tchandra* que les deux lettres च et ढ; encore ne suis-je pas bien certain de la valeur de cette dernière qu'on peut lire aussi न. Au lieu d'une branche d'arbre comme dans la médaille précédente, on voit sur celle-ci une flèche renversée. Le N° MLI de M. Marsden qui a une grande analogie avec la médaille de M. Tod, en offre l'image très reconnaissable. La légende du côté de la déesse me paraît devoir être lue श्रीविक्रम *Shrī Vikrama*; mais elle est un peu moins distincte que sur la précédente médaille; le groupe destiné à représenter les lettres *kra* en est tout à fait altéré. Par là elle diffère du N° MLI de M. Marsden qui y lit *Shrī Vikramāditya*; la légende de M. Tod se refuse évidemment à cette lecture.

La troisième de M. Tod offre les mêmes personnages, si ce n'est que le guerrier décoche une flèche sur quelque chose qui peut ressembler à un monstre. La

déesse est montée sur le lion, symbole de la force et de la victoire. La légende me paraît être toujours la même श्रीविक्रम *Shri Vikrama*. Mais le caractère en est plus cursif que dans les précédentes, ce qui au premier coup d'œil lui donne une apparence toute autre. Sur le revers, on ne voit pas le mot *Tchandra*, mais on peut remarquer sur le bord des traces d'une légende presque complètement effacée. Je crois y reconnaître les lettres विक्रमद् (*an Vikramāditya ?*) mais elles sont si fines et si altérées, que je ne puis donner ma lecture que comme une hypothèse.

Enfin la quatrième et dernière de M. Tod est identique à la précédente. Mais je doute qu'il y ait jamais eu une légende du côté de la déesse. S'il en a existé, elle a complètement disparu. Sur le revers, près de la tête du guerrier armé de l'arc, je lis les lettres विक्रम (*Vikrama*), du même style d'écriture que la première et la deuxième médaille de cette série. La quatrième que je viens d'expliquer ainsi que la troisième n'ont pas d'analogue dans la collection de M. Marsden. En résumé cette série est entièrement relative à *Vikrama Tchandra* roi de Delhi; deux ont déjà été publiées par M. Marsden; les deux autres sont tout à fait nouvelles. La cinquième série se compose de trois médailles également Indoues, trouvées à Oudjein et dans la province de Cutch. Elles sont d'un style très différent des précédentes, et paraissent très anciennes. M. Tod a vu des caractères

analogues à ceux de ces légendes sur des rochers dans le *Sauráchtra*, ce qui le porte à les attribuer à la dynastie célèbre des *Balhara*, connue par les voyageurs arabes du neuvième siècle. Elles sont, dans l'état actuel de nos connaissances, tout à fait illisibles.

Le volume dont nous venons de faire connaître le contenu est terminé par la relation d'un voyage à la vallée du Setledje dans les montagnes de l'Himálaya, par le cap. Gérard, avec des remarques de M. Colebrooke. Les personnes qui s'occupent de géographie moderne liront avec un vif intérêt ce curieux rapport.

E. BURNOUF.

DES RÈGLES DE L'ARABE VULGAIRE.

On a long-tems cru qu'il existait entre l'arabe littéral et l'arabe vulgaire des différences si marquées, qu'on devait les considérer comme deux langues tout-à-fait distinctes. Les idées étaient si peu fixées à cet égard, que lorsqu'en 1803, Herbin essaya de donner quelques notions sur l'arabe vulgaire, il intitula son livre *Développemens des Principes de l'arabe moderne*. En considérant ainsi l'arabe littéral comme une langue ancienne et oubliée, comme *une langue morte*, il ignorait sans doute qu'elle est encore aujourd'hui dans l'Orient la base de toute instruc-

tion , et que la grammaire y est non-seulement enseignée dans les mosquées , mais qu'elle préside aux compositions poétiques ou savantes des érudits de nos jours. M. Agoub , dont l'arabe est la langue natale , a inséré dans l'ouvrage de M. Adrien Balbi , qui a pour titre *Atlas polyglotte* , et qui est maintenant sous presse , le morceau suivant où il a résumé en quelques pages les principales règles de l'arabe vulgaire (1).

« Les différences théoriques , dit M. Agoub , qui existent entre l'arabe littéral et l'arabe vulgaire ou *langue parlée* , sont beaucoup moins importantes que ne l'ont imaginé jusqu'ici les orientalistes qui n'ont examiné cette langue que dans les livres. On pourrait même faire connaître et préciser dans une seule phrase la nature de ces différences , et réduire ainsi la théorie du langage à une règle simple , unique et , à quelques exceptions près , générale. Dans l'arabe littéral , les désinences qui servent à marquer les

(1) Voici les réflexions par lesquelles M. Balbi fait précéder ce morceau : « Nous devons dire que , quant à la langue arabe , les différences qui existent entre le littéral et le vulgaire nous paraissent beaucoup moins marquées que nous avons été autorisés à le croire d'après les récits de divers voyageurs. Néanmoins , nous avons cru devoir les ranger séparément dans notre tableau , laissant aux savans , qui ont fait une étude approfondie de la langue arabe , le soin de déterminer le nombre et la nature des différences qui doivent former la ligne de démarcation entre le dialecte et l'idiome principal. Nous allons donner ici un aperçu où ces différences sont exposées. Nous le devons à l'extrême obligeance de M. Agoub , professeur de langue arabe au collège royal de Louis-le-Grand , qui s'est déjà acquis , comme orientaliste et comme écrivain , une réputation méritée. Cette notice a pour nous d'autant plus de prix , qu'elle nous a été remise long-tems avant la publication de la grammaire de M. Caussin fils. »

inflexions grammaticales , telles que les *cas* dans les noms , et les *personnes* , le *nombre* , le *genre* , les *tems* et les *modes* dans les verbes , peuvent être divisées en deux classes ; savoir : 1^o les désinences qui consistent dans une addition ou un changement de *motions* (ce sont les signes-voyelles) ; 2^o les désinences qui exigent l'addition ou le changement d'une ou de plusieurs lettres de l'alphabet ; dans l'arabe parlé , les premières sont supprimées , et les secondes sont ou conservées ou seulement modifiées. La plupart de ces irrégularités ayant pour but de faciliter le langage et d'alléger le discours , on doit les regarder moins comme des viciations arbitraires , que comme des concessions commandées d'abord par la nécessité , consacrées ensuite par l'usage. Je ne sais pas même si , en remontant aux plus anciennes traditions , on pourrait désigner une époque où la langue arabe , telle qu'elle nous a été transmise par les rhéteurs de l'Orient , et telle qu'elle existe encore dans les compositions littéraires des tems modernes , ait été introduite avec tout son attirail savant dans le commerce familier de la vie et dans le langage de la multitude. Quoiqu'il en soit , les différences de la théorie écrite à l'application usuelle sont , comme je l'ai déjà dit , peu nombreuses ; je vais en indiquer ici les principales , et poser en peu de mots les règles de l'arabe vulgaire :

« I. Le *duel* est inusité dans les verbes et les pronoms de la langue parlée ; on ne s'en sert que dans les noms , et seulement sous la forme du génitif , qui se termine en *ayn* **يِّن** ; la terminaison en *ân* **أَن** , qui , dans le littéral , désigne le nominatif ou sujet de la phrase , n'est jamais employée.

« II. Il en est de même du nominatif du pluriel régulier

terminé en *oun* **ون**, on n'emploie dans le langage que la terminaison en *yn* **ين** pour tous les cas.

« III. Les modes subjonctif, conditionnel et affirmatif, connus sous les noms d'*antithétique*, d'*apocopé* et de *paragogique lourd* ou *léger*, sont également inusités.

« IV. La conjugaison se trouve donc réduite, dans le langage, au *prétérit*, à l'*aoriste* et à l'*impératif*; encore y faut-il faire de nouvelles réductions : les deuxième et troisième personnes du pluriel féminin y sont partout supprimées. Les deuxième et troisième personnes du masculin pluriel de l'*aoriste*, changent le **ن** qui les termine en un **ل** muet, comme cela arrive dans l'*aoriste antithétique* de l'arabe littéral. Quelquefois ce même **ل** muet précédé d'un **و** est substitué au **م** qui sert de désinence à la seconde personne du pluriel masculin du *prétérit*; ainsi l'on dit : *katabtou* **كتبتموا**, vous avez écrit, au lieu de *katabtom* **كتبتم**. Le **ن** final de la seconde personne du singulier féminin de l'*aoriste*, est toujours retranché, et l'on dit, comme dans les futurs antithétique et apocopé : *taktouby* **تكتوبين**, tu écriras, toi femme, au lieu de *taktoubyna* **تكتوبين**.

« V. J'ai dit que toutes les désinences qui ne consistent qu'en *motions* étaient généralement supprimées dans l'arabe vulgaire; (1). Il est pourtant, sinon une exception, du moins une modification à cette règle, pour les désinences

(1) Si le *Tanouin-Fathha* est quelquefois employé, c'est précisément parce qu'il est accompagné de l'*alef*, l'une des lettres de l'alphabet.

qui ont un *kasra* en signe de féminin. Comme on n'écrit pas les *motions* dans la langue vulgaire, on est obligé, pour maintenir la distinction des genres, de remplacer ce *kasra* par un *ی*. On écrit donc avec un *ی* final les mots suivans : *nazarty* نظرتی, tu as vu, toi, femme ; *estahhammayty* استحمیتي, tu t'es baignée ; *dharabouky* ضربوكي ils t'ont frappée.

« VI. Dans les verbes *sourds*, la radicale doublée par le *tachdid* n'est jamais séparée en deux lettres lorsque dans le paradigme régulier la dernière radicale doit porter un *sokoun*. On conserve au contraire le signe de la reduplication, et l'on ajoute un *ی* après la lettre double ; exemples : *maddayt* مَدَّيْتُ, j'ai ou tu as étendu ; *hhabbaytom* حَبَّيْتُمْ, ou *hhabbaytou* حَبَّيْتُوا, vous avez aimé ; *dhararayna* ضَرَرْنَا, nous avons nui ; au lieu de *madadtou* مَدَدْتُ, ou *madadta* مَدَدْتَ, *hhababtom* حَبَّيْتُمْ, *dhararna* ضَرَرْنَا. Le participe présent se forme régulièrement ; on dit : *mâded* مَادِد, étendant ; *hhâbeb* حَابِب, aimant ; *sârer* سَارِر, réjouissant.

« VII. Les verbes *nakès* ou *défectueux*, qui ont un *و* pour troisième radicale, transforment, dans l'arabe vulgaire, ce *و* en *ی* ; il faut dire : *daeyt* دَعَيْت, j'ai fait des vœux ; *yaafy* يَعْفِي, il fera grâce ; au lieu de *daoutou* دَعَوْتُ, يَعْفُو. A l'impératif les verbes *concaves* et *défectueux* ne retranchent pas leur *lettre faible* dans le singulier masculin : on dit, *rouhh* رُوح, va-t-en, *army* ارمي jette, en conservant le *و* et l'*ی*.

« VIII. Il est rare qu'en parlant on tourne le verbe *actif* en *passif*, comme cela se pratique dans le littéral au moyen d'un *dhamma* sur la première lettre radicale et d'un *kasra* sous la seconde. Dans l'arabe vulgaire on se sert presque toujours, pour exprimer le passif, des cinquième, septième et huitième conjugaisons *dérivées*.

« IX. Les verbes réguliers dont la seconde lettre radicale porte un *dhamma* au prétérit, ne sont point usités dans le langage.

« X. Le prétérit du verbe *hân* كان, être, est toujours employé avec le sens de l'*imparfait*.

« XI. La lettre ك, pronom affixe de la seconde personne du singulier, se prononce, dans le littéral, *ka* pour le masculin et *ki* pour le féminin. Dans le vulgaire on transpose la voyelle, et l'on prononce *ak* et *ek*. Si le pronom masculin est précédé d'une lettre de prolongation, on retranche entièrement la voyelle; exemples : *chatamouk* شتموك, ils t'ont injurié; *yanfyk* ينفيك, il t'exilera.

Dans ce même cas, le pronom féminin prend un *ى* final, ainsi que nous l'avons vu plus haut dans le mot *dhara-bouky*, ils t'ont frappée. Quant au pronom affixe de la troisième personne du singulier masculin, on le prononce *oh* et le plus souvent *ou*, sans faire sentir l'aspiration de la lettre ه; on dit *kétâboh* ou *kétâbou* كتابه, son livre. Si au contraire ce pronom est précédé d'une lettre de prolongation, on ne prononce plus que le ه, sans voyelle; exemple : *ramaynâh* رمينا, nous l'avons jeté.

« XII. Les Arabes ont contracté dans quelques pays, et particulièrement en Egypte, l'habitude d'ajouter un ب initial à l'aoriste, et ce ب se convertit souvent en م à la première personne du pluriel : ainsi ils disent *bâkol*

باكل, je mange ; *bétadhreb* بتضرب, tu frappes ; *byeftahh* بيفتح, il ouvre ; *ménechtéry* منشتری nous achèterons ; au lieu de *âkol*, *tadhreb*, *yefstahh*, *nechtéry*.

« Telles sont , ajoute M. Agoub , les principales différences grammaticales qui distinguent l'arabe parlé de l'arabe littéral : il y a en outre , les différences qui résultent du choix des mots , de leurs acceptions reçues , des divers tours de phrase et surtout des locutions familières qui ont été consacrées par l'usage et qui sont en grand nombre dans la conversation , dont elles sont les ornemens. Jusqu'ici , il n'existe aucune grammaire d'arabe vulgaire ; celles de Savary et d'Herbin ne méritent pas ce nom : ce sont deux recueils d'erreurs. »

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 5 Juin 1826.

M. Dusson, avocat, est présenté et admis en qualité de membre de la Société.

M. le président annonce que S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans a bien voulu faire don à la Société de la somme de 1000 fr.

MM. les censeurs de la précédente année donnent lecture

des additions qu'ils proposent de faire au règlement, relativement à la comptabilité.

Ces additions, rédigées en trois articles, dont le premier suit l'art. V du règlement actuel, et le deuxième et le troisième l'art. VII, sont successivement mis en délibération, et adoptées sauf quelques changemens de rédaction qui seront de nouveau soumis au Conseil dans la séance du mois de juillet prochain.

On procède au renouvellement de la Commission du Journal. Le dépouillement du scrutin donne les nominations suivantes :

MM. CHÉZY, SAINT-MARTIN, ABEL-RÉMUSAT, KLAPROTH et HASE.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

(Séance du 27 Avril).

Par M. le baron de Sacy, *Disquisitio de nominibus in linguâ Suiogothicâ lucis et visûs; auctore J. Hallenberg*, Stockholm, 1816, 2 vol. in-8°. — Par M. l'abbé Dubois, *le Pantcha-tantra, ou les Cinq Ruses*, fables du Brahme Vichnou-sarma, etc., traduit sur les originaux, par M. l'abbé Dubois; in-8°, Paris, 1826. — Par M. Garcin de Tassy, Collection complète des *Reports of the London Society for promoting christianity amongst the Jews*, dix brochures in-8°. — Par le même, Collection complète du journal intitulé : *The Jewish Expositor and Friend of Israël*; 10 vol. in-8°. — Par M. l'abbé Lanci, *di un Egizio Monumento con iscrizione Fenicia e di un Egizio kilanaglifo con cifre numeriche*; Rome; 1825, in-4° (n° 49). — Par M. Coquebert de Montbret, *Voyage autour de Hawa*, la principale des îles Sandwich; in-12, avec une planche. — Par M. Reinaud, *Histoire de la sixième croisade et de la prise de Damiette, d'après les écrivains arabes*; in-8°, 1826. — Par M. Brué, quatre cartes de l'Amérique méridionale, 1826. — Par M. Klaproth, carte de la partie inférieure de *Dzang-bo-tchou*, ou fleuve du *Tubet*, et du cours du *Burampouter*, dressée d'après des matériaux chinois.

(Séance du 1^{er} Mai).

Par M. l'abbé de Labouderie, *Discipline de Clergie*, trad. de l'ouvrage de Pierre-Alphonse, 2 vol. in-12, Paris, 1824. — Par M. J. Philippart, *The east india military calendar*, 3 vol. in-4^o. Londres, 1826. — Par M. de Hammer, *Noticia di Diciotto codici persiani della Bibliotheca della università di Torino*. (Brochure extr. des Mémoires de l'Académie des sciences de Turin). — Par la Société asiatique de Londres, *Transactions of asiatic Society*, 2^e partie, in-4^o.

Séance du 5 Juin.

Par M. Silvestre de Sacy, *Mémoires sur quelques papyrus écrits en arabe*, brochure in-4^o. — Par le même, *Bible islandaise*, 1 vol. in-8^o. — Par M. l'abbé de Labouderie, *Le livre de Ruth en hébreu et en patois auvergnat*. — Par M. Sarchi, un manuscrit intitulé *Trois cents mots hébreux identiques*, avec leurs équivalens dans les langues modernes. — Par M. Toulouzan, *l'Ami du bien*, journal consacré à la morale et aux progrès des lettres, des sciences et des arts, 1^{er} n^o, Marseille, 1826.

Différens journaux ont annoncé, depuis un mois environ, l'arrivée à Marseille d'un certain nombre de jeunes Égyptiens envoyés en France par leur gouvernement, pour y étudier la langue française, le dessin et les sciences physiques et mathématiques. Ces jeunes gens sont au nombre de quarante-deux. Le pacha d'Égypte en a confié la direction à M. Jomard, membre de l'institut et de la commission d'Égypte, et à M. Agoub, professeur d'arabe au collège royal de Louis-le-Grand. On dit qu'ils seront bientôt arrivés à Paris, avec les autres personnes de leur pays, auxquelles ils ont été confiés par le pacha.

Note relative à la population de la Chine.

— Un décret rendu la 27^e année Khang-hi (1687), le 23 de la 10^e lune, régla les secours qui devaient être accordés aux gens du peuple au-dessus de soixante-dix ans. C'était, pour les septuagénaires, une exemption de service, et quelques provisions de bouche; pour les octogénaires, une pièce de soie, un *kin* (une livre) de coton, un *chi* (dix boisseaux) de riz, dix *kin* de viande; et pour les nonagénaires, le double de tous ces secours. A cette occasion on dressa le tableau suivant, contenant le dénombrement des classes qui avaient droit à jouir de ce bénéfice.

Provinces.	70 ans. et au-dessus.	80 ans. et au-dessus.	90 ans et au-dessus.	100 ans. et au dessus.
Tchi-li.	Non encore recueilli.	11,111	535	0
Liao-toung.	244	88	5	0
Chan-si.	41,991	9,043	250	0
Chan-toung.	65,225	26,067	1,330	9
Ho-nan.	8,132	3,651	451	5
Kiang-nan	34,088	1,065	3
Tche-kiang.	21,866	982	0
Chen-si.	13,382	11,582	317	0
Hou-kouang.	37,354	25,544	2,850	4
Kiang-si.	7,190	580	0
Kouang-toung.	17,369	9,415	591	0
Kouang-si.	489	114	0
Fou-kian.	10,213	5,232	369	0
Sse-tchhouan.	176	99	13	0
Kouéi-tcheou	749	94	0
Yun-nan.	3,618	450	0
TOTAL.....	169,850	9,796	21

(*Tchao-tai-Thsoug-chao*, L. XIII.)

A.-R.

TABLE GÉNÉRALE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE VIII^e VOLUME
DU JOURNAL ASIATIQUE.

MÉMOIRES.

	Pages.
Observations sur la nouvelle carte de l'Asie publiée en 1822 par M. ARROWSMITH, par M. KLAPROTH . . .	3
Suite	65
Histoire de la sixième croisade et de la prise de Damiette d'après les écrivains arabes, par M. REINAUD	18
Suite	88
Suite	149
Recherches sur la Religion de Fo, professée par les Bonzes Ho - Chang de la Chine, par DESHAUTERAYES (<i>Voy.</i> le tome précédent.)	40
Suite	74
Suite	179
Suite et fin	219
Lettre au rédacteur du Journal Asiatique, sur une inscription samskrite du Guzarate, par un membre de la Société	110
Notice sur un Dictionnaire persan, coman et latin, légué par Pétrarque à la république de Venise, par M. KLAPROTH	114
Relation de l'ambassade de Dervisch Mohammed Efendi, par M. DUMORET	118
Mémoire sur quelques noms de l'île de Ceylan, et particulièrement sur celui de Taprobane, sous lequel elle était connue des anciens, par M. BURNOUF fils.	129

	Pages.
Observations sur l'histoire des Alides	169
Histoire du cady Mohammed-ben-Mocatil et de ce qui lui arriva de la part d'un voleur qui le vainquit et lui prit ses habits	193
Texte arabe de cette histoire	206
Voyage de M. Csoma de Koros, dans la Haute-Asie, par M. KLAPROTH	224
Mention de la Chine donnée par Théophylacte Simo- catta, par M. KLAPROTH	227
Rapport fait à la Société Asiatique, sur une inscription grecque, découverte dans une vallée voisine de Nicomédie, par M. Jouannin; par M. HASE	257
Observations sur l'édition des Voyages de Chardin, donnée par M. Langlès en 1811, par M. SILVESTRE DE SACY	278
Notice sur l'ouvrage persan, intitulé <i>Scheref-namé</i> , avec quelques renseignemens sur son auteur, par M. WOLKOW	291
Sur la prétendue cage de fer de Bajazet, par M. de HAMMER	298
Notice sur le cours inférieur du Dzang-bo, ou de la Grande rivière du Tibet	302
Relation de la bataille de Varna, traduite du turc de Saad-eddin, par M. GARCIN	306
De l'étude de la poésie arabe, par M. SILVESTRE DE SACY	321
Relation de la prise de Constantinople, par Mahomet II, traduite du turc de Saad-eddin, par M. GARCIN	340
Des règles de l'arabe vulgaire, par M. AGOUB	372

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Muntakhabat-i-Hindi, or selections of hindustani, etc., by Shakespear, 2 vol. in-8°, par M. GARCIN	250
---	-----

Transactions of the royal Asiatic Society of Great
 Britain, 1^{er} vol. 2^e part., par M. BURNOUF fils..... 35t

MÉLANGES.

Lettre de M. Erdmann, sur un manuscrit d'Iskander Mirza Mounschi.....	5r
Prospectus d'une édition du Hamasa, par M. FREYTAG.	5r
Prospectus d'un Vocabulaire français - turc, par M. RHAZIS.....	19c
Notice sur la 2 ^e partie du 1 ^{er} vol. des Transactions de la Société Asiatique de la Grande-Bretagne.....	25t
Publication du texte tatar d'Abou'lGhazy.....	32c
Manuscrits orientaux acquis par la bibliothèque du Roi. <i>ibid</i>	
Jennes Egyptiens envoyés en France par le pacha d'Egypte.....	38c
Notice sur la population de la Chine.....	38t

NOTA. Les *Mémoires de la Société royale asiatique de la Grande
 Bretagne et d'Irlande (Transactions of the royal asiatic Society etc.)*
 annoncés page 355 de ce Numéro, forment 2 vol. grand in-4^o avec
 un grand nombre de planches, et se trouvent chez Dondey-Dupré
 Père et Fils, rue de Richelieu n^o 67. Prix du tom. 1^{er} 25 fr., de
 tom. II^e 36 fr.

FIN DE LA TABLE.







"A book that is shut is but a block"

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY

**GOVT. OF INDIA
Department of Archaeology
NEW DELHI**

**Please help us to keep the book
clean and moving.**
